BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE

Dr GEORGE MONTANDON
PROFESSEUR D'ETHNOLOGIE A L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

LA RACE LES RACES

MISE AU POINT D'ETHNOLOGIE SOMATIQUE

Nordiques
Alpins
Méditerranéens
Latins
Germains
Slaves

Avec 24 planches et une carte hors texte
et 8 graphiques, 20 figures et 3 cartes dans le texte

PAYOT, PARIS

LA RACE
LES RACES

DU MÊME AUTEUR

(PRINCIPALES PUBLICATIONS)

1913. *Au Pays Ghimirra. Récit de mon voyage à travers le Massif éthiopien (1909-1911)*. Paris, Challamel.

1919. *La Généalogie des instruments de musique et les Cycles de civilisation.* Genève, Musée ethnographique.

1927. *Au Pays des Aïnou. Exploration anthropologique*. Paris, Masson.

1928. *L'ologenèse humaine*. Paris, Félix Alcan.

Dès 1928, collaboration à l'ENCICLOPEDIA ITALIANA : *Ainu, Arco, Armi, Arpone, Ascia, Bumerang, Buriati, Caccia, Caiak, Camciatka, Carro e carrozza, Ceramica, Cerbottana, Ciukci, Civiltà, Clava, Corazza, Coriachi, Cranio trofeo, Culturali cicli, Esogamia, Filatura, Ghiliaki, Goldi* (à suivre).

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE

Dr GEORGE MONTANDON
PROFESSEUR D'ETHNOLOGIE A L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

LA RACE
LES RACES

MISE AU POINT D'ETHNOLOGIE SOMATIQUE

Avec 8 graphiques, 20 figures, 3 cartes dans le texte,
24 planches et 1 carte hors texte.

Il n'y a pas de facteurs d'évolution,
il n'y a que des facteurs de vie — laquelle
contient l'évolution.

DANIEL ROSA).



PAYOT, PARIS
106, BOULEVARD ST-GERMAIN

1933

Premier tirage, octobre 1933.

A LA MÉMOIRE DE

GEORGES HERVÉ

QUI ILLUSTRA LA CHAIRE D'ETHNOLOGIE

DE L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

DE 1891 A 1930.

AVANT-PROPOS

Comme le sous-titre de ce bref ouvrage l'indique, il s'agit d'une mise au point — destinée aussi bien à l'amateur qu'à celui qui pense se vouer à l'ethnologie. La première idée en revient à un groupe d'auditeurs du cours d'ethnologie, 1932-1933, *à l'Ecole d'Anthropologie, où nous suppléions, désigné par lui, feu le Professeur Georges Hervé, avant d'avoir l'honneur de lui succéder.*

Les uns désiraient retrouver l'aperçu sur La notion de race, *par lequel fut introduit notre cours sur* Les races et les cycles culturels de la zone arctico-subarctique. *Ils auront satisfaction par la Première partie du livre.*

Les autres nous requéraient de publier sous une forme plus concise — et pécuniairement plus abordable — les données raciologiques de L'ologenèse humaine. *La Seconde partie du livre remplit ce second but. Elle n'est d'ailleurs pas un simple résumé du gros ouvrage mentionné; en un certain sens, elle est même plus complète. En effet, si elle n'en contient pas les lourds tableaux de chiffres et toutes les discussions, certains chapitres, tels ceux relatifs à l'Inde et à la Sibérie, ont été augmentés et mis au point d'après la documentation la plus récente.*

Le premier chapitre de la Seconde partie, « La généalogie des grand'races », forme la soudure entre les deux Parties. Si quelqu'un, ayant le livre en main, ne pensait pas pouvoir en prendre une connaissance détaillée, c'est ce chapitre qui lui fournirait l'essentiel des idées nouvelles qui sont exposées sur la formation des races humaines.

Paris, 1933.

PREMIÈRE PARTIE

LA RACE

CHAPITRE PREMIER

DÉFINITION DU MOT « RACE » ET DE TERMES CONNEXES

La première tâche est de définir les termes de « race » et d'« ethnologie », ainsi qu'un certain nombre de termes connexes. Le but n'est pas d'imposer une manière de voir, mais de se bien rendre compte de ce dont on veut parler et aussi de ce qu'entendent d'autres auteurs par leur terminologie.

Le premier terme qu'il est nécessaire de définir est celui de *race*. Si l'on en croit LITTRÉ, race ne dériverait pas du latin *radix*, racine, comme d'aucuns l'ont admis, mais d'un mot de l'ancien haut allemand *reiza*, signifiant ligne. Cela ne nous donne pas des lumières définitives et on remarquera tout de suite, d'une façon générale, que l'étymologie ne saurait toujours être déterminante pour le sens à octroyer aux termes. Des déviations ou des précisions de sens peuvent s'être imposées et avoir créé un état de fait qu'il n'y a plus qu'à accepter.

En ce qui concerne le mot race, il a deux sens, cantonnés l'un dans le cercle des anthropologues, l'autre dans le grand public.

Pour les anthropologues, le mot race désigne un groupe d'hommes qui s'apparentent uniquement par leurs caractères physiques, c'est-à-dire anatomiques et physiologiques, en d'autres termes par leurs caractères somatiques. Pour le grand public, le mot race n'a pas de sens précis; selon les besoins de la polémique, la race sera reconnaissable à des caractères ou somatiques, ou linguistiques, ou culturels, ou mélangés, ou parfaitement vagues.

La question qui se pose tout d'abord est de savoir si les anthropologues font bien de conserver le sens strict qu'ils

donnent au mot race ou si, comme on le leur demande parfois, ils ne devraient pas céder au grand public. Mais il sera facile de montrer qu'il ne s'agit pas d'une simple affaire de sentiment et du désir de conciliation !

Le groupe humain déterminé de façon vague, tel que le conçoit le grand public, existe. Il est caractérisé par l'ensemble de toutes ses propriétés somatiques, linguistiques et culturelles, l'une ou l'autre de ces diverses propriétés pouvant prédominer sans que les autres doivent être éliminées théoriquement pour la caractérisation du groupe; ce groupe est un groupe *naturel*, défini par ceux qui en font partie et par ceux qui ne lui appartiennent pas, sans l'ingérence du savant. Puisque ce groupe naturel existe, il faut le désigner d'un terme propre.

Mais le groupe strictement déterminé par des caractères somatiques existe aussi — sans qu'il y ait à se demander pour le moment si les ressemblances somatiques correspondent à une parenté génétique réelle ou seulement apparente.

On arrive donc à cette première conclusion : *il faut deux termes pour désigner deux sortes de groupements humains.*

Le terme de race étant employé dans l'un des deux sens, quel terme habillera l'autre sens? Il faut bien dire que s'il y a eu, jusqu'à une date récente, confusion fréquente entre les deux acceptions du mot race, c'est précisément parce qu'on ne disposait pas d'une dualité de termes pour désigner les deux sortes de groupements.

Depuis le Congrès anthropologique d'Amsterdam, en 1927, où il a été proposé par le Dr Félix Regnault, on possède un second terme, celui d'*ethnie*. Certes, la valeur à donner à ce second terme est encore discutée, mais c'est maintenant que nous disposons de deux termes pour désigner deux faits différents que la discussion peut avancer avec fruit.

Pourrait-on utiliser le mot race dans le sens large, c'est-à-dire pour désigner le groupement naturel, et le mot ethnie dans le sens restreint, c'est-à-dire pour désigner le

groupement somatique? Pour en juger, il faut considérer ce que peut signifier le terme ethnie; mais avant de juger du substantif ethnie, qui (de même que le substantif ethnicité que l'on voit parfois employer) est récent, on doit envisager l'adjectif « ethnique », qui (de même que les substantifs ethnologie et ethnographie) est ancien.

Le dictionnaire ALEXANDRE donne les sens suivants pour le terme ἔθνος : peuple, race, classe d'hommes, tribu, sexe, genre, espèce, partie, province, le pluriel τα ἔθνη signifiant, dans le langage de l'église : les gentils, les païens. On a dit plus haut, et cela doit être maintenu, que le sens d'un mot ne saurait toujours être son sens étymologique; néanmoins, ceux qui plaident pour le respect du sens étymologique devront reconnaître que le terme grec ἔθνος s'applique au groupe humain conçu selon le sens vague et non pas au groupement déterminé exclusivement par des caractères somatiques.

Prenons maintenant l'adjectif *ethnique;* comment les anthropologues l'entendent-ils? Ils ne sont pas d'accord. Certains d'entre eux parlent de caractères ethniques, exactement dans le même sens qu'ils emploient en parlant de caractères raciaux, pour désigner les propriétés purement somatiques. Or, on peut déjà dire que puisqu'ils disposent de deux termes, ils ont en tout cas tort de les employer dans un seul et même sens. Voyez par contre DENIKER, dont les écrits furent si répandus : l'adjectif « racial » ayant pour DENIKER le sens strict de « somatique », les caractères ethniques d'un groupe humain, sont, pour cet auteur, l'ensemble des caractères somatiques, linguistiques et culturels.

Quant au grand public, pour lequel le mot racial a un sens vague, emploie-t-il le mot ethnique dans le sens restreint, somatique? Nullement. Prenant le contrepied de ce que font les anthropologues du premier groupe cité, le grand public utilise les adjectifs « racial » et « ethnique » dans un identique sens général.

On arrive donc, relativement à l'adjectif « ethnique », à la triple constatation suivante : 1) le grand public ne sait

pas ce qu'il veut, en ce sens que, de toutes façons, il ne sort pas des définitions amorphes; 2) tous les anthropologues sont d'accord pour reconnaître au terme de « racial » le seul sens de « somatique »; 3) une partie des anthropologues, et non des moindres, reconnaissent au terme « ethnique » un sens général, caractérisant le groupe naturel déterminé par ses propriétés somatiques, linguistiques et culturelles.

Et maintenant, abordons le substantif « ethnie ».

Etant donné que l'Homme est d'une part un corps (homme physique), qu'il a d'autre part un comportement conforme à la raison (homme mental), le Dr REGNAULT divise l'anthropologie en *bio-anthropologie* et en *noo-anthropologie*, divisions à son sens irréductibles l'une à l'autre [1]. Il faut accepter ces deux faces de l'Homme, tout en remarquant qu'il est des autorités, même médicales, admettant que la race, la race purement somatique, est en germe dans la nation telle que celle-ci est façonnée par la politique, que les Etats politiques actuels sont des foyers de races nouvelles en formation, en un mot que le *noos* réagit sur le *soma*. C'est, entre autres, ce qu'a exposé récemment sir Arthur KEITH, directeur de l'Ecole des Chirurgiens de Londres, dans le discours annuel (1929) à la mémoire d'HUXLEY et dans un petit livre qui a paru sous le titre d'*Ethnos*. Sans partager les idées de KEITH, nous dirons personnellement que si les deux « faces » de l'homme peuvent, et doivent même, selon les problèmes, être considérées séparément, il est d'autres problèmes où l'association des facteurs est à envisager.

Tenons-nous en cependant encore à la bipartition des sciences anthropologiques en sciences bio-anthropologiques et en sciences noo-anthropologiques, sans entrer dans le détail de ses subdivisions qui n'importe pas pour notre argumentation. Arrivons au résultat consécutif au classement de base. La conclusion pratique du Dr REGNAULT consistait à proposer une dénomination distincte, d'une

1. REVUE ANTHROPOLOGIQUE, avril /juin 1931.

part pour les groupes humains, tels qu'ils sont déterminés par leurs caractères somatiques, d'autre part pour les groupes tels qu'ils sont caractérisés par leurs propriétés noologiques. En d'autres termes, le mot de « race » devrait être appliqué à des groupes se différenciant des autres par les seules propriétés physiques — proposition avec laquelle tous les anthropologues sont d'accord, nous venons de le dire —, tandis que le mot d'« ethnie » devrait qualifier les groupes se distinguant les uns des autres par les seuls caractères noologiques — le fait que, la plupart du temps, les races ne coïncideront pas avec les ethnies étant évident.

Cette solution du problème terminologique ne saurait être considérée comme satisfaisante.

Tout d'abord, elle donne un troisième sens à la racine *ethn*; alors que certains lui reconnaissaient un sens purement somatique, et d'autres un sens mélangé général, cette racine s'appliquerait maintenant à des propriétés linguistiques et culturelles, à l'exclusion des facteurs somatiques; c'est dire qu'une ethnie ne serait pas la même chose qu'un groupe ethnique.

Mais surtout, si cette terminologie n'est pas satisfaisante, c'est parce qu'elle *ignore* le groupe naturel tel que nous l'avons défini. Certes, le groupement des caractères linguistiques et culturels peut et doit s'opérer. Mais alors il ne s'agit pas d'un groupement d'individus : il s'agit d'un groupement de *caractères* linguistico-culturels. Les groupements linguistico-culturels (ou linguistiques et culturels pour ceux qui étudient séparément les deux genres de facteurs) sont, comme les groupements somatiques, des entités construites par les savants, et non pas des groupements que l'on doit qualifier de naturels parce que les humains les opèrent eux-mêmes entre eux. Cette répartition naturelle repose sur l'un et sur l'autre des deux grands facteurs le *noos* et le *soma*, tous les facteurs du *noos* et du *soma* n'entrant du reste pas chaque fois en ligne de compte quand deux groupes se considèrent comme distincts. La plupart du temps même, un seul sous-facteur du *noos* joue : le facteur linguistique. Le facteur *soma* n'en a pas

moins parfois un rôle prépondérant, et, pour qu'on ne prétende pas l'argument théorique, l'exemple le plus frappant doit être présenté.

Les Nègres des Etats-Unis, aujourd'hui au nombre de plus de dix millions, ne disposent plus de leurs langues et de leurs coutumes africaines. Ils ne connaissent que l'anglais et les coutumes américaines. Si donc, on ne reconnaissait au terme ethnie qu'une valeur linguistico-culturelle, *on devrait, dans un classement noologique, faire rentrer les Nègres des Etats-Unis dans l'ethnie anglo-saxonne.* Est-ce possible? Qu'en pensent les Américains blancs? Le plus impartialement du monde, on ne pourra pas grouper les Blancs et les Nègres des Etats-Unis dans la même ethnie. Et qu'on ne prétende pas que, dans la profondeur, il y a entre les deux groupes des différences noologiques! Sans qu'il y ait lieu de songer à les nier, ces différences ne se manifestent ni régulièrement, ni immédiatement, et si l'on avait commerce à distance avec un Américain qui cachât sa race, il serait en général impossible de dire s'il est blanc ou noir.

Il existe donc des groupes naturels dans la caractérisation desquels le facteur somatique entre nécessairement. Voilà la justification de la prise en considération des groupements envisagés selon le jeu des trois facteurs somatique, linguistique et culturel, et — deuxième conclusion — *c'est à ce groupe naturel que l'on conférera le nom de groupe ethnique ou d'ethnie.*

Maintenant, comme les groupements linguistico-culturels existent naturellement aussi, on aura toujours à envisager trois sortes de groupements :

1° Les *ethnies*, lesquelles sont données (ethnie laponne, ethnie samoyède, ethnie toungouze, etc.);

2° Les *races*, qu'il y aura lieu de rechercher dans chaque ethnie, recherche qui amènera, du point de vue racial, à réunir, à disloquer ou à isoler les ethnies;

3° Les *cycles culturels*, dont on recherchera similairement les manifestations dans chaque ethnie, recherche qui amè-

nera également, du point de vue culturel, à réunir, à disloquer ou à isoler les ethnies, sans que les délimitations culturelles doivent nécessairement correspondre aux délimitations raciales [1].

Et cela conduit à considérer ce qu'est l'*ethnolcgie*.

La dissertation à laquelle a obligé le mot d'ethnie aura certainement sa répercussion sur ce que nous avons à dire maintenant, mais quelques détails, ici aussi, sont nécessaires, et il faut envisager, avec le terme d'ethnologie, celui d'ethnographie. Etymologiquement, ces deux termes signifient : *ethnographie*, la description des groupes humains, *ethnologie*, la discussion sur lesdits groupes. Quelque chose subsiste de cette signification réciproque dans l'acception actuelle des deux termes, qui doit cependant être précisée.

Le terme d'*ethnographie* est aujourd'hui à peu près fixé : l'*ethnographie désigne l'étude culturelle des peuples.* Deux réserves sont néanmoins à faire. Les Russes utilisent le terme « ethnographique » dans le sens ci-dessus donné au terme « ethnique »; encore leurs toutes dernières cartes des peuples indigènes de Russie et de Sibérie sont intitulées « cartes ethnographiques ». Ensuite, à la Sorbonne, M. Mauss a tellement amplifié la sociologie, qu'elle comprend, pour lui, l'ethnographie, au rebours de la conception de la majorité des auteurs, qui font rentrer la sociologie dans l'ethnographie.

Le terme d'*ethnologie* a passé par plusieurs vicissitudes. La « Société d'Ethnographie de Paris », à la tête de laquelle se trouve le directeur de l'Ecole d'Anthropologie, M. Louis Marin, et où se travaille l'ethnographie dans le sens d'étude culturelle des peuples, que l'on vient de reconnaître à ce terme, avait été fondée en 1839 sous le nom de « Société Ethnologique de Paris ». Elle changea par la suite son nom

1. La prise en considération des cycles culturels — qui sont à l'ethnographie ce que sont les races à l'anthropologie physique — fait voir qu'une corrélation des cultures et des races est loin de se toujours vérifier, que les facteurs raciaux jouent leur jeu et établissent leurs frontières indépendamment des facteurs culturels. Un quatrième groupement est celui des langues, dont nous acceptons les délimitations telles que les linguistes les donnent.

en même temps que le terme d'ethnologie, sous l'influence surtout de BROCA, était appliqué à l'étude des races. C'est cette signification qu'a conservée le terme d'ethnologie en France de façon prédominante et c'est en vertu de cette signification que dans la chaire d'Ethnologie de l'Ecole d'Anthropologie, on vous parle avant tout de races. (*Nota bene* : en 1887, dans leur *Précis d'Anthropologie*, HOVELACQUE et HERVÉ désignaient du terme d'ethnographie la partie ayant trait à la description et à la classification des races, tandis qu'aujourd'hui, nous l'avons dit, son sens est parfaitement arrêté : l'ethnographie ne s'occupe pas des races, ni même des ethnies, mais seulement des cultures.)

Mais dans certains milieux, principalement anglo-saxons et allemands, le sens d'ethnologie est plus étendu qu'en France ou différent, de sorte que ce terme est aujourd'hui employé dans trois sens exactement parallèles aux trois sens de l'adjectif « ethnique » :

1° L'ethnologie est l'étude des races : surtout en France;

2° L'ethnologie est l'étude de tout ce qui concerne les ethnies : partiellement en Angleterre et aussi en Allemagne, par exemple dans le titre de l'organe ZEITSCHRIFT FÜR ETHNOLOGIE, qui s'occupe d'anthropologie, d'ethnographie et de préhistoire (la préhistoire pouvant être anthropologique ou ethnographique); ce sens du terme ethnologie est reconnu par quelques auteurs français;

3° L'ethnologie est l'étude des groupes linguistiques et culturels exclusivement : surtout en Allemagne (c'est, par exemple, le sens que lui donne l'organe ETHNOLOGISCHER ANZEIGER) et aussi en Italie.

Mais on a dit que, de toute façon, dans le terme d'ethnologie, subsistait quelque chose de son sens étymologique de « *discussion* sur les groupes humains ». En effet, quel que soit celui des trois sens dans lequel le terme d'ethnologie est conçu, on reconnaît que les problèmes *synthétiques* de connexions sont de la mouvance de l'ethnologie. Même si cette science ne s'occupe que des races, elle est par là plus apte à discuter des apparentements généraux que l'anthro-

pologie anatomique qui, elle, étudie, non pas les groupes, mais les éléments formatifs des groupes : formes extérieures, crânes, fémurs, omoplates, etc. Il en est de même si l'ethnologie s'occupe des connexions linguistico-culturelles, et, à plus forte raison, si elle s'occupe des ethnies. L'ethnologie remplit donc un double but pour ceux qui occupent la position centrale conférant un sens parallèle à ethnie et à ethnologie; elle est :

1° La somme des sciences anthropologiques, linguistiques et culturelles;

2° La synthèse de ce triple ordre de données, c'est-à-dire *la science des connexions ethniques.*

On voit comme la terminologie peut prêter à confusion. Aussi, pour éviter toute équivoque, avons-nous employé systématiquement, dans un ouvrage d'ethnologie au sens ancien français du mot [1], le terme de *raciologie*, qui ne permet aucune confusion — et c'est également de la raciologie que nous traitons ici. On pourrait reprocher à ce terme sa composition, qui n'obéit pas à la règle réclamant une construction soit intégralement latine, soit intégralement grecque. Mais un terme aussi répandu que sociologie est moitié latin, moitié grec. Ensuite, comme le mot de « race » ne vient pas du latin, mais du vieil allemand, et comme on ne peut pas lui accoler une terminaison allemande, cela justifie la construction du terme raciologie.

La raciologie, ou ethnologie au sens français du mot, fait elle-même partie de l'anthropologie au sens restreint ou anthropologie physique, l'anthropologie au sens large signifiant l'ensemble des études se rapportant à l'homme, dans le même sens que d'autres conçoivent le terme d'ethnologie. C'est ce sens large que comporte le mot d'anthropologie dans le nom que porte l'Ecole d'Anthropologie.

Au sens restreint, l'anthropologie peut être divisée en trois branches :

A) L'anthropologie générale s'occupant des généralités (définitions, méthodes, bibliographie) et des questions

1. *L'ologenèse humaine* Alcan.

biologiques (variabilité, hérédité, métissage, adaptation, eugénique);

B) L'anthropologie systématique (anatomique et physio-psychologique), décrivant les formes, les organes, les fonctions;

C) L'anthropologie raciologique, décrivant les races.

Il est des auteurs qui divisent l'anthropologie physique en quatre; telle est la division de Rodolphe MARTIN, dont le traité est si répandu aujourd'hui qu'il faut en faire part :

a) Généralités anthropologiques (définitions, méthodes, bibliographie), c'est-à-dire technique anthropologique;
b) Anthropologie générale : questions biologiques;
c) Anthropologie spéciale ou systématique, comprenant :
α) Somatologie : caractères extérieurs,
β) Morphologie ou mérologie : organes,
γ) Physio-psychologie,
δ) Pathologie;
d) Anthropographie.

Une pareille classification provoquera quatre remarques :

1° Il est indifférent que la technique anthropologique soit conçue comme une première partie, sur le même pied que les autres trois parties, ou qu'elle soit conçue comme une introduction à ces trois parties, ou qu'elle soit enfin englobée dans la première partie avec les questions biologiques. Affaire de sentiment! Le principal est de s'expliquer.

Par ailleurs, on se trouve de nouveau en présence d'un emploi de certains termes très différent de celui d'autres auteurs.

Ainsi, 2°, d'autres auteurs que Rodolphe MARTIN entendent par somatologie, non pas une partie, mais l'ensemblee de l'anatomie anthropologique (α et β ci-dessus), ou même toute l'anthropologie physique.

Et, 3°, ce qui prête encore plus à équivoque, c'est l'emploi qu'il fait du terme de morphologie, alors que d'autres auteurs, et cela dans tous les pays, entendent par morphologie l'étude des formes extérieures. Aussi le synonyme de « mérologie » (de τὸ μέρος, la partie) est-il en tout cas préférable pour désigner l'étude des organes ou parties

du corps, étude dont le principal chapitre est la craniologie.

Enfin, 4°, le terme d'anthropographie correspond exactement à celui d'ethnologie au sens français ou de raciologie, mais il a l'inconvénient d'être souvent confondu — aussi bien dans la conversation que dans l'écrit — avec celui d'anthropogéographie (géographie humaine) et c'est pourquoi on lui préférera celui de raciologie.

CHAPITRE II

DÉLIMITATION DU CONCEPT DE RACE

A. — L'ÉCHELON QU'OCCUPE LA RACE DANS LA TAXONOMIE.

On rapporte que lorsque THIERS avait à traiter à la Chambre de la question d'Orient, il débutait par ces mots : « Messieurs, il existe en Orient une ville appelée Constantinople ». Cet exemple est remis en mémoire comme excuse du rappel de quelque chose d'aussi connu que le cadre de la taxonomie zoologique.

Les divisions du règne animal sont généralement conçues selon six échelons :

Embranchements	(par exemple	Vertébrés)
Classes	(—	Mammifères)
Ordres	(—	Primates)
Familles	(—	Hominidés)
Genres	(—	*Homo*)
Espèces	(—	*Homo sapiens*)

Chaque échelon peut être subdivisé, la subdivision la plus commune étant celle qui crée des sous-embranchements, sous-classes, sous-ordres, sous-familles, etc.

On peut réserver un espace plus grand entre l'ordre et la famille, et cela doit indiquer deux choses :

1° Une subdivision spéciale est parfois intercalée ici, la tribu, avec des sous-tribus éventuellement.

2° Certains auteurs opèrent ici une coupure plus importante qu'entre les autres échelons parce que, pour eux, si les lois d'un transformisme pour ainsi dire immédiat peuvent être admises quant au développement des formes des trois derniers échelons les unes dans les autres, la connexion entre les groupes désignés par les trois premiers échelons serait moins apparente.

On lit parfois qu'il y a environ 1.000.000 d'espèces animales, mais jamais on ne se demande à combien se montent les groupes des autres échelons de la hiérarchie. Pourtant, le calcul est facile à établir. Voici les chiffres qu'on obtient :

Embranchements.	10
Classes	100
Ordres..	1.000
Familles	10.000
Genres	100.000
Espèces.	1.000.000

Le chiffre de 10 embranchements exprime exactement le nombre moyen admis par les auteurs, 7, le minimum, étant celui d'anciennes classifications (du XIX[e] siècle), 13, chiffre maximum, étant celui de Rémy PERRIER dans son dernier ouvrage. Mais il est bien entendu que ces chiffres sont non seulement approximatifs, mais qu'ils n'expriment que des ordres de grandeur, en ce sens que les embranchements étant d'une dizaine, les classes sont de quelques dizaines (45 à 60), selon les auteurs, les ordres de plusieurs centaines, etc., et les espèces de plusieurs centaines de mille. Il n'en est pas moins assez remarquable que l'échelle orthodoxe des six échelons taxonomiques corresponde à la gradation du système métrique. En tout cas, mnémotechniquement, on ne peut pas demander mieux.

Quelques notions simples et utiles doivent encore être remémorées.

Quand, dans la campagne, vous voyez se sauver l'animal que l'on appelle renard, le désignez-vous par le nom de l'ordre auquel il appartient et dites-vous : « Un carnassier! », ou l'appelez-vous par le nom de la famille en vous exclamant : « Un canidé! », ou enfin par le nom de l'espèce en disant : « Un renard vulgaire! »? — Non. Vous le désignez par le nom du *genre* et vous dites : « Un renard! » De même, en présence d'un ours, on ne dira pas « un carnassier », ou « un ursidé », ou « un ours brun », mais simplement « un ours! » C'est que c'est par le nom de genre

que le grand public désigne sommairement un animal. Et avant LINNÉ, qui, quoique botaniste avant tout, est celui qui a introduit les méthodes modernes de classification pour l'ensemble des sciences naturelles, on considérait le genre comme l'unité zoologique; c'est-à-dire que, sans que le problème fût discuté et serré de près comme aujourd'hui, on admettait le genre comme donné, comme « créé », tandis que les subdivisions du genre paraissaient parentes entre elles et différant seulement de par les effets du milieu extérieur.

LINNÉ fit considérer *l'espèce* et non plus le genre comme ce qu'on peut appeler la cellule taxonomique; l'espèce, chacun le sait, est désignée par un adjectif accolé au substantif du genre : *Vulpes vulgaris* (Renard vulgaire), *Ursus arctos* (Ours brun), *Homo sapiens* (l'Homme ou mieux l'Hominien humain). LINNÉ admettait que les espèces avaient été créées et qu'elles ne se modifiaient pas, tout en pouvant donner naissance à des sous-espèces ou variétés. On peut dire que l'espèce est l'ensemble des animaux qui se ressemblent autant entre eux qu'ils ressemblent à leurs parents, mais la meilleure caractéristique de l'espèce, encore reconnue aujourd'hui généralement parce que valable dans la plupart des cas, est physiologique; c'est le fait de la non-fécondité entre espèces distinctes ou, du moins, s'il y a fécondité, de la production d'hybrides non-féconds.

Depuis LINNÉ cependant, et surtout sous l'influence du botaniste hollandais DE VRIES — qu'il y aura de nouveau à mentionner à propos du mode de formation des races —, l'espèce est conçue comme une entité plus complexe. Certes, cette notion nouvelle s'applique le plus clairement à la botanique; il est toutefois nécessaire de s'en rendre compte.

En botanique, il y a espèces et espèces, c'est-à-dire que, tout d'abord, les espèces selon LINNÉ restent reconnues et qu'elles sont nommées espèces *systématiques* ou *linnéennes*; mais ces espèces linnéennes comprennent des subdivisions de valeur différente. Ou bien — premier cas — une espèce systématique se compose d'un certain nombre de subdivi-

sions toutes égales entre elles, dites espèces *élémentaires*, et ce sont ces espèces élémentaires, souvent difficiles à discerner l'une de l'autre, qui constituent les vraies lignées, tandis que la collection de ces lignées ne présente qu'une unité apparente. Aussi l'espèce *linnéenne*, ou *systématique*, ou *classificatrice*, ou *grande espèce*, s'appelle-t-elle encore espèce *collective*, par opposition à l'espèce *élémentaire*, *jordanienne* ou *petite espèce*.

On pourrait croire que la reconnaissance de l'espèce élémentaire démontre simplement l'artificialité de l'échelle taxonomique et que cette espèce correspond à ce que LINNÉ entendait par sous-espèce ou variété. Il n'en est nullement ainsi; la variété est tout autre chose que l'espèce élémentaire. En effet, l'espèce linnéenne, au lieu d'être toujours composée d'une collection d'espèces élémentaires, de dignité égale, différant l'une de l'autre par la presque totalité de leurs caractères — différences minimes il est vrai —, peut — c'est le second cas — comprendre un ou plusieurs types autour duquel ou desquels se groupent des variétés par modification (par perte en général) d'un seul caractère. La profondeur de la différence entre la variété ou race et l'espèce élémentaire est manifestée par le fait que les fameuses lois de MENDEL — dont il sera question plus avant — seraient, selon DE VRIES, valables pour les variétés, mais pas pour les espèces élémentaires. En somme, l'espèce systématique peut être comparée à une constellation d'étoiles, mais pas à une constellation faite d'astres égaux et également éloignés les uns des autres. C'est une grande constellation constituée de petites constellations — groupes d'espèces élémentaires; ces groupes eux-mêmes peuvent être formés : soit d'étoiles égales, soit d'une ou de quelques étoiles plus grandes entourées d'un ou de plusieurs satellites — les variétés.

Mais les variétés elles-mêmes peuvent être de plusieurs sortes. On distinguera :

1° Des *variétés pures*, c'est-à-dire qui, au cours de l'existence de leurs lignées, ne se sont pas métissées.

2° Des *variétés hybrides*, produits d'un métissage de

deux variétés, ou d'une variété et de son espèce élémentaire-souche, ou enfin de deux espèces élémentaires.

3° Des *variétés constantes*, c'est-à-dire dont les caractères ne varient relativement pas, les variétés constantes se recrutant aussi bien parmi les variétés hybrides que parmi les variétés pures.

4° Des *variétés joueuses*, c'est-à-dire dont la propriété est d'adopter successivement des caractères différents les uns des autres, dans une certaine limite bien entendu.

Et cela amène à énumérer les attitudes que peuvent présenter les individus, les uns par rapport aux autres. Non seulement les individus quelque peu parents, mais aussi les descendants directs par rapport aux ascendants, ne sont jamais tout à fait semblables entre eux; il en est chez la plante à ce point de vue comme chez l'animal et comme chez l'Homme. Ces différences cependant sont de valeur diverse; on pourra les grouper sous les trois rubriques suivantes :

a) Un premier groupe de différences entre sujets parents relève du principe de la *fluctuation*. La fluctuation désigne les différences pour ainsi dire linéaires des divers organes, différences somme toute analogues aux différences constitutionnelles de l'Homme. La fluctuation ne peut dépasser certaines limites en plus ou en moins; elle oscille donc autour d'une moyenne. Les différences fluctuantes ne peuvent être mises à profit par la sélection pour modifier un type, ou du moins la sélection doit être constante; dès qu'elle se relâche, le type moyen réapparaît. La fluctuation oscillante est une propriété de tous les groupes du monde organisé et peut-être aussi du monde inorganique.

b) Un deuxième groupe de différences entre sujets parents relève du principe de la *réversion*. La réversion désigne le retour d'un ou de plusieurs caractères à la morphologie qu'ils avaient chez un ou chez plusieurs ascendants. Mais la réversion peut être elle-même de trois ordres. Elle est *disjonctive* lorsque, chez un hybride, elle reproduit simplement le caractère d'un ascendant. Elle est *systématique* lorsque le caractère reproduit semble être

un caractère atavique, sans que puisse être fournie une autre preuve que celle d'analogies tirées de la classification systématique. Elle est enfin *réelle* lorsque la réversion d'un caractère atavique est certaine; les réversions réelles sont en tout cas rares et même certains auteurs les contestent toutes. De nombreux cas de réversion sont simplement dûs à l'application des lois de MENDEL; d'autres sont pour l'instant plus énigmatiques.

c) Le troisième groupe de différences entre sujets parents relève du principe de la *mutation*. La mutation consiste en un changement brusque de caractères chez des jeunes, qui, par ce changement brusque, diffèrent de leurs parents. Les caractères nouveaux sont tout aussi solides que ceux des parents et se transmettent désormais à la descendance; ils peuvent apparaître sans cause décelable, c'est-à-dire indépendamment du milieu, tandis que d'autres fois, un changement de milieu semble avoir favorisé la mutation.

Il n'y a pas à entrer ici dans la dynamique de ces trois facteurs. On notera simplement que la réversion ne joue pour ainsi dire pas de rôle dans l'évolution et que la fonction motrice dans le processus du déroulement successif des espèces est dévolu soit à la fluctuation, soit à la mutation, soit aux deux modes d'action — selon les auteurs. Si l'on admet la fluctuation comme facteur d'évolution, il faut alors distinguer entre la fluctuation qui oscille autour de la moyenne et celle qui, à l'occasion, sous l'influence de causes externes, se fixe dans une position extrême d'oscillation, étape de la formation d'un caractère nouveau.

Il est encore un aspect des espèces — c'est même le plus clair de tous — qui a été formulé par LOTSY, botaniste hollandais comme DE VRIES. Il doit être rapporté pour la clarté qui ressort de sa conception, mais cette conception a chance d'être trop simpliste — et c'est pour cela qu'elle est exposée à part; en effet, selon LOTSY, toute l'évolution, dès l'origine et jusqu'à la formation des variétés récentes, reposerait sur la seule hybridation. Cet auteur prévoit cinq sortes de groupes dans le cadre de l'espèce linnéenne :

1° L'espèce dite linnéenne n'est pas une espèce. Aussi le mot d'espèce doit-il être supprimé de ce terme et doit-elle être appelée *linnéon*. Le linnéon est simplement constitué par des individus qui se ressemblent plus entre eux qu'ils ne ressemblent à d'autres individus. Seul le critérium morphologique entre en jeu pour la détermination d'un linnéon, quelles que soient les variétés auxquelles peut donner lieu le croisement endogame des individus qui le constituent. Ainsi, les Souris blanches communes forment un linnéon.

2° Si cependant, on croise entre elles les Souris blanches du linnéon, on remarque que, de temps à autre, naissent des variétés. Par contre, certaines de ces variétés, croisées entre elles, donnent toujours le même type exactement, sans bavure. Ces variétés apparemment pures sont des espèces jordaniennes. Toutefois, ici, encore, la pureté n'est pas totale; elle n'est qu'apparente; le terme d'espèce ne lui convient pas non plus; il faut appeler un tel groupe *jordanon*.

3° Si l'on croise les femelles blanches d'un jordanon avec un seul et même mâle noir, des descendants noirs et blancs naîtront, selon des proportions dites mendéliennes dont nous aurons encore à parler : ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Il s'agit de ceci : le même mâle noir donnera, avec certaines femelles du jordanon blanc, des hybrides noirs ou blancs (en proportions mendéliennes), mais le même mâle donnera, avec d'autres femelles du même jordanon blanc, des hybrides, non pas noirs ou blancs, mais gris ou blancs (en proportions mendéliennes). Il y avait donc dans le jordanon deux sortes de gamètes (ou cellules germinales, c'est-à-dire éléments sexuels, soit mâles, soit femelles). Seuls les groupes d'individus portant chacun la même et unique sorte de gamètes — groupe monogamétique — mérite le nom d'*espèce*. Les individus d'une espèce (espèce vraie), donneront non seulement *ne varietur* des individus identiques, mais donneront des résultats identiques dans les expériences d'hybridation.

Ainsi le linnéon est déterminé par un examen morpholo-

gique, le jordanon par les croisements endogames, l'espèce par des croisements exogames. (Eventuellement, l'espèce vraie, c'est du moins le cas en botanique, pourra être reconnue par une analyse chimique; ces espèces morphologiquement identiques, mais chimiquement différentes, sont aussi appelées *espèces biologiques*.)

4° Les produits de croisements des espèces vraies sont des *hybrides*.

5° Les variations dues au milieu, variations qui ne s'héritent pas et s'effacent si la souche est remise dans les conditions premières, sont des *modifications*.

Il y aura lieu de revenir sur ces vues de Lotsy lorsque seront énumérées les théories de l'évolution, mais, comme déjà dit, si les définitions de cet auteur sont parfaitement claires, elles sont vraisemblablement trop simples, puisque basées sur la reconnaissance de la seule hybridation comme facteur d'évolution.

En tout cas, on voit qu'il en est de l'espèce comme de l'atome. Considéré autrefois comme une construction relativement simple, il s'est révélé, depuis, un microcosme d'une complexité extrême, et dont tous les éléments ne sont certainement pas encore connus. Il en va et il en ira de même de l'espèce.

Tel étant le cadre, où y placer l'*Homme?* Cette question se décompose elle-même en deux questions : 1° Quel échelon taxonomique l'Homme actuel occupe-t-il? 2° Sur combien d'échelons sont à répartir ceux qu'on peut considérer comme les ascendants et les parents de l'Homme?

Il est à peine nécessaire de faire remarquer que l'on ne reconnaît plus à l'Homme une place spéciale et isolée dans la nature, qu'on n'admet plus de règne humain au même titre qu'un règne animal et un règne végétal. Tout comme une autre unité, l'Homme occupe un casier de la classification zoologique.

Répondons donc à la première question : *Quel échelon taxonomique l'Homme actuel occupe-t-il?*

Giuseppe Sergi, de Rome, estime que l'Homme actuel

comprend plusieurs *genres* (il en compte trois). C'est là une opinion extrême, qui ne doit qu'être mentionnée. Elle n'a, pour ainsi dire, qu'une excuse : le fait que SERGI est polygéniste, car il est logique que si l'Homme vient de divers points de l'horizon, les différences entre les groupes ainsi formés offrent une certaine dignité; d'autres polygénistes cependant, admettent que les souches différentes à l'origine se sont concrétisées chez l'Homme actuel en espèces ou même seulement en races différentes. Cette remarque sur le polygénisme suffira pour l'instant : il sera discuté plus avant lors de l'étude du processus de formation des races.

Aucun autre auteur que SERGI ne reconnaît plusieurs genres chez l'Homme; même l'opinion, selon laquelle il y aurait *un* genre humain comprenant, plusieurs espèces, cède le pas à celle qui reconnaît que l'Homo sapiens, l'Hominien humain, forme *une* et ne forme qu'une seule espèce. L'espèce humaine satisfait en effet au criterium selon lequel sont membres d'une même espèce les sujets qui donnent entre eux des produits féconds, car on sait que, quelles que soient les différences de fécondité, toutes les races humaines peuvent être mêlées, métissées et avoir des produits féconds.

L'ensemble des races actuelles sera ainsi considéré comme constituant une espèce, mais on a vu que l'espèce est une unité élastique et complexe. Un autre auteur italien a fait son profit des vues nouvelles sur l'espèce, telles qu'elles ont été en partie introduites par DE VRIES. Etant donné la hiérarchie qu'on peut établir dans les différences entre les groupements raciaux humains, GIUFFRIDA-RUGGERI assimile l'espèce humaine à une *espèce collective*, terme convenant ici particulièrement bien, mieux que ses synonymes de grande espèce, d'espèce classificatrice, systématique ou linnéenne. Cette espèce collective se diviserait en un certain nombre d'espèces élémentaires (il en distingue huit, dont il n'y a pas, pour le moment, à faire l'énumération), chaque espèce élémentaire se décomposant elle-même en un certain nombre de variétés, et les variétés en sous-variétés.

Cette conception ingénieuse a le défaut de ne pas comporter, entre les espèces élémentaires humaines et les variétés humaines, la différence physiologique qui distingue ces subdivisions pour DE VRIES : en effet, les lois de MENDEL devraient jouer entre variétés, mais pas entre espèces élémentaires, tandis que le mendélisme, chez l'Homme, pour autant qu'il joue d'ailleurs — le sujet sera abordé tout à l'heure —, ne permet pas, dans l'état de nos connaissances, d'opérer une séparation entre des groupes conçus comme espèces élémentaires d'une part, et des groupes conçus comme variétés d'autre part. Mais il se pourrait que les vues de DE VRIES fussent trop schématiques, cela même en botanique, et l'occasion sera encore donnée de constater que l'espèce humaine et ses subdivisions fonctionnent, sous divers rapports, quelque peu différemment des espèces animales, état de choses parallèle d'une part à l'extension de l'espèce humaine sur la surface entière de la terre — alors qu'aucune autre espèce ne jouit d'une telle expansion —, parallèle d'autre part au fait que les hybridations entre groupes humains ont eu lieu sur une si vaste échelle que les lois qui régissent les hybridations sont, chez l'Homme particulièrement, difficilement discernables. De façon générale, on peut dire que si, dans l'ensemble de la nature, les lois sont plus souvent des lois statistiques que des lois réelles, cela paraît spécialement vrai pour l'Homme dont les divers aspects ne se laissent pas contenir dans le cadre de règles absolues.

Aussi se contentera-t-on de faire état de la hiérarchie qui existe dans les différences séparant les groupes humains en subdivisant l'espèce en sous-espèces, les sous-espèces en variétés et les variétés en sous-variétés, mais, pour tenir compte de ce qu'a de particulier le phénomène humain on emploiera le terme habituel de races, en l'utilisant même de façon pour ainsi dire exclusive. Pour les sous-espèces, nous dirons donc les *grand'races*, mot tout aussi simple et plus clair que ceux de souche, ou tronc, etc., et qui a l'avantage, par opposition à « grande race », de permettre la formation de l'adjectif « grand'racial ». Pour les variétés,

on dira les *races*, comme cela se fait habituellement. Pour les sous-variétés, on dira les *sous-races*. Les subdivisions enfin des sous-races, lorsqu'elles seront nécessaires, seront qualifiées de *groupes somatiques* et de *sous-groupes somatiques*, l'adjectif « somatique » devant montrer que ces groupes et sous-groupes sont toujours conçus strictement dans le cadre de la seule anthropologie physique.

Pour fixer d'emblée les idées sur la répartition de base des grand'races actuelles, on notera que le nombre minimum admissible est de 3 : les Noirs, les Jaunes, les Blancs. Après avoir été généralement adopté par le grand public, mais abandonné par le monde des savants, ce chiffre de 3 a de nouveau connu récemment la faveur de quelques anthropologues. Il paraît cependant trop réduit. Georges HERVÉ en admettait 4, correspondant à 4 centres d'origine : en Afrique, en Europe, en Asie nord-orientale, en Indonésie. Eugène FISCHER, de Berlin, en admet aussi 4 : les Négroïdes, les Australoïdes, les Europoïdes et les Mongoloïdes, ce qui est une reprise de la conception de HUXLEY. Si l'on ne veut pas aller jusqu'au chiffre de 8, proposé par divers auteurs variant d'ailleurs dans l'énumération de ces 8 grand'races (TOPINARD dans une de ses conceptions, GIUFFRIDA-RUGGERI, nous-même dans *L'Ologenèse humaine*), il nous paraît qu'il faudrait du moins retenir le chiffre de 5, à savoir : les Pygmoïdes, les Négroïdes, les Australoïdes, les Mongoloïdes et les Europoïdes, et par les Pygmoïdes nous entendons un groupement dont la caractéristique principale n'est pas tant la petite taille que les caractères sexuels spéciaux tels qu'ils se rencontrent — avec une petite stature d'ailleurs — chez les Bochimans et Hottentots [1].

Il faut maintenant répondre à la deuxième question posée plus haut : *Sur combien d'échelons taxonomiques doit-on répartir l'Homme et ses ascendants?*

Une discussion préalable éclairera le sujet.

On a mille et une fois recherché le chaînon, le « missing-link » devant réunir l'Homme aux animaux les plus proches,

1. Pour plus de détails voir chapitre IV D.

c'est-à dire aux Singes anthropoïdes, puis, lorsqu'on se trouvait en face d'une découverte présentée comme telle, on lui a contesté sa qualité de missing-link parce que la trouvaille en question n'était pas à distance égale de l'Homme et des anthropoïdés. C'est ainsi que pas plus tard qu'en 1929, un zoologiste, décédé depuis peu, cataloguait le Pithécanthrope un Singe et l'Hominien de Néandertal un Homme, parce que ni l'un, ni l'autre n'étaient à égale distance des deux groupes actuels les plus voisins.

Trois remarques sont à faire à ce propos.

a) Il était et il est ridicule de parler d'*un* missing-link. Les deux groupes humain et anthropoïde, tous les deux aujourd'hui sur la Terre, ne sont pas reliés par une ligne droite d'intermédiaires, mais par une ligne en fer à cheval, en arceau, en voûte, le sommet de la voûte plongeant dans la préhistoire. Quel que soit le processus d'évolution que l'on adopte, les variations par fluctuations lentes, ou les variations par mutations, il est bien évident que la voûte ne peut avoir été construite par une seule pierre, mais bien par toute une lignée d'éléments constructifs. Il n'y a donc pas *un* missing-link, mais de nombreux missing-links — et cela n'est nullement la même chose. Car,

b) cela fait comprendre que si l'on tombe sur l'un des missing-links, on a toutes les chances statistiques de ne pas se trouver en présence de celui d'entre eux qui est juste à mi-chemin des groupes actuels (on pourrait d'ailleurs admettre qu'à mi-chemin se trouvent deux groupes réels également distants du mi-chemin théorique et irréalisé). Il serait donc absolument naturel que, parmi les chaînons découverts jusqu'ici, il n'y en eût pas qui représentât une étape médiane idéale. Il faut compter avec le temps pour compléter la collection.

c) En fait, l'espace entre l'Homme et les Anthropoïdés est déjà partiellement comblé de façon très heureuse.

Les deux piliers de la voûte qui nous sert d'image sont représentés l'un par l'Homme, l'autre par les Anthropoïdés et, parmi ceux-ci, par le Gorille et le Chimpanzé, tandis que l'Orang-outang et le Gibbon sont beaucoup plus

lointainement apparentés à l'Homme. Or, grâce à la paléontologie, les deux piliers sont aujourd'hui surmontés chacun d'un matériau, soudés l'un et l'autre à chacun des piliers, mais qui n'en marquent pas moins tous deux un rapprochement vers le centre de la voûte. Il s'agit d'une part des Hominiens, à savoir de l'Hominien de Néandertal et de l'Hominien de la Rhodesia, sans parler de découvertes tout à fait récentes dont la nature est encore en discussion. Il s'agit d'autre part des Anthropoïdés fossiles le Dryopithèque et l'Australopithèque. Ces deux singes anthropoïdes présentent un singulier intérêt, tant au point de vue biogéographique qu'au point de vue morphologique; alors que l'habitat actuel des Anthropoïdés, Gibbon compris, ne s'étend que sur Bornéo, Sumatra, l'Indochine et l'Afrique centrale, le Dryopithèque a occupé l'Europe occidentale (la Souabe en particulier) et l'Australopithèque le Sud de l'Afrique; morphologiquement, l'Australopithèque est le plus élevé des Anthropoïdés, c'est-à-dire celui qui marque la plus grande tendance vers la forme humaine. Entre ces deux groupes, Hominiens et Anthropoïdés fossiles, nous avons maintenant tous les êtres désignés généralement du nom générique d'*Anthropus*, pour bien marquer que nous n'avons plus affaire au genre Homo. C'est peut-être ici qu'il faut ranger l'être appelé *Homo heidelbergensis* (l'Hominien de Mauer) et l'*Eoanthropus Dawsoni* (l'Hominidé de Piltdown); c'est en tout cas ici que se rangent le *Sinanthropus Pekinensis* (l'Hominidé de Pékin) et le *Pithecanthropus erectus* (l'Hominidé de Java). Il n'y a pas à entrer ici dans la description de ces êtres; il suffira de savoir qu'on ne peut guère être mieux servi en fait de missing-links proches du milieu théorique recherché entre les grands singes et l'Homme!

Taxonomiquement, les premiers chaînons qui ont précédé l'homme — le Néandertalien et le Rhodésien — seront considérés comme d'autres *espèces* que l'espèce humaine, formant avec cette dernière le *genre hominien* (et non pas humain!), le genre *Homo*. Les chaînons qui sont antérieurs — géologiquement et morphologiquement — au genre ho-

minien, seront considérés comme d'autres *genres;* la position de l'être de Mauer et celle de l'être de Piltdown sont encore discutées, mais le Sinanthrope de Pékin et le Pithécanthrope de Java sont des espèces rentrant dans un genre, ou, selon les auteurs, dans deux genres qui ne sont pas le genre hominien, mais le genre, ou les genres, *anthropiens.* Les genres hominien et anthropien forment ensemble, selon la règle habituelle, une famille, la famille des *Hominidés (Hominidae).*

Il n'y a pas à remonter plus haut. On mentionnera seulement que, selon la classification Anthony, la famille des Hominidés, forme, avec 6 autres familles (les Anthropopithécidés, les Simiidés, les Hylobatidés, les Semnopithécidés, les Cercopithécidés, et les fossiles Parapithécidés) le sous-ordre des Catarhiniens, que le sous-ordre des Catarhiniens forme avec le sous-ordre des Platyrhiniens l'ordre des Simioïdés, et que l'ordre des Simioïdés constitue, avec les deux autres ordres des Lémuroïdés et des Tarsioïdés, la sous-classe des Primates. On constatera que les Primates, qui étaient autrefois conçus comme un ordre, ont été poussés pour ainsi dire par les divisions nouvelles établies, élevés au rang de sous-classe, et l'on pourra dire en conclusion que si nous avons encore à espérer la découverte de nouveaux chaînons, la famille des Hominidés est d'ores et déjà solidement encastrée dans la sous-classe des Primates et dans l'ensemble du règne animal.

Bibliographie

Voir celles des sous-chapitres suivants, ainsi que celles des chapitres III et IV, auxquelles on ajoutera, pour la paléontologie humaine :

Giuffrida-Ruggeri (V.). — 1921, *Su l'origine dell'uomo, Nuove teorie e documenti*, Bologne, Zanichelli.

Boule (Marcellin). — 1923, *Les hommes fossiles*, Paris, Masson.

Sollas (W.-J.). — 1924, *Ancient hunters and their modern representatives*, Londres, MacMillan.

Weinert (Hans). — 1932, *Ursprung der Menschheit*, Stuttgart, Enke.

B. — Hérédité. Hybridation. Mendélisme.

Voilà trois mots représentant trois problèmes connexes formidables, qu'il peut paraître singulièrement osé de vouloir traiter en une dizaine de pages. Cependant les raciologues sont dans l'obligation, comme raciologues, de se tenir au courant de ce qui s'obtient dans la sphère des recherches sur l'hérédité. Un rapide résumé de ces recherches permettra de se rendre compte de ce qu'on peut en utiliser pour le présent et de ce qu'on est en droit d'en attendre pour l'avenir.

Le terme d'*hérédité* désigne simultanément : a) le processus selon lequel les caractères se transmettent d'un individu à l'individu qu'il engendre ou d'un groupe au groupe qu'il engendre; b) la somme des caractères hérités. C'est dire combien vaste est le programme des études de l'hérédité, mais il est des portions de ce programme, qui, tout intéressantes qu'elles soient en elles-mêmes, ne concernent pas directement le raciologue, ainsi, par exemple, les rapports de l'hérédité avec la maladie, les rapports de l'hérédité avec le sexe, etc.

Une étude importante pour nous est par contre celle de l'*hybridation*, ce terme étant tout d'abord conçu selon son sens le plus large et s'appliquant au croisement de deux types différents. (Qu'il soit bien entendu que le mot « type » sera toujours utilisé pour désigner un groupe dont on ne veut pas préciser la situation taxonomique, la discussion nécessitant de temps à autre et momentanément l'emploi d'un terme imprécis). Le terme d'*hybridation au sens large* s'entend donc du croisement de types quelconques, tandis que l'*hybridation au sens restreint* se dit du croisement de deux espèces, par opposition au *métissage* qui s'applique au croisement de deux races. L'hybridation est même peut-être pour le raciologue la question la plus importante de l'hérédité, et ce qui intéresse, ce n'est pas bien entendu l'union de deux hybrides, mais bien les produits engendrés par ce croisement. La connaissance de la transmission des carac-

tères chez les hybrides intéressera par elle-même et parce que c'est elle qui permettra éventuellement un jour d'élucider le problème général de la transmission des caractères.

Dans la nuit sombre des problèmes de l'hérédité c'est en effet, au cours de l'étude de l'hybridation qu'a jailli un trait de lumière. Le faisceau des données acquises par cette révélation s'appelle le *mendélisme*. Quoique la majorité des lecteurs soient au courant, de ce qui s'entend par mendélisme, il est nécessaire de remémorer l'expérience qui est à la base de cet ensemble d'observations et les principes qui en découlent.

Vers le milieu du XIXe siècle, le moine austro-silésien Gregor MENDEL se livra, dans le monastère de Brunn (aujourd'hui en Tchéco-Slovaquie), à une série d'expériences sur l'hybridation entre divers types de Pois vulgaires *(Pisum sativum)*. Il existe toute une quantité de types de Pois, différents les uns des autres soit par la longueur de la tige, la forme des gousses ou des graines, la couleur de l'albumen des cotylédons, la couleur des gousses, la couleur des fleurs, etc. Certains auteurs n'attachent pas d'importance au fait de savoir si ces types différents de Pois représentent, les uns par rapport aux autres, des espèces des sous-espèces ou des variétés. On notera cependant que selon les définitions données par DE VRIES, telles qu'elles ont été mentionnées, il s'agirait de *variétés* de Pois, à savoir de variétés pures.

On prendra comme exemple, parce que les caractères en sont particulièrement représentatifs, la variété pure de Pois à fleurs rouges et la variété pure à fleurs blanches. Que donne le croisement d'une plante à fleurs rouges et d'une plante à fleurs blanches? Ceux qui ne connaissent, comme hybridation, au sens général, que les croisements entre Nègres et Blancs, penseront que le croisement desdits Pois donne des fleurs roses. Nullement! Toutes les fleurs sont rouges, pour la première génération d'hybrides.

Si maintenant on croise entre elles — croisement endogame, c'est-à-dire intérieur — les hybrides de la première

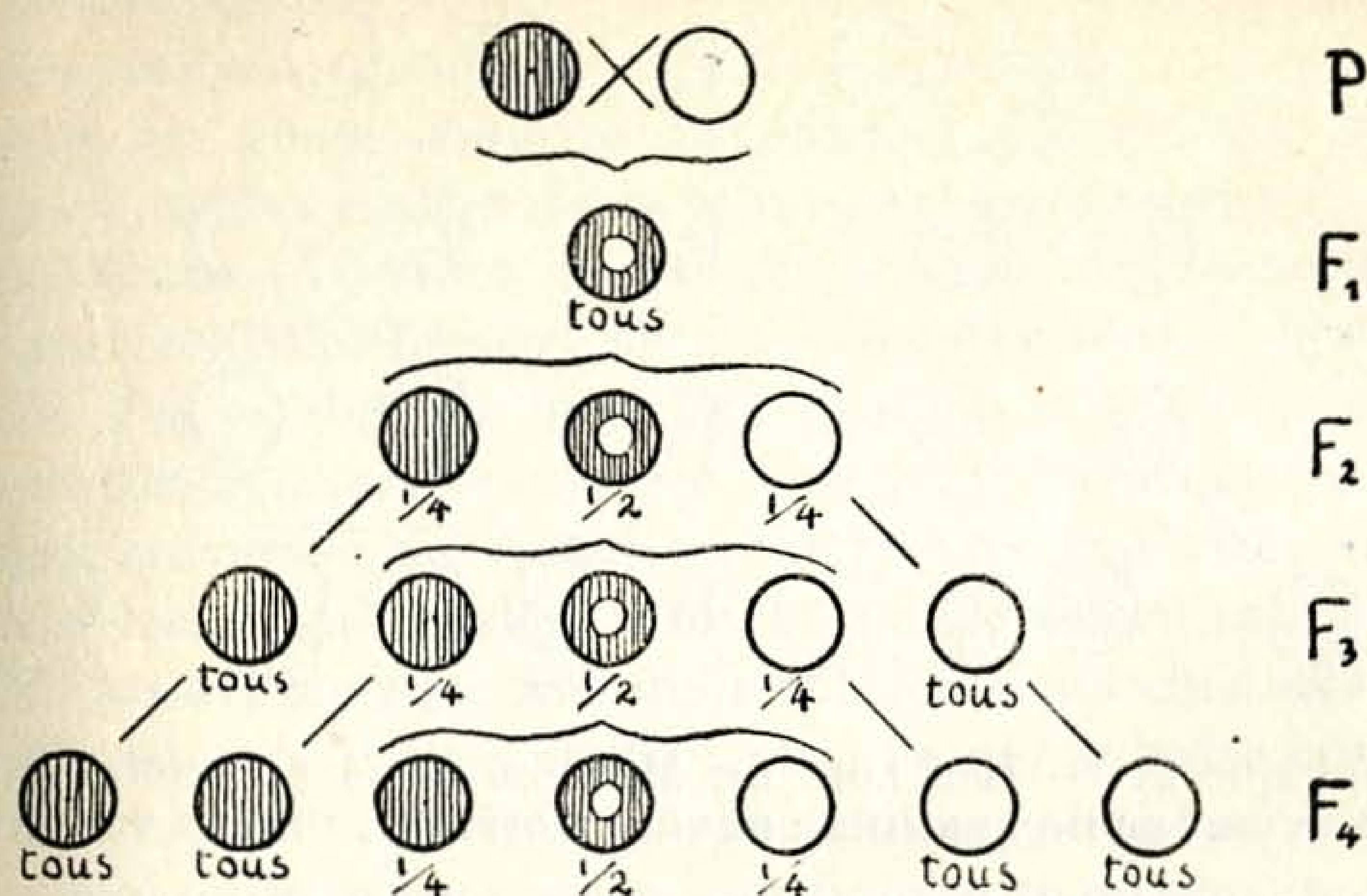
génération, on obtient, comme 2e génération d'hybrides : 1 /4 de fleurs blanches et 3 /4 de fleurs rouges.

Si alors on croise entre elles les fleurs blanches de la 2e génération, on n'obtient, comme 3e génération et pour toutes les générations successives, *nota bene* endogames, issues de ces fleurs blanches de la 2e génération, que des fleurs blanches.

Le comportement, lors de l'hybridation entre elles des fleurs rouges de la 2e génération, n'est pas le même. Le 1 /3 de ces fleurs rouges, correspondant donc au 1 /4 de toutes les fleurs de la 2e génération d'hybrides, donnent exclusivement des fleurs rouges de 3e génération, ainsi que pour toutes les générations suivantes obtenues par croisements endogames. Aussi ce 1 /3 de fleurs rouges de la 2e génération d'hybrides peuvent-elles être appelées fleurs *rouges pures*. En d'autres termes, dès la 2e génération d'hybrides, les types purs, rouge et blanc, ont été recréées dans un quart et dans un autre quart des individus de cette 2e génération.

Mais il n'en va pas de même pour les autres fleurs rouges de la 2e génération d'hybrides, formant les 2 /3 des fleurs rouges, ou la moitié de toutes les fleurs de cette génération. Ces autres fleurs rouges de la 2e génération peuvent être dites fleurs *rouges impures*. En effet, le croisement endogame de ces fleurs rouges impures de 2e génération produit une 3e génération de 1 /4 de fleurs blanches et 3 /4 de fleurs rouges. Et ces 4 /4 de fleurs de la 3e génération, descendant des rouges impures de la 2e génération, produisent (toujours par croisements endogames), dans la 4e génération, exactement le même résultat qu'avaient produit, comme 3e génération, les 4 /4 comprenant toutes les fleurs de la 2e génération. Ainsi de suite.

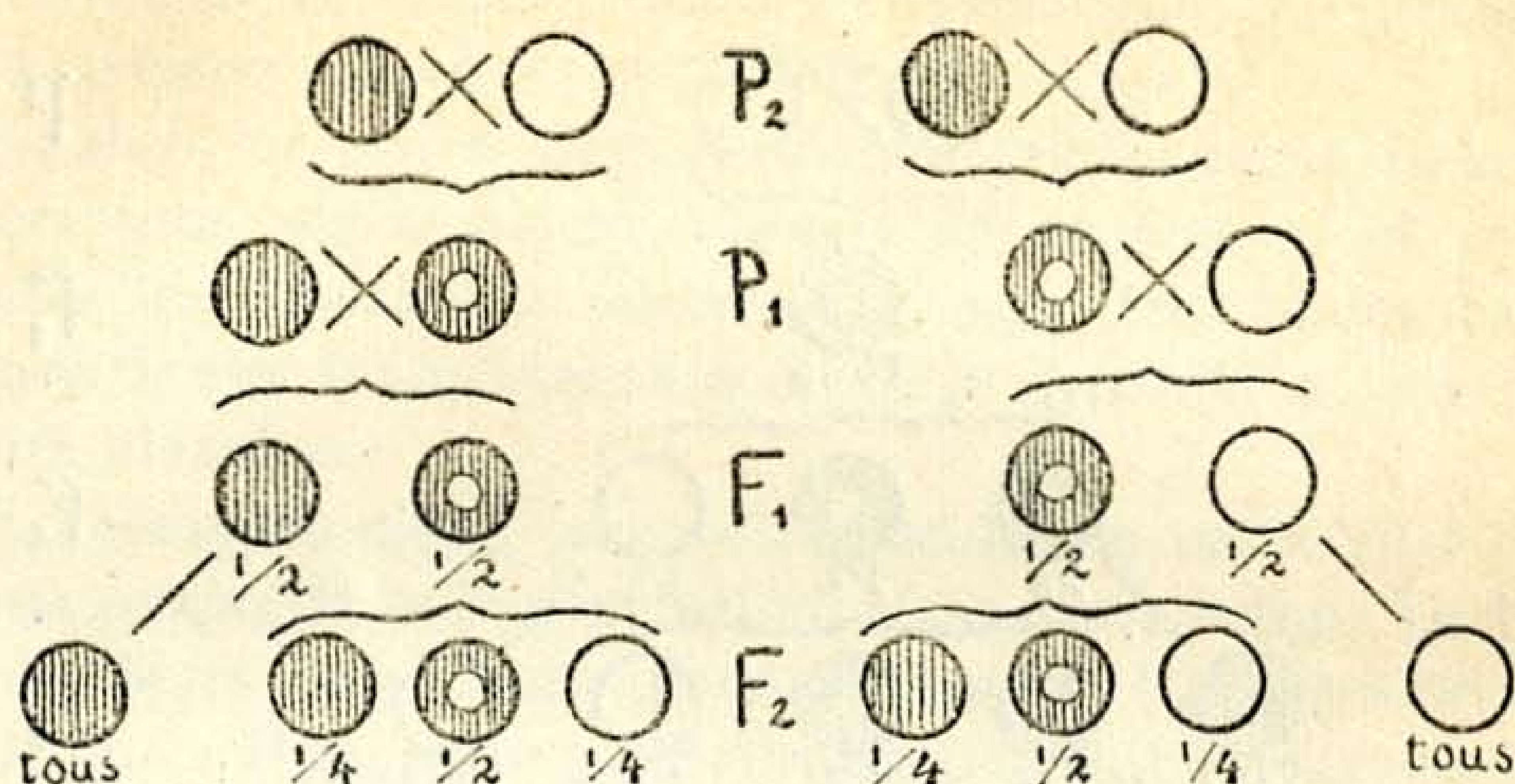
Le processus sera donc représenté par le schéma ci-contre :



Graphique 1. — LES LOIS DE MENDEL DANS LE CROISEMENT D'UN POIS A FLEURS ROUGES ET D'UN POIS A FLEURS BLANCHES.

×	:	Hybridation exogame de deux types indiqués. Les hybridations endogames sont représentées par le type lui-même, seul, sans autre signe.
Cercle hachuré	:	Type à fleurs rouges pures.
— — à centre blanc	:	— — impures.
— blanc	:	— blanches.
P	:	Génération des parents.
F1	:	Hybrides de 1re génération.
F2	:	— 2e —
F3		— 3e —
F4	:	— 4e —

Si, au lieu de procéder à une endogamie des premiers hybrides obtenus, on opère une exogamie (pour moitié) en croisant les hybrides avec l'un ou l'autre des types parentaux, on obtient d'autres proportions (sur le schéma qui suit, cette génération est aussi conçue comme génération parentale et représentée par la lettre P_1). Ainsi, si l'on croise les hybrides rouges impurs avec des rouges purs, on obtient 1/2 de rouges impurs et 1/2 de rouges purs. Si l'on croise les hybrides rouges impurs avec des blancs, on obtient 1/2 de rouges impurs et 1/2 de blancs (1re génération d'hybrides, F_1). Quant aux générations suivantes, soumises à des croisements endogames, elles se comportent comme au tableau précédent. Les schémas seront les suivants :



Graphique 2. — LES LOIS DE MENDEL DANS LE CROISEMENT DES HYBRIDES DE PREMIÈRE GÉNÉRATION AVEC UN DES PARENTS.

P1 et P2 : Deux générations conçues comme parents, en remontant. Pour la valeur des autres signes : voir légende du graphique précédent.

Cela suffira comme exemples. Quelles conclusions MENDEL en a-t-il tirées, conclusions acceptées par tous ceux qui ont répété ses expériences. Ce sont les suivantes :

1° Les caractères morphologiques ou physiologiques se comportent comme des unités simples. On appelle ces unités dans le germe : déterminants, facteurs ou *gènes*. Les caractères correspondant à ces gènes existent ou n'existent pas, sans intermédiaire. Les successeurs de MENDEL, en particulier T. H. MORGAN, dont l'école a opéré surtout sur la Drosophile, c'est-à-dire sur la mouche du vinaigre, ont tenté d'établir que les gènes sont localisés sur les chromosomes des cellules germinales et ils ont même voulu en donner la répartition topographique, qu'ils prétendent linéaire selon la disposition d'un chapelet.

2° Les gènes et les caractères qui en dérivent se contrastent par paires. Dans une paire de caractères, l'un est *dominant* (les fleurs rouges du Pois), l'autre est dominé, latent, *récessif* (les fleurs blanches du Pois).

3° Dans le croisement d'hybrides, les caractères ne se mêlent, ne se fusionnent pas, mais restent disjoints, par *ségrégation* de leurs gènes.

L'existence d'unités entières dites *gènes*, formatives de

caractères correspondants, la *dominance*, dans une paire de gènes, de l'un par rapport à l'autre, la disjonction ou *ségrégation* des gènes dans les croisements (et non pas leur fusion), tels sont les trois principes fondamentaux du mendélisme. (Ajoutons que la disjonction des caractères est particulièrement nette chez certains hybrides — dits du mode Zea — dont la première génération présente des caractères mixtes, tandis que dans les générations endogames suivantes, les successeurs font retour à l'une et à l'autre formes parentales). MENDEL publia son mémoire en 1860, mais il mourut sans qu'il fût même discuté. Si les morts devaient garder contact avec ce qui se passe sur la Terre, le petit abbé de Brunn pourrait cependant se déclarer satisfait de la renommée mondiale faite aujourd'hui à son nom.

Tels étant les faits d'observation, il y a lieu de se rendre compte des groupes d'êtres vivants chez lesquels les règles mendéliennes ont été constatées. On les a observées tout d'abord chez quantité de Plantes, mais aussi dans le règne animal; chez des Invertébrés tels que des Insectes, des Mollusques, chez des Oiseaux tels que les Coqs, les Pigeons, chez des Mammifères tels que les Souris, les Cobayes, les Lapins parmi les Rongeurs, les Chats parmi les Carnassiers. Enfin, on a constaté l'observation des règles mendéliennes chez l'Homme.

C'est ainsi, chez l'Homme, que le cheveu noir est dominant par rapport au cheveu blond, la série blond-noir par rapport au cheveu roux, le cheveu crépu par rapport au cheveu lisse, mais parfois le cheveu lisse roide par rapport aux autres, les yeux foncés par rapport aux clairs, dans la grand'race europoïde la teinte basanée par rapport à la teinte claire, la tache mongolique de la région sacrale par rapport à son absence, la complexion normale par rapport à l'albinisme. C'est ainsi que, la brachycéphalie serait dominante, au sens mendélien du mot, par rapport à la dolichocéphalie, le nez droit par rapport aux nez concave et convexe, mais le nez convexe par rapport au nez concave, les lèvres épaisses par rapport aux lèvres minces, le lobule de

l'oreille libre par rapport au lobule accolé. En ce qui concerne les types constitutionnels, le type gras serait dominant par rapport au type maigre, le type eurysome par rapport au type leptosome. On aurait constaté l'apparition de qualités artistiques selon les lois mendéliennes. D'autres constatations révèlent que des états pathologiques sont, les uns récessifs, les autres — fait assez étonnant, au premier abord — dominants par rapport à l'état normal. Le daltonisme rouge-vert, c'est-à-dire la vision uniforme du rouge et du vert, serait récessif par rapport à l'état normal; il en serait de même de l'hémophilie, de la luxation congénitale de la hanche, etc. Par contre, la brachydactylie, c'est-à-dire le raccourcissement des doigts de 3 à 2 phalanges qui se rencontre dans certaines familles, serait dominante par rapport à l'état normal et il en serait de même de l'héméralopie, c'est-à-dire de l'affaiblissement de la vue à la demi-lumière, de la cataracte congénitale, du bec de lièvre, etc. Ce qu'il faut noter, ce qui complique et obscurcit les observations, c'est, sauf pour de rares caractères, l'interdépendance des facteurs en jeu [1].

D'autre part, c'est un fait courant et qui avait été accepté pour la généralité des cas par le grand public, que des Métis présentent des caractéristiques mixtes par rapport à leurs progéniteurs, comme si les caractères de ces derniers avaient fusionné. Il n'y a qu'à songer à l'aspect habituellement observé chez les Mulâtres, à mi-chemin entre les Blancs et les Nègres, et chez les Quarterons, à mi-chemin entre les Mulâtres et les Blancs (ou à mi-chemin entre les Mulâtres et les Nègres), à mi-chemin tant pour la couleur de la peau que pour la crépositè du cheveu, que pour le faciès, que pour tous les caractères visibles en un mot. Les mendélistes veulent que cette fusion ne soit qu'apparente, que la fusion soit une mosaïque de facteurs ténus, sériés complè-

1. Certains caractères — physiologiques, ou plutôt encore pathologiques — ne seraient-ils pas dominants dans certaines familles (humaines) et récessifs dans d'autres familles? — Nous avons entendu une autorité faire cette remarque, dont la reconnaissance ou le rejet motivés seraient d'une grande importance de principe dans l'appréciation du mendélisme.

tement selon le mendélisme, et prétendent tout expliquer par les lois de MENDEL. Il en est même (comme STRASBURGER et ceux qui l'ont suivi) qui soutiennent que le sexe est déterminé par ces lois — opinion hardie tout de même! Peut-être pourrons-nous, dans un instant, formuler une règle relative à ces contradictions pour l'Homme.

On sera aidé, dans la compréhension du problème, si l'on se rend compte préalablement de ceux des groupes taxonomiques entre lesquels peut se produire une *hybridation*. Dans le sous-chapitre A, il a été dit que l'espèce était physiologiquement caractérisée par le fait que les êtres pouvant procréer entre eux des produits féconds appartenaient à la même espèce. Certes cela reste juste pour l'ensemble des êtres vivants, envisagés globalement. Mais il y a des exceptions et elles sont instructives. Des exemples du règne animal seront seuls mentionnés; quant au règne végétal, les hybridations ont naturellement lieu entre variétés, mais aussi entre espèces élémentaires et même entre espèces linnéennes différentes si leur distance morphologique n'est pas trop grande.

Les croisements entre *races* différentes sont un fait banal : croisements entre des races de Coqs, entre des races de Moutons, etc.

Mais on connaît aussi des croisements entre *espèces* différentes. Ainsi, entre la Corneille noire et la Corneille cendrée. A la vérité, ces deux espèces, très proches, pourraient être considérées, physiologiquement, comme équivalentes à deux variétés ou à deux espèces élémentaires. D'autres hybridations cependant se constatent, entre Lièvre et Lapin, entre Chacal et Chien, par exemple, c'est-à-dire entre espèces apparemment distinctes puisque chacal et chien, lièvre et lapin, sont même considérés comme des sous-genres.

Cependant, les hybridations entre *genres* existent aussi. Ainsi, entre Cheval et Ane, entre Cheval et Zèbre, entre Bison d'Amérique et Bœuf (ces deux genres de la famille des Bovidés ont acquis une réelle dissemblance d'aspect!),

entre Ours brun et Ours blanc (qui sont non pas deux variétés, mais deux genres nets de la famille des Ursidés), entre Lion et Tigre.

Il y a même des croisements entre *familles* différentes. Ainsi, entre Coq et Faisan (famille des Gallidés et famille des Phasianidés de l'ordre des Sarcleurs), entre Oie et Canard (famille des Anséridés et famille des Tadornes de l'ordre des Lamellirostres, sous-classe des Nageurs), entre Serin et Pinson (famille des Pyrrhulidés et famille des Fringillidés de l'ordre des Passereaux). Mais on remarquera qu'il s'agit exclusivement d'Oiseaux, dont le grand nombre de types oblige à une multiplicité de subdivisions [1].

Plus lointains sont les types qui se croisent, plus leur fécondité est réduite, et cela selon des modes divers. Mais, en tout cas, on peut dire qu'il existe, dans quelques cas, des croisements entre *genres* différents, et si nous savons que le produit de l'Ane et du Cheval, le Mulet, est infécond (la Mule est d'ailleurs parfois féconde), d'autres de ces hybridations, dont la majorité de celles que nous avons citées, font preuve de fécondité, réduite il est vrai, mais pas inexistante.

Quels sont d'autre part les résultats apparents des hybridations? Ces résultats peuvent être groupés sous cinq chefs :

a) On observe une fusion des caractères, c'est-à-dire un état intermédiaire entre l'état des deux parents, comme cela s'observe couramment chez le Mulâtre par rapport aux parents blanc et nègre.

b) On observe une *juxtaposition* de caractères, comme chez les animaux pies, de grandes plaques des deux couleurs parentales pures se partageant la surface du corps.

c) On observe une *réversion* de caractères, c'est-à-dire un retour à un ou à des caractères ataviques. Les cas les plus curieux sont ceux où cette réversion révèle non pas des caractères d'un ascendant proche, mais ceux de l'an-

1. Alors que le nombre d'espèces flotte entre 1 et 5 milliers pour les Batraciens, les Reptiles et les Mammifères, pris séparément, il se tient entre 10 et 50 milliers pour les Poissons et pour les Oiseaux (pour les Insectes, il est aux environs de 500 milliers).

cêtre sauvage, souche des espèces ou des races domestiques sur lesquelles les expériences se font. Ainsi, des croisements entre certaines races de Pigeons donnent une progéniture rappelant, non les parents directs, mais le pigeon Bizet, l'ancêtre sauvage présumé de tous les Pigeons domestiques.

d) On observe une *création* de caractères nouveaux. Ainsi, en croisant des Poules andalouses noires et blanches, on en obtient des bleues. A la vérité, ce bleu se décompose, à la loupe, en noir et blanc et ce bleu est interprété par les mendélistes comme représentant un dominant impur de première génération, qui se dissocie ensuite en 1/4 de Poules noires, 1/2 de bleues et 1/4 de blanches. Mais il est des cas, chez l'Homme même, où des métissages sont productifs de caractères nouveaux. Ainsi, HAGEN a observé que des Métis malais présentaient une hauteur de la face plus grande que chez les deux types parents. Chez les Métis anglo-polynésiens de l'île de Pitcairn, SHAPIRO a observé une stature plus élevée et des cheveux plus bouclés que ce n'est le cas chez les deux souches pures.

e) On observe enfin, dans d'autres cas, une *dominance* de caractères selon la règle classique mendélienne, dominance non pas larvée comme dans le cas des poules andalouses, mais parfaitement nette.

Quelles déductions peut-on tirer de ces ensembles de faits, soit en général, soit pour l'*Homme* en particulier?

Avant les découvertes de MENDEL, plusieurs auteurs, dont Isidore GEOFFROY SAINT-HILAIRE, GODRON, DARWIN (ce dernier moins nettement) établissaient une différence tranchée entre l'hybridation des espèces et l'hybridation des variétés. Selon eux, l'hybridation d'espèces produisait une fusion des caractères parentaux en première génération (la deuxième génération, endogame, présentant un extrême polymorphisme, ce qu'on a appelé l'« affolement » des caractères qui peuvent dépasser les limites parentales); par contre, selon ces auteurs, l'hybridation de variétés

était suivie du phénomène de retour à un des deux types parentaux. Quoique toutes les données hybridologiques prémendéliennes doivent être révisées à la lueur du mendélisme — non pas pour tout annexer au mendélisme, mais pour constater les cas où son application est licite —, quelque chose de cette vieille règle paraît devoir subsister.

Que dit en effet DE VRIES, qui, lui, connaissait le mendélisme? Il nous dit que *si l'hybridation des variétés relève du mendélisme, ce n'est pas le cas de l'hybridation des espèces élémentaires.*

Qu'on se remémore maintenant les observations mentionnées à propos de l'Homme. On a noté le fait que le mendélisme ou du moins la non-fusion des caractères se constatent dans l'hybridation de groupes proches, tandis que la fusion des caractères parentaux s'observe dans les hybridations de groupes éloignés tels que Blancs et Nègres. A la vérité les Hottentots semblent tout aussi éloignés que les Nègres des Blancs et l'on affirme que leurs métis présenteraient des cas de mendélisme; le faciès global de ces métis donne cependant l'impression d'un état de fusion.

Certes, l'étude de l'hérédité dans les races humaines n'en est encore qu'à ses débuts. Peut-être n'en est-il pas moins possible de poser, sous bénéfice d'inventaire, une règle dont l'énoncé serait valable aussi bien pour l'Homme que pour les autres êtres vivants. En supprimant les termes d'espèce et de race, puisque la conception en est subjectivement variable et que les limites taxonomiques sont particulièrement floues pour les groupes humains, en substituant le terme de mendélisme à l'ancienne notion de retour, qui renfermait des faits divers, nous pourrons nous exprimer ainsi : *Le croisement entre types proches paraît obéir aux règles du mendélisme, le croisement entre types éloignés paraît obéir à d'autres règles se manifestant par une fusion apparente de caractères ou par un polymorphisme extrême.*

Nous sommes ainsi arrivé à une conclusion qui n'est pas très différente de celle émise par Georges HERVÉ dans son dernier mémoire *L'œuvre hybridologique de Charles Darwin* (REVUE ANTHROPOLOGIQUE, janvier/mars 1932).

Seule la voie suivie est différente, par rapport au mendélisme, voie externe, pour ainsi dire, que celle choisie par Georges HERVÉ qui considérait l'œuvre de DARWIN, voie interne que celle que nous venons de suivre puisque nous avons envisagé le mendélisme lui-même.

Cette position est évidemment une position d'attente. Il faut laisser aux spécialistes en hybridologie le soin de mettre les questions au point, et se tenir prêt à accepter pour l'ethnologie toute nouvelle découverte dans le domaine de l'hérédité.

BIBLIOGRAPHIE

DELAGE (Yves). — 1903, *L'hérédité et les grands problèmes de la biologie*, Paris, Schleicher.

BATESON (W.). — 1909, *Mendel's Principles of Heredity*, Cambridge The University Press.

FISCHER (Eugen). — 1913, *Die Rehobother Bastards und das Bastardierungsproblem beim Menschen*, Iéna, Gustav Fischer.

MORGAN (Th.-H.). — 1926, *The theory of the gene*, New Haven, Gate University Press.

JENNINGS (H.-S.). — 1927, *Vie et mort, hérédité et évolution*, Paris, Alcan.

GUYÉNOT (E.). — 1930, *La variation*, Paris, Doin, 2 vol.

THOMSON (J.-Arthur). — 1930, *L'hérédité*, Paris, Payot.

HERVÉ (Georges). — 1932, *L'œuvre hybridologique de Charles Darwin*, dans REVUE ANTHROPOLOGIQUE, t. XLII.

C. — CARACTÈRES RACIAUX.

Quels caractères permettent de distinguer les races? Y a-t-il des caractères plus importants que d'autres, ou, pour être plus précis, en outre de la frappe plus ou moins forte d'un caractère, en est-il qui, tout marqués qu'ils soient, ne sont pas des caractères raciaux? Y a-t-il des caractères dont, malgré leur importance nous ne puissions pas nous servir? Quels sont aujourd'hui les caractères pratiquement utilisables? Comment proposerons-nous de les utiliser?

Il est évident qu'ici aussi il ne peut être question que d'une revue très rapide des moyens mis à notre disposition

par l'examen, sur le terrain ou au laboratoire, du fœtus, du vivant, du cadavre, du squelette.

Tout d'abord, il faut répartir les caractères susceptibles d'être utilisés et ce groupement comportera six grands ordres d'observations relatives :

1. A la complexion,
2. Au faciès,
3. Aux proportions,
4. A l'anatomie,
5. Au sang,
6. A la physio-psychologie.

1. **La complexion.** — Par complexion, on entend l'ensemble présenté par la couleur de la peau, des yeux et des cheveux.

Pour la détermination de la couleur de la *peau*, on dispose de tables chromatiques, soit celle de Broca de 34 couleurs, soit celle de von Luschan de 35 couleurs; ces couleurs sont numérotées, mais il est impossible, même si l'on se souvient de la nuance à laquelle correspond un numéro, de donner cette indication au public. Il faut donc, vis-à-vis de lecteurs et auditeurs, s'en tenir à une échelle sommaire descriptive et l'on peut constater avec intérêt que l'échelle de Garson-Ried-Deniker ayant été adoptée par Rodolphe Martin (qui a ainsi réduit son échelle de 12 à 10 teintes), peut être aujourd'hui considérée comme généralement adoptée. Voici les 10 teintes de cette échelle (le premier terme est suivi, là où nécessaire, d'une expression qui doit être considérée comme synonyme, obtenue par traduction littérale du terme d'autres langues) :

blanc pâle;
blanc rosé;
blanc basané, blanc jaunâtre;
jaune pâle (grain de froment), jaunâtre;
jaune épais (peau de porc), brunâtre clair;
jaune brun, brun franc;
brun rougeâtre;
brun chocolat, brun foncé;
brun très foncé;
noir, gris noir.

Pour la couleur des yeux, Bertillon a établi une table chromatique de 54 couleurs, R. Martin de 16 couleurs. Mais ici aussi nous devrons nous contenter d'une échelle descriptive, soit, en allant du moins au plus foncé :

bleu clair
bleu
gris clair

gris foncé
vert
brun clair

brun
brun foncé
brun noir.

Une teinte comme la teinte orange peut être considérée comme non raciale, de même que les cheveux roux, et ne constitue pas un échelon normal de l'échelle. Cette échelle à 9 teintes, subdivisée en 3, permet de parler d'yeux clairs, moyens et foncés, alors qu'une telle simplification n'est pas si naturellement réalisable avec l'échelle des teintes de la peau.

De blond au noir, la couleur des cheveux se laisse aussi subdiviser en une gamme de teintes. Le roux des cheveux est une couleur hors cadre qui, si elle s'observe plus fréquemment dans certaines races, n'est généralement pas considérée comme un caractère racial; il est donc remarquable de constater que, parmi les caractères acquis secondairement par les cheveux, il en est qui, comme la crépesité, sont des caractères de race, tandis que d'autres, comme la teinte rousse, ne se sont pas fixés en tant que caractères raciaux (on doit mentionner ici que Topinard et Georges Hervé, à l'encontre de la majorité des auteurs, pensent pouvoir considérer le cheveu roux comme le résidu clairsemé caractéristique d'une race aujourd'hui disparue).

Quoiqu'il ne s'agisse plus, à vrai dire, de la complexion, on fera suivre la description de la couleur des cheveux par celle de leur *nature* : crépue, ondulée ou lisse, chaque

catégorie étant susceptible d'être subdivisée (ainsi lisse souple et lisse roide). Lorsque le cheveu est très fortement crépu, il forme de petites touffes apparemment indépendantes, disposition dite en *grains de poivre*. Nous voulons faire remarquer à ce sujet que cette disposition n'est pas spéciale aux Bochimans, comme on le pensait autrefois; diverses autres populations primitives d'Afrique présentent cette disposition et nous l'avons nous-même constatée chez certaines tribus nilotiques du versant sud-ouest du plateau éthiopien. Les Bochimans ont cependant un cheveu qui leur est propre : les touffes ont un diamètre encore plus étroit que chez les autres populations mentionnées, en même temps que la spirale ainsi formée est plus longue; ce cheveu est appelé par R. Martin, *cheveu spiralé*, ce qui ne paraît pas être une dénomination suffisamment spécifique.

Les cheveux lisse et crépu sont probablement des acquisitions secondaires pour l'Homme, la nature ondulée ayant des chances de représenter la nature capillaire primitive. La nature des cheveux est parfaitement distincte pour les diverses grand'races, qu'elle aide d'ailleurs précisément à diagnostiquer :

Les Pygmoïdes et les Négroïdes ont le cheveu crépu;

Les Vedd-australoïdes et les Europoïdes ont le cheveu ondulé;

Les Mongoloïdes ont le cheveu lisse.

Il a été question en premier lieu de la complexion parce que c'est elle qui frappe avant tout et le plus fortement l'esprit. Ce n'est pas la stature, par exemple! En face d'un Pygmée, un enfant qui aura l'habitude de rencontrer des individus de couleur ne sera pas fortement étonné; il le prendra peut-être pour un jeune. Mais mettez un enfant blanc en face d'un enfant noir, ou vice-versa : si c'est pour eux la première rencontre de ce genre, ils resteront bouche bée. Même les animaux ne s'accoutument pas facilement à la complexion de races humaines dont elles n'ont pas l'habitude!

Aussi ne faut-il pas s'étonner de la ténacité de la classi-

fication commune en Blancs, Jaunes et Noirs; certes cette classification est légitime, à condition d'être complétée, par la mise sur la même ligne, de groupements de dignité équivalente, mais c'est toujours avec un certain effort que s'obtient la justification de ces autres groupements et les variations des auteurs, même sur cette répartition de base, est la preuve des difficultés rencontrées (Voir chapitre IV, D).

2. **Le faciès.** — Par faciès, on entendra les traits du visage et aussi ceux du corps. On ne peut envisager les uns et négliger les autres, mais, en raciologie, on leur octroyera des valeurs différentes. Le sous-chapitre D sera consacré aux rapports réciproques de la race et de la constitution, dont la morphologie est l'extériorisation. On verra que la morphologie, dans le sens constitutionniste, exprime plus une fluctuation individuelle qu'un caractère racial. Mais les traits du visage ont quelque chose de tout à fait racial et une des raisons en est qu'ils sont plus directement soutenus par la charpente osseuse que les tissus superficiels des autres régions du corps. Les traits du visage peuvent présenter un ensemble parfaitement caractéristique, qui cependant échappe non seulement à la mensuration, mais même à une description circonstanciée. Et l'on pourra cependant souvent affirmer que tel individu a le faciès de tel groupe humain. Il est bien entendu qu'il faudra toujours tenter de pousser l'analyse de façon à motiver le diagnostic. Il est inutile de mentionner ici les échelles établies pour certains traits tels que profil du nez, épaisseur des lèvres, etc...

Aujourd'hui que l'on dispose de moyens techniques appropriés, la bonne photographie est le procédé de choix pour la notation du faciès. Nous ajouterons que si le portrait franchement de face et celui franchement de profil sont avant tout nécessaires, anthropologiquement, le portrait de trois quarts est généralement celui qui fait le mieux ressortir l'expression du visage. La photographie devra, si possible, être reproduite en phototypie ou en roto-

gravure, lesquelles, comme l'héliogravure, permettent l'agrandissement à la loupe, ce que n'autorise pas la reproduction habituelle en similigravure. Le dessin ne vaut jamais la photographie. L'anthropologie et l'ethnographie ont donc un comportement inverse quant à la technique documentaire. Alors qu'ethnographiquement les dessins vieux de quelques siècles ont parfois une valeur beaucoup plus grande que les photographies actuelles, ce qu'il faut réclamer pour le portrait anthropologique, c'est la reproduction photographique parfaite. Ce n'est que pour les périodes de l'histoire ancienne que l'on doit se contenter de ce que nous montrent les dessins ou les sculptures d'individus de populations disparues.

3. **Les proportions.** — L'analyse des dimensions et des proportions du vivant et du squelette représente la majeure partie de l'activité anthropologique. Les méthodes de mensuration ont été déterminées par Broca et son œuvre a été si déterminante que tous les anthropologues agissent encore, *nolens volens*, dans le sillage de Broca. La technique de Broca a été complétée par ses successeurs et la méthode des mensurations a trouvé son parachèvement dans le grand traité de Rodolphe Martin de Zurich. Ce traité donne la technique de :

49 mensurations pour la tête,
71 — pour le corps,
81 — pour le crâne,
422 — pour le squelette,

cela sans compter les variantes; les variantes doublent à peu près les chiffres indiqués, ce qui porte les mensurations possibles cataloguées à plus de 1.000 (Exemple : 15 mensurations pour l'os semi-lunaire!).

Cependant, Martin savait lui-même l'impossibilité de se livrer à toutes ces mensurations. Dans la feuille pratique qu'il a établie pour le vivant, les 120 mensurations sur le vivant sont réduites à 69; elles sont de plus divisées en très importantes (14 pour le corps et 8 pour la tête), en

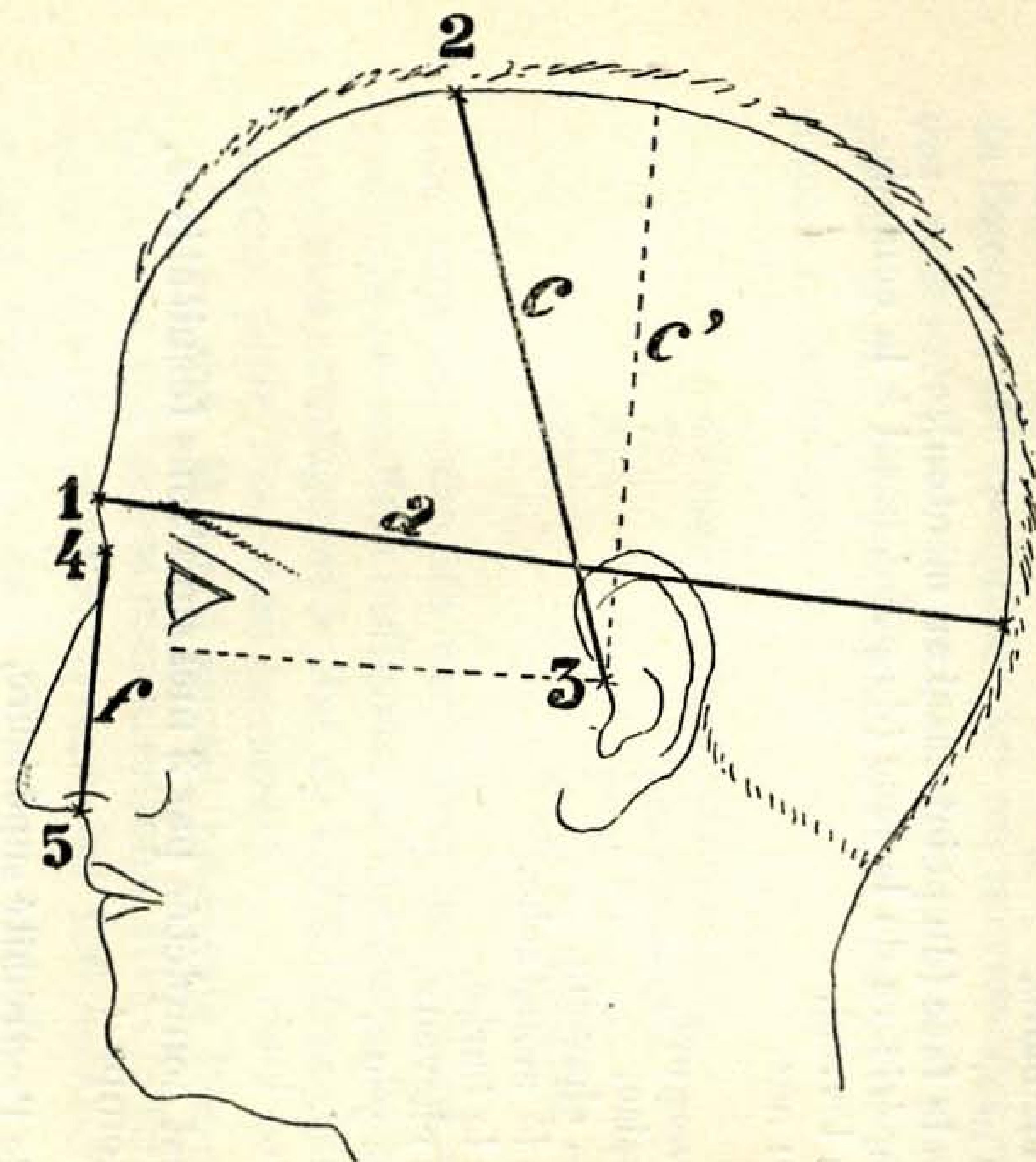
moins importantes (au nombre de 6 concernant toutes le corps), les autres mensurations n'étant pas considérées comme importantes. De son côté, le professeur PAPILLAULT requiert, dans ses morphogrammes, la mensuration de 57 dimensions (sans parler des caractères descriptifs).

Ces mensurations, si elles peuvent être exécutées dans certaines investigations, se sont révélées encore trop nombreuses dans des enquêtes où toutes les garanties de bonne volonté et de discipline sont cependant à disposition. C'est ainsi que SCHLAGINHAUFEN, qui est chargé d'une enquête de longue haleine sur les recrues suisses, enquête portant sur un grand nombre d'années et dans laquelle il est aidé par un nombre considérable d'assistants, se contente des mensurations et notations descriptives suivantes :

longueur maximale de la tête,
largeur maximale de la tête,
largeur minimale du front,
largeur bizygomatique,
largeur mandibulaire (mesurée aux angles),
distance interoculaire,
distance bioculaire,
largeur du nez,
hauteur de la face (du point nasal au menton),
hauteur supérieure de la face (de point nasal à la commissure des lèvres),
hauteur du nez,
stature,
grande envergure,
hauteur assise,
couleur des cheveux,
— de la moustache,
— de la barbe,
nature des cheveux,
couleur des yeux,
profil du nez,
profil de l'occiput.

Cette liste est complétée par 3 mensurations facultatives, s'il reste du temps :

longueur de l'extrémité supérieure,
largeur des épaules



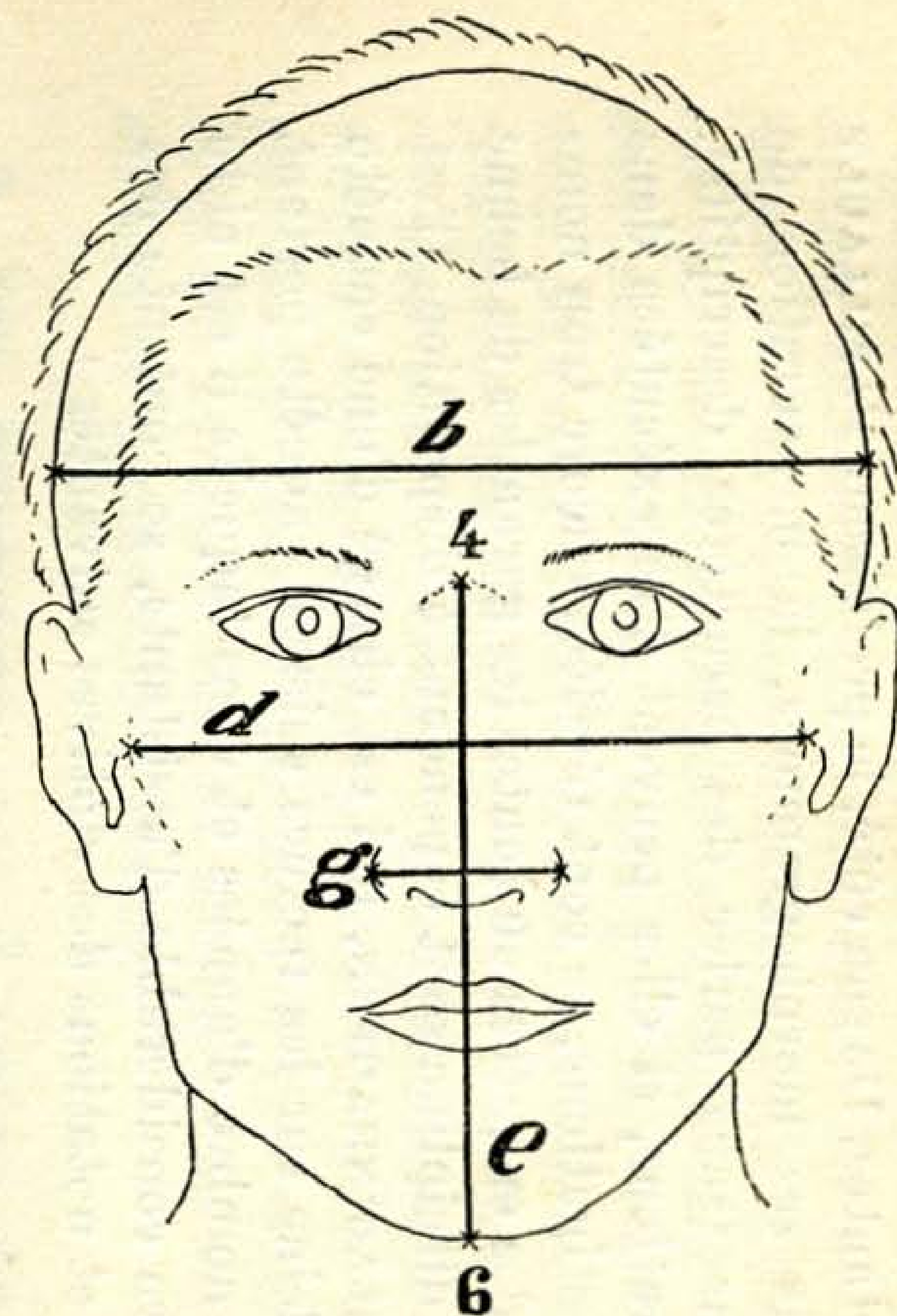


Fig. 1 et 2. — Les principales mensurations sur la tête.

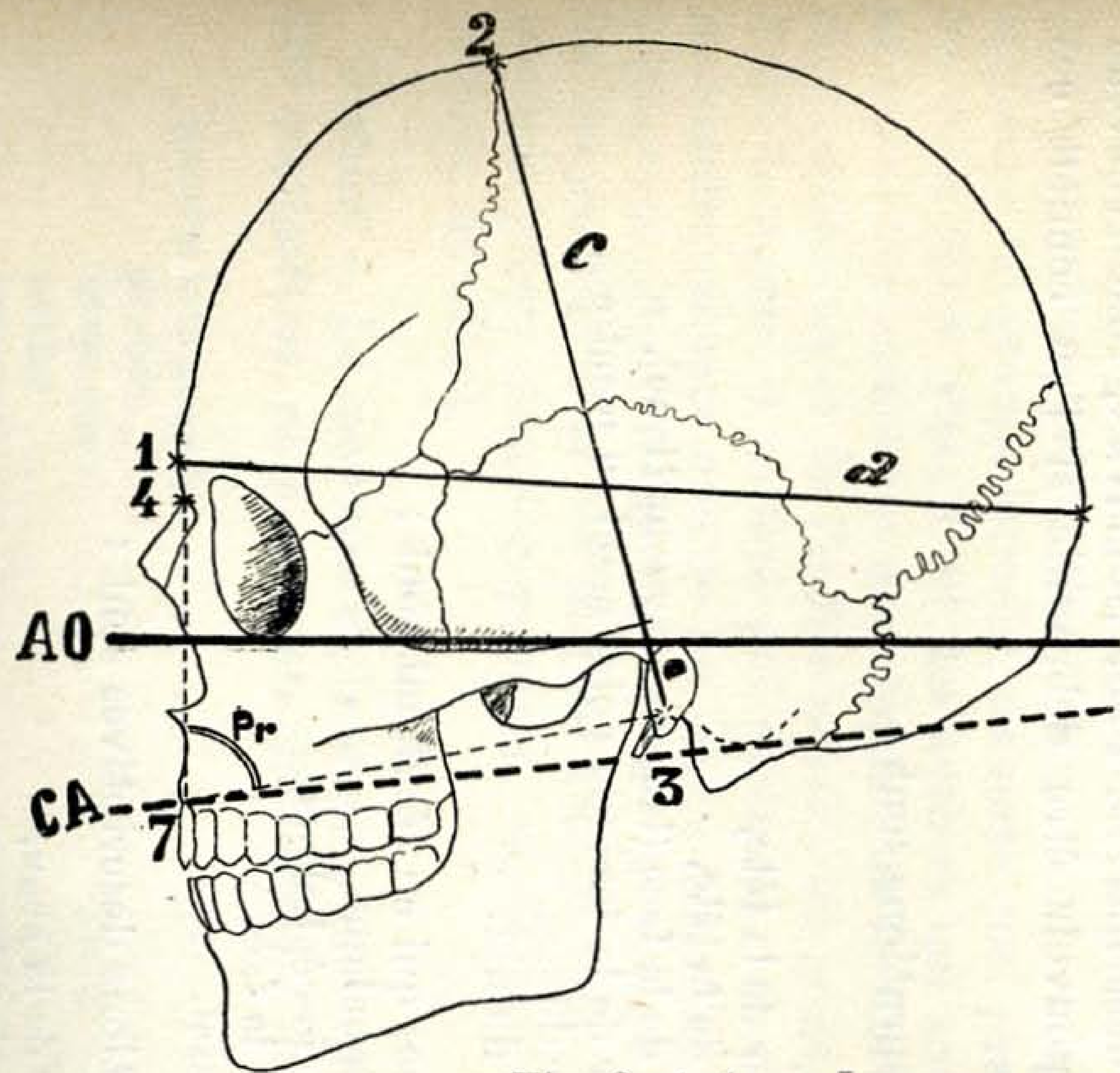
Points fixes :

1, *glabella* (glabelle). — 2, *bregma.* — 3, *tragion* (en dessous du point sus-auriculaire de Broca). — 4, *nasion* (point nasal). — 5, *naso-spinale* (point sous-nasal). — 6, *gnathion* (point mentonnier).

Diamètres :

a, longitudinal. — *b,* transversal. — *c,* pseudo-vertical (tragion-bregma). — *c',* vertical (tragion-vertex), perpendiculaire au plan auriculo-orbitaire (ces deux droites en pointillé). — *d,* bizygomatique. — *e,* naso-mentonnier. — *f,* de hauteur du nez. — *g,* de largeur du nez.

Les figures 1 à 4 sont simplifiées et modifiées d'après celles de R. Martin.



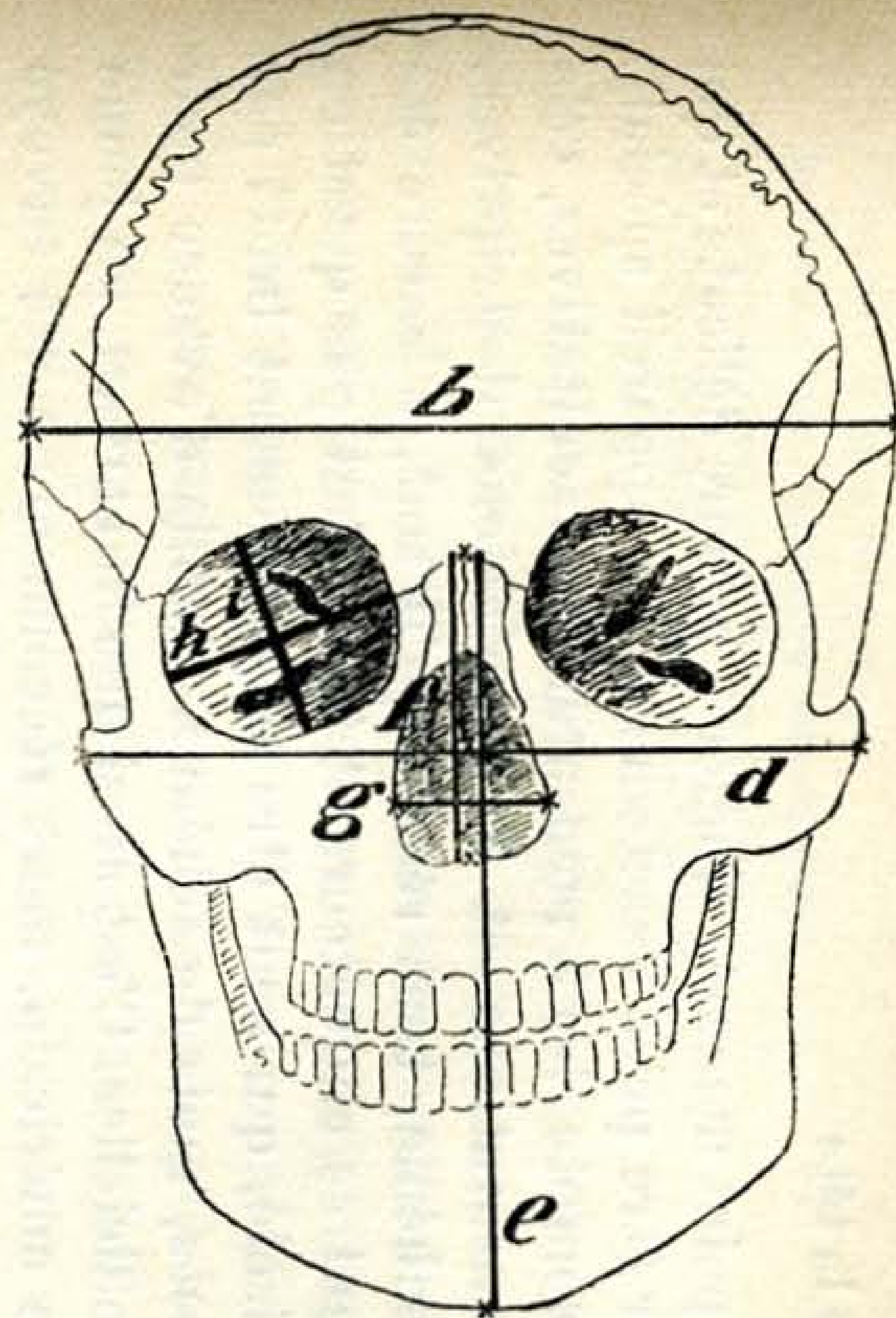


Fig. 3 et 4. — LES PRINCIPALES MENSURATIONS SUR LE CRÂNE.

Points fixes :

Comme aux figures 1 et 2, sauf pour le point 3 qui est le *basion*, à la base du crâne, en fait pas visible de côté (croix vide au centre).
De plus : 7 : *prosthion* (point alvéolaire).

AO, plan auriculo-orbitaire (poro-sous-orbitaire) ou de Francfort.
CA, plan condylo-alvéolaire ou de BROCA.

Diamètres :

Comme aux figures 1 et 2, sauf pour *c*, qui est le diamètre basilo-bregmatique, et *g*, qui est la largeur de l'ouverture piriforme.
De plus : *h*, diamètre de largeur de l'orbite. — *i*, diamètre de hauteur de l'orbite. — *Pr*, angle du prognathisme, entre les lignes nasion-prosthion et basion-prosthion.

(ces deux mensurations permettent l'analyse détaillée de la grande envergure mesurée obligatoirement) et la :

hauteur de la tête

(au-dessus du point nommé « tragion », mesure délicate et qui nécessite, pour être prise exactement, un appareil spécial).

Sans tenir compte des 3 mensurations facultatives, cela donne 14 mensurations et 7 annotations descriptives. Eh bien! ce schéma, tout réduit qu'il soit, a encore été réduit par d'autres enquêteurs et ici il n'est pas question du voyageur isolé, qui peut être singulièrement bridé par les circonstances, mais de schémas établis d'avance pour des enquêtes officielles. C'est ainsi que SULLIVAN, un jeune anthropologue américain, mort récemment, a été envoyé en Polynésie, en vue d'une exploration raciologique des populations, avec un schéma ne comportant que 7 mensurations, dont sont déduits 4 indices (nous indiquerons tout à l'heure les indices qui nous paraissent nécessaires) et 9 notations descriptives. Pour SULLIVAN, tout écheveau racial doit pouvoir être débrouillé si l'on connaît ces 20 caractères.

Les 7 mensurations sont :

la stature,
la longueur de la tête,
la largeur de la tête,
la largeur de la face (largeur bizygomatique),
la hauteur de la face (du point nasal au menton),
la hauteur du nez,
la largeur du nez.

Les 4 indices qui en résultent sont :
l'indice céphalique,
l'indice facio-céphalique,
l'indice de la face,
l'indice nasal.

Les 9 notations descriptives sont :

la couleur de la peau,
la couleur des cheveux,

la nature des cheveux,
la couleur des yeux,
la présence de la bride mongolique,
l'épaisseur des lèvres,
la forme de l'incisive supérieure,
le développement de la barbe,
le développement du poil du corps.

On remarquera que par rapport au schéma SCHLAGINHAUFEN, le schéma SULLIVAN réduit surtout les mensurations, de 14 à 7, c'est-à-dire exactement de moitié. En ce qui concerne les notations descriptives, l'inspection de la face interne des incisives supérieures montre que l'on a affaire à une enquête américaine, puisque les Américains décrivent comme caractéristique chez les Amérindiens une excavation de ces dents avec un rebord entourant l'excavation, ce qui donne des incisives en forme de pelle. D'autre part, le schéma SULLIVAN a le tort de négliger, parmi les notations descriptives, un caractère aussi important que le profil du nez.

Mais il n'est pas fréquent d'avoir la bonne fortune de posséder même cette liste réduite de caractères pour apprécier un groupe humain, de sorte que, pour comparer les races entre elles, il est des auteurs qui se contentent, en outre des caractères descriptifs : de la stature, de l'indice céphalique et de l'indice nasal... un point, c'est tout! Tout de même, il ne faut pas partir du principe que l'on ne tiendra compte que de ces seules données; parfois, des voyageurs offrent beaucoup mieux et voici en définitive les mensurations et les indices dont il faut être prêt à pouvoir juger, ethnologiquement, en sachant ce que les chiffres signifient.

Stature. — La moyenne de la stature masculine étant de 165 centimètres, on pourra établir l'échelle suivante :

Stature très grande.	180 et au-dessus
— grande.	170 à 179
— moyenne.	160 à 169
— petite	150 à 159
— très petite	moins de 150

Cette stature de moins de 150 centimètres est celle des Pygmées.

La *femme* a, en moyenne, 11 centimètres de moins que l'homme, mais quand on compare des groupes de statures entre elles, on ne tient compte que de la stature masculine.

Les indices. — Chacun sait qu'on appelle un « indice », en anthropologie, le rapport de deux dimensions, l'une d'entre elles étant représentée par le nombre 100. L'indice est, en d'autres termes, le pourcent d'une dimension par rapport à une autre et l'indice est en général obtenu en posant :

$$\text{Indice} = \frac{\text{petite dimension} \times 100}{\text{grande dimension}}$$

Ainsi, l'indice céphalique sera :

$$\text{I. C.} = \frac{\text{largeur de tête} \times 100}{\text{longueur de tête}}$$

la dimension sous la barre, ici la longueur de la tête, étant considérée comme égal à 100.

Parfois, cependant, c'est la petite dimension qui est considérée comme égale à 100, ainsi dans le cas de l'indice d'envergure où il s'agit de considérer la stature comme la donnée fixe, égale à 100; pour le calcul de l'indice d'envergure, ce sera donc la stature, c'est-à-dire la petite dimension, qui sera sous la barre.

Il est bien évident que le calcul se fait de même pour tous les sujets, même si, exceptionnellement, chez tel individu ou dans telle série, ce qui est grande dimension d'habitude, se trouvait être la petite dimension.

Les chiffres possibles d'un indice, comme ceux d'une dimension (cf. ci-dessus : la stature), peuvent être groupés par *classes*, 3 au minimum, 5 de préférence : une classe moyenne, encadrée par une classe de fortes dimensions et par une classe de faibles dimensions, flanquées elles-mêmes de classes de dimensions extrêmes. Les seuls chiffres des classes moyennes seront indiqués, l'amplitude des

autres classes étant la même que celle de la classe moyenne.

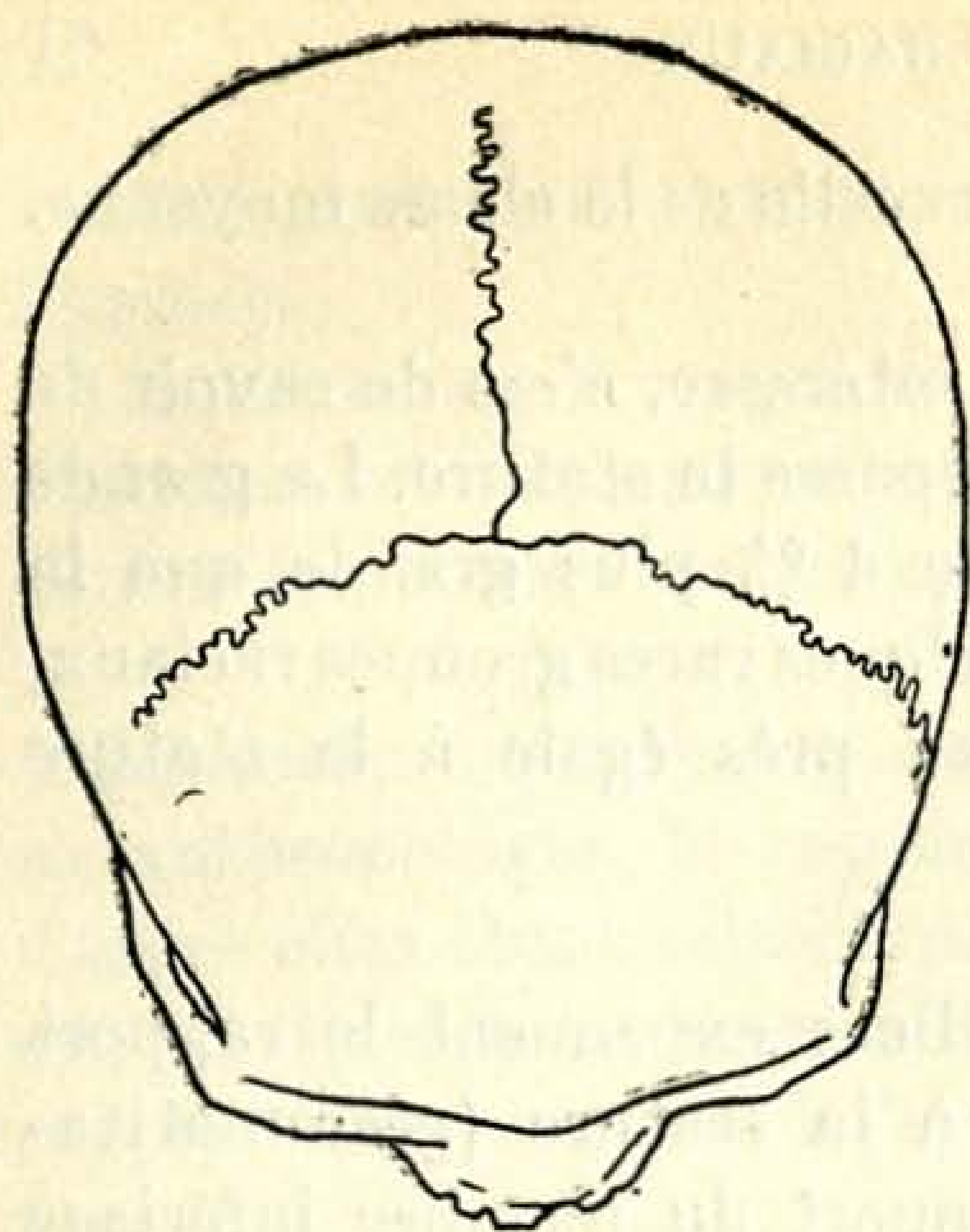
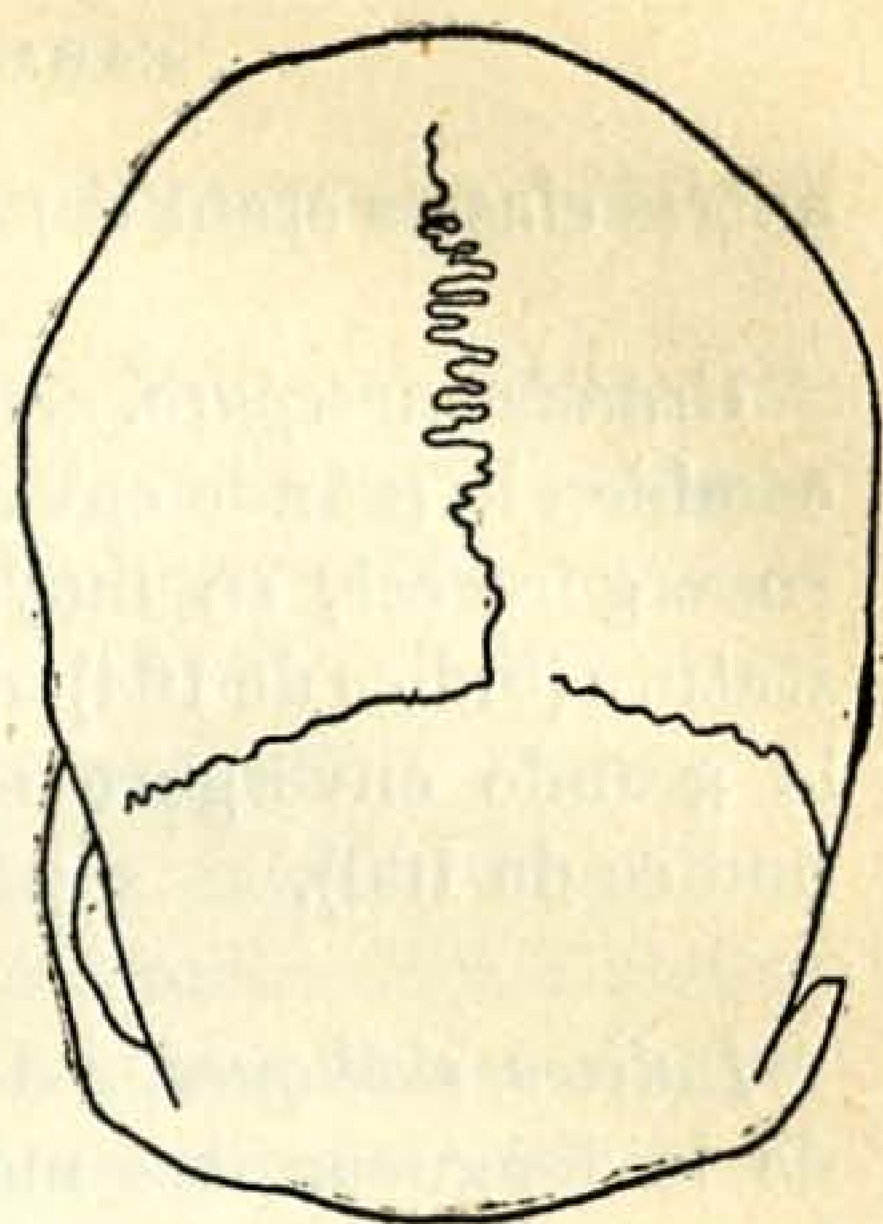
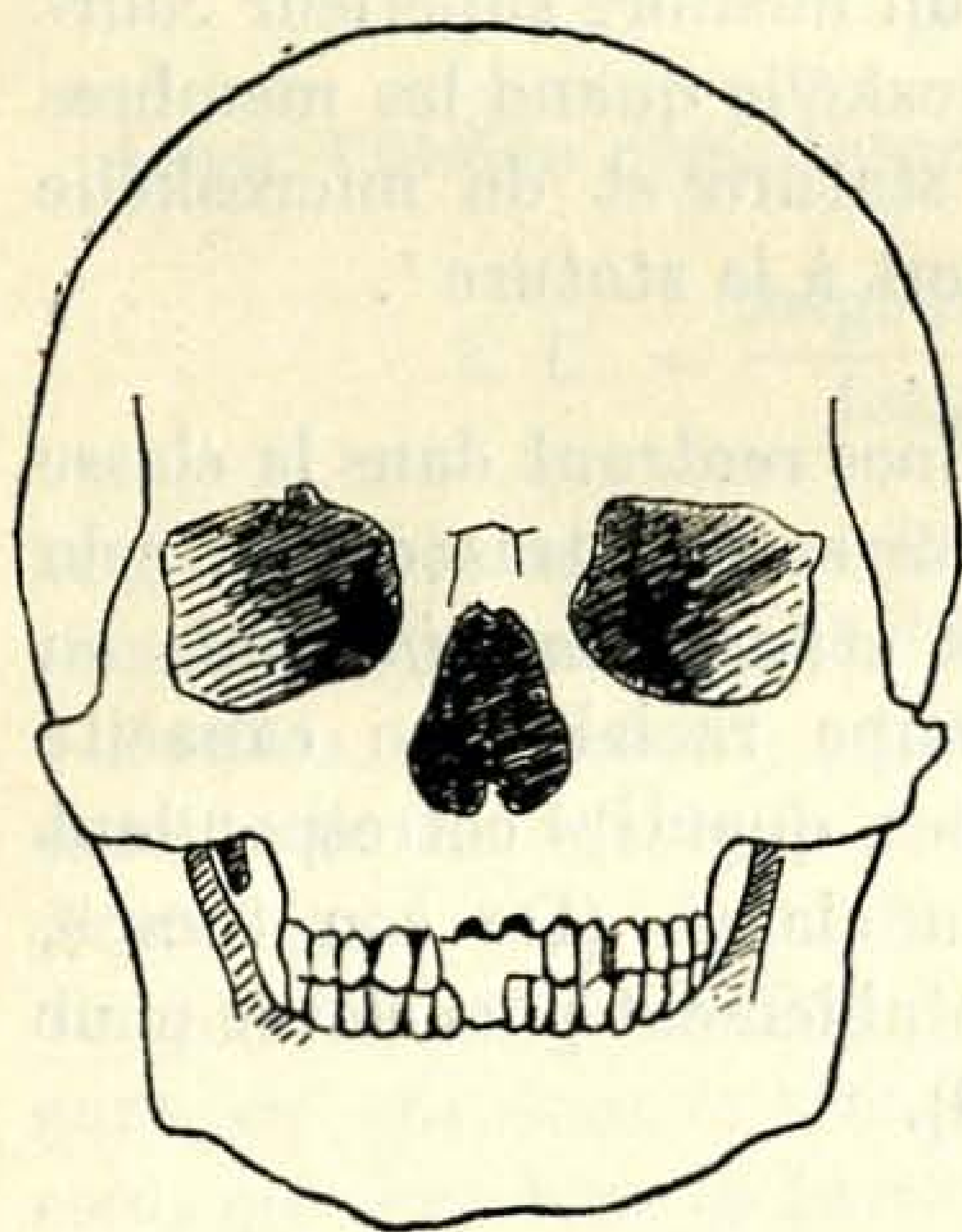
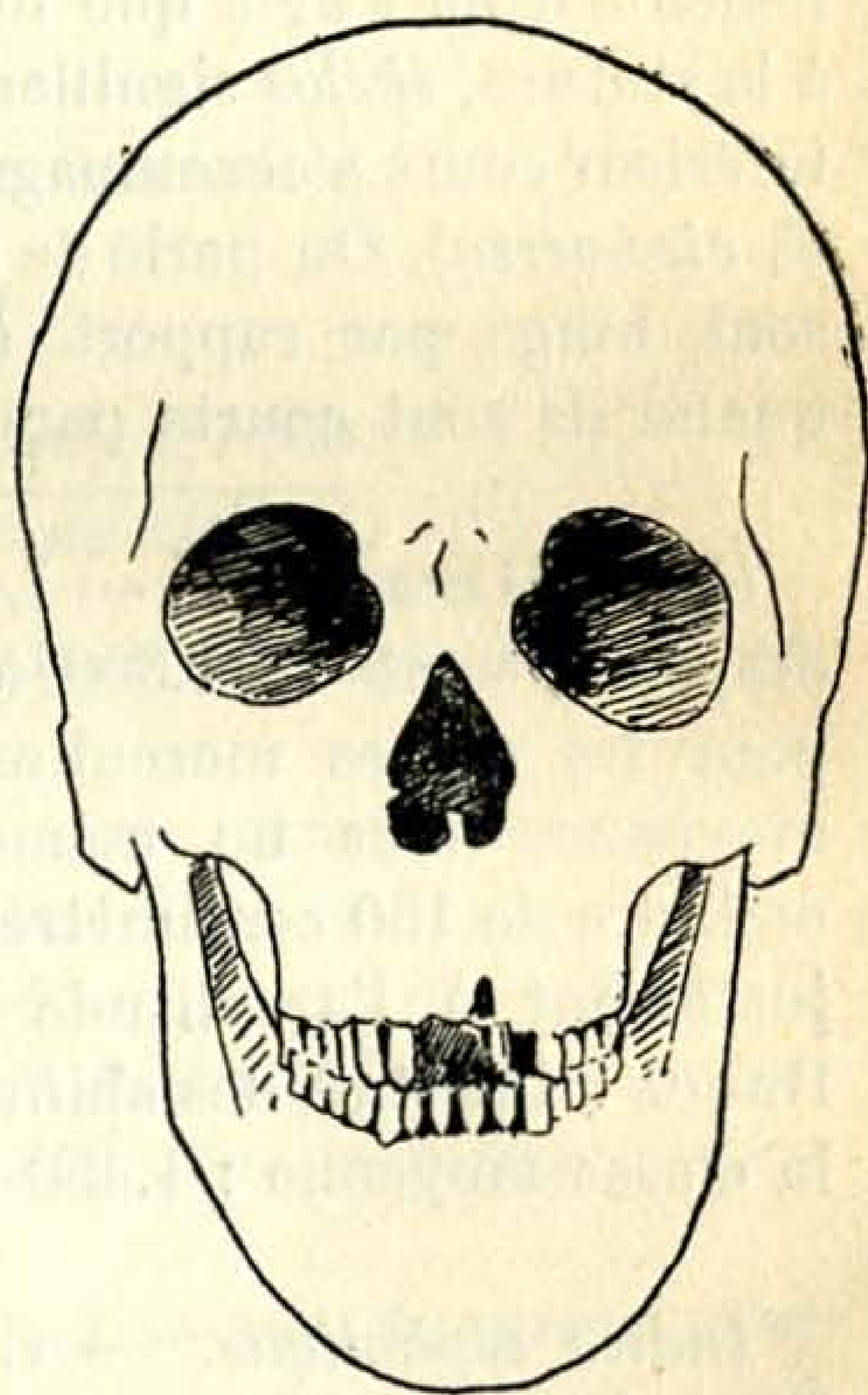
Grande envergure. — Ce qui intéresse, c'est de savoir de combien la grande envergure dépasse la stature. La grande envergure est, en moyenne, de 4 % plus grande que la stature (indice de 104); dans quelques rares groupes raciaux, la grande envergure est à peu près égale à la stature (indice de 100).

Indices skéliques. — Ces indices expriment le rapport de la longueur des membres à la stature (grammaticalement il ne s'agit que du rapport du membre inférieur à la stature, *skélos* signifiant jambe; en général, un membre inférieur court s'accompagne d'un membre supérieur court et *vice-versa*). On parle de macroskélie quand les membres sont longs par rapport à la stature et de microskélie quand ils sont courts par rapport à la stature [1].

Capacité cranienne. — Les crânes rentrant dans la classe moyenne vont de 1.300 à 1.459 centimètres cubes, cela pour les crânes masculins; les crânes *féminins* ont, en moyenne, dans un même groupe racial, une capacité moindre de 150 centimètres cubes, quantité correspondant justement à l'amplitude d'une classe. (De son temps, Broca admettait des chiffres notablement plus élevés pour la classe moyenne : 1.450-1.650).

Indice céphalique. — C'est l'indice le plus en vogue, représentant la largeur de la tête par rapport à sa longueur supputée 100. (On remarquera l'illogisme étymologique qu'il y a à traduire un chiffre petit par un adjectif, *dolichos*, long, exprimant une valeur élevée, et à traduire un chiffre élevé par un adjectif, *brachys*, court, exprimant une valeur

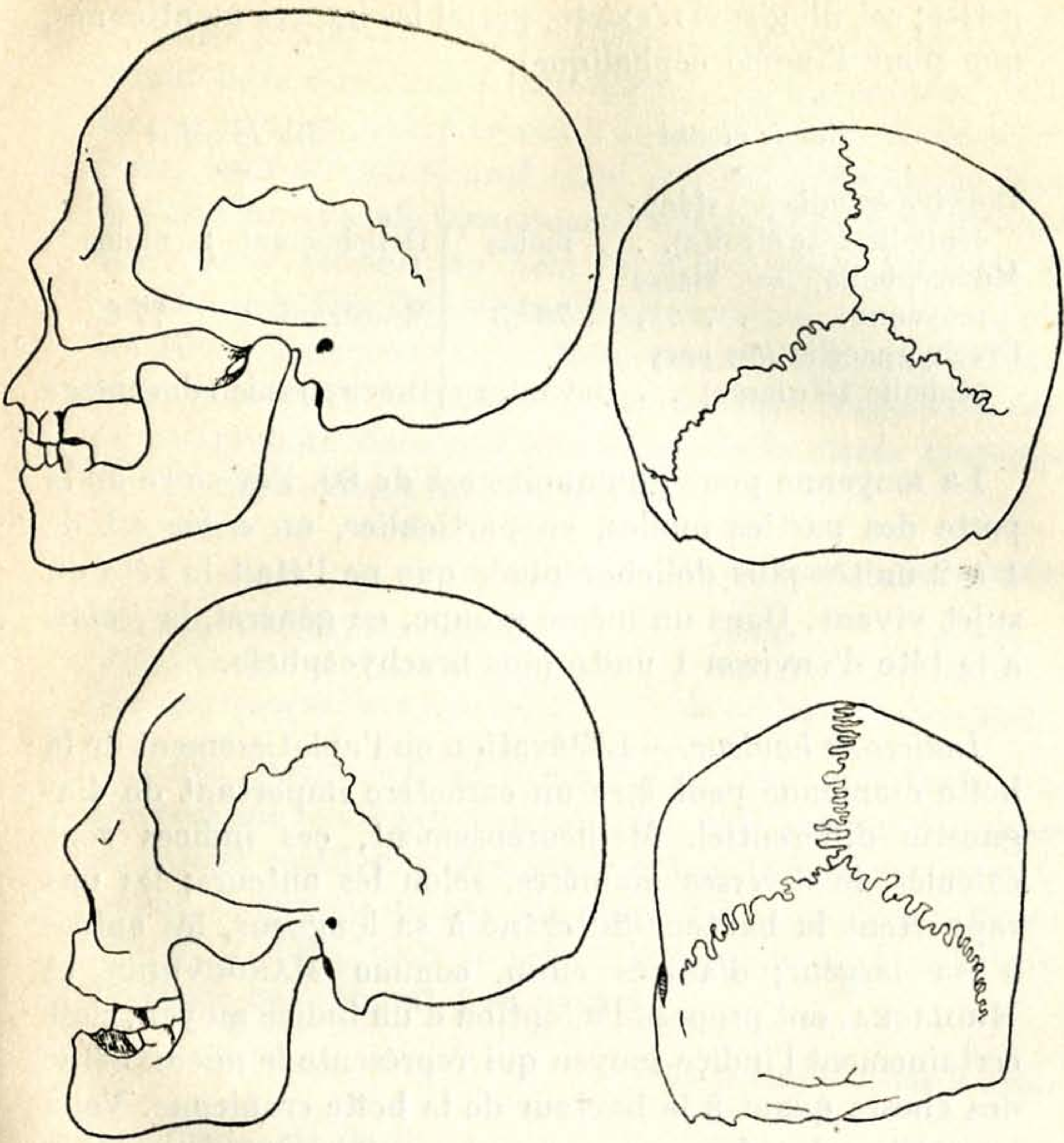
1. On retiendra, pour fixer les idées, qu'en général les Pygmoïdes, les Australoïdes et les Europoïdes ont les membres moyens, les Négroïdes les membres longs, les Mongoloïdes les membres courts. Cependant, parmi les Mongoloïdes, les Amérindiens présentent une gamme très variée d'indices skéliques.

CRÂNES D'EN HAUT ET DE FACE.

Fig. 5 (en haut, à gauche) : *Ghiliak brachycrane* (ou eurycrane, c'est-à-dire à crâne large).
Fig. 6 (en haut, à droite) : *Aïnou dolichocrane* (ou sténocrane, c'est-à-dire à crâne étroit).
Crânes orientés selon le plan de BROCA; observations personnelles.

Fig. 7 (en bas, à gauche) : *Russe (hyper) brachyprosope* (ou euryprosope, c'est-à-dire à face large).
Fig. 8 (en bas à droite) : *Suisse (hyper) dolichoprosope* (ou leptoprosope c'est-à-dire à face étroite).
Crânes orientés selon le plan de Francfort; d'après R. MARTIN.
(3/10)



Crânes de profil et d'arrière.

Fig. 9 (en haut, à gauche) : *Mongoloïde (Toungouz?) chamaecrane* (c'est-à-dire à crâne bas vu de profil).
Fig. 10 (en bas, à gauche) : *Mongol hypsicrane* (c'est-à-dire à crâne élevé vu de profil).
Fig. 11 (en haut, à droite) : *Ghiliak tapeinocrane* (c'est-à-dire à crâne bas vu d'arrière).
Fig. 12 (en bas, à droite) : *Aïnou acrocrane* (c'est-à-dire à crâne élevé vu d'arrière).
Crânes orientés selon le plan de Broca; observations personnelles.
(3/10)

Un crâne de hauteur moyenne, vu de profil, se dit orthocrane.
Un crâne de hauteur moyenne, vu d'arrière, se dit métriocrane.

petite; cet illogisme n'existe, parmi les indices mentionnés, que pour l'indice céphalique).

Sur le vivant		*Sur le crâne*	
Dolichocéphalie (ou sténocéphalie, tête étroite). .	moins	Dolichocranie :	moins
Mésocéphalie = classe moyenne.	78-83	Mésocranie :	77-82
Brachyphacélie (ou eurycéphalie, tête large) . .	davantage	Brachycranie :	davantage

La moyenne pour l'humanité est de 80. Par suite de la perte des parties molles, en particulier, un *crâne* est de 1 à 2 unités plus dolichocéphale que ne l'était la tête du sujet vivant. Dans un même groupe, en général, la *femme* a la tête d'environ 1 unité plus brachycéphale.

Indices de hauteur.— L'élévation ou l'aplatissement de la boîte cranienne peut être un caractère important de diagnostic différentiel. Malheureusement, ces indices sont calculés de diverses manières, selon les auteurs; les uns rapportent la hauteur du crâne à sa longueur, les autres à sa largeur; d'autres enfin, comme Manouvrier et Hrdlicka, ont proposé l'adoption d'un indice moyen; c'est certainement l'indice moyen qui représente le mieux l'état des choses quant à la hauteur de la boîte cranienne. Voici les chiffres des *classes moyennes* de ces 3 indices de hauteur (les chiffres plus faibles représentent une voûte surbaissée, les chiffres plus forts une voûte surélevée) :

	Sur le vivant	*Sur le crâne*
Indice de hauteur-longueur	58-63	70-75
— hauteur moyen.	68-73	80-85
— hauteur-largeur.	80-85	92-97

Il est évident que les auteurs diffèrent aussi sur les limites à assigner aux classes moyennes; les chiffres indiqués sont cependant des repères qui donnent une idée des choses.

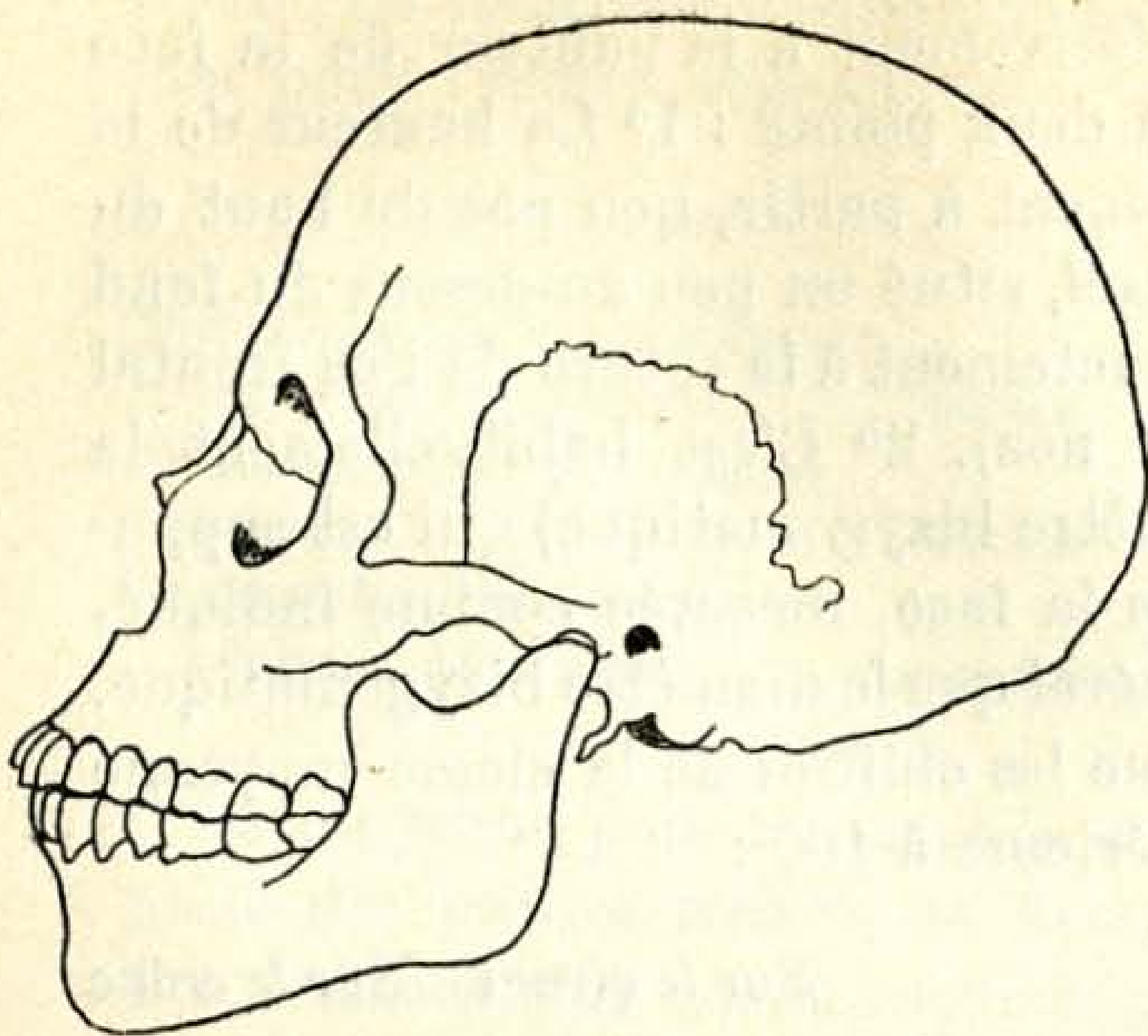
Indice facial. — Relativement à la hauteur de la face il faut faire attention à deux points : 1° La hauteur de la face se mesure généralement à partir, non pas du haut du front, mais du *point nasal*, situé un peu au-dessus du fond de l'ensellure nasale (exactement à la suture de l'os frontal avec les os propres du nez). 2° C'est habituellement la largeur de la face (diamètre bizygomatique) qui est supputée 100. La hauteur de la face, mesurée comme indiqué, étant plus courte en général que le diamètre bizygomatique, on comprendra donc que les chiffres de la classe moyenne de cet indice soient inférieurs à 100 :

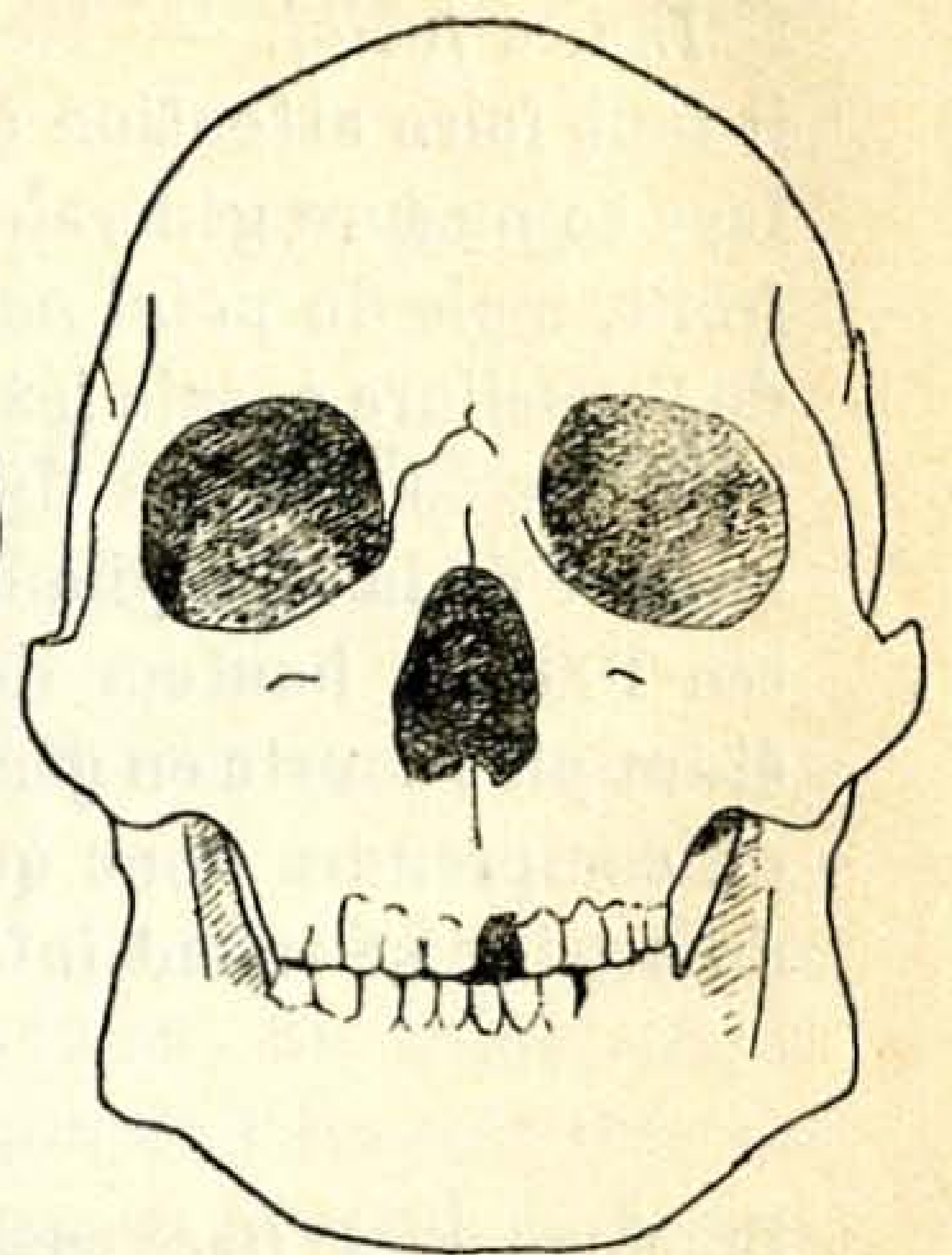
	Sur le vivant	*Sur le crâne*
	—	—
Brachyprosopie (face courte). . . .	moins	moins
Mésoprosopie = classe moyenne. .	83-88	84-89
Dolichoprosopie (face longue) . . .	davantage	davantage

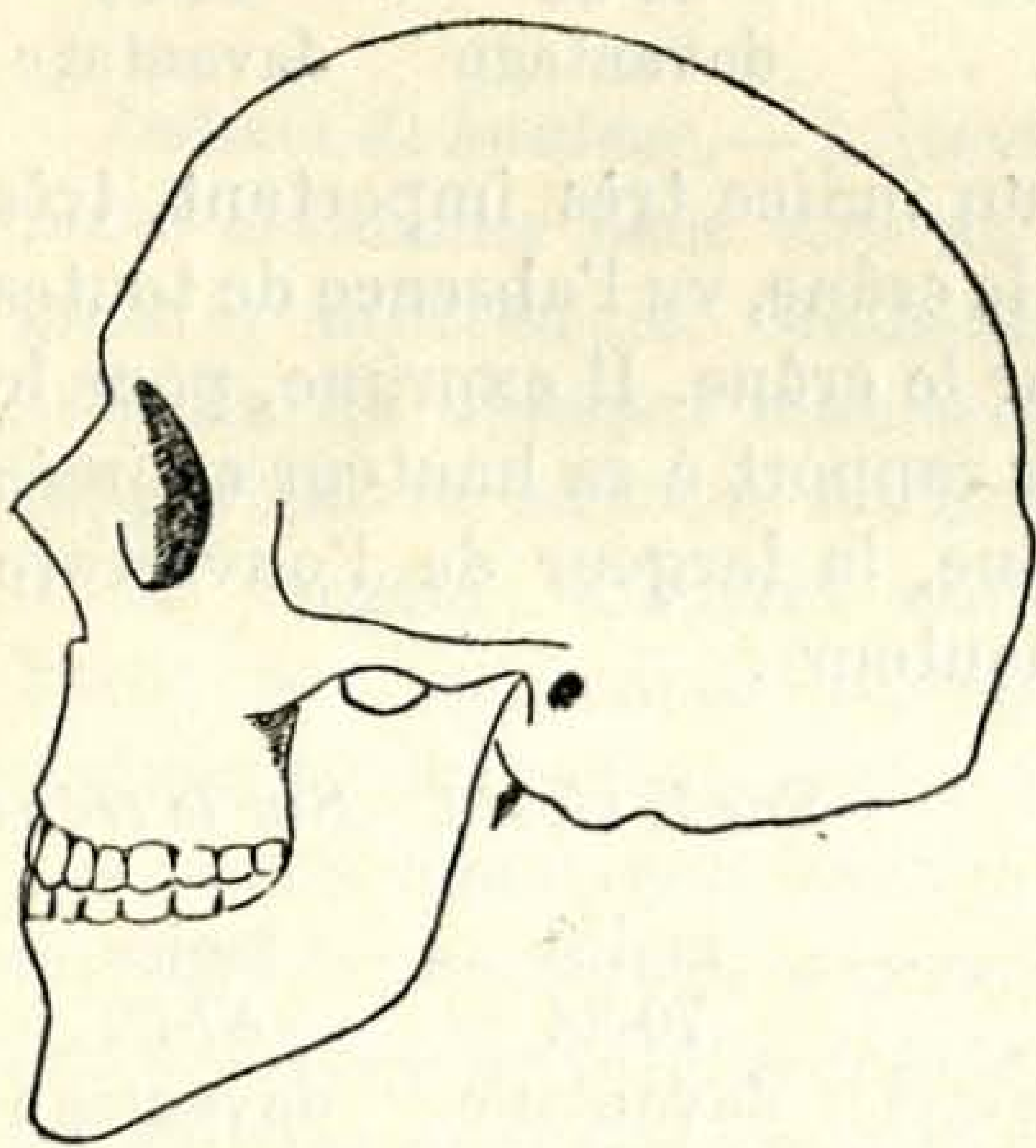
Indice nasal. — C'est là un indice très important, très différent sur le vivant et sur le crâne, vu l'absence de toutes les parties cartilagineuses sur le crâne. Il exprime, pour le vivant, la largeur du nez par rapport à sa hauteur estimée 100 (cf. p. 155), pour le crâne, la largeur de l'ouverture piriforme par rapport à sa hauteur :

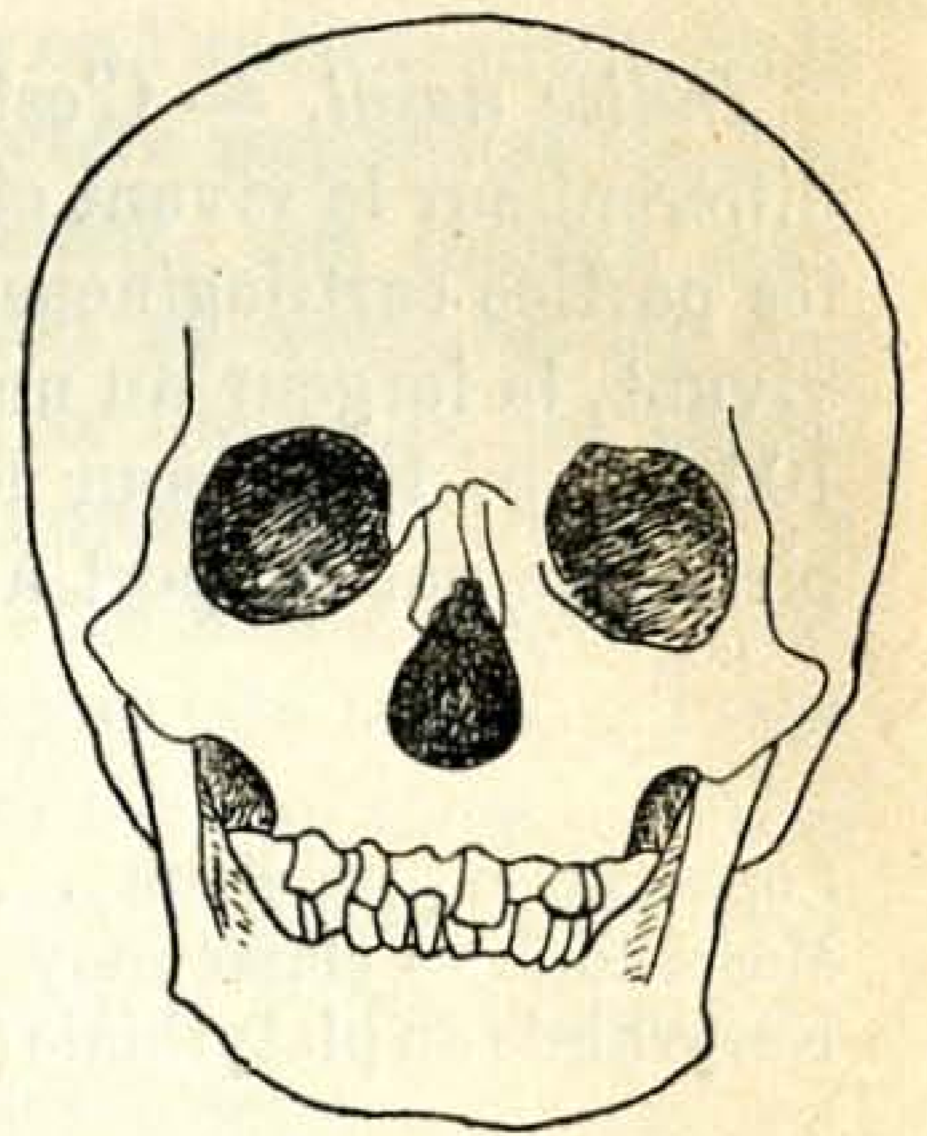
	Sur le vivant	*Sur le crâne*
	—	—
Leptorhinie (nez étroit).	moins	moins
Mésorhinie = classe moyenne. . .	70-84	47-52
Euryrhinie ou platyrhinie (nez large)	davantage	davantage

Indice orbitaire. — Il s'agit de la hauteur de l'orbite par rapport à la largeur calculée 100. Il ne se prend naturellement que sur le crâne. Il y a des différences de technique dans la mensuration selon les auteurs; les écarts numériques qui en résultent interdisent de mêler des chiffres obtenus selon les techniques différentes. Si l'on suit la technique de Broca (le repère interne est alors le *dacryon*), on considérera comme classe moyenne (mésoconchie) : 82-87 (si le repère interne est le point fronto-maxillaire, la classe moyenne sera : 78-83).









CRÂNES CONSIDÉRÉS QUANT AU DÉVELOPPEMENT
DE LA MACHOIRE.

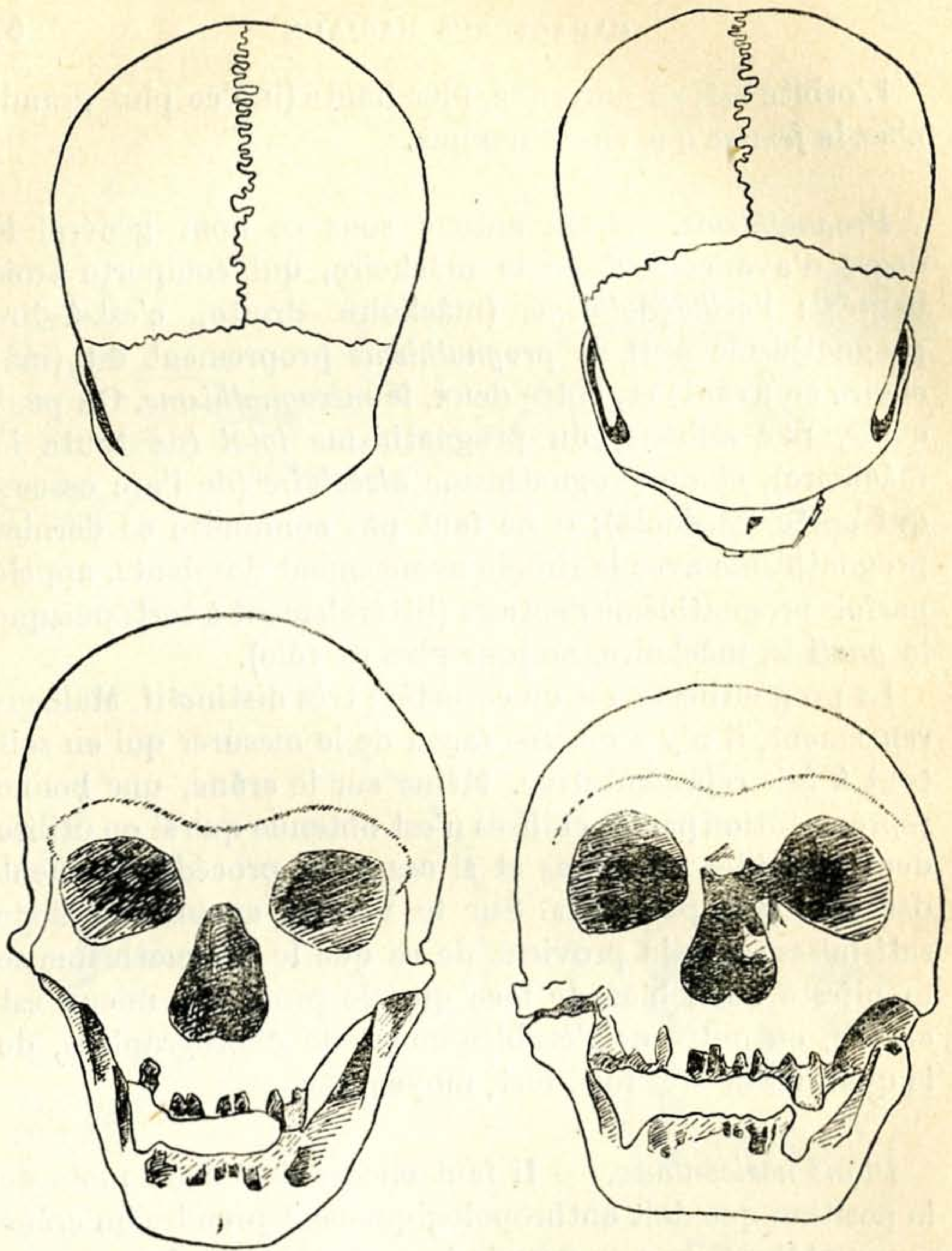
Fig. 13 (en haut, à gauche) : *Hottentot Namaqua, prognathe* (d'après DE QUATREFAGES et HAMY).
Fig. 14 (en bas, à gauche) : *Suisse de l'Emmenthal, orthognathe* (d'après R. MARTIN).
Fig. 15 (en haut, à droite) : *Primitiveté et massiveté d'un crâne d'Esquimau* (observation personnelle), par comparaison avec :
Fig. 16 (en bas, à droite) : *Un crâne harmonieusement développé de Ligure* (d'après DE QUATREFAGES et HAMY).
Crânes orientés selon le plan de BROCA.
(3/10)

L'orbite est, en moyenne, plus haute (indice plus grand) chez la *femme* que chez l'homme.

Prognathisme. — On entend sous ce nom général le degré d'avancement de la mâchoire, qui comporte trois degrés : l'*orthognathisme* (mâchoire droite, c'est-à-dire prognathisme nul), le ***prognathisme*** proprement dit (mâchoire en avant) et, entre deux, le ***mésognathisme***. On peut avoir, par ailleurs, du prognathisme *total* (de toute la mâchoire), et du prognathisme *alvéolaire* (de l'arc osseux qui porte les dents); il ne faut pas confondre ce dernier prognathisme avec le simple avancement des dents, appelé parfois prognathisme dentaire (littéralement à tort, puisque la *gnathos*, mâchoire, ne joue plus de rôle).

Le prognathisme est un caractère très distinctif. Malheureusement, il n'y a aucune façon de le mesurer qui en soit tout à fait représentative. Même sur le crâne, une bonne représentation par les chiffres n'est obtenue que si on utilise deux procédés au moins et si ces deux procédés donnent des résultats parallèles. Sur le vivant, aucune méthode satisfaisante! Cela provient de ce que le prognathisme se manifeste aussi bien de face que de profil. Le mieux est encore, en outre de l'établissement de photographies, de le qualifier de très fort, fort, moyen, etc.

Plans horizontaux. — Il faut encore dire deux mots de la position que doit anthropologiquement prendre un crâne ou une tête. Cela a sa grande importance pour les mesures en projection et, ce qui intéresse chaque lecteur, pour les vues photographiques. Suivant le plan sur lequel est situé un crâne qu'on photographie, on obtient une expression très différente; d'en haut ou de face, il a quelque chose de beaucoup plus brutal, bestial, si les mâchoires sont portées en avant au lieu d'être ramenées en arrière (sur une vue de profil, par contre, il est possible de se rendre compte du degré de prognathisme même si le plan utilisé n'est pas indiqué). Le portrait d'un crâne n'est donc pas parfaitement instructif si l'indication du plan selon lequel la vue



MÊMES CRÂNES VUS SELON DEUX PLANS DIFFÉRENTS.

Fig. 17 et 18 (en haut). — *Crâne (de Chinois) vu d'en haut*, reposant : à gauche selon le plan auriculo-orbitaire ou de Francfort; à droite, selon le plan condylo-alvéolaire ou de BROCA.

Non seulement la figure de droite fait apparaître le crâne plus prognathe, mais elle lui confère une forme un peu différente (d'après R. MARTIN).

Fig. 19 et 20 (en bas). — *Face du crâne de la Chapelle-aux-Saints (Hominien de Neanderlal)*, reposant : à gauche, selon le plan auriculo-orbitaire (d'après un moulage aux mains de R. MARTIN); à droite, selon le plan condylo-alvéolaire (d'après BOULE).

Dans la figure de droite, la face apparaît plus projetée en avant, le front plus fuyant, l'aspect général plus bestial que ce n'est le cas dans la figure de gauche.

a été prise n'est pas donnée. Pour une vue photographique dela tête, cela a moins d'importance; le vivant ne la tiendra pas de façon extraordinairement anormale, la relation avec la tenue du corps est toujours observable, enfin la reproduction d'une tête poursuit souvent des buts moins précis que celle d'un crâne.

Le plan aujourd'hui généralement adopté est le *plan auriculo-orbitaire* (de Francfort) passant par le rebord supérieur des deux conduits auditifs (*porion*) et le bord inférieur des deux orbites (*orbitale*, point sous-orbitaire) (pratiquement, comme ces quatre points ne sont pas toujours exactement sur le même plan, on se règle d'après les deux poria et le point sous-orbitaire gauche). Il est cependant nécessaire, surtout pour un lecteur français, de connaître l'existence du plan *condylo-alvéolaire*, celui de Broca, encore très employé et donnant une vue fort différente du crâne. Trois repères le délimitent : la base inférieure des deux condyles, de chaque côté du trou occipital, et le *prosthion* (point alvéolaire). Un crâne dans cette position regarde horizontalement, tandis que, dans le plan auriculo-orbitaire (position normale au repos), le regard est dirigé en dessous de l'horizontale. Dans le plan condylo-alvéolaire, la face est donc plus relevée (fig. 18 et 20). Le plan de Broca ne peut être utilisé que pour le crâne. Pour le vivant, un plan qui lui est presque parallèle, et fort pratique parce qu'il se laisse obtenir à vue d'œil, est le plan de Camper, correspondant à l'horizontale passant par le trou auditif et le rebord inférieur du nez.

4. **L'anatomie.** — Par anatomie, on entendra tout ce que donne la dissection du cadavre : dissection des muscles, des organes, des vaisseaux, du système nerveux.

En médecine, où la dissection et l'étude histologique ont été poussées si loin, la race n'est pas prise en considération, de sorte qu'en présence d'une anomalie, musculaire, vasculaire, etc., on ne sait généralement pas à quelle race la rapporter statistiquement. L'étude anatomique raciale en est à ses premiers débuts et les enquêtes dont nous dis-

posons jusqu'ici se rapportent presque toutes aux trois groupes suivants de populations :

1. Aux Blancs,
2. Aux Nègres d'Amérique,
3. Aux Japonais.

En ce qui concerne les *Blancs*, les individus disséqués, ou bien n'ont pas été déterminés racialement de façon plus précise, ou bien ne pouvaient pas l'être, vu qu'ils étaient profondément métissés, comme cela se présente si souvent chez les Blancs d'Amérique. En effet, plusieurs investigations anatomiques, faites en Amérique dans un but raciologique, se contentent d'opposer Blancs et Noirs.

Les Noirs d'Amérique, de leur côté, représentent un fort métissage entre Noirs — sans parler des croisements avec les Blancs! En effet, une bonne partie des anciens esclaves provenaient de la Haute-Guinée, mais pas tous cependant; et la Haute-Guinée héberge des groupes raciaux différents! De plus, le milieu s'est-il fait sentir sur l'anatomie nègre depuis sa transplantation d'Afrique en Amérique? S'est-il fait sentir différemment pour les différents groupes raciaux? Voilà des questions auxquelles on ne peut pas répondre.

Les *Japonais* eux-mêmes ne sont pas le groupe idéal pour l'étude des populations dites jaunes. On sait que les Japonais représentent, parmi les Mongoloïdes, un ensemble fort métissé, les trois éléments formatifs étant : un élément blanc, l'élément aïnou, un élément mongoloïde, probablement mélangé de divers Mongoloïdes, enfin un élément malais qui lui-même est un produit de croisement de Mongoloïdes, d'Europoïdes indonésiens et de Pygmoïdes negritos.

Parfois, une enquête a pu être conduite sur d'autres sujets que ceux des trois groupes cités. Ainsi, un auteur (Fetzer) a disséqué les muscles de la face de dix-sept Hottentots, mais de telles investigations sont rares, et, en ce qui concerne les groupes raciaux du milieu arctique, par exemple, nous ne pouvons pas compter sur des études ana-

tomiques pour l'établissement d'un diagnostic racial différentiel.

5. **Le sang.** — L'étude du sang, du point de vue racial, est le domaine le plus nouveau de l'anthropologie. C'est une conquête du XXe siècle et cette branche de la connaissance ethnologique prend un essor digne de remarque. Elle doit cet essor : 1° au fait que la technique, rapide et relativement simple, malgré sa délicatesse, peut s'exécuter sur un grand nombre de sujets en les points les plus divers du globe; 2° au fait que ses résultats sont très précis; 3° au fait que de grands espoirs sont attachés aux conclusions lointaines qu'on escompte pouvoir en tirer.

La bibliographie indique des ouvrages qui permettront de se mettre au courant des dernières données relatives aux réactions séro-sanguines. Trois points seulement seront ici mis en évidence.

a) D'abord le fait en lui-même : diverses propriétés spéciales ont été décelées dans le sang, diverses selon les individus; des trois principales de ces propriétés, deux sont dominantes (au sens mendélien) par rapport à la troisième qui est récessive. Selon la présence dans le sang d'un individu, des deux propriétés dominantes, de l'une ou de l'autre des deux propriétés dominantes avec la récessive, ou de la propriété récessive seule, on a quatre sortes d'individus quant au sang.

b) Si ces quatre sortes d'individus se trouvent presque toujours représentées dans une population, elles ne sont pas également réparties chez les différents peuples, statistiquement; on est donc tenté de mettre les différences raciales en rapport avec les différences sanguines. Selon la force respective des quatre groupes sanguins dans les populations, on a ainsi conçu des types dits séro-raciaux; généralement on en admet sept, mais ce nombre de 7 types séro-raciaux est naturellement artificiel puisqu'il est basé sur les proportions de quatre états sanguins. Et l'on a vite constaté que ni la répartition des quatre groupes de base, ni celle des sept types séro-raciaux hypothétiques, ne parais-

saient cadrer avec la distribution des races conçues selon les autres caractères.

c) Le principal résultat qu'on attend des enquêtes sérologiques est donc une réponse à la question de *principe* suivante : « Les caractères sanguins sont-ils des caractères raciaux ou non? » S'ils se révèlent des caractères raciaux, il y aura lieu de se demander s'ils sont primaires ou secondaires par rapport aux autres caractères et quelle connexion établir entre eux.

6. **La physio-psychologie.** — Personne ne doute du très grand intérêt qu'il y aurait à s'assurer de ce que sont les caractères physiologiques et psychiques spéciaux aux différentes races, et à préciser un diagnostic différentiel racial à ce point de vue. Malheureusement, ces caractères se laissent souvent déterminer et délimiter difficilement et cette branche de l'anthropologie en est encore à ses débuts par rapport à l'ethnologie classique. G. PAPILLAUT est un de ceux qui explorent cette branche de l'anthropologie; la bibliographie renvoie à ses enseignements pour les données de base.

L'utilisation des caractères raciaux. — Comment maintenant utiliser les groupes de caractères passés en revue? Auxquels d'entre eux allons-nous donner le pas sur les autres? Des auteurs comme BORY DE SAINT-VINCENT, Isidore GEOFFROY SAINT-HILAIRE, HUXLEY autrefois, DENIKER, HADDON plus récemment, ont pris comme caractère de base la nature du cheveu; CUVIER s'est réglé d'après la couleur de la peau, le Suédois RETZIUS d'après l'indice céphalique et le prognathisme. Nous voudrions poser en principe qu'aucun caractère ne devrait être considéré comme exclusivement primordial. Certes, il est des caractères qui seront beaucoup plus fréquemment utilisés que d'autres pour la détermination d'un type, mais il n'en est aucun qui prime toujours tous les autres.

Mais alors, comment décider de l'importance d'un caractère dans un groupe?

Nous répondrons que les classifications qui se basent schématiquement sur un premier, puis sur un deuxième caractère, etc., présentent toutes, à un moment donné, quelque chose qui contredit au naturel, au bon sens anthropologique. La question que l'on doit se poser, une fois les caractères d'un groupe étudiés, est celle-ci : Qu'est-ce qui ressort le plus, qu'est-ce qui frappe le plus violemment dans ce groupe? Plus loin, pour la classification des races, c'est une question similaire qu'il faudra soulever : Par quoi se différencient le plus les grands groupes et combien pouvons-nous en concevoir naturellement? la question restant la même pour la division intérieure de chaque groupe. C'est donc le doigté, presque le sentiment, qui doit guider dans l'appréciation des caractères, mais si l'on a un doigté fin, qui trouve une correspondance chez ceux qui sont à même de contrôler les assertions émises, on arrivera à mieux situer un groupe racial que si l'on ne dispose que d'une méthode rigide.

Ce doigté est de la plus grande importance dans l'estimation des caractères raciaux par rapport à deux autres groupes de caractères : les caractères sexuels et les caractères constitutionnels.

Caractères sexuels. — Il n'est évidemment pas question ici du vivant. Sur le squelette, la détermination du sexe est loin d'être aisée; elle est encore facile si on dispose des os du bassin, mais la pièce qui survit souvent seule à la destruction est le crâne, et c'est sur le crâne qu'il s'agit, si possible, de ne pas confondre les caractères raciaux et les caractères sexuels.

On peut énumérer une quinzaine de caractères dont le comportement est différent suivant les sexes. Par rapport au crâne féminin moyen, le crâne masculin moyen peut être défini comme :

plus massif,
plus rugueux,
plus grand (*in toto* et dans ses différentes dimensions),
plus capace,

à trou occipital plus grand (non pas seulement absolument mais aussi relativement),
plus pariétal que frontal,
à front plus fuyant,
à bosses pariétales et frontales moins marquées,
à arcades sourcilières plus fortes,
à orbite plus basse,
à processus alvéolaire plus arrondi (plus ogival chez la femme).
à tête plus allongée (indice céphalique plus petit),
à face plus allongée (indice facial plus grand),
à base plus développée (ligne naso-basilaire plus grande par rapport à courbe occipito-frontale).

Mais cette opposition n'est nullement absolue. Il est des crânes que chacun diagnostiquerait masculins, si l'on ne savait, parce que le sujet a été connu vivant, qu'il s'agissait d'une femme, et vice-versa. Cette difficulté peut d'ailleurs être différente selon les races. Ainsi, les crânes australiens des deux sexes ont quelque chose de massif qui leur donne facilement à tous une apparence masculine; les crânes nègres africains des deux sexes ont quelque chose de gracile qui peut faire croire, pour les deux sexes, à la féminité. D'autre part — il s'agit ici d'un caractère racial! — l'effacement des arcades sourcilières, pour les deux sexes, qui précisément confère un caractère de féminité aux crânes nègres africains, cet effacement, disons-nous, n'existe pas chez les Noirs papouasiens et c'est même là ce qui les distingue peut-être principalement les uns des autres (entre parenthèse, nous pensons que l'accentuation des arcades chez les Noirs papouasiens n'est pas sans connexion avec le très fort développement de ce caractère chez les Australiens). Autres exemples : l'apophyse mastoïde est plus forte chez l'homme, mais cette différence, bien marquée chez l'Europoïde, l'est beaucoup moins chez le Mongoloïde, dont l'apophyse mastoïde est réduite dans les deux sexes. Le front fuyant masculin est beaucoup plus nettement fuyant dans la race europoïde nordique, sous-dolichocéphale, que dans la race europoïde alpine, fortement brachycéphale, etc.

On voit donc combien le doigté est nécessaire pour se retrouver dans le chatoiement des caractères raciaux et sexuels, auxquels il faut encore ajouter les caractères constitutionnels. Mais le développement donné ces dernières années à l'étude de la constitution oblige à consacrer un chapitre spécial à la confrontation de la race et de la constitution.

BIBLIOGRAPHIE

TOPINARD (Paul). — 1885, *Eléments d'anthropologie générale*, Paris, Vigot.

PAUL-BONCOUR (Georges). — 1912, *Anthropologie anatomique. Crâne. Face. Tête sur le vivant*, Paris, Doin.

STOLYHWO (Kazimierz). — 1925/26, *Die Klassifikation der anthropologischen Merkmale*, dans XENIA GORJANOVIC-KRAMBERGERIANA (Zagreb).

MARTIN (Rudolf). — 1928, *Lehrbuch der Anthropologie in systematischer Darstellung*, Iéna, Fischer.

LATTES (Leone). — 1929, *L'individualité du sang*, Paris, Masson.

DUJARRIC DE LA RIVIÈRE (R.) et KOSSOVITCH (N.). — 1930, *Recherches sur les groupes sanguins*, dans ANNALES DE L'INSTITUT PASTEUR, t. XLIV.

NICEFORO (A.). — 1930, *Quelle est la meilleure méthode à suivre pour faire une psychologie des races*, dans REVUE ANTHROPOLOGIQUE, t. XL.

PAPILLAULT (G.). — 1930, *Des instincts à la personnalité morale. Les conditions biopsychologiques de la vie sociale*, Paris, Chahine.

LOTH (Edward). — 1931, *Anthropologie des parties molles*, Paris, Masson.

D. — RACE ET CONSTITUTION.

En présence des propriétés somatiques susceptibles de caractériser un individu, nous avons à nous demander si ces propriétés et les modalités de leur transmission concourent à créer un sujet embrigadé dans un des groupes que forment les races, ou bien si elles ne font que conférer au sujet une individualité l'éloignant ou le rapprochant, plus ou moins, des autres sujets, si elles sont, en d'autres termes, simplement caractéristiques de sa constitution.

Poussé à ses limites extrêmes, le problème revient à

poser cette question : Y a-t-il des races ou n'y a-t-il que des constitutions individuelles? ou bien y a-t-il et des races et des constitutions?

Depuis que la question des types constitutionnels a été déclanchée en anthropologie par un groupe d'anthropologues français, SIGAUD, CHAILLOU, MAC-AULIFFE et THOORIS, le problème a donné lieu à une littérature énorme et le débat, surtout dans les organes d'au delà de la frontière, n'est pas près de s'apaiser.

Disons tout de suite que nous arriverons, quant à ce problème « race et constitution » à une conclusion, à une conclusion précise, géométriquement précise. Mais auparavant, pour l'éclaircissement du problème, il faut mentionner les principales des vues divergentes et tâtonnantes manifestées jusqu'à ce jour.

Les opinions émises peuvent se ramener à trois tendances. Pour l'exposé de ces opinions, il faut se servir des termes de phénotype et de génotype, le *phénotype* étant l'individu tel qu'il apparaît aux yeux, et le *génotype* le type essentiel, souvent caché, tel qu'il est dû aux gènes ou facteurs héréditaires.

La **première opinion**, représentée par BAUER, TANDLER (de Vienne), avec quelques modifications qualitatives par JANKOWSKY (de Breslau), ainsi que par la majorité des auteurs, veut que la constitution corresponde au génotype, à l'ensemble donc des caractères héréditaires. Ce qui reste dans le phénotype, après défalcation du génotype, c'est la *condition* ou le *paratype*, dû à la péristase, c'est-à-dire au milieu, même si l'on admet que le paratype n'est pas tout à fait indépendant du génotype et que les caractères du paratype réagissent diversement au milieu selon le génotype. (Le milieu s'entend dès la formation du germe, et les hormones, produit de la sécrétion interne, influeraient principalement sur le paratype.) Cette première opinion peut être grossièrement e primée par l'équation :

CONSTITUTION = PHÉNOTYPE moins PARATYPE = GÉNOTYPE

Comme l'élément racial, tel que nous le comprenons, est avant tout héréditaire ou n'existe pas, comme cette équation assimile la constitution au génotype, elle supprime en somme l'élément racial ou l'englobe dans la constitution.

Au contraire de ce qui vient d'être exposé, la **deuxième opinion**, représentée principalement par Eugène FISCHER (de Berlin-Dahlem), veut que la constitution soit le paratype. Pour cet auteur, le paratype est individuel, dû à la péristase, tandis que le génotype est le principe héréditaire, producteur du genre, de l'espèce, de la race. Cette manière de voir, qui offre la supériorité de considérer aussi bien l'élément racial que l'élément constitutionnel, donne donc comme équation :

CONSTITUTION = PHÉNOTYPE moins GÉNOTYPE = PARATYPE

Pour la **troisième opinion** enfin, représentée en particulier par SALLER (de Gœttingue), la constitution, c'est le phénotype, ce qui donne l'équation :

CONSTITUTION = GÉNOTYPE plus PARATYPE = PHÉNOTYPE

A la vérité, l'auteur en question ne s'exprime pas par cette équation, mais c'est à elle, posée comparativement aux deux premières, qu'aboutit cette manière de voir. En effet, il existe pour cet auteur deux génotypes, l'un interne, principe héréditaire non influencé par le milieu, et un autre génotype, masse héréditaire influencée par le milieu, englobant pour ainsi dire le premier génotype et devenant lui-même phénotype ou constitution. Sa manière de voir serait peut-être plus exactement traduite par la formule (les mots étant remplacés par leur initiale) :

$$C = G + g_P = PH.$$

On remarquera que l'effort à exprimer la complexité du problème par l'imbrication des principes en cause, est affaibli par l'utilisation de deux génotypes, dont la distinction n'est pas clairement concevable ou est insuffisante.

Le schématisme, l'artificialité pourrait-on dire, de chacune de ces formules, éclate aux yeux. Aussi plusieurs constitutionnistes se bornent-ils à la *morphologie*, c'est-à-dire à l'interprétation de la constitution par les lignes extérieures, morphologie se concrétisant par l'établissement de *types constitutionnels*. Le nombre des types constitutionnels varie suivant les auteurs. La première proposition, de SIGAUD, en établissait 4; ils sont ici si connus que c'est presqu'inutile de les énumérer : types respiratoire, digestif, musculaire et cérébral. D'autres morphologistes, comme GALANT (gynécologue à Moscou, qui se spécialise dans la morphologie de la femme), ont augmenté ce nombre jusqu'à 7, mais la majorité admet soit 2 types, extrêmes, qui se peuvent qualifier d'élancé et de trapu, soit 3 types, à savoir deux extrêmes et un moyen.

Cependant, la morphologie, pour des auteurs tels que BOUNAK (de Moscou), n'est que la représentation extérieure d'une constitution avant tout *physiologique*, constitution se manifestant de façon principale dans le tonus musculaire ainsi que dans le développement du tissu adipeux, et donnant lieu aux types tonique et nutritif, purs ou combinés selon 9 degrés. D'autres auteurs, dans l'établissement des types constitutionnels, seront guidés par un principe de physiologie purement nutritive, ou de zootechnie, ou de psychologie, ou — ce fut même le point de vue de départ — de pathologie. Ainsi, selon le tempérament des auteurs, on obtient des nomenclatures différentes, qui néanmoins se laissent toutes ramener à 4, 3 ou 2 types, à 4 types par adjonction d'un type spécial aux 3 types réguliers, à 2 types par suppression du moyen des 3 types réguliers. La correspondance des divers points de vue peut être établie par le tableau suivant qui, d'ailleurs, est loin de mentionner toutes les expressions usitées :

TABLEAU DES TYPES CONSTITUTIONNELS
GÉNÉRALEMENT PROPOSÉS

Principe	Un type extrême	Type moyen	L'autre type extrême	Type spécial
De pathologie	asthénique	normal	pléthorique	infantile
De morphologie locale. .	respiratoire	musculaire	digestif	cérébral
De morphologie générale.	élancé	moyen	trapu	
De physiologie générale .	tonique	moyen	nutritif	
De physiologie nutritive.	carnivore	omnivore	herbivore	
De zootechnie	à lait	à travail	à viande	
De psychologie.	sensitif	actif	végétatif	

Les deux types capitaux restent les types élancé ou leptosome, et trapu ou eurysome, et leur formation a été mise, pour une bonne part, sur le compte de *l'action des hormones*. Le type leptosome serait dû à une hyperfonction de la glande thyroïde et de la glande hypophysaire, ainsi qu'à une hypofonction de la glande germinale, tandis que le type eurysome serait dû à une hypofonction de la glande thyroïde, ainsi qu'à une hyperfonction de la germinale et de la glande surrénale.

Quant à la fréquence des types constitutionnels *purs*, il en est de même que des types raciaux purs : ils sont rares. Pour un type caractérisé, on rencontre quantité d'intermédiaires à tous les degrés.

Comment maintenant se comporte la notion de constitution par rapport à d'autres notions nécessaires en anthropologie, telles que l'espèce, la race, le sexe et l'âge?

Quelques auteurs veulent parler d'une constitution *de l'espèce*. Cette prétention est illégitime. La constitution a une marge de battement à l'intérieur de la cellule zoologique que forme l'espèce; les caractères que nous voyons

dans l'espèce sans tenir compte de ses subdivisions, doivent être considérés comme purement spécifiques, d'origine génétique. Si l'on reconnaissait une constitution à l'espèce, il n'y aurait pas de raison d'en dénier au genre, à la famille, et, plus haut dans la taxonomie, jusqu'à l'embranchement. Parler d'une constitution de l'espèce ne serait légitime que si l'on admettait, comme le veulent certains, que l'espèce, de même que l'individu, passe par des stades de jeunesse, d'âge adulte et de vieillesse. Mais cette représentation d'une courbe de la vie de l'espèce est du domaine de l'hypothèse et le paléontologiste ne saurait en général faire correspondre les variétés d'une espèce à ses stades supposés de jeunesse, d'âge adulte et de vieillesse.

On en dira de même en ce qui concerne *la race*. L'individu se fait remarquer par sa constitution et par son type racial, mais il n'y a pas une constitution de la race. Certes, toutes les races ne présentent pas avec une même netteté ou à un même degré les divers types constitutionnels. Un constitutionniste comme Weidenreich (de Francfort) constate que parmi les Amérindiens, connus d'ailleurs pour leur polymorphisme, la détermination des types constitutionnels est plus difficile que dans tout autre groupe ethnique. D'autre part, le type élancé ou leptosome est rare parmi les Nègres, encore plus rare parmi les Pygmoïdes, tandis que les Bahima ou Batoussi des grands lacs africains, qui sont des méditerranéens mâtinés de sang noir, appartiennent au contraire au type leptosome. Mais, si certains groupes raciaux vont de pair avec telle constitution, cela ne veut pas dire que toute race soit caractérisée par un type constitutionnel; cela n'est en effet pas le cas de la majorité des races de l'Europe, de l'Asie et de l'Océanie.

Le rapport de la constitution à la race faisant l'objet de tout ce sous-chapitre, nous ne voulons ajouter ici que ceci, relativement à la négation qui a été tentée de la race, au profit de la seule constitution. Cette tentative a été le fait de l'extrême avant-garde du flot constitutionniste à marée montante. Aujourd'hui, la notion de race est admise même par la majorité des constitutionnistes. C'est même la com-

pénétration des deux notions, rendue manifeste par chaque analyse anthropologique, qui restera à la base de leur inextricabilité tant que leur position réciproque sera conçue selon le schéma de formules semblables à celles susmentionnées.

Le rapport des types constitutionnels *au sexe* est différent suivant les auteurs. Ceux-ci se groupent autour de trois opinions. Pour les premiers, les types constitutionnels ne se laissent nettement constater que dans le sexe masculin. Pour les deuxièmes, à savoir pour la majorité des auteurs, les types se laissent reconnaître dans les deux sexes. Pour les troisièmes enfin, les types se laissent reconnaître dans les deux sexes, mais à condition qu'on augmente leur nombre, selon, par exemple, la proposition de Galant avec ses 7 types.

On remarquera tout de suite que les rapports entre le sexe et la race ne sont pas non plus établis de façon généralement reconnue. Il est certes juste que la race manifeste son empreinte, d'ailleurs de façon différente, dans l'un et l'autre sexes, mais on est étonné de voir Saller protester contre la notion d'une meilleure représentation par un des sexes de la caractéristique raciale. Sans doute, une pareille notion ne doit pas être émise pour l'ensemble des races et si le sexe féminin n'est souvent pas pris en considération pour la détermination des caractères de race, c'est pour des raisons d'opportunité, d'habitude, ou parce que, tout de même, certains caractères, pour bien marqués qu'ils soient, sont, chez la femme, plus facilement que chez l'homme recouverts par les signes sexuels. Mais il est, de plus, certain que chez divers groupes raciaux, peut-être en particulier chez ceux qui touchent à l'élément mongoloïde, la caractéristique raciale de chaque sexe n'est pas identique pour la moyenne. Des auteurs qui se sont occupés des Lapons ont constaté un mongoloïdisme plus fort chez les femmes que chez les hommes et nous avons fait exactement la même observation chez les Aïnou, ainsi qu'en témoignent, dès le premier coup d'œil, les portraits publiés d'hommes et de femmes de cette peuplade. Il est, d'autre part, certains

groupements raciaux dont l'ensemble des caractères est plus masculin ou plus féminin; ainsi, les caractères masculins sont comme exagérés dans le crâne australien et les caractères féminins sont comme simulés dans le crâne nègre d'Afrique, ce qui signifie qu'on aura plus facilement tendance à faire d'un crâne australien de sexe inconnu un crâne masculin et d'un crâne nègre de sexe inconnu un crâne féminin.

Nous estimons qu'un type constitutionnel ou un type racial doivent être établis, en tant que donnée de base, pour le seul sexe masculin, que si l'on veut tenir compte des caractères féminins, il faut alors soit établir des types féminins correspondants aux types masculins, soit indiquer en quelques traits ce qui sépare le type féminin du type masculin correspondant. De façon générale, on peut dire que le type constitutionnel de la femme est plus fréquemment eurysome que chez l'homme, l'homme ayant tendance à manifester un plus fort développement du système osseux, et la femme un plus fort développement du système adipeux. Cette différence est en partie mise sur le compte de la sécrétion interne, mais on remarquera que les différences sexuelles sont déjà marquées avant le temps de la sécrétion interne de l'adulte.

En ce qui concerne *l'âge*, Matiegka (de Prague) a établi, avec un grand raffinement, une discrimination entre différentes sortes d'âges :

1° L'âge chronologique, s'exprimant en années, jours et heures;

2° L'âge somatique, se subdivisant en :

a) Age anatomique, déterminé par le système osseux (par le crâne et les os du carpe en particulier);

b) Age morphologique, déterminé par la stature et le poids;

c) Age physiologique, déterminé par la maturité sexuelle, en rapport donc avec la sécrétion interne;

3° L'âge intellectuel, déterminé par des tests;

4° L'âge pédagogique, déterminé par l'avancement des enfants à l'école.

C'est l'âge somatique qui nous importe avant tout et l'on peut dire que, pour l'établissement d'un type constitu-

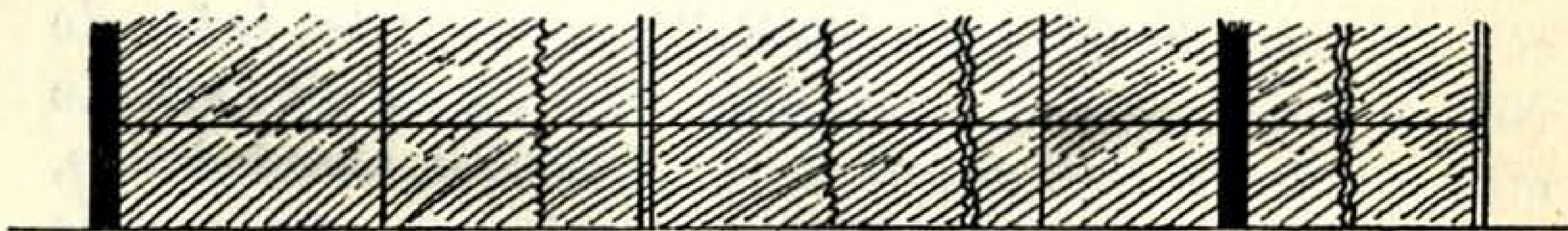
tionnel, il a, en somme, plus d'importance que pour l'établissement d'un type racial. En effet, et surtout dans une détermination de types constitutionnels suivant Bounak, les parties molles ont plus d'importance pour la constitution que pour le type racial et on sait que les parties molles peuvent fortement varier selon l'âge, plus que les caractères cutanés et osseux d'importance prédominante pour la détermination de la race.

Cela pourrait vouloir dire que la race, considérée à un moment donné, a quelque chose de plus stable que la constitution, et la ténacité, l'entêtement de la race se manifeste d'une façon particulièrement nette par les observations chez le fœtus, ainsi que l'ont principalement démontré celles d'Adolphe Schultz (de Baltimore) sur des *fœtus* de Nègres et de Blancs. Un premier fait est la plus grande marge de battement, pour tous les caractères, chez le fœtus, par rapport à l'adulte. Ainsi, tandis qu'une paume large de la main peut sembler devoir être due à un travail pénible, le fœtus révèle une beaucoup plus grande variabilité que l'adulte dans le rapport de la largeur à la longueur de la main. Ensuite et surtout, tandis que les caractères constitutionnels ne sont pas encore, dans leur majorité, définissables chez le fœtus, presque tous les caractères raciaux se révèlent déjà; le fœtus de Nègre, par rapport au fœtus de Blanc, présente une stature plus grande, des hanches plus étroites, un avant-bras plus long, un calcanéum plus proéminent, un nez plus large, des lèvres plus épaisses, etc.

Il s'agit maintenant de faire une proposition précise quant à la position respective des notions de race et de constitution. Pour être géométriquement clair, nous recourrons tout d'abord à des schémas.

Un premier graphique (graphique 3) représente la surface terrestre et, en grisé, la masse humaine qui la recouvre. Quelqu'un demande : « Veuillez diviser cette masse humaine en ses groupes raciaux » (le graphique admet 5 groupes). On tracera donc des traits verticaux aux extrémités de chaque aire d'un groupe racial (les traits étant dessinés

différemment pour chaque aire vu leur chevauchement supposé — et correspondant d'ailleurs à la réalité). Mais un autre spectateur se lève : « Peu m'importent les races, dit-il, veuillez grouper les individus que nous avons devant nous selon le sexe! ». Si les individus du schéma étaient sur un seul rang, il n'y aurait qu'à commander aux individus du sexe masculin : « En avant, deux pas, marche »! et regardant la masse de profil, au lieu d'avoir des groupes raciaux devant soi, on ne distinguerait plus que deux rangs distincts par le sexe. Sur le schéma, la séparation en deux rangs est figurée par une ligne horizontale coupant toute la masse raciale.



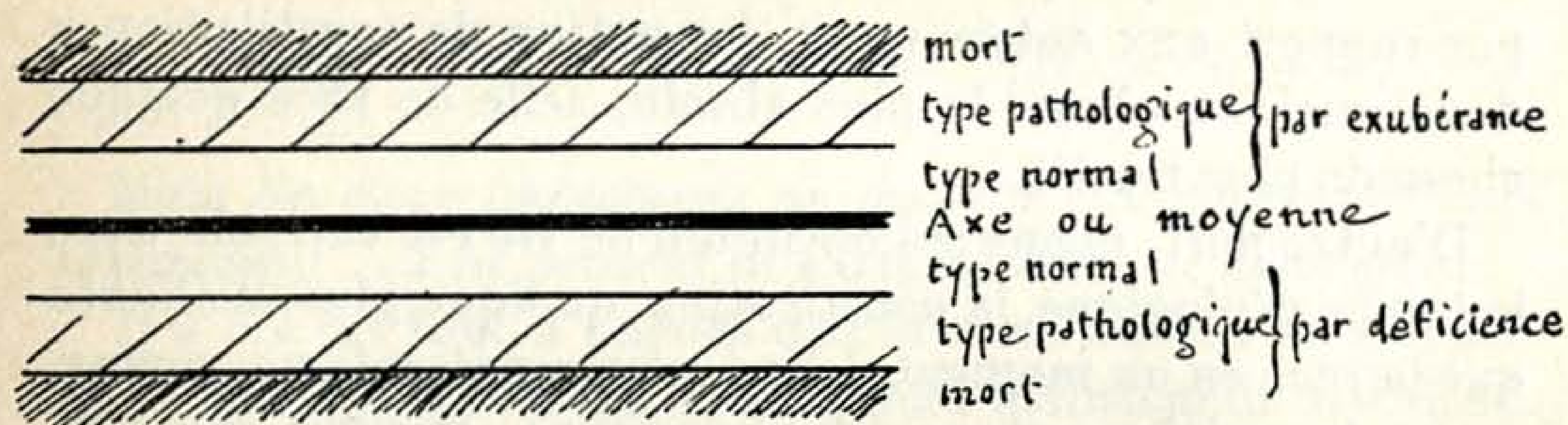
Graphique 3. — Différence de perspective des notions de race et de constitution.

En grisé : la masse humaine.
Divisions verticales : divisions raciales.
Division horizontale : division constitutionnelle.

On pourrait faire des comparaisons analogues en considérant les hommes, d'une part d'après leur carte de citoyen, d'autre part d'après leur religion; en considérant des soldats, d'une part d'après le pays qu'ils servent, d'autre part d'après leur grade dans quelque armée que ce soit. Non seulement ces divisions ne sont pas superposables, mais elles ne peuvent pas rentrer les unes dans les autres, car elles ne sont pas dans le même plan — et c'est là le point essentiel. Le premier terme de comparaison choisi a été le sexe, parce que la délimitation des sexes est totale et qu'il n'y en a que deux, mais la notion de constitution est d'essence tout à fait semblable — par rapport à celle de race — à la notion sexuelle.

Le schéma ci-dessus demande encore à être développé en ce qui concerne la constitution, ce à quoi servira le second

graphique (graphique 4). La notion des types constitutionnels, historiquement, a pris ses racines dans la pathologie et il est encore des auteurs pour lesquels la pathologie est à la base de leur étude. Or, la discussion de la valeur du mot constitution, par rapport au normal et au pathologique, peut être réglée par le graphique 4. La notion de constitution n'est pas une notion de pathologie, mais une notion bordée par celle de pathologie. Au centre, l'axe de la vie constitutionnelle normale correspond à sa moyenne; à la périphérie de la vie constitutionnelle normale, nous avons la vie pathologique qui, elle-même, est bordée par la mort. On comprend donc que la constitution varie entre deux types extrêmes, avec un type moyen entre deux, l'un des types extrêmes l'étant par exubérance et l'autre par déficience; on pourrait cependant aussi admettre



Graphique 4. — SCHÉMA DE LA VIE CONSTITUTIONNELLE NORMALE PAR RAPPORT A LA VIE PATHOLOGIQUE ET A LA MORT.

plus de deux types extrêmes, sans modifier le schéma, en se le représentant, non pas selon un plan vertical, mais comme un cylindre horizontal, autour de l'axe duquel pourraient être disposés plusieurs types également distants de l'axe.

Et maintenant, une dernière comparaison, la plus lumineuse par définition, pour faire comprendre la relation race-constitution! Si l'on demandait à un débutant de regarder une image sous le microscope, d'abord en lumière directe, puis en lumière polarisée, l'observateur croirait certainement avoir affaire à deux objets différents. Et, en tout cas, même si l'observateur est au courant de ce que peut donner le changement d'éclairage, les deux images n'en

sont pas moins différentes pour le même objet. C'est là l'image elle-même du rapport réciproque des notions de race et de constitution.

La distinction entre la constitution et la race ne résultera donc pas d'une analyse, car c'est une affaire de *perspective*, ou, si vous voulez, d'éclairage. Il s'agit exactement des mêmes éléments, vus sous deux lumières différentes. On pourrait dire, en un certain sens, que la différence des deux notions n'est pas objective, mais subjective. Il n'y a donc pas tant à définir ce que sont la race et la constitution que les manières de regarder qui font voir tantôt la race et tantôt la constitution.

La constitution envisage l'Homme, la race envisage le groupe humain.

On possède une constitution par rapport à la moyenne humaine. Il n'y a pas de race moyenne; on est d'une race par rapport aux autres races. La notion de constitution a donc quelque chose de plus absolu, celle de race quelque chose de plus relatif.

D'autre part, même si l'optimum de vie est variable avec le temps géologique, la constitution, quoique plus oscillante que la race en un moment donné, n'en représente pas moins, vu sa disposition autour d'une moyenne, quelque chose de stable, de statique. Les races, variant, tout lentement que cela soit, au cours de l'évolution, représentent quelque chose en mouvement, de plus dynamique.

Pratiquement, la constitution est décelée avant tout par la considération des systèmes neuro-musculaire et adipeux. La race est décelée principalement par la considération des systèmes cutané et osseux.

La constitution est un fait d'apparentement systématique, la race est un fait d'apparentement, apparent ou réel, génétique.

Enfin, pour aborder le langage génétique et la critique des formules sus-mentionnées, disons que ces formules et toute formule qui tente d'analyser *le* phénotype, assemblage de toutes les propriétés de l'individu, nous paraissent fausses par principe — parce qu'il n'y a pas *un* phénotype.

Il y a DEUX PHÉNOTYPES : un phénotype constitutionnel, auquel participent toutes les cellules du corps avec toutes leurs particules, et un phénotype racial, auquel participent également toutes les cellules du corps avec toutes leurs particules. Si l'on voulait exprimer la chose par formules — nous ne recherchons pas les formules, mais puisqu'on pose des formules, nous répondons par formules — on poserait :

PHÉNOTYPE CONSTITUTIONNEL (Constituphénotype)	=	GÉNOTYPE CONSTITUTIONNEL (Constitugénotype)	+	PARATYPE CONSTITUTIONNEL (Constituparatype)

et :

PHÉNOTYPE RACIAL (Raciphénotype)	=	GÉNOTYPE RACIAL (Racigénotype)	+	PARATYPE RACIAL (Raciparatype)

En abrégé : $PH_c = G_c + P_c$ et $PH_r = G_r + P_r$.

Mais *les deux phénotypes ne peuvent être considérés que séparément : ils ne peuvent ni s'additionner, ni s'intégrer.*

Il a été dit tout à l'heure que la constitution ne s'appliquait pas à l'espèce. On le comprend maintenant aisément. Dans le tableau de la classification zoologique, il n'y a pas de place pour la constitution — pas plus qu'il n'y en a pour le sexe. C'est séparément qu'un tableau des constitutions, si l'on pense en dresser un, devra, s'apparentant en principe au second graphique, être établi.

Et pour conclure cet examen de la constitution et de la race, nous allons tenter de les définir à la lumière des notions précédentes :

La Constitution : *La constitution est l'ensemble des modalités comprises dans la marge des possibilités non pathologiques du corps humain.*

La Race : *La race, ordre de grandeur que nous percevons naturellement, est l'ultime groupe taxonomique de la lignée humaine selon l'apparentement génétique.*

Bibliographie

Sigaud (C.). — 1914, *La forme humaine*, Paris, Maloine.
Chaillou (A.) et Mac-Auliffe (Léon). — 1912, *Morphologie médicale. Etude des quatre types humains*, Paris, Doin.
Tandler (J.). — 1913, *Konstitution und Rassenhygiene*, dans Zeitschrift fur Konstitutionslehre, t. I.
Kretschmer (E.). — 1921, *Konstitution und Rasse*, Berlin, Springer.
Frassetto (Fabio). — 1922, *Il numero e la varietà dei tipi costituzionali e delle combinazioni morfologiche individuali in antropologia e medicina*, dans Rivista di biologia, t. IV.
Keith (Arthur). — 1922, *The evolution of human races in the light of the hormone theory*, dans Bulletin of the Johns Hopkins Hospital, t. XXXIII.
Fischer (Eugen). — 1924, *Anthropologie. Erblichkeitsforschung und Konstitutionslehre*, dans Anthropologischer Anzeiger, t. I.
Bauer (Julius). — 1925, *Vorlesungen über allgemeine Konstitutions- und Vererbungslehre*, Berlin, Springer.
Schultz (Adolph-H.). — 1926, *Variations in man and their evolutionary significance*, dans The american naturalist, t. LX.
Weidenreich (Franz). — 1927, *Rasse und Körperbau*, Berlin Springer.
Bounak (V.). — 1927, *Des caractères morphologiques indissolublement liés aux variations physiologiques normales*, dans Bulletin de la Société d'Étude des formes humaines, t. IV.
Galant (J.-S.). — 1927, *Konstitutionstypensystem der Frau*, dans Zentralblatt fur Gynäkologie, t. LI.
— 1927, *Konstitutionstypenlehre der Frau*, dans Anatomischer Anzeiger, t. LXIII.
Thooris van Borre (A.). — 1928-1930, *Introduction à l'étude de la médecine morphologique*, dans Bulletin de la Société d'Etude des formes humaines, t. VI à VIII.
Jankowsky (W.). — 1930, *Konstitution, Körperbau und Rasse in ihrer gegenseitigen Beziehung und Abgrenzung*, dans Anatomischer Anzeiger, t. LXX.
Saller (K.). — 1931, *Genotypus und Phänotypus. Konstitution und Rasse in ihrer Definition und ihren gegenseitigen Beziehungen*, ibidem, t. LXXI.
Fraipont (Ch.). — 1931, *La morphologie et la race*, dans Revue Anthropologique, t. XLI.
Barbara (Mario). — 1933, *I fondamenti della craniologia costituzionalistica*, Rome, Pozzi.

CHAPITRE III

PROCESSUS POSSIBLES DE FORMATION DES RACES

S'intéresser au processus de formation des races, c'est s'attaquer aux questions les plus redoutables du problème de l'évolution. I ne s'agit pas ici, bien entendu, de l'approfondir. Le but qu'on se propose est de présenter une rapide synthèse des doctrines qui ont eu cours jusqu'à aujourd'hui et des facteurs que l'on peut envisager dans la formation des races actuelles.

Les diverses doctrines relatives à l'évolution se laissent le mieux opposer si nous les présentons sous forme de tableau.

La doctrine du *fixisme* n'est plus à mentionner que pour mémoire. Elle a régné jusque dans la première moitié du XIXe siècle et le grand LINNÉ, qui a vécu de 1707 à 1778 et auquel on doit les bases de la classification actuelle en histoire naturelle, admettait encore la fixité des espèces. Aucun des penseurs qui, dès l'ancienne Grèce jusqu'à BUFFON, contemporain de LINNÉ — il a vécu de 1707 à 1788 —, ont eu comme une prescience, d'ailleurs incomplètement exprimée, de l'évolution, ne sera cité (voir entre autres Jean ROSTAND).

Le premier nom à mentionner est celui de LAMARCK, dont la doctrine fut exposée pour la première fois en 1800, dans son discours d'ouverture de l'an VIII et fut publiée en 1809 dans sa *Philosophie zoologique*. Pour LAMARCK, les êtres s'adaptent morphologiquement au besoin et développent ou réduisent leurs organes en rapport avec leur usage ou leur désuétude. Le lamarckisme a été directement continué par le néo-lamarckisme qui n'en est qu'une mise

TABLEAU DES DOCTRINES ÉVOLUTIONNISTES

(l'année indique la date de l'énoncé de la théorie, sauf pour Linné).

PROTAGONISTES	Jusqu'à Linné † 1778	Abel 1923	Lamarck 1800	Darwin 1859	Weismann 1883	De Vries 1901	Lotsy 1916	Rosa 1909
FACTEURS DE L'EVOLUTION	pas d'évolution	réaction bonne ou mauvaise au milieu et au besoin	adaptation morphologique au besoin et au milieu	sélection naturelle	sélection germinale	mutations subites irrégulières	hybridations et sélection naturelle éliminatrice	mutations régulières dichotomiques orthogénétiques
		hérédité des caractères acquis			génovariation			
		facteurs externes			facteurs externes et internes			forces internes primordialement
DOC-TRINES	Fixisme	Réactionnisme	Adaptationnisme (lamarckisme)	Sélectionnisme (darwinisme)	Germino-sélectionnisme (néo-darwinisme)	Mutationnisme	Hybridationnisme	Ologénisme
GROUPES DE DOC-TRINES		Evolution par réaction au milieu		Evolution par sélection		Evolution par mutation	Evolution par hybridation	Evolution par forces internes

au point par admission supplémentaire de l'adaptation au milieu et de la sélection selon DARWIN.

Le lamarckisme a subi le sort étrange de sombrer avec LAMARCK pour ne ressusciter qu'après DARWIN. Ce n'est en effet qu'avec le coup de tonnerre que fut l'apparition de *L'origine des espèces*, de DARWIN, en 1859, que la doctrine de l'évolution s'imposa et cela en peu d'années. DARWIN dut ce succès à la richesse des faits révélés et à la force de leur présentation. Le principal facteur de l'évolution, pour DARWIN, est la *sélection naturelle* par suite de l'élimination des moins aptes, sélection amenant à la longue une adaptation apparente et la transformation des formes. Si DARWIN reste le plus grand des champions de l'évolutionnisme, sa doctrine a subi un sort inverse de celle de LAMARCK. Après avoir été prêchée par HAECKEL et PLATE, elle n'est plus reconnue sous sa forme intégrale. La sélection naturelle a d'une part été adoptée subsidiairement par le néo-lamarckisme (darwino-lamarckisme); d'autre part, elle s'est muée en sélection germinale sous l'inspiration de WEISMANN, comme on le verra tout à l'heure.

Aujourd'hui, on se trouve en présence de cinq groupes de doctrines explicatives de l'évolution. Le darwino-lamarckisme est la première de ces doctrines; c'est, en d'autres termes, la doctrine de l'adaptationnisme, dont les deux idées principales sont l'*adaptation* et l'*hérédité des caractères acquis*. Les principaux adeptes du darwino-lamarckisme (l'accent étant mis sur le lamarckisme) furent l'Allemand EIMER, l'Américain COPE et la majorité des auteurs français : GIARD, DELAGE, LE DANTEC, Edmond PERRIER et aujourd'hui, à l'Ecole d'Anthropologie, R. ANTHONY, aux États-Unis, aujourd'hui, OSBORN et W. K. GREGORY.

Il y a encore très peu de temps, l'exposé — archisuccinct, bien entendu — du lamarckisme ou adaptionnisme aurait dû s'arrêter ici. La doctrine, ces dernières années, avait rencontré des résistances de plus en plus fortes; elles seront peut-être diminuées depuis la modification que lui fait subir le professeur Othenio ABEL de Vienne (sa publication fondamentale est de 1923 et il a donné sur le sujet

deux conférences à Paris, en 1931, conférences dont la plus importante, pour ce qui nous concerne ici, a paru dans la REVUE GÉNÉRALE DES SCIENCES du 30 juin 1932). Certes, son interprétation des faits ne suffira pas à faire admettre intégralement son lamarckisme modifié par ceux qui ont une autre compréhension des événements, mais elle aidera à faire comprendre la possibilité de l'acceptation du lamarckisme. En deux mots, voici en quoi consiste la conception d'ABEL.

Le terme d'adaptation présuppose une modification utile à l'organisme. Or, les adaptations peuvent être si différentes pour un même groupe se mouvant dans un même milieu — il n'y a qu'à penser aux poissons —, que certains auteurs en sont venus à nier toute adaptation morphologique. Bien plus, il est des phénomènes, connus sous le nom d'*orthogénèses*, manifestations outrées d'un développement utile à l'origine — ainsi le recroquevillement en spirale complète des défenses des mammouths —, qui ne peuvent être expliquées par une adaptation, adaptation utile s'entend. ABEL dit donc : il n'y a pas adaptation au milieu, à la fonction; il y a *réaction* au milieu, à la fonction. On dira qu'il n'y a là qu'un changement de mots; mais quand un mot nouveau recouvre une conception nouvelle, il y a plus qu'un changement de mot. La réaction, en effet, peut être utile, mais ne l'est pas nécessairement; elle peut aussi être indifférente ou nuisible. Ainsi, d'une part, l'action du milieu et l'action de la fonction sont admises selon LAMARCK; d'autre part, toutes les réactions à ces actions sont expliquées, jusqu'aux orthogenèses comprises. A la vérité, il reste encore à démontrer l'hérédité des caractères acquis, qu'ABEL admet malgré l'absence actuelle de preuves décisives.

D'ailleurs la conception d'ABEL va plus loin et il n'est pas inutile de la présenter complètement, toujours de façon très succincte. En effet, les orthogénèses ne sont pas complètement expliquées par l'idée simple de réaction; dans les orthogénèses, on a affaire, comme le terme l'indique, à une réaction en ligne « droite », c'est-à-dire dans un sens

continu, et non pas à des réactions dans des sens variables, en zigs-zags pourrait-on dire. C'est qu'Abel ramène quatre grandes lois de la biologie à une seule loi de la mécanique; ces quatre lois sont : le fait mentionné des orthogénèses, la loi de Dollo sur l'irréversibilité de l'évolution, la loi de Cope selon laquelle ce sont les organismes non spécialisés qui évoluent, et la loi de Rosa de la réduction progressive de la variabilité au cours du développement phylogénétique; Abel les considère toutes quatre comme des modalités de la grande loi mécanique de l'inertie, selon laquelle les corps, tant que cela dépend d'eux-mêmes, se maintiennent en immobilité ou se meuvent d'un mouvement uniforme dans une même direction, loi qui, en biologie, s'appliquerait à des complexes de faits. La théorie d'Abel de l'inertie en biologie et de l'évolution par réaction est ainsi le dernier épanouissement de la théorie de Lamarck, au sujet duquel il y avait lieu de la mentionner.

Le deuxième groupe de doctrines évolutionnistes se concentre autour du *néo-darwinisme* ou théorie de la *sélection germinale*, due à Weismann de Fribourg-en-Brisgau, qui l'exposa pour la première fois dans un discours universitaire en 1883. Le principal de cette doctrine consiste à rejeter l'hérédité des caractères acquis; le corps se composerait de deux sortes de cellules, différentes dans leur principe : les cellules somatiques et les cellules germinales; les influences subies par les cellules somatiques mourraient avec l'individu; seules les influences subies par le plasma germinatif et les combinaisons qu'il forme — sous l'influence de l'extérieur ou spontanément — sont susceptibles d'être inscrites sur l'individu en formation et d'être par la suite transmises héréditairement. Les nouvelles espèces se forment donc non pas par adaptation, mais par *génovariation*, non pas sous la seule pression de facteurs extérieurs, mais sous l'influence de facteurs externes et internes.

Cependant, si la doctrine de la sélection germinale démontrait assez bien la vanité des expériences artificielles destinées à prouver l'inscription des caractères acquis dans le

patrimoine héréditaire, son explication de la formation de nouveaux caractères était subtile et hypothétique.

L'observation, par le botaniste hollandais de Vries, de changements brusques dans des espèces végétales, lui fit proclamer le *mutationnisme*, c'est-à-dire des changements brusques et spontanés, comme explication de l'évolution. Le mutationnisme est la troisième des grandes doctrines à mentionner. L'observation de mutations, et cela selon les lois de Mendel — exposées plus haut —, a été faite non seulement sur des Végétaux, mais aussi sur des Invertébrés et des Vertébrés. On crut avoir trouvé la clef. La clef cependant n'ouvrit que certaines portes. On s'aperçut que les mutations ne portaient que sur les variétés d'une même espèce et qu'elles étaient incapables d'expliquer — pratiquement et théoriquement — les passages entre ordres et classes différentes.

Il en est de même de la théorie de l'*hybridationnisme* de Lotsy, déjà cité. A l'opposé de de Vries, il n'admet pas la mutation; elle est, pour Lotsy, tout à fait impossible par reproduction monogamétique; toutes les pseudo-mutations seraient dues à des hybridations, plus ou moins lointaines. Mais, si Lotsy rejette la mutation, il repousse également l'adaptation, ou même, plus généralement, la réaction, comme facteur d'évolution; s'il y a modification par le milieu, cette modification ne serait pas héritable et disparaîtrait pour le type avec l'influence qui l'a provoquée. Toute l'évolution, et cela depuis la première origine, serait donc due à des phénomènes d'hybridation, soutenue il est vrai par la sélection naturelle; celle-ci serait cependant simplement éliminatrice des types non viables. L'évolution serait donc basée sur un seul principe constructif : l'hybridation, soutenue par un principe destructif : la sélection. Si la théorie de l'hybridation, au premier abord, apparaît plausible, tant qu'elle se meut dans le monde des variétés, elle paraît inapte à expliquer les connexions entre les classes, par exemple. Lotsy admet qu'il y a des aver-

sions, empêchant l'hybridation, entre variétés peu éloignées; à combien plus forte raison cette cause — sans parler de la stérilité des croisements entre types différents — doit-elle avoir joué, même à l'origine, entre représentants de formes éloignées.

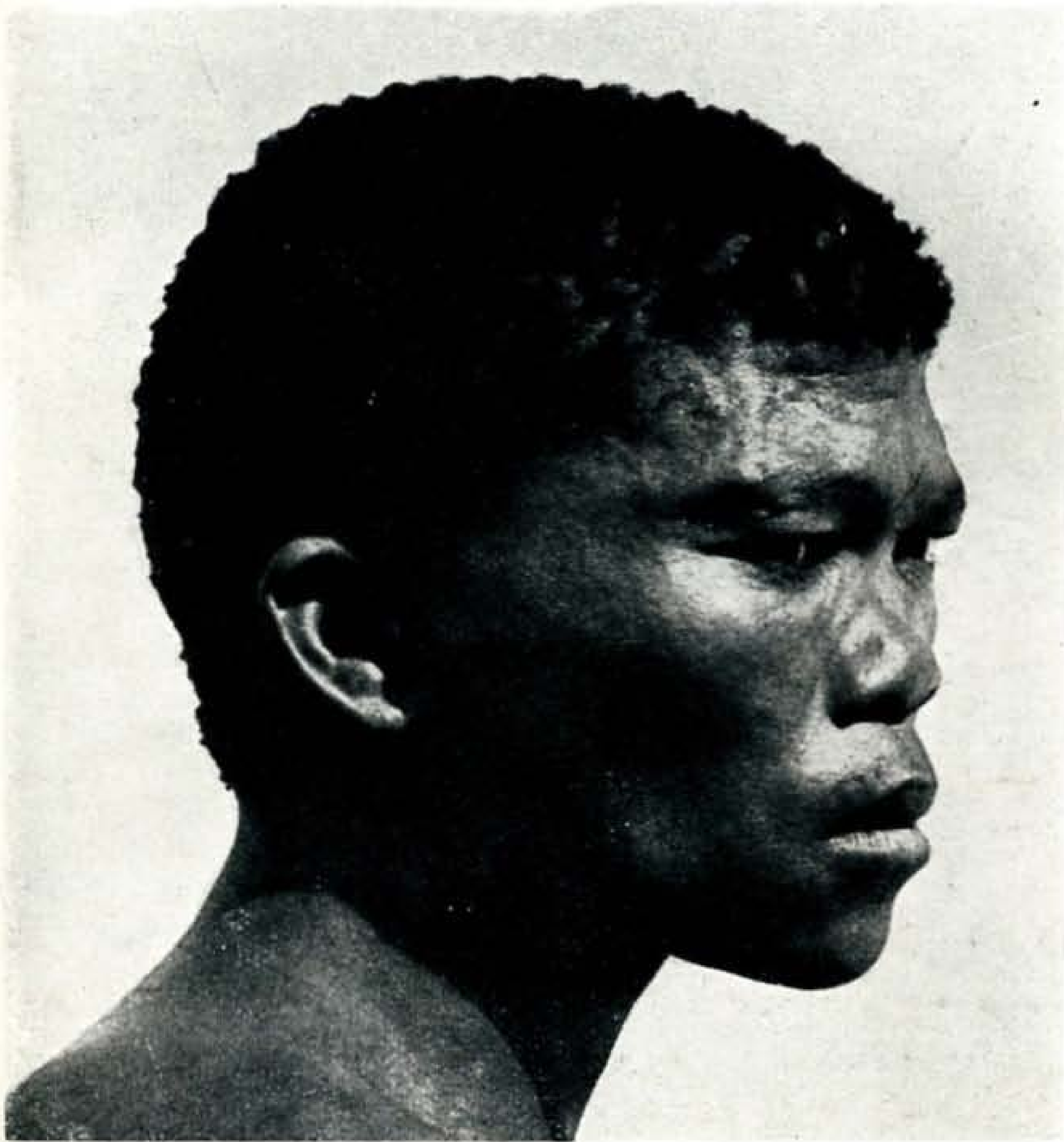
Aucune théorie ne paraît donc pleinement satisfaisante. Aussi d'autres auteurs, tels que CUÉNOT de Nancy, préconisent-ils, en outre de la sélection germinale et du mutationnisme, l'admission d'autres facteurs, facteurs subsidiaires pour les uns, primordiaux pour les autres. CUÉNOT, qui est weismannien avant tout, admet ce qu'il appelle des « facteurs inconnus »; il en parle à réitérées fois dans la troisième édition, qui vient de paraître, de son gros ouvrage *L'origine des espèces;* il ne veut du reste pas se prononcer sur l'essence de ces facteurs.

Cet énoncé de facteurs inconnus, sur lesquels on refuse de se prononcer, est une porte pour toutes les spéculations non scientifiques. Aussi doit-on mentionner en dernier lieu une doctrine qui pare à ce danger, tout en admettant que les facteurs extérieurs ne suffisent pas à expliquer l'évolution. C'est *l'ologénèse* de ROSA, de Modène, qu'il a énoncée dès l'an 1909. Si nous nous rallions à l'ologénèse, ce n'est pas que nous y voyions la vérité absolue, mais l'hypothèse qui est à la base rend compte de faits multiples, tant dans le domaine biologique général que dans le domaine de la raciologie humaine.

L'ologénèse admet que la succession des espèces est comparable à la succession des étapes que parcourt un être du stade embryonnaire au stade adulte; la comparaison est valable à deux points de vue : 1° le développement se fait en suite de *forces internes* principalement — ce qui dispense de les rechercher dans chaque cas; 2° de même que le développement de l'être se produit dès l'œuf par dichotomie de cellules, les espèces dérivent les unes des autres *dichotomiquement*, dichotomie qui se laisse percevoir dans la nature à l'examen de ses groupes naturels. Le principe de dichotomie, c'est-à-dire d'opposition d'un rameau à un autre

rameau ou à tous les autres rameaux de la division qui les contient, est complété par le principe d'une valeur dynamique différente des deux rameaux, dont l'un est de développement *précoce* et fruste, l'autre de développement *tardif* mais épanoui — principe qui se laisse également facilement reconnaître dans la nature et qui explique la présence simultanée de formes évoluées et d'autres qui ne le sont pas. Ce n'est d'ailleurs pas le lieu d'exposer la théorie de l'ologénèse en détail; il ne sera insisté que sur un point, parce qu'il a son importance particulière pour la conception de l'origine de l'humanité.

Si un nouveau groupement se constitue selon des forces internes, il est clair que la transformation touchera tous les individus du groupement ascendant — thèse tout à fait contraire à celle formulée avec le plus de rigidité par le darwiniste Hæckel; pour Hæckel, toute nouvelle espèce naissait d'un seul individu et en un seul endroit. Pour l'ologénèse, une espèce nouvelle descend de tous les individus de l'espèce ascendante, ce qui fait qu'elle prend naissance sur une aire large; et comme les espèces dérivent par dichotomie l'une de l'autre, la première forme vivante s'est — en logique— constituée partout, et partout selon un mode identique, comparable au phénomène de la rosée, c'est-à-dire sur toute l'étendue de la Terre où les conditions climatériques et biologiques permirent cette formation. Il en résulte, puisque chaque espèce n'habite pas la surface entière de la Terre, que les espèces nouvelles réduisaient leur habitat par concentration. Il en est de même pour les races humaines (sur l'important additif que nécessite pour l'Homme la doctrine, voir ci-dessous, p. 112). Tandis donc que l'expansion et la migration sont les phénomènes explicatifs du peuplement de la Terre pour les autres théories, l'ologénèse, ne reconnaissant dans les migrations qu'un fait subsidiaire, postule comme phénomène principal, théoriquement et comme résultat des observations paléontologiques, *la concentration des espèces et des races à partir d'aires plus larges.*



Pl. I. — GRAND'RACE PYGMOIDE

1. RACE STÉATOPYGIENNE

Bochiman de la tribu des Gobanin.

D'après Leonhard Schultze.



Pl. 2. — GRAND'RACE PYGMOÏDE

2. RACE PYGMÉENNE

Négrille du groupe des Babinga (Congo français).

Photographie médecin-major Regnault, collection du Muséum National d'Histoire Naturelle.

Telles étant les grandes théories, il est certaines questions à résoudre, qui évidemment peuvent se poser pour divers groupes animaux, mais qui se révèlent d'une acuité particulière quand il s'agit de l'*Homme*. La principale de ces questions est celle-ci : les différentes races humaines proviennent-elles d'une seule souche ou de plusieurs souches préhumaines?

A la vérité, si l'humanité ne forme qu'une espèce, la question semble résolue, car une espèce ne peut provenir que d'une origine, mais nous avons vu comme la notion d'espèce est complexe et comme l'espèce collective humaine est encore plus complexe que toute autre espèce collective. Aussi ne faut-il pas s'étonner des divergences de vues exprimées à ce sujet. BROCA était partisan d'une polygénèse, D QUATREFAGES d'une monogénèse humaine. Georges HERVÉ était aussi polygéniste. Il est même des auteurs comme feu KLAATSCH, de Breslau, qui voulaient rattacher les Nègres au Gorille, les Blancs au Chimpanzé et les Jaunes à l'Orang-outang. Cette proposition de KLAATSCH basée sur la convergence de certains caractères humains et simiens, ne représente naturellement qu'une vue de l'esprit. En ce qui concerne les Singes anthropoïdes, les dernières recherches, aussi bien anatomiques que relatives au sérum sanguin, démontrent que les Singes anthropoïdes ne sont pas à mettre sur un même plan par rapport à l'Homme. Le Gibbon — dont HÆCKEL voulait faire le précurseur de l'Homme — et l'Orang-outang sont à séparer du groupe Gorille-Chimpanzé-Homme pour de nombreuses raisons anatomiques dont une des plus caractéristiques est l'absence de sinus frontaux chez le Gibbon et l'Orang-outang, par opposition à la présence de sinus chez le Gorille, chez le Chimpanzé et chez l'Homme. Quand donc on parle de la parenté de l'Homme avec les Anthropoïdés, il ne doit être question que du Gorille et surtout du Chimpanzé — que cette parenté soit réelle comme le veulent des auteurs tels que WEINERT, de Berlin, qui a exposé cette thèse le plus complètement et le plus récemment, ou que cette parenté soit due à un faisceau de

convergences comme le postule OSBORN, de New-York.

La thèse du monogénisme a gagné du terrain ces dernières années et VALLOIS, de Toulouse, en a motivé récemment le bien fondé du point de vue de l'anatomie systématique. Mais l'ologénisme [1] joue ici un rôle conciliateur. L'ologénisme peut être taxé de monogénisme polygénique ou, comme ce terme doit être expliqué, de monogénisme ubiquitaire, en d'autres termes encore, de monogénisme génétique exprimé par un polygénisme géographique. En effet, selon l'ologénèse, tous les sujets d'une espèce, mus par des forces internes, participent à la formation de l'espèce qui lui succédera; il y a donc *monogénisme et monophylétisme de type, mais polygénisme et polyphylétisme d'individus*. L'humanité n'a ainsi pas pris naissance en un point, mais sur toute l'étendue de la Terre où l'espèce qui lui a donné naissance habitait, peut-être sur la Terre entière, en tout cas sur toute l'étendue de l'Ancien-Monde. Cette vue des choses théorique est confirmée par la découverte d'Anthropiens et d'Hominiens, prédécesseurs de l'Homme, aux quatre coins de l'Ancien-Monde : les Anthropiens ou les Hominiens de Piltdown, de Mauer, et l'Hominien de Neandertal en Europe, l'Hominien de la Rhodesia en Afrique du Sud, le Pithécanthrope et l'Hominien de Solo à Java, le Sinanthrope à Pékin.

Sans que les migrations soient du tout niées, l'ologénisme réclame, en thèse générale, la concentration des races sur le terrain, concomitante d'une concentration, d'une accentuation, d'une caractérisation du type racial, et cette concentration peut se démontrer. Prenons, par exemple, les cinq grand'races, pygmoïde, négroïde, vedd-australoïde, mongoloïde et europoïde (sur le nombre des grand'races, voir le chapitre suivant). Alors que la grand'-race *pygmoïde* ne remonte aujourd'hui pas plus haut que la forêt équatoriale, on a des preuves de son existence au néolithique en Europe, méditerranéenne et centrale,

1. Nous donnons, dans cet ouvrage, le même sens à ologénèse et à ologénisme.

ainsi qu'en plusieurs points de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud. En ce qui concerne la grand'race *vedd-australoïde*, l'Indochine, pour le moins (et même peut-être l'Afrique du Sud avec les crânes de Cape Flats et autres lieux, ainsi que le Sud de l'Amérique du Sud de par certains crânes de Fuégiens), doit être annexée à son domaine primitif, puisque des crânes australoïdes y ont été découverts, crânes datant de l'époque préhistorique et dont les descriptions se trouvent dans les publications de Patte et dans celles de Mansuy. Alors que la race *négroïde* s'arrête à la hauteur du Sahara aujourd'hui, des traces de son existence préhistorique en Europe ont été fournies, pour la Riviera par R. Verneau et pour la Bretagne par G. Hervé, pour ne citer que les trouvailles les plus caractéristiques sur notre continent; de plus, sans parler de crânes négroïdes de l'Asie centrale et orientale parce qu'ils sont relativement récents, on a découvert en Amérique du Nord des squelettes négroïdes précolombiens. Pour ce qui a trait à la grand'race *mongoloïde*, les crânes de Chancelade, décrit par Testut, et ceux du Roc, découverts par Henri Martin, témoignent de sa présence en Europe à la fin du paléolithique. Enfin, la grand'race *europoïde* a été représentée non seulement dans tout le Nord de l'Asie comme le prouve péremptoirement l'analyse des races actuelles; elle est non seulement encore aujourd'hui répandue dans toute la Polynésie, mais elle a habité l'Afrique orientale et l'Afrique méridionale, ainsi qu'en témoignent les fouilles récentes de la colonie du Kenya, d'Oldoway en Afrique orientale, de Boskop et autres lieux en Afrique du Sud. Et dans la grand'race europoïde, le plus bel exemple du phénomène de la concentration, géographique et typologique, est fourni par la race blonde : il sera développé au chapitre suivant.

On constate donc que la thèse de la concentration de types raciaux à partir de la surface totale ou d'une grande surface de départ tout au moins, concentration accompagnant une accentuation pour ainsi dire orthogénétique de ces types, se laisse soutenir, et cette thèse, si elle est juste,

montre qu'*il n'y a pas eu de berceau de l'humanité* et qu'il est donc inutile de rechercher ce prétendu berceau; il en serait de même des grand'races, qui ne sont pas nées chacune en un foyer, mais sur des aires larges, chevauchant les unes sur les autres, dans l'espace et dans le temps : le chapitre suivant développera aussi ce thème.

Quel que soit le nombre des grand'races que l'on reconnaisse, ces grand'races se subdivisent manifestement en races et les races en sous-races, etc. Dans l'élaboration de ces races, sous-races, plus que dans celle des grand'races, il faut reconnaître l'action de divers facteurs *externes;* quelques types peuvent avoir été influencés fortement par les facteurs externes. Examinons rapidement ces facteurs possibles.

L'action des *hormones*, produit de sécrétion des glandes internes n'a été mis en valeur que ces toutes dernières années. Cette action n'est pas niable. La question est de savoir si elle joue un rôle purement individuel, constitutionnel, ou aussi racial. Conformément à ce qui a été dit dans le sous-chapitre relatif à la Race et à la Constitution, l'action des hormones pourrait être tantôt individuelle, tantôt raciale. L'auteur qui est allé le plus loin dans cette direction est Arthur KEITH, directeur de l'Ecole des Chirurgiens de Londres; il admet, par exemple, que la massiveté du crâne néandertalien est une sorte d'acromégalie raciale due à une action de certaines hormones. Or, à supposer même que cela correspondît à la réalité, encore faudrait-il savoir si cette action des hormones était due à des influences extérieures ou à des forces internes; ici aussi, nous pencherions pour les forces internes, étant donné la vaste extension du domaine des Néandertaloïdes.

Un autre facteur est l'*hybridation*, déjà productrice d'espèces — même si l'on ne va pas aussi loin que LOTSY — et dont l'action est encore plus aisée dans la production de races nouvelles; mais il faut être prudent, comme le conseille aussi Charles FRAIPONT, de Liége, et ne pas interpréter trop de faits par le phénomène de l'hybridation. En effet, des races mixtes, comme les Ethiopiens, comme

les Touraniens, comme les Amérindiens en particulier, pourraient bien être dus au maintien de types relativement indifférenciés, même si l'on peut subsidiairementadmettre que ces types indifférenciés ont été maintenus, ou aggravés, par des métissages.

Un autre facteur externe est l'*isolement*. L'isolement géographique n'agit pas par lui-même, mais il favorise ou empêche d'autres actions, internes ou externes, adaptatives, sélectives, etc., permettant ainsi à l'occasion la formation de types très caractérisés. C'est ainsi que le milieu arctique joue aussi, pour les races qui l'habitent, le rôle d'isolant.

Enfin, il faut tenir compte de ce qu'on àppellera la *self-domestication*, phénomène spécifiquement humain. Dans la domestication animale, les facteurs qui jouent sont ceux que fournit la nature en général, forces internes, mutations, hybridations, réactions au milieu, sélection surtout, mais il est certain que l'intention de l'Homme imprime une telle impulsion à ces facteurs qu'il en résulte un état pouvant être mis sur le compte de la domestication. Certes, l'Homme ne domestique pas l'Homme, mais les règles d'habitation, d'économie, de vie en commun qu'il s'est imposées déterminent un faisceaux d'actions comparables, en plus faible, à la domestication. Le fait que des populations comme les Bahima de l'Afrique orientale, qui, très grands, apprécient et honorent les hautes statures, ou que des peuples comme les Aïnou, qui ont des barbes très fournies, estiment et vénèrent ceux qui en sont munis, permet d'admettre que ces caractères, chez eux, ont pris, en partie, un tel développement par une domestication inconsciente, par ce que nous appelons self-domestication.

Il n'en est pas moins vrai que si l'action de ces diverses forces externes ne doit pas être négligée pour le modelage, peut-on dire, des types, les types, dans ce qu'ils ont d'essentiel, sont donnés par les forces internes [1].

1. Une échappée, de profondeur considérable, dans le domaine de l'évolution, vient d'être fournie par DE BEER dans le petit livre mentionné à la Bibliographie. Amplifiant les thèses de VON BAER et combattant la loi de récapitulation de HÆCKEL (dite loi biogénétique fondamentale), DE BEER

montre que les variations, dans les séries des êtres, sont dues à l'*hétérochronie*, c'est-à-dire à des modifications dans la vitesse d'action des facteurs internes (transmis héréditairement). Les petits effets phylogénétiques (à l'intérieur des groupements ultimes, famille à espèce approximativement) sont dus à diverses modalités de la gérontomorphose, c'est-à-dire à une apparition tardive de caractères dans l'ontogénèse; les grands effets phylogénétiques (ayant leur répercussion sur les groupements de base, de l'embranchement à l'ordre en thèse générale) sont dus à la pædomorphose, c'est-à-dire à l'apparition précoce de caractères dans l'ontogénèse. La comparaison des adultes ne permet pas l'établissement de connexions génétiques certaines; c'est l'embryologie qui les décèle, en dévoilant des rapprochements inattendus. Ainsi l'Homme ne ressemble pas au Singe adulte, mais à l'embryon de Singe (cas de paedomorphose dit néoténie).

A la vérité, ce faisceau explicatif n'est pas à mettre sur le même pied que les autres doctrines, mais il explique, pour les unes ou pour les autres, non pas évidemment le pourquoi, mais partiellement le *comment* du processus évolutif, en particulier des mutations. Pour la première fois surtout, est offerte, et cela non pas seulement théoriquement, mais par de séduisants exemples, une vision nette de la conception à avoir du passage possible d'un groupe de base à un autre groupe de base, difficulté sur laquelle s'appuyaient principalement ceux qui se refusent à reconnaître la vie évolutive.

Quant à la curieuse publication posthume (REVUE DE MÉTAPHYSIQUE, 1933, t. XL), par Jules DE GAULTIER, d'un mémoire de René QUINTON relatif à l'origine de l'Homme au pôle austral, où devraient se trouver ses ancêtres fossiles, les découvertes de l'avenir y répondront. Mais là où QUINTON échoue, c'est dans l'appréciation de l'acharnement des formes à garder leur entité. Les espèces ne s'acharnent pas à la garder, mais à la *renforcer*, ce qui n'est pas la même chose. Car l'hypothèse fixiste n'explique rien. Comme il n'importe pas au savant de savoir qui a « créé », mais *comment* a été « créé », poser le problème de la création, c'est demander : 1° La création correspond-elle à un *acte* unique, multiple ou permanent? 2° Quel est le *nombre* des êtres par lequel elle s'est manifestée : un être, de nombreux êtres semblables, de nombreux êtres différents? 3° Ces êtres sont-ils apparus sous *forme* embryonale, infantile, adulte? 4° Quelle a été l'*époque* et la durée du processus adopté? 5° En quel *lieu* s'est-il effectué, localement ou universellement? — L'évolution étant l'histoire de l'Histoire naturelle, le problème de la création est exactement le même que celui de l'évolution.

Bibliographie

(Pour les auteurs non français, la traduction ou la présentation françaises, a, si possible, été indiquée, mais les auteurs se suivent dans l'ordre de parution de leurs travaux originaux.)

LAMARCK. — 1873, *Philosophie zoologique*, Paris, Savy, 2 vol.

DARWIN (Charles). — 1887, *L'origine des espèces au moyen de la sélection naturelle*, Paris, Reinwald.

WEISMANN (A.). — Traduit par Henry de VARIGNY, 1920; *Essais sur l'hérédité et la sélection naturelle*, Paris, Costes.

VRIES (Hugo de). — Traduit par L. BLARINGHEM, 1909; *Espèces et variétés. Leur naissance et leur mutation*, Paris, Alcan.

CUÉNOT (Lucien). — 1923 (3e éd.), *La genèse des espèces animales*, Paris, Alcan.

LOTSY (J.-P.). — 1916, *Evolution by means of hybridization*, The Hague, Martinus Nijhoff.

ROSA (Daniel). — 1931, *L'ologénèse. Nouvelle théorie de l'évolution et de la distribution géographique des êtres vivants*, Paris, Alcan.

ANTHONY (R.). — 1922, *Le déterminisme et l'adaptation morphologiques en biologie animale*, t. XIV, des ARCHIVES DE MORPHOLOGIE GÉNÉRALE ET EXPÉRIMENTALE, Paris, Doin.

BEER (G.-R. de). — Traduit par Jean ROSTAND, 1933; *Embryologie et évolution*, Paris, Legrand.

CAULLERY (Maurice). — 1931, *Le problème de l'évolution*, Paris, Payot.

ROSTAND (Jean). — 1932, *L'évolution des espèces*, Paris, Hachette.

MANQUAT (M.). — 1932, *L'ologénèse*, dans REVUE DES QUESTIONS SCIENTIFIQUES, 51e année.

ABEL (Othenio). — 1932, *La loi biologique de l'inertie*, dans REVUE GÉNÉRALE DES SCIENCES, t. XLIII.

FRAIPONT (Charles) et LECLERCQ (Suzanne). — 1932, *L'évolution. Adaptations et mutations. Berceaux et migrations*, Paris, Hermann.

COLOSI (G.). — 1932, *L'ologénèse et la biogéographie*, dans BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'OCÉANOGRAPHIE DE FRANCE, nº 68, 15 nov.

ROSA (Daniel). — 1933, *Les endémismes et l'ologénèse*, dans REVUE SCIENTIFIQUE.

SECONDE PARTIE

LES RACES

CHAPITRE IV

LA GÉNÉALOGIE DES GRAND'RACES

A. — Les faits.

Certaines notions des pages précédentes doivent être ici élargies. Le dernier chapitre a déjà fait entrevoir en quelle faveur mérite d'être tenue la doctrine de l'ologénèse. La raison de cette faveur est simple. Seule cette doctrine permet de résoudre des problèmes insolubles de la raciologie humaine, en particulier celui de la distribution géographique des races.

Depuis la parution des premiers ouvrages sur l'ologénèse, Fraipont et Leclercq ont publié divers mémoires, où, sans reconnaître la doctrine sous toutes ses faces, ils montrent, avec cartes à l'appui, par des exemples frappants tirés de la paléontologie (en outre de ceux tirés du règne végétal, il s'agit des Brachyopodes *Athyridae*, des Rhyncocéphales, des Mastodontes, des Eléphants, des Equidés, exemples auxquels s'ajouterait, comme spécialement intéressant par rapport à l'Homme, celui des Singes anthropoïdes), le bien-fondé de la thèse soutenant la concentration des espèces à partir d'une aire d'origine vaste, et non pas leur expansion à partir de foyers restreints.

Cette idée des foyers restreints était due — fait rappelé à nouveau parce que souvent ignoré — principalement à Hæckel. C'est Hæckel qui avait proclamé, de façon précise, qu'une nouvelle espèce naissait à partir de *un* individu, ou de *un* couple d'individus, modifiés. Il n'est pas possible d'imaginer des foyers plus restreints! Or, tout dans la paléontologie humaine, et dans l'observation de la formation des caractères actuels, plaide contre les foyers restreints. Trois groupes de faits seront exposés.

a) **La distribution des Préhumains.** — Il est remarquable que ce soit aux quatre coins de l'Ancien Monde qu'ont été trouvés des restes d'Hominiens et d'Hominidés fossiles : l'Hominien de Neandertal en Europe (sans parler des Hominiens ou des Anthropiens de Heidelberg et de Piltdown) et en Malaisie, l'Hominien de la Rhodesia en Afrique du Sud, l'Anthropien Pithecanthrope en Malaisie, l'Anthropien Sinanthrope dans la Chine septentrionale.Cela veut dire qu'il y eut des Préhumains sur toute l'étendue de l'Ancien-Monde (pour le moins!).Préhumains industrieux et connaissant le feu malgré la faible capacité cranienne (à peu près de 1.000 c. c.) des Anthropiens cités. On ne sait pas encore dans quelle relation génétique l'Homme se trouve par rapport à ces prédécesseurs, mais si l'on veut raisonner strictement selon HÆCKEL, il faut admettre que ces prédécesseurs se sont tous éteints, sauf un seul (ou un seul couple) qui aurait repeuplé à nouveau la Terre sous la forme humaine. Une solution aussi artificielle ferait violence à la raison; il faut admettre un contact large entre ascendants et descendants, c'est-à-dire une aire plus ou moins panterrestre de départ.

b) **La distribution des Humains fossiles.** — Les squelettes d'Hommes fossiles donnent lieu à une triple constatation.

α) *Les Humains fossiles n'ont pas des caractères très accentués* dans le sens des types étalons actuels. C'est ainsi que les Négroïdes de Grimaldi près Menton (décrits par VERNEAU), sont précisément des Négroïdes et non des Nègres, et il en est de même des Négroïdes et Subnégroïdes de Combe-Capelle en Dordogne (KLAATSCH), de Brno en Moravie (MAKOWSKY), de Muge en Portugal (MENDES-CORREA), de Quiberon (HERVÉ); les crânes de Chancelade, en Dordogne (TESTUT) et du Roc, en Charente (Henri MARTIN) sont esquimoïdes et non esquimiens; les crânes de Boskop (HAUGHTON, BROOM) et autres lieux en Afrique du Sud sont plus ou moins europoïdes mais pas européens.

β) *Bien souvent des crânes préhistoriques sont découverts*

en dehors de l'aire du type racial actuel auquel ils peuvent être rattachés. Ainsi (on s'en tiendra aux exemples précités), il en est de plus ou moins europoïdes (Boskop) qui ont été trouvés bien en dehors de l'aire europoïde actuelle, il en est de négroïdes (Grimaldi) mis à jour en dehors du domaine négroïde actuel, il en est d'esquimoïdes (Chancelade), découverts également bien loin du domaine esquimoïde actuel. Quant aux trouvailles faites dans des zones intermédiaires actuelles (Nord de l'Afrique en sens large, par exemple, comme pour le squelette d'Asselar : voir note de la p. 113), leur morphologie n'est également pas accentuée, ce qui cadre avec les faits déjà exposés, mais frappe moins puisque les conditions mixtes actuelles pourraient avoir été régnantes à une époque ancienne.

γ) Il arrive que, *dans une seule et même région restreinte, on trouve des crânes fossiles à tendances diverses.* C'est ainsi que la seule Dordogne a fourni des ossements de Proto-Négroïdes (Combe-Capelle), de Proto-Europoïdes (Cro-Magnon) et de Proto-Esquimoïdes (Chancelade), tous de l'époque paléolithique supérieure.

Il résulte de cette triple constatation que les Humains fossiles paraissent avoir eu des caractères moins marqués que les types étalons actuels, que les types fossiles ont eu une aire beaucoup plus étendue que les types actuels auxquels ils correspondent, que ces types fossiles enfin chevauchaient largement les uns sur les autres.

c) **La distribution des caractères raciaux actuels.** — La majorité des auteurs qui ont tenté de classer les races sont partis d'une première caractéristique (par exemple de la nature du cheveu) comme criterium de première division, puis d'une seconde (l'indice céphalique par exemple), puis éventuellement d'une troisième caractéristique, pour opérer les subdivisions des premiers groupements. Or, le fait que la caractéristique du 2e degré (ainsi la brachycéphalie) peut se retrouver dans la plupart ou dans tous les groupements de 1re catégorie, devrait déjà faire admettre comme vraisemblable que ces caractères généralement

considérés comme étant du 2e degré ne sont pas à mettre en connexion génétique les uns avec les autres, mais qu'ils sont apparus indépendamment dans des groupes divers. La considération de la distribution géographique rend ce point de vue irréfutable et il n'y a pas de classification raciale plus artificielle que celle qui fut tentée par DIXON sur la base de l'apparentement génétique rigoureux des populations à même indice céphalique.

L'apparition des divers caractères dans les divers grands groupements ressort fort bien des graphiques d'Eugène FISCHER, relatifs aux facteurs productifs : du cheveu spiralé, de la petite stature, de la grande stature, de la brachycéphalie, du nez convexe et des facteurs de pigmentation. Cet auteur met ces apparitions multiples, dans l'espace et dans le temps, sur le compte de mutations, « le processus de l'isolement, dit-il, la production d'une seule et même mutation comme phénomène de masse dans une population, ainsi que le formule ROSA dans sa théorie de l'ologénèse, des phénomènes de sélection et d'élimination, étant certainement des représentations indispensables des faits ». Si le mémoire mentionné de FISCHER (voir Bibliographie) est sujet par ailleurs à certaines critiques, soulevées plus loin, il n'en a pas moins le mérite de reconnaître et de démontrer l'apparition simultanée et indépendante de mêmes caractères raciaux.

Mais l'éclosion d'un caractère peut réussir en une région, avorter en une autre, et le *blondisme* (lui-même composé de plusieurs facteurs) est un excellent exemple des divers phénomènes concomitants de la naissance d'un caractère ainsi que de sa concentration sur le terrain; il sert en même temps de première critique du mémoire de FISCHER qui a eu le tort d'attribuer aux caractères distinctifs de ses 4 grand' races un autre principe de naissance qu'aux caractères somatiques cités plus haut. Car il n'y a qu'une différence quantitative entre les caractères grand'raciaux et les caractères raciaux; les caractères grand'raciaux sont également nés de façon ubiquitaire dispersée à l'origine, mais ils ont fini par s'imposer sur une aire (vraisemblablement parce que

mendéliennement dominants), du fait que leurs détenteurs ont conflué et ont multiplié ces caractères par intermariages. Certains facteurs du blondisme sont donc apparus en de nombreux points de l'énorme zone eurasiatique septentrionale, du Pacifique à l'Atlantique, des monts Altaï et du Caucase (pour le moins) à l'océan Arctique; les enquêtes somatiques le prouvent : voir les chapitres relatifs aux races paléosibérienne, aïnienne et blonde; mais l'ensemble de ces caractères n'a pris définitivement corps qu'à l'Occident de son aire d'apparition, en même temps que les détenteurs du blondisme en croissance étaient (à la suite des Laponiens) happés par le vide que créait le retrait de la glaciation scandinave. La concentration typologique et topographique se voit comme avec les yeux!

Il reste à savoir si l'éclosion ubiquitaire d'un caractère ou d'un complexe de caractères est principalement affaire de milieu, ou de mutation désordonnée (comme le voudrait Fischer), ou de mutation régulière, orthogénétique, en un mot, ologénétique. Seule cette dernière hypothèse nous paraît fournir une explication générale du phénomène.

B. — Les déductions.

De tous les faits susmentionnés, relatifs aux précurseurs de l'Homme, à l'Homme fossile et à l'Homme actuel, il est maintenant permis de déduire une double interprétation.

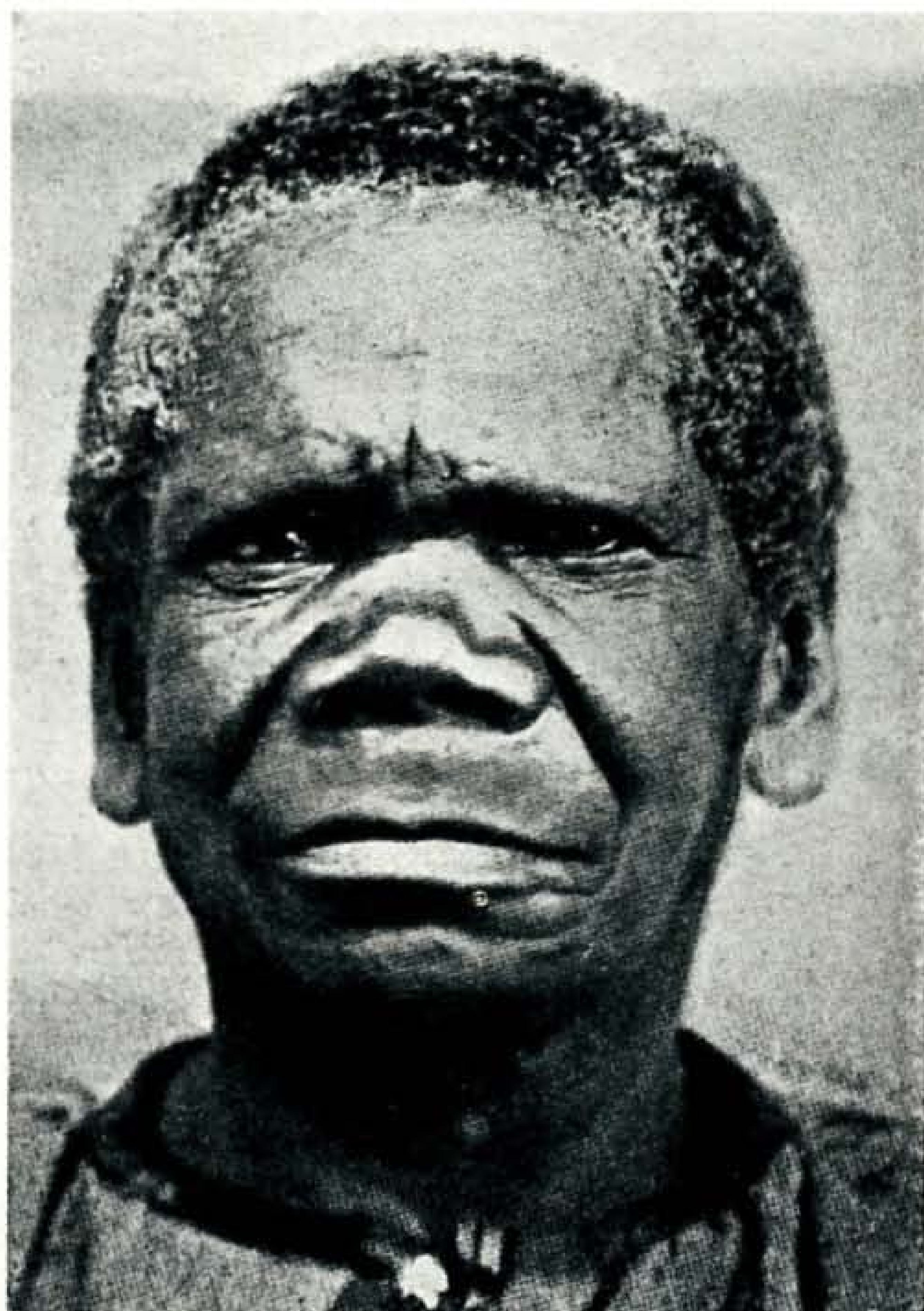
I. Il n'y a pas de berceau de l'humanité. Il n'y a pas de berceau des races humaines. — Comme toute espèce zoologique, l'espèce humaine a pris naissance sur une aire immense, le point principal de cette affirmation étant que les individus de la nouvelle espèce descendent de tous les individus de l'espèce ascendante (d'où il s'en suit que le phénomène s'est produit sur une aire large).

Il reste cependant à donner une explication du fait que l'aire de naissance de l'espèce humaine est plus vaste que l'aire de naissance de toute autre espèce, car il serait possible

de prétendre que le genre hominien, plus haut la famille des Hominidés, etc., aient dû voir le jour sur une aire plus vaste que l'espèce humaine. Il est d'abord évident que même dans ce cas ordinaire, l'aire d'apparition de l'espèce humaine, restreinte par rapport à la Terre entière, serait de toute façon beaucoup plus vaste que tel ou tel autre foyer assigné généralement à la genèse de l'humanité. Mais chacun sait que l'Homo sapiens a une force d'expansion spéciale (il est la seule espèce zoologique répandue sur toute la Terre), et cela en sa qualité de rameau tardif par excellence, par rapport à tout le monde vivant. La force expansive actuelle reconnue pour l'espèce humaine aura déjà existé, quoique moins apparemment brutale, pour sa lignée directe, et cette lignée sera *restée* plus ou moins cosmopolite depuis l'éclosion de la vie. En tout cas, les faits exposés plus haut montrent que les espèces ascendantes de l'espèce humaine ont été panterrestres aussi loin que les peut poursuivre la paléontologie. En ce qui donc concerne l'Homme, le problème des concentrations se joue *pour ses races*, l'espèce elle-même étant née sur une surface qui correspondait à la majeure partie du monde habitable.

II. **Il n'a pas eu de races pures à l'origine. Les races pures, relativement, sont dues à une évolution progressive.** — Contrairement à la croyance habituelle, la protohistoire et la préhistoire n'ont en effet pas connu de races plus pures que celles d'aujourd'hui. Au contraire! Si on considère l'ensemble du processus évolutif, d'en haut pour ainsi s'exprimer, on peut dire que la race pure ne représente pas un passé, mais un devenir. Autrefois, un type racial était considéré comme *primitif* ou comme *métissé.* Les notions que représentent ces deux termes n'ont pas perdu leur valeur, mais un type peut être aussi soit *indifférencié*, soit *accentué.*

Il sera souvent difficile de distinguer un *type indifférencié* d'origine d'un type métissé. L'indifférenciation peut du reste être conçue comme remontant à des époques très différentes; ce qu'il y a d'indifférencié chez le Touranien



Pl. 3. — GRAND'RACE NÉGROÏDE

3. RACE TASMANIENNE

Femme tasmanienne.

D'après Ling Roth.



Pl. 4. — GRAND'RACE NÉGROÏDE

4. RACE PAPOUASIENNE

Jeune Papoua de la Baie de Doré, côte nord Nouvelle-Guinée.

Photographie médecin-major Pasteur, collection du Muséum National d'Histoire Naturelle.

est beaucoup plus récent que l'indifférenciation de l'Amérindien ou que ce qu'il y a d'indifférencié chez le Pygméen.

Mais si l'indifférencié d'origine est somme toute un primitif, que sera un *type primitif*? Un type indifférencié (d'origine) appartiendra nettement à l'Homo sapiens, comme si la grande majorité des gènes formatifs de ce type avaient subi l'empreinte de la mutation qu'on peut supposer séparer les Hominiens de l'Homme, tandis que le Primitif conserve, avec plus ou moins de netteté, certains facteurs remémorant ce que furent le ou les ancêtres d'avant cette mutation. Le type australien est, dans l'état actuel de nos connaissances — on ne connaît pas d'Hominien pygmée — celui qui paraît posséder le plus de gènes à caractère de primitiveté.

Le *type accentué* est le plus facile à reconnaître comme tel. Mais il est un processus qui, peut-être, est capable d'annihiler l'accentuation d'une race : le *métissage*, dont les possibilités sont devenues illimitées par les moyens modernes de communication — si l'on admet que ses produits sont capables de se fixer. En thèse générale, on doit penser qu'il y a des tendances à la formation de races pures, mais que ces tendances sont simultanément érodées par les métissages, de même que des montagnes qui s'élèvent sont en même temps nivelées par les éléments.

Tout ce complexe conceptionnel du phénomène formatif racial, concrétisé par les formules I et II, découle en droite ligne de l'ologénèse [1].

C. — LA TERMINOLOGIE.

Ce complexe conceptionnel nécessite d'autre part une terminologie adéquate. *L'Ologenèse humaine* l'avait exprimée et appliquée de façon parfaitement nette, dès 1928, et il n'y a qu'à réitérer ici le principal passage s'y rapportant,

1. Nous avons pu constater que VON EICKSTEDT partage ces conceptions dans le texte et les cartes raciologiques qu'il vient de publier, et notre plaisir n'a pas été moins vif de remarquer que l'examen du squelette d'Asselar a conduit BOULE et VALLOIS à des vues identiques.

passage qui est lui-même un résumé des développements qui précèdent :

« La terminaison-*oïde* désigne communément des groupes à caractères identiques à ceux que mentionne le radical du mot, mais atténués (peu importe par quel processus). Pour nous, un groupe auquel nous appliquons la terminaison -*oïde* (-*oides* en gréco-latin) comprend et son type pur et ses sous-types atténués. Cela permet de répartir toute l'humanité entre les grands groupes adoptés, sans exclure personne. Mais nous avons une raison beaucoup plus profonde de désigner les grands groupes à l'aide de cette désinence. Les groupes zoologiques actuels ne descendent pas les uns des autres, mais bien d'un tronc commun, panterrestre à l'origine, dont les uns et les autres se sont séparés à des époques différentes. De plus en plus, les groupes acquéraient chacun des caractères spéciaux. C'est ainsi que le Singe et l'Homme, descendants d'une souche commune, deviennent l'un toujours plus Singe, peut-on dire, et l'autre toujours plus Homme, comme le Chien devient de plus en plus Chien et le Cheval de plus en plus Cheval (que la transformation ait lieu de façon continue, ou bien par mutations, ou bien des deux façons simultanément, peu importe). C'est ainsi, également, qu'à l'intérieur de l'espèce humaine, le Nègre, pour plus primitif, plus simiesque qu'il soit que d'autres races, n'a pas que des caractères plus simiesques et plus primitifs. La couleur noire de la peau, la pilosité réduite, la crépositě du cheveu, le fort épaississement et l'éversion des lèvres sont des caractères acquis (self-domestication!) spécialement par les Nègres. Le Nègre devient donc aussi — sauf métissage ou domestication intentionnelle possible — toujours plus nègre. *Le Nègre descend d'un homme moins nègre que lui, d'un Négroïde. Le Nègre est un cas spécial du Négroïde.* Ce n'est pas le Nègre, mais bien le Négroïde, qui, *généalogiquement* représente le type ancestral d'où le Nègre est sorti. Il en est de même d'autres types caractérisés... ».

Tout groupe racial pourrait en fait être désigné par la terminaison -*oïde* : cela marquerait son instabilité morpho-

logique, tout ce qu'il y a encore de devenir en elle [1]. Pour faire cependant une différence entre les groupes les plus larges (les grand'races) et les groupes plus restreints (les races), nous laisserons *-oïde* aux premiers et octroyerons la terminaison-*ien*, *-ienne* aux seconds; la terminaison-*ien*, *-ienne*, marque quelque chose de plus ferme que *-oïde* (la race est aussi quelque chose de plus concentré que la grand'race), sans cependant qu'elle assimile un groupe ethnique au type désigné par-*ien*, *-ienne*. Ainsi, si les Vedda sont le groupe connu sous ce nom à Ceylan, la race veddienne ou les Veddiens sont ceux qui s'y rattachent (somatiquement), et les Veddoïdes sont ceux qui ont le caractère veddien à un degré quelconque. Mais le Veddoïde, au lieu d'être une annexe du Veddien, le contient. Enfin, la désinence *-oïde* ne sera pas exclusivement réservée aux 5 grand' races, prévues dans cet ouvrage pour des raisons didactiques, mais elle sera occasionnellement appliquée à tout type rappelant un type étalon de façon atténuée.

D. — La descendance et la classification des grand'races

Quoique sa manifestation soit moins éclatante, il est un autre principe de l'ologénèse qui ne doit pas être laissé de côté dans une répartition des types humains. C'est le principe selon lequel une branche, qui souvent a le caractère d'ébauche, s'oppose à l'ensemble des autres subdivisions du même tronc — ce que Rosa appelle le *rameau précoce*, par opposition au *rameau tardif* (lequel se divise à son tour selon le même principe). C'est ainsi que les Hominiens (non humains) forment un rameau précoce par opposition aux Humains (Hominiens humains), rameau tardif : cette relation se conçoit aisément.

Mais quel est, parmi les Humains, le rameau précoce par

1. C'est ce qui est fait systématiquement par von Eickstedt dans sa *Rassenkunde...* en cours de parution, tout groupe racial portant la désinence *-id*, qui correspond à notre *-oïde*.

rapport aux autres Humains? On peut répondre que la conception même d'un rameau précoce permet d'éliminer l'énorme difficulté que représentent dans la phylogénie humaine les *Pygmoïdes*. Les Pygmoïdes ne forment pas un chaînon ancestral, ce serait une interprétation fausse de ce qui doit être ici entendu, mais un rameau aberrant, détaché du tronc humain commun et qui, depuis son détachement, a accentué ses caractères pygméens. Si l'on n'en fait pas un rameau aberrant, impossible de les enchâsser dans une autre race ou grand'race (les rattacher simplement aux Négroïdes est artificiel). Et leur dispersion parle magnifiquement pour leur formation ubiquitaire, car s'ils existent encore aujourd'hui du Gabon à la Nouvelle-Guinée, on en a trouvé des squelettes en Europe méditerranéenne et centrale ainsi qu'en plusieurs points de l'Amérique (Argentine Chili, Pérou, Guyane, Guatemala) [1].

Le rameau tardif, opposable aux Pygmoïdes, devait

1. Il est extraordinaire qu'Eugène Fischer nous range parmi ceux qui opèrent leur classification systématiquement à partir de caractères hiérarchisés; notre ralliement à l'ologénèse démontre déjà à lui seul le contraire.

Il est également remarquable que Fischer refuse aux Pygmoïdes la dignité grand'raciale parce que la stature ultrapetite se rencontre dans toutes les autres grand'races. L'erreur de Fischer, à notre sens, provient de la différence qualitative qu'il fait entre l'Homo sapiens (souche monophylétique, à son sens), ses quatre grands rameaux de base (Négroïdes, Australoïdes Europoïdes, Mongoloïdes) qui composent l'espèce humaine et les divers caractères secondaires qu'il analyse. Or, comme nous l'avons dit de façon générale (p. 110), il n'y a aucune différence *de formation* à faire entre les caractères de ses quatre grand'races et les caractères secondaires. Les uns et les autres sont apparus ologénétiquement, mais les caractères qui permettent de déterminer les grand'races sont devenus assez frappants et assez répandus pour s'être imposés en tant que criteria. Les facteurs déterminants du type pygmoïde, ou bien n'ont pas réussi à s'imposer aussi victorieusement que les caractères négroïdes, par exemple, ce qui n'est pas surprenant pour un rameau qui ne fut que précoce, dynamiquement faible, ou bien ne s'imposent plus aujourd'hui vu le processus en cours d'extinction du rameau; mais quoi d'étonnant à ce que parfois réapparaissent le produit d'un gène du complexe pygmoïde parmi les autres grand'races, puisque ces gènes formatifs de caractères de Pygmoïdes étaient en préparation dans tout le niveau humain d'origine. Des facteurs de négroïdisme ou de mongoloïdisme apparaissent aussi à l'occasion dans la lignée des autres grand'races. En somme donc, il n'y a que des différences quantitatives et non qualitatives dans le mode d'appréciation des grand'races et des races; les caractères grand'raciaux sont ceux dont les détenteurs étaient très nombreux et se sont concentrés,

être un rameau indifférencié, *Humain commun*, auquel il est facile — ou difficile — de faire correspondre certaines trouvailles préhistoriques. Puis la lignée humaine peut être conçue comme s'étant de nouveau divisée en deux, selon la règle, à savoir en un *rameau méridional*, fonctionnant comme rameau précoce par rapport à l'ensemble du rameau tardif, septentrional. Le rameau méridional comprend tous les Négroïdes, au sens large, soit qu'on les conçoive comme formant un seul bloc, soit qu'on les considère comme divisibles eux-mêmes en un rameau précoce, les *Tasmanoïdes* (les Tasmaniens et les Papouasiens, à savoir les Mélanésiens et les Papoua ou Néo-guinéens) auxquels se rattacheraient comme type indifférencié et métissé les Dravidiens, et en un rameau tardif, les Nègres d'Afrique (*Négroïdes* par opposition aux Tasmanoïdes), auxquels se rattachent comme type indifférencié et métissé les Ethiopiens.

Un élément différentiel capital du Papouasien (et peut-être du Tasmanoïde en général, mais nous ne saurons jamais ce qui en était sous ce rapport chez les Tasmaniens) et du Nègre d'Afrique est le fait, observé par Fritz SARASIN, que le cheveu du Papouasien, de bouclé à la naissance, devient crépu au bout de deux à cinq *ans*, tandis que le cheveu du Nègre acquiert cette qualité en quelques *semaines*. SARASIN en conclut que les Noirs d'Afrique et d'Océanie descendent d'Humains à cheveux plus clairs et non crépus, le nouveau caractère ayant été acquis lors

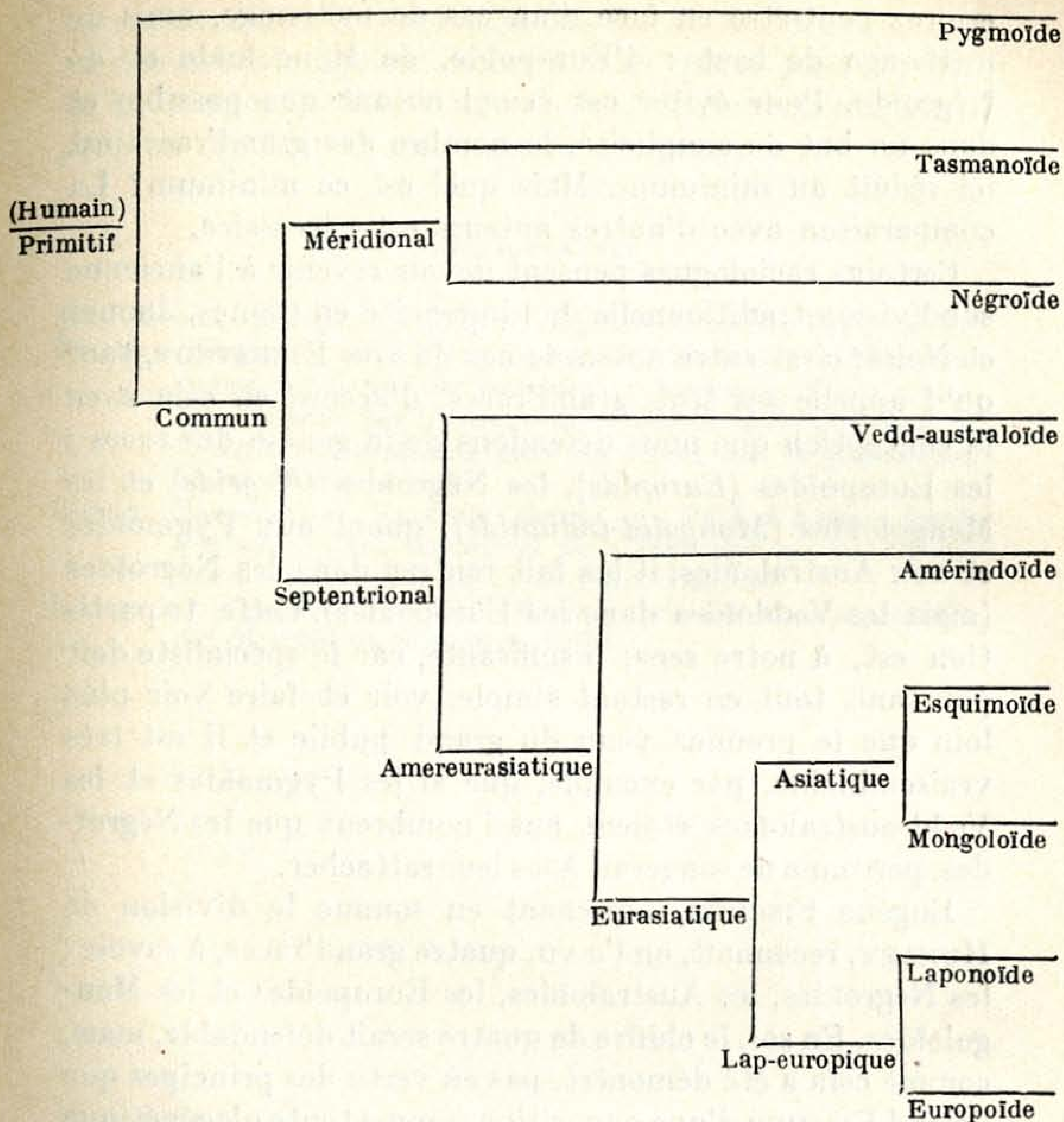
mais ces caractères grand'raciaux sont également nés à l'origine en ordre dispersé.

Au reste, il est, en tout cas, un groupe de Pygmoïdes qui se distinguent carrément des autres Humains : les Bochimans avec leurs parents les Hottentots. Ils s'en distinguent très spécialement par leurs caractères sexuels : stéatopygie, longinymphie, station horizontale du pénis non érigé. S'il étaient nombreux, personne n'hésiterait à faire des Bochimans une grand'-race. Mais ils sont d'autre part inséparables des Pygméens! FISCHER a d'ailleurs reconnu la situation spéciale des Bochimans, dans son rameau négroïde, en les plaçant à une extrémité, de façon, si nécessaire, à les en pouvoir détacher sans rupturer l'ensemble. Il ne s'est, cependant pas décidé à opérer la coupure entre Bochimans et Négroïdes. — A la fin de ce chapitre, nous ferons encore une autre critique de la conception grand'raciale de FISCHER.

d'une époque géologique plus ancienne par les Nègres d'Afrique. Mais on doit penser, au contraire, que la tendance à conserver le cheveu non crépu est un signe de primitiveté, tandis que, selon la règle, « le Nègre est devenu plus Nègre ».

Le *rameau septentrional*, dynamiquement plus riche que le méridional, comprend des rameaux précoces et des rameaux tardifs à plusieurs degrés. Le premier rameau précoce à envisager est le *rameau vedd-australoïde*, qui manifeste encore des affinités sensibles avec le rameau méridional, affinités vraisemblablement aggravées chez les Australiens par le milieu, la self-domestication, les métissages (avec les Tasmaniens), de sorte que ce sont les Veddiens qui doivent être peut-être considérés comme les meilleurs représentants de ce premier rameau précoce du tronc septentrional. Le rameau tardif, qui s'opposera aux Vedd-Australoïdes, sera le rameau septentrional encore indifférencié des *Amereurasiatiques*.

L'Amereurasiatique se dédouble : le rameau précoce en est l'*Amérindoïde*, qui, parmi les types encore existants aujourd'hui, est le Septentrional relativement indifférencié le plus typique. Restait, comme rameau tardif, l'*Eurasiatique*. Celui-ci se dédouble aussi; son rameau précoce est l'*Asiatique*, qui lui-même se disloque en deux, les *Esquimoïdes* formant rameau précoce par rapport aux *Mongoloïdes* (d'Asie) formant rameau tardif. Le rameau tardif de l'Eurasiatique est ce qu'on pourrait appeler le *Lapeuropique*, dont les *Laponoïdes* peuvent être considérés comme rameau précoce par rapport à tous les autres *Europoïdes*. Ces dichotomies successives se laissent visualiser par le tableau suivant :



GRAPHIQUE 5. — *Formation de neuf grand'races humaines par dichotomie ologénétique.* (De deux rameaux dérivés d'une même souche, celui du haut est le rameau précoce, celui du bas le rameau tardif).

Mais cette classification en neuf grand'races, si elle a des chances de correspondre à ce qui peut avoir été l'ordre *génétique*, a un défaut pour le laïque ou le débutant, épris de solutions nettes et, en anthropologie, de types marqués et reconnaissables *prima vista*. Or, prenez tel Amérindien du Sud et habillez-le à l'Européenne : vous ne saurez pas à quelle race, à quelle grand'race l'attribuer. Vous vous

croirez peut-être en face d'un cas de métissage, mais de métissage de tout : d'Europoïde, de Mongoloïde et de Négroïde. Pour éviter cet écueil autant que possible et dans un but de simplicité, le nombre des grand'races est ici réduit au minimum. Mais quel est ce minimum? La comparaison avec d'autres auteurs est nécessaire.

Certains raciologues pensent devoir revenir à l'ancienne subdivision traditionnelle de l'humanité en Blancs, Jaunes et Noirs; c'est entre autres le cas de VON EICKSTEDT, sauf qu'il appelle ses trois grand'races, d'accord en cela avec la conception que nous défendons de la genèse des races : les Europoïdes (*Europide*), les Négroïdes (*Negride*) et les Mongoloïdes (*Mongolid-indianide*); quant aux Pygmoïdes et aux Australoïdes, il les fait rentrer dans les Négroïdes (mais les Veddoïdes dans les Europoïdes). Cette tripartition est, à notre sens, insuffisante, car le spécialiste doit pourtant, tout en restant simple, voir et faire voir plus loin que le premier venu du grand public et il est très vraisemblable, par exemple, que si les Pygmoïdes et les Vedd-australoïdes étaient aussi nombreux que les Négroïdes, personne ne songerait à les leur rattacher.

Eugène FISCHER, reprenant en somme la division de HUXLEY, reconnaît, on l'a vu, quatre grand'races, à savoir : les Négroïdes, les Australoïdes, les Europoïdes et les Mongoloïdes. En soi, le chiffre de quatre serait défendable, mais, comme cela a été démontré, pas en vertu des principes que défend FISCHER d'une apparition somme toute ologénétique des facteurs. Sa division a surtout un grave défaut en annexant à ses Australoïdes, non seulement les Veddoïdes, ce qui correspond à la nature des choses, mais tous les Noirs d'Océanie; c'est faire là un pur rapprochement géographique que ne sanctionne pas l'inspection somatique.

La division qui, tout en atteignant le maximum permis de simplicité, paraît la plus vraie parce que, non pas basée sur un choix de caractères échelonnés en dignité, mais *sur l'ensemble du phénotype*, est la division en *cinq grand'-races* : *pygmoïde, négroïde* (d'Océanie et d'Afrique) ,*vedd-australoïde, mongoloïde et europoïde*. Mais il faut ajouter

que cette affaire de classification, qui paraît si importante au débutant, le devient moins à celui qui se rend compte qu'en tournant autour d'une seule et même montagne, il peut en contempler une infinité d'aspects.

Bibliographie

MONTANDON (George). — 1928, *L'ologenèse humaine*, Paris, Alcan.

FISCHER (Eugen). — 1932, *Die gegenseitige Stellung der Menschenrassen auf Grund der mendelschen Merkmale*, Rome, Comitato italiano per lo studio dei problemi delle popolazione, Congrès international pour les études sur la population, Rome 1931.

BOULE (Marcellin) et VALLOIS (Henri). — 1932, *L'homme fossile d'Asselar*, dans ARCHIVES DE L'INSTITUT DE PALÉONTOLOGIE HUMAINE, mémoire 9, Paris, Masson.

EICKSTEDT (Egon von). — 1933, *Rassenkunde und Rassengeschichte der Menschheit*, Stuttgart, Enke.

CHAPITRE V

LA GRAND'RACE PYGMOÏDE

Les représentants actuels de la grand'race pygmoïde se trouvent d'une part à l'extrémité sud-ouest du continent africain, dans la région du désert de Kalahari : ce sont les Stéatopyges, comprenant les Bochimans et les Hottentots; de l'autre, dans la zone équatoriale de l'ancien monde, où leurs tribus sont éparses : les Pygmées négrilles dans le Congo français et belge; les Pygmées negritos dans les îles Andaman, la presqu'île de Malacca, les Philippines, la Nouvelle-Guinée.

1. Race stéatopygienne
(Planche 1)

La liste des caractéristiques de la *sous-race bochimane*, la plus pure représentante aujourd'hui de la race stéatopygienne, a été excellemment dressée par R. Martin. La voici :

1. Stature moyenne de 144 centimètres, à peu près égale dans les deux sexes.
2. Mains et pieds extraordinairement petits.
3. Jambes très courtes, tronc très long.
4. Forte courbure de la colonne vertébrale, de sorte que le sacrum est proche de l'horizontale.
5. Stéatopygie.
6. Peau claire, pas plus foncée que le jaune foncé.
7. Pénis presque horizontal.
8. Hypertrophie des petites lèvres.
9. Peau ridée et plissée.
10. Faible pilosité générale, faible développement de la barbe.
11. Cheveux courts, différant essentiellement de ceux dits en grains de poivre, par le fait que chaque touffe est plus longue,

mais la spirale du cheveu d'un diamètre beaucoup plus faible (1 mm. en moyenne).

12. Fente palpébrale très étroite par plénitude de la paupière supérieure, mais sans formation de patte d'oie à l'angle interne.
13. Tuméfaction fréquente de la glande parotide.
14. Lèvres, somme toute, minces, formant pointe en avant.
15. Oreille petite, courte, large, sans lobule, faisant pour ainsi dire corps avec la joue par les bords supérieur et inférieur; bord du pavillon fortement enroulé.
16. *Dolichocranie* à sous-dolichocranie (séries de 73.2 ♂ à 77.6 ♀),
17. *Chamæcranie* à orthocranie (65.3 à 71.2).
18. *Tapeinocranie* à métriocranie (86.7 à 96.0).
19. Faible capacité cranienne.
20. Os frontal vertical et bas.
21. Face brachyprosope (valeurs individuelles craniennes : 76.2 à 79.4), carrée ou rectangulaire.
22. Orthognathisme ou prognathisme et, dans ce cas, seulement alvéolaire.
23. Racine du nez et nez larges et très plats. L'ouverture piriforme est très grande, avec son contour inférieur peu net. Sur le crâne, mésorhinie à *euryrhinie* (51.2 à 64.4).
24. Orbites horizontales et basses.

Les caractères 12 et 21 confèrent souvent à la face un aspect simili-mongolique, le caractère 12 représentant un des éléments de la formation de ce qu'on appelle la bride mongolique, le caractère 21 s'accompagnant d'une proéminence en avant des pommettes.

Il faut insister sur la disposition du cheveu bochiman, parce que presque tous les auteurs le disent « en grains de poivre ». Les cheveux crépus du Nègre, enroulés chacun en spirale et s'enchevêtrant entre eux, forment la toison dite laineuse propre à ce type. Chez certaines populations africaines cependant, quoique les racines des cheveux soient uniformément répandues sur la tête, ceux-ci se groupent par touffes; cette disposition dite en grains de poivre se manifeste chez diverses peuplades primitives, en particulier de l'Afrique australe; nous l'avons du reste aussi observée dans des tribus de l'arrière-Ethiopie et elle se reconnaît sur le sujet de la planche 5. A première vue, les Stéatopyges présentent cette disposition; en réalité, il y a à peu près la même distance entre le cheveu bochiman

et le cheveu en grains de poivre, qu'entre ce dernier et le cheveu en toison. La vraie touffe dite grain de poivre est, somme toute, ronde, de 5 millimètres de diamètre environ, tandis que la touffe du Bochiman est plus longue et d'un diamètre beaucoup plus petit (1 à 2 mm.). Il se pourrait que les touffes en grains de poivre représentassent un résultat d'ancien métissage entre des éléments à touffes étroites et des éléments à toison.

Alors que les Pygmées africains vont de la dolichocéphalie à la sous-dolichocéphalie (75 à 79) les plus purs paraissant être les sous-dolichocéphales, c'est-à-dire ceux tendant à la brachycéphalie, les Bochimans sont plus franchement dolichocéphales (Werner a trouvé 76.3 pour le vivant).

Le crâne bochiman est essentiellement bas. En effet, il est bas non seulement par rapport à la longueur *ou* à la largeur, comme cela se trouve chez divers types raciaux; le crâne bochiman offre et de la chamaecranie et de la tapeinocranie.

La courbure inférieure de la colonne vertébrale étant accentuée et le bassin fortement incliné en avant, les jambes sont reportées en arrière et cela fait ressortir encore plus nettement la stéatopygie des Bochimans. Celle-ci est leur caractère le plus connu et le plus frappant. Mais ici intervient une observation importante, en soi et par les conclusions qui s'en peuvent tirer.

Les Bochimans ont comme voisins les Hottentots, les meilleurs représentants de la *sous-race hottentote*. Physiquement, les Hottentots représentent, somme toute, le milieu entre les Bochimans et leurs voisins Nègres. Pas pour tous les caractères, cependant! Celui qui est le plus marquant pour les Bochimans, la stéatopygie, est encore plus accentué chez les Hottentots, et il en est de même d'un caractère sexuel : la longinymphie. Meilleure preuve de l'indépendance des caractères qui, dans les métissages, prennent une route qui ne suit pas toujours la bissectrice de l'angle, sans parler des cas où le métissage produit des caractères nouveaux. Dans le cas des Hottentots, il ne s'agit cepen-

dant pas d'un caractère inédit, mais on peut se demander si le type racial qui possédait la stéatopygie est simplement moins répandu qu'autrefois, ou bien si ce caractère n'a pas régressé chez ceux même qui le présentaient autrefois le plus fortement. En effet, la stéatopygie paraît s'être atténuée chez les descendants des Bochimans protomorphes mais s'être mieux conservée dans la branche collatérale que sont les Hottentots.

La sous-race hottentote dérivée de la bochimane, n'a pas, du reste, des accointances qu'avec les Nègres. La langue hottentote est parente de la bochimane, entre autres par leur commun usage de consonnes dites claquantes ou « clics », analogues au bruit que fait avec la langue un cocher pour exciter son cheval. Le groupe linguistique bochiman-hottentot est le seul, aujourd'hui, dans le monde entier, à faire usage de ces consonnes, accouplées à des voyelles, dans le corps des mots (il paraît se confirmer que les Pygmées n'ont pas complètement oublié l'usage des clics, en particulier certaines de leurs tribus de l'Itouri oriental). Or, pour certains auteurs, la langue hottentote manifeste aussi des accointances avec les langues kamitiques, parlées actuellement par certains peuples de la race europoïde brune et de la race négroïde éthiopienne. Les Hottentots auraient donc été en contact avec les Kamites, et il semble bien que ce voisinage ait produit quelque métissage, soit que la petite quantité de sang europoïde des Hottentots provienne directement des peuples à parler kamitiques, soit qu'elle ait été fournie par l'intermédiaire de Nègres contenant quelque peu de sang europoïde.

L'étendue du domaine bochiman ancien est attestée par des métissages, plus faibles que celui qui a produit la sous-race hottentote, mais qui n'en ont pas moins laissé des traces visibles. Les *Griqua* sont des Hottentots métissés. Les *Betchouana* pourraient aussi être un produit d'ancien métissage cafro-hottentot, et les Camussequeles de l'Angola un reste de population bochimanoïde. La stéatopygie s'observe parfois chez les femmes pygmées de l'Afrique centrale, et parfois aussi chez les Négresses; nous verrons

que les Bochimans paraissent avoir laissé des traces dans un groupe nègre, dont la formation glutéale est plus pleine que chez les Nègres en général.

Il ne faut oublier que croire à une réduction progressive de la région glutéale selon la série : Anthropoïdé, Bochiman, Nègre, Européen, serait une erreur complète. Le Nègre a cette région moins exagérée que ne l'a le Bochiman et même l'Européen; quant aux Singes anthropoïdes, ils l'ont encore beaucoup moins forte que toutes les races humaines. Ce caractère croît donc selon la série apparente : Anthropoïdé, Nègre, Européen, Bochiman. Preuve, semble-t-il, qu'il s'est développé indépendamment de tout autre. Certes, la station verticale, nécessitant un solide appareil musculaire de redressement, est la cause unique ou adjuvante, du développement de la région glutéale dans l'espèce humaine; cette explication ne saurait toutefois être invoquée pour les différences entre Nègres, Européens et Bochimans; elle peut l'être d'autant moins que ces différences sont plus produites par dépôt de tissu graisseux que par développement musculaire.

Au centre de l'ancien Est-Africain allemand, des tribus de chasseurs, parmi lesquels les Ouanéghé, parlant le sandaoui, à caractères somatiques rappelant le type ancien de la forêt congolase dont il sera question plus avant, se servent des sons claquants caractéristiques des langues bochimane et hottentote.

Harry Johnston dit des A-Niania, sur les deux rives du lac Nyassa, qu'un bon nombre d'entre eux ont une teinte claire de la peau, d'un jaune sale, qui suggère un ancien métissage bochiman-hottentot et se trouve souvent associée à un type inférieur de la face et à un corps trapu. Le même auteur remarque que l'élément pygmée, chez les Andorobo et dans quelques autres tribus de l'Est-Africain, est peut-être dû plutôt à une souche bochimano-hottentote qu'aux Pygmées du Congo, qui sont différemment construits.

La découverte de statuettes dites stéatopyges (à fesses adipeuses) en Europe, à savoir en France, en Italie, en Autriche et en Russie, a fait admettre l'existence de la

race bochimane en Europe au paléolithique. Mais on fit bientôt remarquer (F. Regnault, P. Royer) qu'en général ces statuettes sont avant tout stéatomères (à cuisses adipeuses), c'est-à-dire nullement probantes pour l'existence de la race bochimane en Europe. A la vérité, on a aussi prétendu (M. Boule) que cette stéatomérie figurait intentionnellement la stéatopygie, reportée sur les côtés de la statuette par l'artiste par manque de matière, explication trop problématique pour être suffisante; ce qui doit tout de même faire admettre la présence de Bochimanoïdes en Europe — si les statuettes en question ne sont pas des faux —, c'est que celle de Savignano (Modène) et surtout l'une de celles de Grimaldi (près Menton) sont nettement stéatopyges. De nouvelles trouvailles éclaireront certainement le débat.

Enfin, von Eickstedt a rapporté récemment des îles Andaman l'observation intéressante de quelques cas de stéatopygie chez des femmes de la tribu des Pygmées Onghi, stéatopygie manifestée non seulement par un certain amas graisseux de la région, mais par le relèvement caractéristique en arrière du sacrum, qui se constate déjà chez les enfants.

Bibliographie

(Voir aussi Turner, p. 184, Fischer, p. 49, Mendes-Correa, p. 168, Hrdlicka, p. 184).

Fritsch (Gustav). — 1872, *Die Eingeborenen Sud Afrika's ethnographisch und anatomisch beschrieben*, Breslau, Hirt, avec atlas.

Shrubsall (Frank-C.). — 1906/09, *Notes on some Bushman crania and bones from the South African Museum, Cape Town*, dans Annals of the South African Museum, t. V.

Schultze (Leonhard). — 1907, *Aus Namaland und Kalahari*, Iéna, Fischer.

Seiner (Franz). — 1912, *Beobachtungen und Messungen an Buschleuten* (*Eingeleitet durch Erläuterungen von* P. Staudinger), dans Zeitschrift fur Ethnologie, t. XLIV.

Ried (H.-A.). — 1925, *Ueber Topnaarschädel*, dans Zeitschrift fur Morphologie und Anthropologie, t. XXIII.

Verneau (R.). — 1925, *La prétendue parenté des Négroïdes européens et des Boschimans*, dans L'Anthropologie, t. XXXV.

Martin (Rudolf). — 1926, *Zur Anthropologie der Buschmänner*

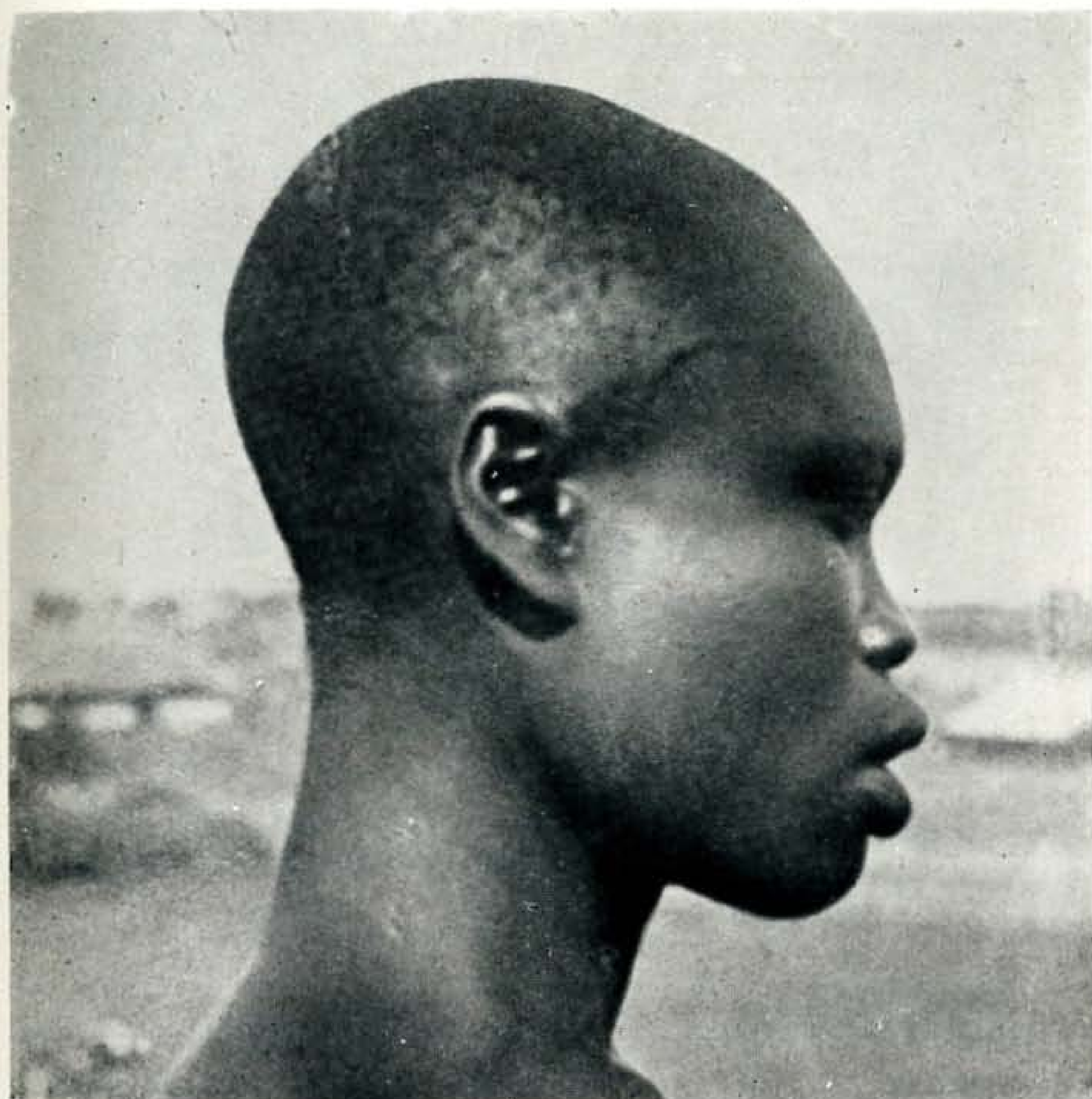
(dans Kaiser, Erich, *Die Diamantenwüste Südwestafrikas*), Berlin, Reimer.
Royer (P.). — 1926, *La stéatopygie et les statuettes féminines paléolithiques*, dans La Presse Médicale, 10 juillet.
Pittard et ses élèves, dès 1927 : multiples études sur des squelettes de Bochimans en particulier dans Archives suisses d'Anthropologie générale, Le Globe, l'Anthropologie, la Revue anthropologique.

2. Race pygméenne
(Planche 2)

En outre des Bochimans et Hottentots de l'Afrique du Sud, dont les caractères spéciaux viennent d'être énumérés, les Pygmées sont cantonnés, selon une longue bande équatoriale : au Cameroun et au Congo français, au Congo belge, dans l'ancien Est-Africain allemand, dans les îles Andaman, aux Philippines, dans la Nouvelle-Guinée.

Leur caractère commun le plus saillant est la petitesse de leur stature : de 1 m. 40 à 1 m. 50 pour les hommes, de 1 m. 35 à 1 m. 45 pour les femmes. Quoique de couleur foncée, ils sont beaucoup plus clairs que les Nègres; les cheveux sont crépus. Von Eickstedt a constaté, fait que n'avaient pas noté d'autres observateurs, que les cheveux des Pygmées des îles Andaman sont en réalité en grains de poivre. Il ne dit pas, d'autre part, s'il faut entendre par là le « grain de poivre » habituel ou la spirale étroite des Bochimans; à en juger d'après ses illustrations, il semble devoir s'agir du grain de poivre habituel, et nous ne serions pas étonné que des observations détaillées le fissent aussi constater, sous l'apparence d'une toison uniforme, chez d'autres Pygmées.

Le nez a la forme d'un triangle équilatéral : mince à la racine, il est très large aux ailes, encore plus que chez les Nègres. Pour l'indice céphalique, les Pygmées africains ont tendance à la dolichocéphalie, les asiatiques à la brachycéphalie. Quant au faciès, deux traits simioïdes du visage sont frappants : le retrait fréquent du menton, la convexité de la lèvre supérieure. Enfin, deux caractères, relatifs aux proportions, sont à relever.



Pl. 5. — GRAND'RACE NÉGROIDE

5. RACE NIGRITIENNE (NÈGRE)

Nilotique de la tribu des Chouro, frontière soudano-éthiopienne.

Photographie George Montandon.



Pl. 6. — GRAND'RACE NÉGROÏDE

6. RACE ÉTHIOPIENNE

Dankali.

Photographie George Montandon.

Le *nez pygmée*, sans parler de sa forme triangulaire, est très large. Cela apparaît chez les Babinga de POUTRIN (105.0) et surtout chez les Batoua du centre du Congo belge (111.0). CZEKANOWSKI, par contre, ne donne pas les Batwa du territoire circonscrit par les lacs pour de vrais Pygmées. Mais ses vrais Pygmées de l'Itouri (de Giapanda, près Mawambi) aussi n'ont pas un nez extraordinairement large pour des Négrilles (91.8). Ainsi, les plus petits des Pygmées, ceux de l'Itouri, ne sont pas ceux qui ont le nez le plus large, et *vice versa* les Babinga, qui comptent parmi les plus grands des Négrilles, sont aussi parmi ceux qui ont le nez le plus large. Des observations ultérieures sont nécessaires pour établir l'état exact de cette corrélation.

Le second caractère se rapporte aux *proportions des membres*. Contrairement à d'autres auteurs, GIUFFRIDA-RUGGERI n'admet pas que les Pygmées soient un groupe à caractères infantiles. Pour approfondir la question, nous aurons recours aux chiffres de POUTRIN et à ceux de R. MARTIN, en nous remémorant le double axiome suivant : *en valeur relative, le membre supérieur est un peu plus court chez l'enfant que chez l'adulte; en valeur relative, le membre inférieur est notablement plus court chez l'enfant que chez l'adulte.*

POUTRIN a mesuré des Pygmées Babinga du Congo français et leurs voisins Nègres. Les Babinga manifestent, parmi les Pygmées, un type particulier qui les différencie spécialement des Nègres. Certains autres Pygmées, ainsi les Batoua du lac Toumba (Congo belge), également étudiés par POUTRIN, ressemblent beaucoup plus aux Nègres, dont ils sont, pour ainsi dire, une copie réduite, dans presque toutes les proportions. La même relation paraît avoir été observée par CZEKANOWSKI à l'Est de la forêt équatoriale. Ici, les Pygmées Batwa, près des grands lacs, ont un type beaucoup moins net que ceux de la forêt de l'Itouri, des environs de Mawambi. Il sera intéressant de savoir, quand cet auteur aura publié ses résultats définitifs, si les Pygmées de l'Itouri forment aussi un type négrille plus pur et si les Batoua du Congo et les Batwa des grands lacs (la

similitude des noms ne signifie rien ici, car bien des tribus nègres appellent « Batoua » tous les Pygmées, quels qu'ils soient) sont des Négrilles dont le type antérieur a été modifié par métissage. Pour l'instant, les chiffres de Poutrin méritent confiance et les Babinga peuvent être considérés comme un type pygmée bien marqué et parfaitement déterminé. On tire donc, de la comparaison des Babinga avec leurs *voisins* nègres, les conclusions suivantes :

a) Le membre supérieur du Babinga est plus long que le membre supérieur du Nègre, dans sa totalité aussi bien que dans ses parties (bras, avant-bras, main), sauf pour l'avant-bras, qui présente la même longueur relative chez le Babinga et chez le Nègre. (*Nota bene*, comme l'avant-bras du Nègre est connu pour être plus long que celui du Blanc, le bras total du Babinga doit être relativement plus long que celui du Blanc dans toutes ses parties.)

b) Le membre inférieur du Babinga est plus court que le membre inférieur du Nègre, aussi bien dans sa totalité que dans ses parties (cuisse, jambe, pied), sauf pour le pied, qui est plus long et plus large que chez le Nègre. (Notons ici que certains Nègres ayant la jambe très longue, la brièveté de celle du Pygmée ne signifierait pas nécessairement que cette dernière fût aussi courte que celle du Blanc).

De cette double constatation, on pourrait conclure que le Babinga, par rapport au Nègre, possède non pas des caractères infantiles (seule la proportion de la jambe pourrait d'abord le faire croire), mais plutôt simioïdes. En effet, chacun sait que les Anthropoïdés se distinguent par la brièveté de leurs jambes par rapport à leurs longs bras. Les Pygmées en général, et aussi les Babinga, ont, de plus, fréquemment, deux autres caractères simioïdes : l'*effacement du menton* et la *convexité de la lèvre supérieure* les *lèvres étant minces*, surtout la supérieure, et la *bouche très large*. Cette convexité de la lèvre supérieure se retrouve parfois, quoiqu'à un moindre degré, chez les Bochimans.

Mais les chiffres de Poutrin, qui paraissent, à première vue, susceptibles de suggérer ces conclusions intéressantes, sont-ils valables de façon générale? — Nous avons dit que

les Babinga représentent un type pygmée spécial, peut-être plus pur (par conservation de caractères ataviques ou, au contraire, par spécialisation du type, peu importe). POUTRIN les a, d'autre part, intentionnellement comparés à leurs seuls voisins Nègres, pour démontrer leur différence, mais les Nègres de l'Afrique comprennent plusieurs sous-races et le Nègre du Gabon ne représente peut-être pas la moyenne nègre.

Quoiqu'elles aient encore à être complétées, les moyennes de R. MARTIN autorisent une confrontation supplémentaire des Babinga non seulement avec les autres Pygmées africains (Batoua, de l'Itouri, etc.), mais avec les Nègres en général et surtout avec les Européens. Nous obtenons alors le tableau résumé suivant [1] :

RAPPORT DES MEMBRES DES PYGMÉES ET DES NÈGRES
A LA MOYENNE EUROPÉENNE PRISE POUR NORME

(Les Babinga sont considérés à part des autres Pygmées, ceux-ci étant des Mawambi, des Batoua et des Bochimans).

Les Pygmées ont *le membre supérieur* normal.
— Nègres — — très légèrement plus long.
— Babinga — — plus long.

Les Nègres ont *le bras* un peu plus court.
— Pygmées — normal.
— Babinga — un peu plus long.

Les Pygmées ont *l'avant-bras* normal.
— Babinga — — un peu plus long.
— Nègres — — plus long.

Les Pygmées ont *la main* un peu plus courte.
— Nègres — normalement longue.
— Babinga — normalement longue.

Les Pygmées ont *la main* un peu plus étroite.
— Nègres — normalement large.
— Babinga — plus large.

1. Les chiffres détaillés du rapport (% des membres à la stature (100, ont été publiés dans *L'Ologenèse humaine*, p. 220-221.

Les Babinga	ont *le membre inférieur*		normal.
— Pygmées	—	—	un peu plus long.
— Nègres	—	—	notablement plus long.

Les trois groupes ont *la cuisse* normale.

Les Pygmées	ont *la jambe*	normale ou plus longue.
— Babinga	—	plus longue.
— Nègres	—	notablement plus longue.

Les Nègres et les Pygmées ont *le pied* normalement long.
— Babinga ont *le pied* un peu plus long.

Les Nègres ont *le pied* plus étroit.
— Pygmées et les Babinga ont *le pied* un peu plus large.

En ce qui concerne les caractères simioïdes, si le bras du Babinga est à la vérité allongé, donc simioïde, le membre inférieur de Babinga est court par rapport à celui du Nègre, comme POUTRIN l'a démontré, mais nullement par rapport à celui de l'Européen. Or, il faudrait qu'allongement du membre supérieur et raccourcissement de l'inférieur se présentassent simultanément pour qu'on pût parler de caractères simioïdes. Il reste, il est vrai, d'autres de ces caractères, tels que le retrait du menton et la convexité de la lèvre supérieure. Ce qui ressort, en thèse générale, du tableau qui précède, c'est que *si le Pygmée* — et spécialement le Babinga — *est fort différent du Nègre, dans ses proportions, il se rapproche notablement de l'Européen.* Mais les chiffres sur lesquels est basé le tableau ci-dessus montrent que les divergences entre les groupes, lesquels chevauchent d'ailleurs les uns sur les autres, ne s'expriment que par quelques pourcents, quand ce n'est pas par quelques dixièmes de pourcent seulement. Les deux divergences les plus marquées sont l'allongement de l'avant-bras et de la jambe du Nègre par rapport au Pygmée et à l'Européen. Il faut attendre de nouvelles enquêtes pour pouvoir en dire davantage de façon définitive. Marquons enfin qu'en ce qui concernerait le rappel de caractères infantiles chez les Pygmées, les proportions et du membre supérieur et du membre inférieur s'opposent nettement à cette manière de voir.

Bibliographie

(Voir aussi Johnston p. 167, Martin p. 182, Czekanowski p. 168, Schlaginhaufen p. 146, Verneau & Pannetier p. 233, von Eickstedt p. 177).

Flower (William-Henry). — 1880, *On the osteology and affinities of the natives of the Andaman islands*, dans The Journal of the Anthropological institute..., t. IX.

Schlaginhaufen (Otto). — 1907, *Ein Beitrag zur Craniologie der Semang...*, dans Abhandlungen und Berichte des Königl. Zoologischen... Museums zu Dresden, t. XI.

Poutrin. — 1910-1912, *Contribution à l'étude des Pygmées d'Afrique* dans L'Anthropologie, t. XXI-XXIII.

Wollaston (A.-F.-R.). — 1912, *Pygmies and Papuans... in Dutch New-Guinea*, avec un appendice de A.-C. Haddon : *The Pygmy question*, Londres, Smith & Elder.

Brœck (A.-J.-P. van den). — 1915, dans t. VII, de « Nova Guinea. Résultats des expéditions scientifiques néerlandaises à la Nouvelle-Guinée » [les mémoires relatifs aux Pygmées sont en allemand], Leide, Brill.

Sullivan (Louis R.). — 1918, *Racial types in the Philippine islands*, dans Anthropological papers of the American museum of natural history, t. XXIII.

Eickstedt (E. von). — 1927, *Die Negritos und das Negrito-Problem*, dans Anthropologischer Anzeiger, t. IV.

Schebesta (Paul). — 1931, *Meine Forschungsexpedition zu den Pygmäen von Belgisch-Kongo*, dans Mitteilungen der Anthropologischen Gesellschaft in Wien, t. LXI.

Considérations d'ensemble sur la grand'race pygmoïde

Puisqu'il y a lieu de diviser la race dite habituellement bochimane en ses deux sous-races bochimane proprement dite et hottentote, il vaut mieux lui donner le nom de *race stéatopygienne* (terminaison — *ienne* pour uniformiser avec les autres désignations raciales) et réserver celui de *sous-race bochimane* aux Bochimans proprement dits. Quant aux divers Pygmées de partout, ils formeront la *race pygméenne*, à diviser en *sous-race négrille* (Afrique) et *sous-race negrito* (Asie-Océanie). La sous-race négrille sera divisée (momentanément) en *groupe somatique occidental*

(dont les Babinga) et *groupe somatique oriental* (dont les Mawambi); la sous-race negrito comprendra les *groupes somatiques : Andaman* (îles Andaman), *Semang* (presqu'île de Malacca), *Aëta* (Philippines) et *Tapiro* (les Tapiro étant les plus purs des Pygmées néo-guinéens, dont l'aire s'étendait peut-être jusqu'aux Nouvelles-Hébrides). Chaque sous-race et chaque groupe somatique a ses particularités, mais même celles des Pygmées asiatiques et néo-guinéens ne paraissent pas suffisantes pour faire d'eux, comme Giuffrida-Ruggeri le voulait, des races différentes; ces particularités ne sont nullement comparables à celles qui justifient la séparation de la race bochimane d'avec la race pygméenne.

Quant à diviser, comme cet auteur, le Pygmée négrille en sous-races glabre et velue, il n'y a probablement pas lieu d'y souscrire non plus. Certes, le Négrille présente, suivant les tribus, des caractères différents, mais les subdivisions qu'il faudra tracer un jour seront en définitive de plus de deux, car la disjonction en Négrilles occidentaux et Négrilles orientaux n'est que provisoire. En ce qui concerne le poil du visage, Harry Johnston a rendu attentif au fait — relatif aux Nègres, mais qui peut avoir une valeur générale — que le Nègre ou s'épile la face ou laisse pousser librement le poil, qui est d'ordinaire clairsemé, que si, par contre, il se rase comme l'Européen, le poil pousse plus dru, permettant le port de barbe, moustaches ou favoris. Le vrai Pygmée paraît avoir le corps velu. Ceux qui ne le sont pas auront vraisemblablement perdu ce caractère par métissage — si ce n'est artificiellement; la culture primordiale dont relèvent les Pygmées ne comporte pas l'épilation, mais certains Pygmées peuvent imiter les Nègres; von Eickstedt rapporte que tous les Pygmées des îles Andaman se rasent complètement les poils du corps, autrefois avec des éclats de quartz, aujourd'hui avec des éclats de verre.

Le même auteur note que la peau des Pygmées Andaman est étonnamment lisse, de sorte que même les vieilles femmes ont un air relativement jeunes; c'est dire que, sous

ce rapport, les Andamanais, que nous avons dit (p. 127) présenter à l'occasion de la stéatopygie, sont tout à l'opposé du type bochiman, dont la peau est remarquablement ridée.

Disons enfin que, tandis que la sous-race hottentote repose avant tout sur le métissage, les sous-races et les groupes somatiques pygmées, surtout les groupes asiatiques, paraissent devoir leurs caractères divergents à une accentuation de ceux-ci, en partie produite par leur isolement géographique réciproque. Certes, par ci par là, des métissages locaux auront joué, mais la moyenne sous-brachycéphale des Pygmées asiatiques par exemple, leur viendrait-elle uniquement de contacts avec des groupes mongoliques brachycéphales? — Cela n'est pas vraisemblable parce qu'elle n'est pas accompagnée d'autres caractères mongoloïdes nets, parce que, encore aujourd'hui, les Pygmées asiatiques vivent pour une bonne part à l'écart des Mongoloïdes, enfin parce que les Pygmées africains sont aussi relativement brachycéphales. On pourra donc admettre pour les Pygmées de tous les continents une mésocéphalie primitive (mais d'emblée avec une forte marge de variation), par opposition à la dolichocéphalie générale du tronc humain dont ils se détachèrent; selon les groupes, cette mésocéphalie s'accentua ou s'atténua par la suite. Cette première production généralisée d'une brachycéphalie relative se répéta plus tard de façon plus intense lors de la formation des Mongoloïdes et des brachycéphales des autres rameaux.

On peut dire en résumé :

a) Que la grand'race pygmoïde peut être conçue comme étant le résultat d'une différenciation essentielle — ologénétique — dans l'espèce humaine et que les représentants de cette grand'race sont nés sur toute l'étendue de la Terre, puisqu'en outre des Pygmoïdes actuels d'Afrique, d'Asie et d'Océanie, on en a trouvé des squelettes en Europe et en Amérique;

b) Que cette grand'race s'est déroulée à son tour en deux races : stéatopygienne et pygméenne;

c) Que la race stéatopygienne a donné lieu à deux sous-races actuelles, l'une descendante la plus directe du rameau ancien : la sous-race bochimane; l'autre, produit de métissage : la sous-race hottentote;

d) Que la race pygméenne, scindée géographiquement, a produit par accentuation de caractères selon les lieux, deux sous-races : négrille et negrito, puis divers groupes somatiques dont le nombre exact est encore à déterminer.

La conservation des débris pygmoïdes est naturellement du plus grand intérêt pour l'anthropologie. Des mesures de protection devraient être arrêtées dès aujourd'hui. Les plus menacés paraissent être, avec les Bochimans, les Pygmées andamanais. Nous disons plus loin (p. 139) comment les Tasmaniens ont été exterminés; c'est le moment de jeter le cri d'alarme pour les Andamanais. Ceux des grandes îles ont déjà presque disparu à l'état pur. Des deux tribus de la Petite-Andaman, les Onghi se maintiennent assez bien et les Iarava, qui tuent de leurs flèches tout étranger qui approche, fort bien. Il est impardonnable d'avoir installé dans ces îles un établissement pénitentiaire, qui a apporté la syphilis aux indigènes et a été le meilleur agent de la perte des Pygmées des grandes îles, puis d'avoir, en 1926, organisé, contre les Iarava, une expédition punitive qui a massacré le tiers de la population (ils ne sont plus que 400).

Les ethnologues anglais n'ont-ils pas assez d'influence pour obtenir que Rutland et la Petite-Andaman soient des réserves pour les Pygmées, complètement interdites aux étrangers et même aux fonctionnaires?

CHAPITRE VI

LA GRAND'RACE NÉGROÏDE

Le processus selon lequel l'élément pygmée, panterrestre à l'origine, se différencia morphologiquement en même temps qu'il se raréfia pour former deux groupes, africain et asiato-océanien, a joué encore avec plus de force pour le type méridional de l'espèce humaine. Le type méridional a accentué des caractères différents en Afrique d'une part, en Asie-Océanie d'autre part, en même temps que le contact racial se rompait entre les deux continents. Nous avions même admis une différence essentielle entre le type négroïde et le type tasmanoïde; c'est le désir de réduire au minimum possible le nombre des grand'races qui nous fait comprendre les Noirs asiato-océaniens avec les Noirs africains dans la *grand'race négroïde.*

Dans cette grand'race, la race la plus primitive est la *race tasmanienne*, la plus pure des races négroïdes asiato-océaniennes. La race *papouasienne* est notablement plus affectée de métissages divers. La *race nigritienne* (nègre proprement dite), en Afrique, est celle qui a poussé le plus loin l'accentuation des caractères négroïdes. La *race éthiopienne*, en Afrique, et la *race dravidienne*, en Asie, paraissent être des produits de métissage du type méridional, moins différencié qu'aujourd'hui, avec des éléments divers du type septentrional.

Nous englobons donc, dans la grand'race négroïde, les Négroïdes d'Afrique, d'Asie et d'Océanie — personne ne sera ainsi en peine de poser le diagnostic de Négroïde, à moins qu'il ne s'agisse de cas de métissages. Nous commençons leur étude par celle des Tasmaniens, les plus proches, parmi les Négroïdes, des Pygmoïdes et, en particulier, des Pygmoïdes océaniens. Nous terminerons par les Dravidiens,

dont les connexions étaient encore récemment douteuses et dont l'étude précédera de façon naturelle celle des Veddiens, avec lesquels ils sont, topographiquement, intimement mêlés.

3. — Race tasmanienne
(Planche 3)

Il faut considérer la race tasmanienne comme actuelle, quoique son dernier représentant, une femme, soit mort en 1877. On doit l'assimiler aux races actuelles parce qu'en outre des crânes modernes qu'on possède d'elle, nos contemporains ont pu observer et photographier le Tasmanien vivant. A la vérité, ce matériel n'est pas considérable; à peu près tout de ce que nous savons de lui, de première main, est contenu dans le livre mémorable de Ling Roth *The aborigenes of Tasmania;* des trouvailles squelettiques et archéologiques complètent ses données.

Or, parmi les races actuelles, la tasmanienne est une des plus primitives qui soit, morphologiquement; du fait de son isolement, elle avait, mieux encore que les Pygmées, conservé ses caractères archaïques. Le crâne tasmanien est remarquable par une carène ou *lophos* (crête) nettement marquée, c'est-à-dire par une surélévation de la ligne médiane du crâne — quelque chose, comme aspect, toutes proportions gardées, dans le genre de la chenille des casques. Comme les bosses pariétales sont fortement développées, une ensellure longitudinale sépare de chaque côté la bosse de la carène, faisant encore ressortir cette dernière.

La surélévation de la ligne médiane est un de ces caractères anciens essentiellement, que l'on retrouve chez des groupes primitifs, par ailleurs très distants les uns des autres. On la constate chez des primitifs méridionaux comme les Tasmaniens, chez des primitifs à accointances mongoloïdes comme les Esquimiens, parfois chez des primitifs europoïdes comme les Aïniens. Mais aucune race n'a ce caractère aussi régulièrement et fortement marqué que les Tasmaniens.

La capacité cranienne des Tasmaniens est de 1.300 centimètres cubes chez les hommes, de 1.100 chez les femmes; elle est donc faible. Autres caractères : dolichocéphalie (crâne : 75), face très courte (brachyprosopie), donc disharmonique par rapport au crâne, orbites très basses, donc harmoniques par rapport à la face, nez et bouche extraordinairement larges. Apparence générale de la face : extrêmement grossière. Cependant, certains caractères brutaux sont moins développés que dans d'autres races : c'est ainsi que le Tasmanien est moins prognathe que le Nègre africain.

On songe avec regret que cette race si lointaine de notre époque, somatiquement, nous pourrions encore l'avoir sous les yeux. Ce n'est pas une extinction spontanée, ou la tuberculose, ou l'alcool, qui l'ont frappée. Les quelques 10.000 à 20.000 Tasmaniens qui vivaient lorsque Cook découvrit l'île en 1777, juste un siècle avant la mort de leur dernier spécimen, ont été exterminés par les fusils des colons, dans le commencement du XIX[e] siècle. Les indigènes gênaient les colons. Alors les colons partirent en chasse. On chassait le dimanche le tasmanien comme ailleurs on chasse le lapin. L'histoire ne dit pas si on le mangeait. Lorsque les Autorités firent prendre des mesures de sauvegarde, c'était trop tard : il n'y avait plus que quelques survivants. Nous avons dit plus haut (p. 136) qu'avec un peu moins de sauvagerie, le processus était en train de se répéter pour les Andamanais. Que l'on étudie donc les moyens de protection que le petit Danemark a adoptées en faveur des Esquimaux de son Groenland — et que l'on prenne exemple sur lui pour la conservation des débris raciaux!

Bibliographie

(Voir aussi Hrdlicka p. 184).

Topinard (Paul). — 1868-1869, *Etude sur les Tasmaniens*, dans Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, t. III.
Roth (H. Ling). — 1899 (2[e] éd.), *The aborigenes of Tasmania*,

(*Osteology* par J.-G. GARSON), Halifax (Angleterre), King.
TURNER (Wm). — 1908, 1910, 1914, *The aborigines of Tasmania...* dans TRANSACTIONS OF THE ROYAL SOCIETY OF EDINBURGH, tt. XLVI, XLVII, L.

4. — RACE PAPOUASIENNE

(Planche 4)

Il n'est presque pas possible de donner à cette race et à ses deux sous-races principales des dénominations immédiatement intelligibles pour les ethnologues et pour les géographes simultanément. Il s'agit des populations habitant la Nouvelle-Guinée et les îles qui la prolongent vers l'Est jusqu'aux Fidji comprises. En géographie, l'ensemble est appelé Mélanésie et les îles à l'Est de la Nouvelle-Guinée sont dites îles mélanésiennes. Le vocable « Papoua », « Papouasie », ne joue donc pas de rôle pour la géographie ou ne sert que de synonyme à celui de Mélanésie; le terme d' « îles mélanésiennes » ne permet pas la formation d'un adjectif simple et le nom de Papouasie n'est malheureusement pas applicable aux seules îles mélanésiennes étant donné la terminologie raciologique. En effet, la raciologie reconnaît une race pour l'ensemble du domaine (les Pygmées de l'intérieur de la Nouvelle-Guinée non compris); cette race n'a pas de nom général reconnu et ne peut plus porter celui de race mélanésienne depuis que les anthropologues ont très malheureusement dénommé ses deux sous-races; le type qui habite les îles mélanésiennes (et certains districts côtiers de la Nouvelle-Guinée) a été appelé Mélanésien, tandis que celui, reconnu comme plus ancien, qui habite les districts plutôt intérieurs de la Nouvelle-Guinée a été appelé Papoua. La logique aurait voulu qu'on désignât du nom de race mélanésienne l'ensemble racial, du nom de sous-race papoua le type des îles et du nom de sous-race néo-guinéenne le type de la Nouvelle-Guinée (le terme de « race » marquant suffisamment qu'il ne s'agit pas de l'ensemble des populations de l'île). Dans

l'impossibilité de renverser aussi complètement la terminologie, nous ressuscitons le vieux nom de Papouasie (comme plus général que celui de Papoua) et procédons à la péréquation suivante :

Terminologie géographique habituelle	*Terminologie géographique et raciologique pour l'ethnologue*
—	—
Mélanésie (ensemble de la Nouvelle-Guinée et des îles mélanésiennes).	Papouasie, habitée par la race papouasienne.
Iles mélanésiennes.	Mélanésie, habitée par la sous-race mélanésienne.
Nouvelle-Guinée.	Nouvelle-Guinée, habitée dans certains districts côtiers par la sous-race mélanésienne et dans les autres districts par la sous-race papoua ou néo-guinéenne.

Le Papouasien doit être regardé comme un Tasmanoïde modifié par d'anciens alliages et par des processus multiples d'accentuation de caractères divers.

Les découvertes de crânes préhistoriques en Indochine (cf. p. 99) ont démontré qu'il s'agissait, en outre d'Australoïdes, de proches parents des Papouasiens... et cela au grand étonnement de bien des anthropologues. Si l'on ne les savait pourchasser éternellement des points d'origine, on pourrait s'étonner de leur étonnement. Mais nous admettons qu'en règle générale, sinon absolue, les domaines raciaux se sont de plus en plus rétrécis à mesure que les races se multipliaient. Il est donc conforme à la théorie ologénétique que l'ancien domaine papouasien ait été plus étendu que l'actuel, et les pays proches, en particulier l'Indochine, ont naturellement abrité des Papouasiens protomorphes. Quant aux crânes à caractères méridionaux que l'on trouve clairsemés plus au Nord ou plus au centre du continent asiatique, ils peuvent être le fait aussi bien d'éléments océaniens que d'éléments africains.

Par Papouasiens, globalement, on peut donc entendre les deux sous-races papoua et mélanésienne. La race papoua-

sienne présente une stature moyenne, de l'hyperdolichocéphalie — c'est-à-dire un caractère extrême, une peau en moyenne moins foncée que celle du Nègre, et fréquemment, surtout chez les Mélanésiens, de beaux traits. Nous répétons qu'un élément différentiel du Papouasien et du Nègre repose sur l'observation que le cheveu du premier, de bouclé, devient crépu au bout de deux à cinq *ans*, tandis que le cheveu du Nègre acquiert cette qualité en quelques *semaines;* cela ne signifie pas nécessairement, comme le pensait Fritz SARASIN, que ce caractère soit plus ancien chez le Nègre; au contraire, ce caractère peut s'être accentué chez le Nègre africain, tandis que l'océanien aurait conservé un état de choses plus primitif, le Tasmanien étant le plus primitif des Négroïdes océaniens (nous ne savons cependant pas ce qui en était sous ce rapport chez les Tasmaniens). Sur l'adulte, la toison est plus serrée, c'est-à-dire la crépos ité plus forte, chez le Nègre que chez le Papouasien. Le Nègre a un faciès plus « nigritien » que le Papouasien; le prognathisme, en particulier, est plus accentué chez le Nègre.

Aujourd'hui, les diverses nuances du Papouasien se rassemblent autour de deux types : Papoua (Néo-guinéen) et Mélanésien.

La *sous-race papoua* (néo-guinéenne) peut être considérée comme la plus ancienne. Elle occupe le gros de la Nouvelle-Guinée, des îlots de Pygmées étant épars au milieu d'elle à l'intérieur du pays. La *sous-race mélanésienne* est répandue dans toutes les autres îles de la Mélanésie (Papouasie), de l'archipel Bismarck, à l'Ouest, aux îles Fidji (comprises), à l'Est. Elle a, de plus, confirmé l'existence de ses éléments en Nouvelle-Guinée par une migration secondaire dans l'extrémité orientale de cette île.

La sous-race mélanésienne présente moins d'unité que la sous-race papoua. SELIGMANN a donné un bon diagnostic différentiel des deux sous-races en Nouvelle-Guinée et a accompagné son exposé d'illustrations très bien venues. Voici, sous forme de tableau, l'opposition de leurs caractères :

DIAGNOSTIC DIFFÉRENTIEL DES SOUS-RACES :

Papoua (néo-guinéenne)	*Mélanésienne* :
—	—
plus noire	moins noire
cheveu crépu	cheveu bouclé et même ondulé
plus grande	moins grande
plus hyperdolichocéphale	moins hyperdolichocéphale
plus acrocéphale	moins acrocéphale
plus dolichoprosope	moins dolichoprosope
forme crochue du nez	forme non crochue
mosaïque de langues ne se rattachant à aucune grande famille linguistique, dans l'état de nos connaissances	langues se rattachant à la famille linguistique malayo-polynésienne

Nous avons ajouté ce dernier caractère, quoiqu'il ne soit pas somatique, parce qu'il peut parler en faveur d'une plus grande ancienneté du type papoua.

Un caractère spécial des Papoua, qu'ils sont seuls à posséder régulièrement parmi les races de couleur noirâtre, est leur nez crochu. La pointe, massive, a une forme de bec, tandis que tout le nez est lui-même très large. Il ne s'agit donc pas d'un nez crochu à dos élevé, comme chez les Juifs et divers Amérindiens. Certains Polynésiens ont aussi le nez busqué; mais comme l'ensemble du nez est beaucoup plus épaté chez les Papoua, comme le caractère busqué est plus marqué et plus constant chez eux, comme d'autres races méridionales ne le possèdent pas, il faut admettre que la forme nasale du Papoua est un produit de self-domestication.

De beaux traits, chez les Mélanésiens, ont été mentionnés comme fréquents; ils se rencontrent particulièrement dans les îles Salomon, qui occupent le centre du domaine mélanésien.

Vers le Sud de ce domaine se rencontrent, par contre, des traits très primitifs, tels la saillie de la glabelle, que souligne le fort enfoncement de la racine du nez. Il s'agit du groupe somatique ou de la sous-race néo-calédonien;

plus que les autres groupes mélanésiens, il manifeste de la parenté avec les Tasmaniens et avec les Australiens.

Madagascar. — On a vu que la race papouasienne a laissé des traces squelettiques en Indochine et l'on verra que le type mélanoïde caractéristique de la race dravidienne, est à lui rattacher. Mais des traces vivantes de la race papouasienne se trouvent vraisemblablement encore à plus grande distance de l'aire restreinte actuelle de la race.

Fait connu, Madagascar a subi diverses immigrations, en particulier de la part de Javanais, dont les derniers arrivages sont du XIVe siècle. Les effets de ces importations n'entrent, pour le moment, pas en ligne de compte. Mais la partie de la population de l'île qui n'a pas de sang malais, la population franchement noire, paraît à divers auteurs, entre autres à Alfred et Guillaume GRANDIDIER, spécialistes de Madagascar, contenir des éléments papouasiens (indo-mélanésiens, comme ils disent avec bonheur, cette désignation marquant toute l'aire papouasienne, de l'Inde aux îles mélanésiennes). Ils ont tenté d'expliquer le fait en invoquant toutes les voies et tous les courants marins possibles, mais la solution ologénétique remplace ces hypothèses; l'aire d'origine de la race papouasienne en gestation s'étendait sur toutes les terres, aujourd'hui plus séparées entre elles qu'autrefois, du pourtour de l'Océan Indien.

Cela ne veut pas dire que la population noire de Madagascar soit plus papouasienne que nigritienne. Le contraire pourrait être exact, mais les caractères somatiques qui ne sont pas nigritiens doivent être vraisemblablement rapportés à un type papouasien protomorphe. Il faut d'ailleurs s'exprimer dubitativement au sujet de Madagascar, parce qu'aucune enquête anthropologique de grande envergure n'a été publiée sur sa population et que la documentation qui se trouve au Muséum d'Histoire naturelle n'a pas encore paru.

Sous le terme de Hova, les indigènes désignent les hommes libres de leur nation (Madagascar comprend



Pl. 7. — GRAND'RACE NÉGROÏDE

7. RACE DRAVIDIENNE

Kolarien de la tribu des Horo (Type nord-mélanoïde).

D'après von Eickstedt. Rassenkunde (Enke).



Pl. 8. — GRAND'RACE VEDD-AUSTRALOÏDE

8. RACE VEDDIENNE

Vedda de Ceylan

D'après C. G. et Mme B. Z. Seligman.

plusieurs « nations » avec une classe dirigeante pour chacune d'entre elles), mais les voyageurs étendent généralement cette désignation à la nation entière des Merina, au centre de l'île, où les individus métissés de sang javanais, qui forment la classe dominante, sont nombreux. Les *Hova* ainsi compris peuvent avoir, mais n'ont pas nécessairement, du sang javanais; les chiffres de Bouchereau dénotent chez eux de la brachycéphalie (12 : 85.3), c'est-à-dire une tête encore plus large que celle des Sara sur le continent africain (cf. p. 154), et cela dénote une influence somatique malaise réelle. Quant aux tribus où prédominent les éléments négroïdes (africo-océanoïdes), ils sont dolichocéphales ou sous-dolichocéphales, et c'est vraisemblablement la sous-race sud-africaine qui a fourni le plus gros appoint de l'élément nigritien à Madagascar, quoiqu'il puisse aussi y avoir des résidus d'éléments nigritiens protomorphes.

Bibliographie

(Voir aussi Turner p. 184, Meyer & Jablonowski p. 267, Hrdlicka p. 184).

Bertillon. — 1872, *Forme et grandeur des divers groupes de crânes néo-calédoniens...*, dans Revue d'Anthropologie, t. I.
Meyer (A.-B.). — 1875-1877-1878, *Ueber hundert fünf und dreissig Papua-Schädel von Neu-Guinea und der Insel Mysore (Geelvinksbai)*, dans Mittheilungen aus dem K. Zoologischem museum zu Dresden, fasc. 1, 2, 3.
Manouvrier (L.). — 1884, *Crânes trouvés à la Nouvelle-Calédonie*, dans Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris, 3e série, t. VII.
Sergi (G.). — 1892/93, *Die Menschenvarietäten in Melanesien*, dans Archiv fur Anthropologie, t. XXI.
Volz (Wilhelm). — 1895, *Beiträge zur Anthropologie der Südsee*, ibidem, t. XXIII.
Sande (G.-A.-J. van der). — 1907, *Ethnography and Anthropology*, t. III de « Nova Guinea. Résultats des expéditions scientifiques néerlandaises à la Nouvelle-Guinée ».
Seligmann (C.-G.). — 1909, *A classification of the Natives of British New Guinea*, dans The Journal of the royal Anthropological intitute..., t. XXXIX.
— 1910, *The Melanesians of British New Guinea*, Cambridge, University Press [Ethnographie, portraits].

NEUHAUSS (R.). — 1911, *Deutsch-Neu-Guinea*, Berlin, Reimer, 3 vol. [Cité pour ses portraits].
SCHLAGINHAUFEN (O.). — 1914, *Anthropologische Untersuchungen an Eingeberenen Deutsch Neu Guinea*, dans ABHANDLUNGEN UND BERICHTE DES KÖNIGL. ZOOLOGISCHEN... MUSEUMS ZU DRESDEN, t. XIV.
SARASIN (Fritz). — 1916-1922, *Nova Caledonia. Forschungen in Neu-Caledonien und auf dea Loyalty-Inseln*, Berlin, Kreidel, plus. vol.
— 1916-1917, *Etude anthropologique su. les Néo-Calédoniens et les Loyaltiens*, dans ARCHIVES SUISSES D'ANTHROPOLOGIE GÉNÉRALE, t. II.
— 1924, *Sur les relations des Néo-Calédoniens avec le groupe de l'Homo neanderthalensis*, dans L'ANTHROPOLOGIE, t. XXXIV.
— 1925, *Sur le changement de la chevelure chez les enfants des Mélanésiens et des Nègres africains*, *ibidem*, t. XXXV.
BIJLMER (H.-J.-T.). — 1923, *Anthropological Results of the Dutch Scientific Central New Guinea Expedition A° 1929, followed by an essay on the anthropology of the Papuans*, dans t. VII de « Nova Guinea. Résultats des expéditions scientifiques néerlandaises à la Nouvelle-Guinée », Leide. Brill.
CHEVKET AZIZ. — 1929, *Etude morphologique des crânes néo-calédoniens et des Nègres africains*, dans REVUE ANTHROPOLOGIQUE, t. XXXIX.

Pour Madagascar :

BOUCHEREAU (A.). — 1897, *Note sur l'anthropologie de Madagascar, des îles Comores et de la côte orientale d'Afrique*, dans L'ANTHROPOLOGIE, t. VIII.
GRANDIDIER (Alfred & Guillaume). — 1908-1914, *Ethnographie de Madagascar*, vol. 4 (en 2 tomes) de l'*Histoire physique naturelle et politique de Madagascar*, Paris, Imprimerie nationale.

5. RACE NIGRITIENNE (NÈGRE)

(Planche 5)

Les Bochimans dans leur Kalahari, les Négrilles parsemant la forêt congolaise, sont entourés, localement et à grand rayon, par les Nègres. Si l'on rejette les peuples mixtes, selon leurs plus grandes affinités, d'un côté ou de l'autre d'un tracé qui les départagerait, on peut dire que les Nègres occupent l'Afrique, du Cap à une ligne qui, partant à l'Ouest du sommet de la courbe du fleuve Sénégal (17e de

latitude nord), s'abaisse légèrement vers l'Est en coupant la bouche du Niger, puis se dirige vers le Nord du lac Tchad; là, cette ligne, par un grand crochet vers le Nord, englobe le Tibesti (les Téda ou Tibbou sont des Nègres linguistiquement, mais, somatiquement, sont très fortement métissés par la race brune), puis, revenant à la latitude du lac Tchad, elle franchit le bassin du Nil jusqu'à sa rencontre avec le plateau éthiopien; au rebord de ce plateau, la ligne de démarcation tourne franchement au Sud et suit le 35° de longitude Est de Greenwich jusque non loin du lac Victoria; de là, elle se dirige de nouveau à l'Est le long du 4° de latitude Sud pour aboutir à l'Océan Indien.

D'autre part, si l'on remonte vers le Nord, en suivant d'abord le rebord du plateau éthiopien, puis en se rapprochant peu à peu du Nil, et cela jusqu'au 25° de latitude Nord, on circonscrit le domaine des Ethiopiens proprement dits, intermédiaires entre les Blancs et les Nègres. Les Massaï forment l'extrême avant-garde des Ethiopiens vers le Sud, géographiquement et somatiquement; des avant-postes de la race éthiopienne sont de plus constitués, à l'Est par le groupe des Bahima au milieu des Nègres d'entre les lacs Victoria, Edouard et Kivou, à l'Ouest par les îlots des Peuls disséminés du Chari au Sénégal.

Une remarque est nécessaire, préliminairement à l'analyse somatique des Nègres. Leur division courante en Bantous et Soudanais ou Nigritiens est une division linguistique. Les linguistes nous ont appris qu'on pouvait opposer les Bantous aux autres Nègres. Sans doute, ces auteurs ont des opinions divergentes sur les rapports des deux groupements. Les uns, comme MEINHOF, regardent les langages soudanais comme plus primitifs, plus proches d'un parler monosyllabique, du reste sans autre rapport entre eux que cet état de primitiveté. Pour d'autres, comme DELAFOSSE, tous les groupes linguistiques nègres sont équivalents, le groupe bantou étant simplement beaucoup plus grand que les autres. On a encore considéré le parler bantou comme le langage nègre primitif, modifié, divisé, multiplié au Soudan par l'influence de parlers kamitiques et sémiti-

ques. Enfin, on ne peut plus parler du problème linguistique africain sans mentionner les coïncidences trouvées par Mlle L. HOMBURGER entre l'égyptien (du premier millénaire avant notre ère) et toutes les langues africaines, en particulier les parlers bantous, qui lui ont été comparées. Mais quoiqu'il en soit de cette question, le terme de « bantou », de même que, pour l'Europe, les termes de « latin », de « germain » et de « slave », doit être jeté au rebut, *anthropologiquement*, puisqu'on n'a pas une somme de particularités somatiques caractérisant globalement les tribus appartenant à ce groupe linguistique par rapport aux autres.

Nous allons maintenant établir une « coupe » à travers le domaine nègre, en son centre, là où il décrit son grand coude Sud-Nord — Est-Ouest. Partant donc du rebord du plateau éthiopien, nous établirons les principaux caractères des populations jusqu'aux bouches de l'Ogooué et du Congo. On dispose dans ce but de documents variés, relatifs surtout à la stature, à l'indice céphalique et à l'indice nasal. Par contre, on n'a pas assez de données sur des caractères aussi notoires cependant pour les Nègres que la longueur de l'avant-bras, l'étroitesse du bassin ou la saillie du talon, etc., pour pouvoir distinguer les groupes nègres entre eux.

Stature des Nègres [1]. — Si l'on considère la stature dans la « coupe » envisagée, on constate qu'elle diminue presque régulièrement en allant du Nord-Est au Sud-Ouest. Et la différence entre les deux extrêmes est d'importance, puisqu'on part de 1 m. 82 au Nord-Est, sur le Haut-Nil, pour aboutir à 1 m. 59 au Sud-Ouest, dans le Gabon, et même à moins dans le Congo belge. On remarquera qu'à part des Pygmées apparemment métissés, les moyennes de statures petites (1 m. 50 à 1 m. 59) ne sont pas nombreuses; plus bas (en-dessous de 1 m. 50), se trouvent les

1. Près de 500 séries de statures africaines ont été publiées dans *L'ologenèse humaine* avec une bibliographie complète.

moyennes des Pygmées et cette solution relative de continuité dans les statures montre le fossé qui sépare les Nègres des Pygmées. Certes, cette constatation générale d'une diminution de la taille dans le centre africain, quand on marche du Nord au Sud, n'avait pas échappé à divers observateurs, mais après en avoir fixé les éléments de façon précise sur la carte, il faut encore comparer ces différences de stature avec le milieu.

Dans le centre africain, *le milieu* se divise en deux grandes zones : la forêt et le pays ouvert. La division peut être poussée plus loin et l'on a alors quatre zones dans la coupe que nous avons tracée : la forêt, la zone des galeries forestières le long des cours d'eau, la savane et le marais. Celui de ces milieux qui, plutôt qu'un autre, doit pouvoir influer à la longue sur les caractères somatiques, c'est la forêt, c'est-à-dire la dense forêt équatoriale. La zone des galeries forestières agit-elle comme zone forestière ou comme savane? Comme savane sans doute, car il suffit à l'homme de pouvoir sortir à l'occasion de la forêt pour se soustraire à son influence. Mais on sait que le climat de l'Afrique subit de lents changements, que les limites de ses zones doivent donc aussi changer. Le lac Tchad n'est aujourd'hui qu'un petit bassin par rapport à la grande nappe intérieure qu'il était autrefois. Ne doit-on pas admettre qu'avec la sécheresse envahissante la forêt aussi a reculé, et que les galeries forestières sont les arrière-gardes de la forêt en recul? Dans ce cas, pérégrinations éventuelles d'une zone à l'autre négligées, il se pourrait que les populations de la zone des galeries fussent les descendantes de populations qui auraient vécu dans la forêt et y auraient acquis des caractères (secondaires) spéciaux. A supposer donc que le pays ouvert et la forêt puissent avoir des influences sur le physique, la zone des galeries forestières doit être comprise dans le pays ouvert, mais la limite actuelle de la forêt dense n'est pas nécessairement celle qui doive compter comme limite des populations dont les ascendants ont subi l'influence diverse des deux zones. Ce double point de vue est à retenir, sinon

pour la simplicité, du moins pour la vérité du problème.

Si l'on reporte sur une carte les moyennes des statures, on constate que la très grande majorité des statures dépassent 1 m. 70 au Nord de la zone des galeries. Les Téda ou Tibbou sont une des exceptions; habitants du Sahara oriental, parlant une langue soudanaise et non pas kamitique comme celle des Touareg, leurs voisins de l'Ouest, les Téda sont plus nègres de traits que ces derniers et la petitesse relative de leur stature a été relevée par divers explorateurs. De ce fait, on a même voulu voir chez eux un métissage partiel avec les Pygmées. Les Téda habitant la pointe sud de leur territoire, qui touche au Tchad, ont une stature légèrement plus élevée que ceux du Tibesti, par suite de métissages avec leurs voisins de grande taille. Mais non seulement presque toutes les statures sont de 1 m. 70 et plus dans la savane et le marais : les statures de 1 m. 75 et plus ne sont que dans cette double zone. Aucun peuple des galeries et de la forêt n'atteint à cette dernière taille.

Peut-on aller encore plus loin et faire une discrimination entre la stature des habitants de la savane et celle des peuples du marais? Le pays marécageux, dont le centre est au confluent du Nil Blanc avec le Bahr-el-Ghazal puis avec le Sobat, correspond à peu près au territoire occupé par les Dinka et des tribus parentes. Les habitants de ce pays de boue et de roseaux ont été comparés par plusieurs voyageurs à des échassiers à cause de leurs longues jambes et les attitudes qu'ils savent prendre ne font que renforcer cette impression. Fatigués, ils se reposent debout, appuyés sur leur lance, une jambe repliée de telle sorte que sa plante s'applique contre la cuisse de l'autre; ils ressemblent ainsi à des hérons au repos sur une patte. Cette haute stature a fait se poser la question de savoir si le milieu n'était pas la raison de leurs longues jambes, nécessaires à l'indigène pour se hausser et regarder le plus haut possible au-dessus des roseaux. Les populations des marais du Chari et du Tchad sont aussi de stature très élevée, mais ce milieu marécageux n'est pas comparable à celui du Haut-

Nil parce qu'il n'en a pas la constance. Cependant, pour le Haut-Nil, toute intéressante que soit la coïncidence, il n'y a guère lieu de la considérer pour autre chose. Les Tama, qui habitent le massif montagneux d'une altitude de 800 à 1.000 mètres entre Darfour et Ouadaï, ont une des statures les plus hautes de la région : 1 m. 80. Mais, surtout, le marais du Nil doit être vraisemblablement considéré comme le résidu d'une grande nappe intérieure, disparue par suite du desséchement général de l'Afrique; il n'y avait donc pas autrefois d'habitants d'une zone marécageuse. Si les riverains de la nappe étaient les ancêtres des « échassiers » d'aujourd'hui, ils devaient être déjà de haute stature. Ou bien faudrait-il admettre que le temps relativement court, géologiquement, de l'existence du marais ait suffi pour exhausser leur taille? Nous ne pouvons adopter cette idée sans réserve; l'existence continue dans le marais ne nous paraît qu'avoir pu maintenir ou tout au plus renforcer une stature déjà élevée. Il n'y a donc pas à dissocier les habitants de la savane de ceux du marais pour constater la présence d'une *aire de très haute stature dans la région qui s'étend du Haut-Nil au lac Tchad.*

Comment se comporte l'élément stature à la périphérie Est et Nord du domaine? Du côté du Nord, c'est-à-dire de l'Egypte, les mélanges qui ont dû avoir lieu constamment le long du Nil ne permettent pas de discerner de type précis, à part des types locaux, entre le Nilotique et le Kamite d'Egypte relevant de la race brune et plus haut, de la grand'race europoïde. Du côté de l'Est, on peut être plus strict, pour autant que le petit nombre des observations autorise quelque conclusion. Deux séries d'Ethiopiens d'Ethiopie ont donné l'une 169.3 (Bent-Garson), l'autre 168.6 (Goffin-Verneau), la moyenne générale de la race éthiopienne étant de 168. Mais on a obtenu (Montandon) 166.3 pour 23 Ghimirra, population mixte éthiopo-nilotique (que, dans une classification n'autorisant pas les échelons mixtes, il faut ranger parmi les Nilotiques pour laisser leurs voisins de l'Est, les Kaffetcho, parmi les Ethiopiens), et même moins pour quelques indi-

vidus d'un groupe encore plus nilotique. Certaines populations nilotiques, sur le rebord et au pied du plateau éthiopien, ont donc une stature inférieure aussi bien à celle des Ethiopiens du plateau qu'à celle des Nègres nilotiques du marais. Nous reviendrons sur ce que doit représenter cette population des confins, tandis que les très grands Bouroun (entre Sobat et Nil Bleu, au pied du plateau éthiopien), mesurés par PIRRIE (une série de 43 : 175.9, une série de 10 : 182.0) sont apparemment à rattacher aux Nègres du marais.

A l'autre extrémité de la coupe envisagée à travers le centre du monde nègre, on remarque quelques peuplades de stature élevée, Boubanghi sur le Congo (173) et tribu Dzem des Fang du Gabon (171). Il faut noter que les premiers ne sont déjà plus de vrais habitants de la forêt, mais de la limite forêt-zone sud des galeries. Quant au puissant peuple des Fang (autrefois appelés Pahouins), même si tous ne sont pas aussi grands que les Dzem, ils manifestent une taille plus élevée que les autres peuples de la forêt; la tribu des Iaoundé, qui forme vers le Nord l'avant-garde des Fang, fournit les plus beaux hommes du Cameroun et leur stature est de 171. Mais les Fang ont des chances de ne pas être un vrai peuple de la forêt. Ils ont occupé leur habitat actuel venant de l'Est et ont continué leur mouvement,montant du Gabon vers le Nord, jusqu'à ces dernières années. Par certaines analogies de leurs coutumes avec celles des Mangbétou, dans le Nord du Congo (entre Ouellé et Aruwimi) on avait supposé qu'ils avaient descendu le cours du Congo pour remonter ensuite vers le Nord. Cette supposition pourrait être erronée et le fait que les Fang, contrairement aux Mangbétou, parlent un langage bantou, ne l'appuie pas. Peut-être les Fang seraient-ils venus, par étapes, du Sud éloigné, d'au delà de la forêt, de la région où s'étend l'immense domaine des langues bantou et un type somatique qui est plus élevé que le type nègre de la forêt. Les Fang ne seraient pas la seule population du Congo venue de plus au Sud, car la forêt équatoriale, peuplée de tribus dont la tendance est de garder, mieux que d'autres, leurs carac-

tères primitifs — somatiques et ethnographiques —, doit être considérée comme ayant subi des incursions de toutes parts, du Nord, de l'Est et du Sud. Ne nous étonnons donc pas que les Fang, habitants de la forêt (ils l'ont légèrement dépassée vers le Nord), n'en puissent pas être tenus pour de vrais représentants, — à moins qu'on admette pour eux un processus local d'accentuation de caractères de tendance progressive (self-domestication). Vers les bouches du Congo, comme dans la forêt, la majorité des tribus sont de stature moyenne, quoique les peuples de cette région soient fort mélangés, pouvant aujourd'hui avoir reçu des apports de fort loin, par les voies fluviale ou maritime, et ne semblant pas devoir permettre de faire fond sur eux dans la détermination des types.

En résumé, dans la coupe Nord-Est — Sud-Ouest à travers le centre africain, pour autant qu'on peut en juger d'après la seule stature et sans qu'il soit tenu compte des Pygmées (moins de 150 *cm), on peut distinguer pour le moins* 2 *types fondamentaux : l'un de grande taille* (175 *cm et plus) occupant la savane nilo-charienne, l'autre à la limite de la taille moyenne et de la petite taille (autour de* 160 *cm.) habitant la forêt équatoriale. De nombreuses populations se tiennent entre ces deux types, habitant les trois zones savane, galeries forestières, forêt; la zone des galeries n'héberge, pour ainsi dire, que des populations intermédiaires.*

De part et d'autre de la coupe envisagée, c'est-à-dire en Afrique du Sud et en Afrique occidentale, les populations nègres offrent toute une mosaïque de statures, mais il n'y a nulle part une opposition massive comme entre les Nilotiques et les Congolais.

Indice céphalique des Nègres [1]. — Si l'on procède, pour l'indice céphalique, à un examen de même ordre que celui passé pour la stature, on constate que les populations du marais du Haut-Nil, très grandes, sont aussi très dolichocéphales, que vers l'Ouest et vers le Sud du marais les

1. Même remarque, pour les indices céphaliques, que celle de la p. 148.

têtes s'élargissent et que, dans la région de la forêt, nous avons affaire à des populations à indice céphalique moyen. On rencontre cette mésocéphalie en abordant la forêt, soit qu'on s'avance de l'Est vers l'Ouest, soit qu'on marche du Nord vers le Sud.

Ce qu'on constate à l'orée de la grande forêt est corroboré par les observations faites en son centre : la conclusion qui se dégage de l'examen des chiffres relatifs aux tribus qui l'habitent, c'est que *la forêt équatoriale est une immense aire de mésocéphalie.* Ce caractère ne s'arrête pas toujours exactement à la limite de la sylve; ainsi, sur sa lisière sud, beaucoup plus irrégulière que sa lisière nord, le grand peuple des Balouba et les Basonghé, qui se trouvent à la limite actuelle de la forêt, mais en dehors d'elle, n'en paraissent pas moins former bloc avec les populations de son intérieur.

Le problème n'est pas liquidé avec cette constatation. On sait que les Pygmées habitent la forêt principalement et qu'ils présentent en moyenne de la sous-dolicho-mésocéphalie. Celle des Nègres du même habitat serait-elle due à un métissage avec eux ou bien, soit le milieu, soit la self-domestication, ont-ils agi identiquement sur eux deux? Le métissage avec les Pygmées ne paraît pas en tout cas avoir été seul la cause de la mésocéphalie des Nègres paléotropicaux — que nous définirons plus avant, — parce que celle-ci est aussi forte chez ces derniers que chez les Pygmées, tandis que ces deux types diffèrent considérablement par d'autres caractères. La preuve que le métissage n'entre que peu ou pas en ligne de compte réside dans le fait que les têtes les plus larges ne se trouvent pas dans la forêt, mais dans la zone des galeries forestières et même au delà vers le Nord, en particulier chez les Sara, sur le Chari. Des observations numériques valables n'appuient pas l'appellation de « brachycéphales » dont MATEUCCI gratifie les Tama, mais 5 séries de Sara, parfaitement concordantes, permettent d'affirmer qu'une aire de brachycéphalie relative correspond à leur habitat. Les chiffres de POUTRIN (82.5) et de MAISTRE (82.4), pour deux groupes Sara, sont même *les*

chiffres de la plus forte brachycéphalie de tous les Nègres du continent, du Cap à Dakar [1].

Quelqu'un voudra-t-il croire que cette sous-brachycéphalie vient des Mongols ou des Alpins? Ce n'est pas admissible. Alors, est-ce des Sara que les Nègres de la forêt ont obtenu leur brachycéphalie relative? Le contraire serait plus vraisemblable. Les Sara, et les Nègres du Chari qui leur sont apparentés, pourraient avoir acquis du prototype de la forêt une brachycéphalie relative, puis avoir encore eux-mêmes développé ce caractère.

Quoi qu'il en soit de cette dernière question et même s'il faut, par la suite, effacer le type moyen parce que secondaire généalogiquement, nous trouvons pour le moment, sur la base de la stature et de l'indice céphalique, 3 types du Haut-Nil à la bouche du Congo :

1° Très grand, fortement dolichocéphale : Haut-Nil;

2° Très grand, mésocéphale : Chari;

3° Moyen, mésocéphale : forêt équatoriale.

Indice nasal des Nègres [2]. — Il est hors de doute que les chiffres de l'indice nasal, malgré la grande marge des classes (15 unités), méritent moins de confiance que ceux de la stature et de l'indice céphalique. Certains observateurs prennent comme limite supérieure du nez le fond de l'ensellure, tandis que, il faut y insister, le point devant correspondre à la limite des os du nez, doit être cherché un peu au-dessus du fond de l'ensellure. Or, cette différence dans le repérage provoque une différence d'une dizaine d'unités, si ce n'est plus, dans le calcul de l'indice. Mais même parmi ceux qui sont d'accord en théorie, il doit y avoir des divergences de pratique. Comment expliquer autrement que, pour une même tribu africaine, les

1. Les 9 Koumbra de Talbot, à la stature de 183.1 et à l'I. C. de 85.1, mesurés dans la région centrale du Logone, mais donnés comme provenant « de 200 milles à l'Est », doivent être des Sara du Chari, peut-être du clan Koumra mentionné dans *L'Afrique Equatoriale Française* de Bruel.

2. Même remarque, pour les indices nasaux, que pour les statures, à la page 148 et, pour les indices céphaliques, à la page 153.

chiffres de CHANTRE, par exemple, soient toujours beaucoup plus élevés que ceux de ses confrères et que, pour tous ses Pygmées, CZEKANOWSKI monte à peine au-dessus de 90?

L'euryrhinie (indice nasal de 85 et plus) est un caractère général pour tous les Nègres. Dans la coupe que nous avons envisagée du continent africain, des cas de mésorhinie comme celle des Ouadaïens (78.2) doivent être dus à des métissages avec les Éthiopiens ou avec les Berbéro-Arabes. C'est peut-être la même influence qui a fait que les Boudouma et les Boulala (à l'Est du Tchad) ne sont que légèrement euryrhiniens. Mais leurs voisins du Sud-Est (rive droite du Chari à distance), les Sokoro, sont parmi les plus euryrhiniens de toute l'Afrique Equatoriale Française (102.3); ils le sont même plus que bien des Pygmées. La signification de ce fait sera relevée à propos de la nature des traits. Les Nègres n'ont pas le nez aussi nettement « triangulaire » que les Négrilles (cf. p. 128). Cependant, certaines séries nègres offrent une euryrhinie plus forte que celle des Négrilles, DENIKER a trouvé 114.2 pour ses Achanti masculins, GIRARD 119 pour ses Bougou du Haut-Oubanghi, qui, ne sont, il est vrai qu'au nombre de quatre.

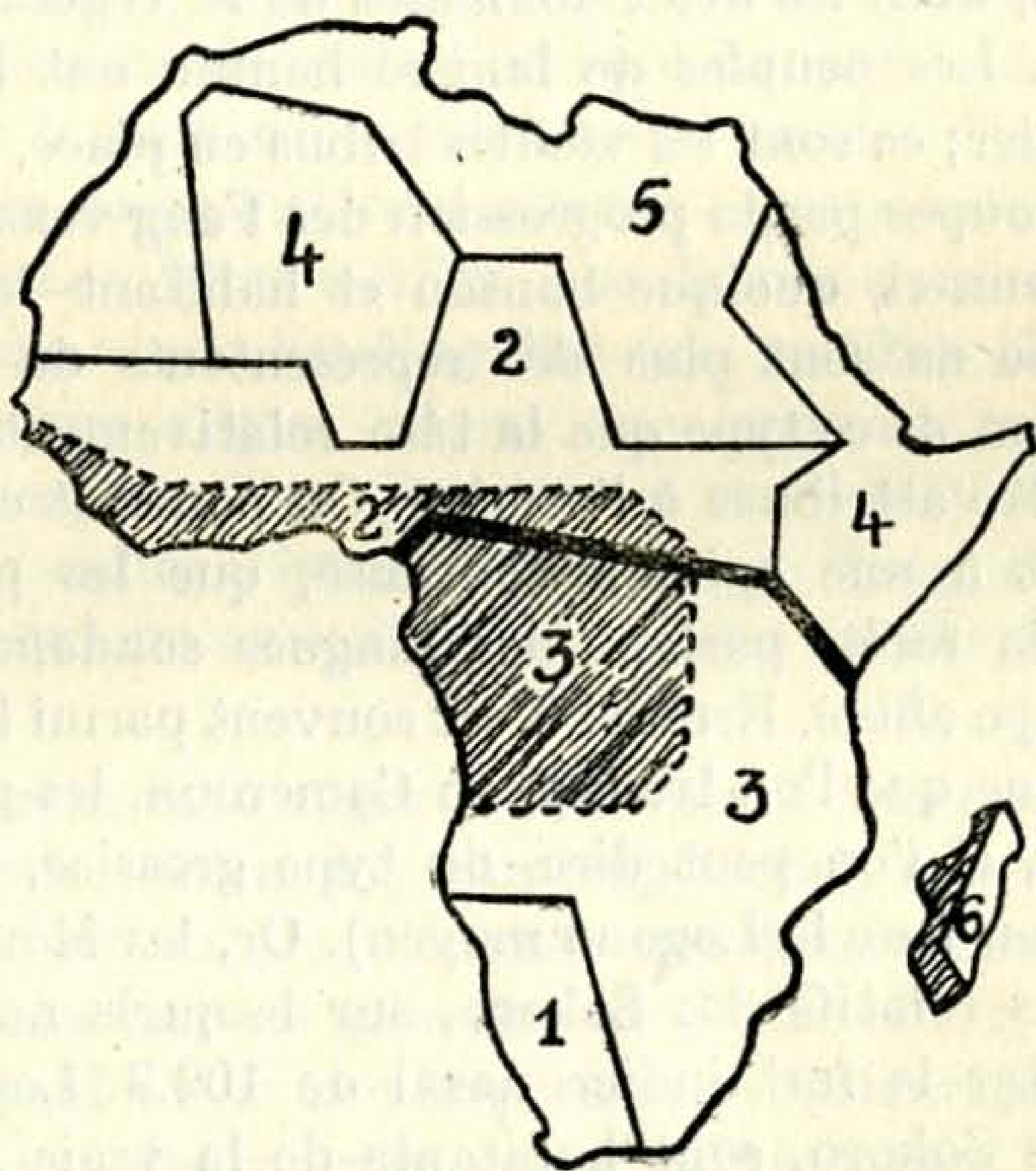
Faciès de la race nègre. — La forme très large du nez ne donne pas seulement, numériquement, une mesure de valeur; elle est un des éléments qui font taxer, descriptivement, une face de grossière ou d'affinée. Or, la nature des traits peut avoir une importance considérable pour la différenciation des groupes raciaux. Plus que d'autres, les auteurs allemands paraissent avoir été frappés par ce facteur de discrimination parmi les populations du Cameroun. BIRKNER relève les appréciations de divers voyageurs qui classent les Nègres de ce pays d'après le faciès du visage et l'habitus du corps, et il s'en tient lui-même à cette classification. Les auteurs en question, *nota bene*, ne considèrent pas les types à faciès différents comme simplement constitutionnels, mais bien raciaux. BIRKNER distingue ainsi un *type grossier*, le vrai type nègre, dit-il, petit ou moyen, fort, musculeux, avec un visage massif, très laid

pour nous Européens, un nez large et aplati, des lèvres très épaisses et éverties. C'est ce type qui, pour d'autres auteurs, apparaît comme mal bâti, gauche d'allures, même simioïde (Harry JOHNSTON), et montre fréquemment de l'adiposité, entre autres à la région glutéale. L'autre type de BIRKNER, que l'on peut appeler *type affiné*, est grand, élancé, et présente surtout des traits moins nègres, plus déliés, un nez moins aplati, des lèvres moins épaisses et moins éverties.

Au Cameroun, les deux types ne correspondent nullement aux deux domaines linguistiques, lesquels coïncident, *grosso modo* (au Cameroun, mais pas de façon générale : cf. p. 158), avec les deux domaines de la végétation, forêt et savane. Les peuples de langue bantou ont les uns le type grossier; ce sont les vieilles tribus en place, disloquées en trois groupes par la progression des Fang venant du Sud proche. Ceux-ci, quoique bantou et habitant la forêt, ne sont pas ou ne sont plus des représentants du type grossier; ils n'ont de ce type que la tête relativement large qui peut lui être attribuée à l'origine. On pourrait croire, conformément à une opinion courante, que les peuples au Nord de la forêt, parlant des langues soudanaises, sont tous du type affiné. Erreur! C'est souvent parmi les peuples de la savane que l'on trouve, au Cameroun, les plus beaux spécimens, si l'on peut dire, du type grossier, ainsi chez les Mousgou (sur le Logone moyen). Or, les Mousgou sont des voisins relatifs des Sokoro, sur lesquels nous venons de constater le fort indice nasal de 102.3. Les Mousgou comme les Sokoro, sont habitants de la vraie savane, en dehors des galeries forestières, mais cela montre que le type n'est pas fixé à son milieu. De même que le nez peut être « resté » large chez les Sokoro, il est possible que le type Sara (sur le Chari, au Sud des Sokoro) ait « conservé » — en exagérant encore ce caractère — la mésocéphalie primitive du type de la forêt, tout en gardant, en commun avec les Nilotiques, d'autres caractères, qui sont même prépondérants.

Ainsi, on constate la dissémination, parmi plusieurs peuples, de caractères qui, mieux ou moins bien marqués,

ont été précédemment le propre d'un petit nombre, probablement de deux seuls types nègres. En tout cas, cette manière de voir n'est pas contraire aux enseignements du mendélisme. Evidemment, en amont dans la préhistoire, ces deux types dérivaient d'un seul type antérieur. En aval, pour l'avenir, les métissages jouant aussi un rôle de plus en plus grand, il se fait des refontes de caractère disséminés et il se crée de nouveaux types, qui peuvent être qualifiés de types *progressifs* et qui deviendront prédérants à leur tour.



Carte 1. — CORRESPONDANCES ETHNOLOGIQUES EN AFRIQUE.

Concordance des limites de la végétation, de la civilisation et du somatique. Leur discordance en bloc avec les limites linguistiques.

Le domaine de la forêt équatoriale (en hachures) est occupé par les débris du type nègre paléotropical et par une civilisation rappelant les cultures matriarcales de la Papouasie, civilisation pour ainsi dire exempte d'éléments kamitiques.

Les deux grandes aires linguistiques, au lieu de relever de la même frontière, se partagent et le domaine de la forêt, et le domaine extérieur à la forêt, comme suit :

(1 : langues bochimanes et hottentotes),
2,2 : *langues soudanaises,*
3,3 : *langues bantou,*
(4,4 : langues kamitiques),
(5 : langues sémitiques),
(6 : langues malayo-polynésiennes).

Correspondances ethnologiques en Afrique. (Carte 1).— Comme le montre la carte ci-contre, la lisière de la grande forêt n'est nullement une limite linguistique. Par contre, la lisière de la forêt correspond à une délimitation culturelle, car, *grosso modo* et sans tenir compte de pénétrations ultérieures, le domaine sylvestre correspond à un ensemble qui est l'amalgame, apparent ou réel, de ce que sont la culture des deux classes (ou cycle culturel matriarcal ancien) et la culture de l'arc plat (ou cycle culturel matriarcal récent) pour l'Océanie. Et l'on peut dire, très généralement, que *les types somatiques marchent, en Afrique équatoriale, de pair avec les civilisations et non avec les langues.* En effet, schématiquement, la forêt guinéo-congolaise héberge une entité raciale (la sous-race nègre paléotropicale) et une civilisation (les cultures matriarcales) propres à son territoire, tandis que, linguistiquement, cette région sylvestre se disloque en deux territoires, rattachés chacun à un grand domaine linguistique (les domaines linguistiques bantou et soudanais).

Nègre sylvestre et Nègre campestre. Sous-race nègre paléotropicale. — Si l'on considère les Nègres africains dans leur ensemble, on peut donc affirmer qu'il existe un type nègre de la forêt, qui n'a rien à voir avec les Pygmées. Ce type est caractérisé par une *stature à la limite des tailles moyenne et petite, la mésocéphalie, l'hypereurythinie, le faciès grossier du visage et du corps.* C'est celui que JOHNSTON a observé sur les confins de l'Ouganda, qu'il appelle « prognathous » ou « apelike » et annexe aux Pygmées. Mais ce type se laisse poursuivre beaucoup plus loin vers l'Ouest, sur toute l'étendue ou dans le voisinage de la forêt équatoriale et on pourrait le désigner : le « Nègre sylvestre ». On pourrait même le nommer le Nègre tout court, car c'est ce type, insoupçonné de DENIKER, qui est le Nègre somatiquement le plus primitif. Afin cependant de ne pas paraître le faire dépendre uniquement du milieu forestier, et pour marquer son ancienneté, nous lui appliquons le terme de *Nègre paléotropical.*

Depuis la formation du Négroïde protomorphe par dichotomie ologénétique, et sa concentration sur deux aires distinctes, l'Afrique et l'Océanie, le Négroïde africain se sera divisé en deux grands groupes. Est-ce par un processus rappelant les dichotomies essentielles? Est-ce sous l'influence diverse des conditions naturelles de la forêt et de la savane? Est-ce sous l'influence des facteurs plus artificiels de self-domestications différentes? Est-ce sous l'influence des métissages? Est-ce enfin sous l'influence combinée de plusieurs de ces facteurs? En tout état de cause, le résultat fut l'affrontement de deux types nègres : le Nègre paléotropical, généralement sylvestre, auquel s'oppose en bloc le Nègre campestre.

Le Nègre paléotropical sylvestre se sera donc, à côté des Pygmées, formé sur place. Mais il n'est plus seul à habiter la forêt avec eux. De toutes parts, il est pénétré, dominé, assimilé par le Nègre campestre, qui l'a emporté dans leur lutte inconsciente et qui prédomine aussi dans la forêt. Les débris du Nègre paléotropical ne s'arrêtent pas à la lisière même du bois; ils la dépassent vers le Nord, vers l'Est aussi,où mêlés aux résidus pygmées et stéatopyges, on les retrouve chez les Ouakindiga, les Ouanéghé, les Ouahi, tribus chasseresses du bas-plateau de l'Est-Africain qui a chance d'avoir été autrefois, non pas steppe, mais forêt. Puis, vers le Sud, les Damara des montagnes paraissent bien devoir être rattachés au Paléotropical. Enfin, ce type se continue vers l'Ouest, tout au long de la sylve équatoriale, jusqu'à la Sierre-Leone. Les Achanti de Deniker en sont la preuve (cf. p. 156). Il paraît certain que la forêt côtière de Guinée en héberge d'autres groupes. Quand on sait l'extrême multiplication des petites tribus le long de cette forêt guinéenne, par opposition aux grands Etats nègres du Soudan, plus au Nord, on se dit que cette mosaïque politique nègre doit reposer sur le fait de débris raciaux. Il serait à souhaiter que les études anthropologiques des tribus de la côte guinéenne tinssent compte de la première grande division à observer dans l'estimation de la race nègre et de la localisation exacte des individus mesurés.



PL. 9. — GRAND'RACE VEDD-AUSTRALOÏDE

8. RACE VEDDIENNE

Paniyan de l'Inde (Type maloïde).

D'après von Eickstedt, Rassenkunde (Enke).



Pl. 10. — GRAND'RACE VEDD-AUSTRALOÏDE

9. RACE AUSTRALIENNE

Australien de la tribu des Arounta.

D'après Spencer et Gillen.

Ce serait, d'autre part, incorrect d'assimiler le Nègre paléotropical à l'ensemble des Nègres guinéo-congolais. Un bon nombre d'entre ceux-ci se rattachent aux diverses sous-races qui, ensemble, constituent le type nègre campestre. Mais le Nègre paléotropical est épars dans tout le domaine guinéo-congolais. Aussi, pour déceler ce type dans des études anthropologiques, la seule méthode des moyennes ne mènera souvent pas au but; au contraire, elle noiera les individus de type paléotropical dans la masse des observations. Il faudra suivre la méthode dite des sériations et, mieux encore, s'attacher aux individus dont le faciès avant tout paraîtra relever du type en question. Si donc on veut appeler guinéo-congolais le Nègre de cette double région, il doit être bien entendu que c'est un nom de convention, de simplification géographique. En d'autres termes, étouffé par d'autres Nègres, *le Paléotropical représente aujourd'hui une agglomération raciale en dissolution.*

Sous-race nègre nilocharienne. — Au Nègre paléotropical ou sylvestre peut s'opposer en bloc le Nègre de toutes les autres régions : le *Nègre campestre*. Celui-ci, il est vrai, ne forme plus aujourd'hui un type unique, mais si toutes les sous-races campestres peuvent être mises en ligne vis-à-vis du Nègre sylvestre, du Nègre vrai, c'est que toutes, aujourd'hui, sont des variétés relativement progressives, dont le facteur principal de progression paraît avoir été le métissage.

Le Nègre nilotique, groupe somatique de la sous-race nilocharienne, est appelé par JOHNSTON et par CZEKANOWSKI kamito-nilotique. Cela signifie que le Nilotique a été influencé — dans son sang — par le « Kamite » [1]. C'est juste pour quantité de peuples relevant du type nilotique. Il y a de véritables produits de métissage dudit « Kamite » avec le Nilotique, comme les Latouka, les Tourkana (à l'Occident du lac Rodolphe), les Ghimirra au Sud-Ouest,

1. Le terme de Kamite devrait être réservé au domaine linguistique. Somatiquement, ceux qu'on nomme les Kamites se répartissent entre les deux races éthiopienne et brune.

du plateau éthiopien, les Baréa et les Kounouna au Nord de l'Abyssinie. Par ailleurs, diverses populations nègres des confins du plateau éthiopien, du moins certaines de celles que nous avons pu observer, présentent, dans ce qu'elles ont de nègre, quelque chose de plus primitif que ce n'est le cas pour les Nilotiques (cheveux en grains de poivre, comme sur la planche 5, mésocéphalie, hypereuryrhinie et stature relativement petite), de même que le Paléotropical; le rebord et le pied du plateau, qui n'est pas une contrée de passage, peut fort bien avoir servi de dépotoir de vieilles formes somatiques. Ces cas spéciaux mis à part, un grand nombre de tribus de la région du Nil, qui manifestent à divers degrés un métissage de sang dit kamitique, peuvent donc être qualifiées avec raison de Kamito-Nilotiques. Mais il est un stock de Nègres nilotiques, groupé autour des Dinka et décrit comme typique, qui ne mérite pas la dénomination de kamito-nilotique. Ou bien, *s'il la mérite par rapport au Nègre paléotropical*, qui, lui, n'a subi aucun apport de sang kamitique, *tous les Nègres campestres la méritent également*. Il faudrait dire alors les « Kamito-Sud-Africains » et les « Kamito-Nigériens ». Appelons donc en définitive Nègres nilotiques l'ensemble de ceux de la région du Nil possédant à des degrés divers les caractères du vrai Nilotique et réservons, si l'on veut, à ceux d'entre eux chez lesquels le métissage est plus vivement marqué, le terme de Kamito-Nilotiques.

On peut aller plus loin. Le type nègre nilotique est, dans le type campestre, celui qui s'oppose par excellence au Nègre paléotropical. Il est plus pur de sang dit kamitique que ne le sont le Sud-Africain et le Nigérien. Par rapport au type sylvestre, le Nilotique est plus foncé (parfois presque noir, d'un noir bleuâtre), beaucoup plus grand, plus dolichocéphale, un peu moins euryrhinien, moins brutal de traits : c'est le *groupe somatique nilotique*. Un autre groupe somatique est formé par le Nègre du Chari, dont le Sara est le type, différent du Nilotique par sa mésocéphalie, mésocéphalie que nous avons attribuée à un contact avec le nègre paléotropical : c'est le *groupe somatique charien*. Les

deux sous-groupes nilotique et charien forment ensemble: la *sous-race nilocharienne.*

Sous-race nègre sud-africaine. — Les données qu'on possède sur l'Afrique du Sud concordent pour montrer que les populations de cette région sont grandes, mais moins grandes que celles du Haut-Nil et nettement moins foncées.

La dolichocéphalie y est moins prononcée que celle du Haut-Nil; les chiffres dont on dispose sont nets à cet égard, aussi bien ceux de séries craniennes que ceux de séries sur le vivant; la relation moyenne des deux régions est environ celle-ci (chiffres valables pour le vivant) : Sud-Afrique 75, Haut-Nil 72. Enfin les traits de la face sont sans conteste affinés chez les Nègres du Sud, aussi bien chez les Cafres de la côte orientale que chez les Herero de la côte occidentale. Il ne paraît pas douteux que des éléments europoïdes, qui ont collaboré à la formation éthiopienne, ont aussi, à un moindre degré, contribué à la réalisation du type cafre-zoulou. En outre des éléments europoïdes protomorphes, ologénétiquement autochtones, des migrations se seront effectuées par la côte orientale d'Afrique, libérée de forêts Peut-être la self-domestication a-t-elle aussi joué quelque rôle, de sorte qu'il s'est formé un type nègre spécial à l'Afrique australe, lequel, mélangé et modifié selon les endroits, est le plus compact et le plus représentatif sur l'aire représentée par la Cafrerie. Des contacts directs dus à quelque migration d'éléments kamito-éthiopiens auront laissé chez les Hottentots un résidu linguistique (cf. p. 125).

Si le métissage des trois éléments stéatopyge, négroïde protomorphe et europoïde protomorphe créait la sous-race hottentote, le Nègre sud-africain en formation recevait une légère estampille non seulement de l'Europoïde, mais aussi du Stéatopyge. C'est ainsi que le bassin du Cafre étant plus incliné qu'à l'ordinaire, les jambes sont quelque peu portées en arrière, comme c'est encore plus fortement le cas chez les Bochimans; le cheveu en grains de poivre, mixte entre le cheveu de Bochiman et la toison nègre, se trouve chez divers Sud-Africains.

Le type sud-africain, comprenant les Cafres et toutes leurs modifications, s'étend jusqu'à la région des grands lacs où le peuple des Ouaniamouézi le représente encore fort bien. L'ancien Est-Africain allemand est une terre où se rencontrent donc les sous-races sud-africaine, paléotropicale, nilocharienne et la race éthiopienne. La sous-race paléotropicale, et peut-être même la race stéatopyge, disions-nous, a laissé des traces chez plusieurs tribus de chasseurs de la steppe. Nul étonnement à ce que, en ce pays où convergent les types, on trouve tous les degrés intermédiaires, dont les composantes cependant se peuvent ramener aux quatre types précités.

Sous-race nègre soudanienne. — Une sous-race soudanienne ne peut être déterminée de façon aussi précise que les précédentes. Du Kordofan à Dakar, les types locaux sont très nombreux et les analyses pas encore suffisamment poussées. Ce qui pèse sur ces analyses, c'est la méconnaissance de l'entité paléotropicale, dont les éléments se laissent déceler non seulement sur la côte, mais encore à l'intérieur, ainsi que le démontrent diverses observations. C'est en reconnaissant et en éliminant tout ce qui appartient à la sous-race sylvestre qu'on parviendra peut-être à définir une sous-race soudanienne distincte et de la sous-race nilocharienne et de la sous-race sud-africaine. Malgré l'éloignement de cette dernière, c'est par rapport à elle que le diagnostic est surtout à faire; en effet, par leur assimilation de sang berbère ou de sang éthiopien, elles offrent des points communs, en particulier un affinement relatif des traits.

Les convulsions de l'Afrique soudanienne ont été particulièrement violentes et se sont prolongées jusqu'à une date récente. Elles jetaient les uns sur les autres : le Nègre paléotropical, le Nègre campestre (qui, plus à l'Est, à l'abri dans les marais, devenait le type nilocharien), le Méditerranéen sous diverses formes et même l'Ethiopien. De là,des formations de sous-types nombreux, dosés chacun différemment. La sous-race sud-africaine avait déjà trouvé son assiette générale alors que se continuaient en Afrique occidentale

remous et contre-remous des facteurs raciaux. Aussi, quand on considère combien les types locaux y sont divers et que des îlôts éthiopiens comme ceux des Peuls restent encore inassimilés, on peut admettre aisément que la sous-race soudanienne est plus une synthèse de l'avenir que du présent. *Par contraste avec la sous-race paléotropicale en dissolution, on peut parler d'une sous-race soudanienne en formation.*

L'agglomération soudanienne comporte divers groupes somatiques.

Tout à l'Ouest, on a le *groupe somatique sénégalien*, représenté le plus typiquement par les Ouolof. Très noir (noir d'ébène), fort grand, dolichocéphale, le Ouolof fait involontairement penser au groupe somatique très noir (noir bleuâtre), très grand et fortement dolichocéphale du Haut-Nil. Y aurait-il entre eux une connexion plus étroite que celle qui réunit tous les Nègres campestres? Il faut noter que le Sénégalien a les traits plus affinés que le Nilotique.

Un autre groupe est le *groupe somatique nigérien*, dont le domaine est en partie occupé par le sous-groupe mandingue, par excellence un produit de larges métissages. Moins noir que le Sénégalien, le Nigérien est aussi moins grand; il est également dolichocéphale, et a les traits quelque peu plus grossiers.

Un troisième groupe somatique est, en fait, encore moins une entité « somatique » que le précédent. Autour de la cuvette du Tchad sont dispersés les bâtards de toutes les races et sous-races de l'Afrique. La grand'race europoïde, par l'entremise des races brune et éthiopienne, a fait sentir son influence dans quantité de tribus de ce *groupe somatique tchadien*. De son côté, le facteur hétéroclite tchadien rayonne à très grand rayon : à l'Est jusque chez les Nouba du Kordofan, au Sud-Est où il s'est infiltré à travers le type charien, jusque chez les Azandé et les Mangbétou du Congo belge septentrional, à l'Ouest chez les Haoussa du Sokoto, au Nord chez les Tibbou du Tibesti. Il n'est pour ainsi dire pas possible de donner une caractéristique valable pour tous ces groupes métis, et différemment métis.

Dans l'agglomération soudanienne, on arrivera à déterminer, avec le temps, des groupes somatiques qui n'auront pas qu'une valeur géographique. Il faut citer, dans cet ordre d'idées, les Pila-Pila de l'arrière-Dahomey. Ils habitent la forêt, mais sont-ils à rattacher au type paléotropical? Cela ne saurait être le cas. D'après six individus qui ont été mesurés (observation DE GIRONCOURT, publication VERNEAU), la stature de ce groupe serait la plus élevée de la terre entière (1 m. 87), mais il faut remarquer que les proportions du corps ne vont nullement de pair avec cette haute stature. Ainsi, le membre supérieur est relativement fort court, d'où il résulte que, contrairement à ce qui s'observe généralement, la grande envergure des Pila-Pila est plus courte que la stature; elle est ainsi plus courte non seulement que chez le Nègre, mais que chez l'Européen. N'y a-t-il pas là un beau phénomène de self-domestication, auquel, par conséquent, tout intéressant qu'il soit, il n'y a pas attacher une grande valeur généalogiquement?

Couleur de la peau chez le Nègre. — Autrefois, on divisait les races principalement d'après la couleur de la peau. Intentionnellement, nous n'avons fait mention de ce caractère qu'en passant. C'est qu'il est assez décevant dans l'étude des Nègres : des divers bruns au noir bleuâtre, on trouve toute une gamme de teintes et ces teintes sont réparties en mosaïque sur toute l'étendue du domaine de cette race. Aux dires de TOPINARD et de DENIKER, les plus noirs des Nègres sont les Ouolof, sur la côte du Sénégal; au dire de R. MARTIN, ce sont les Touareg (pas des Nègres, mais des Berbères!) et les Dinka. L'état des choses, pour l'Afrique, doit être schématisé comme suit : les Bochimans ont la couleur peau de porc, les Pygmées brun moyen (il y en a de plus clair et de plus foncé). Quant aux Nègres, ce serait une erreur de croire que tous ceux de la savane l'ont plus foncée que ceux de la forêt. On trouve des teintes relativement claires aussi bien dans le pays ouvert que dans la sylve. Peut-être est-on autorisé à dire qu'en moyenne le Nègre nilotique et le Sénégalien sont noirs, le Paléotropical

et le Charien brun noir, le Sud-Africain brun foncé. Quant au Nigérien et au Tchadien, ils sont, semble-t-il, encore plus bigarrés que les autres; leurs *moyennes* correspondent éventuellement au brun noir et au brun foncé.

Migrations africaines. — Dans les considérations qui précèdent, nous n'avons fait allusion qu'incidemment à des migrations de peuples. Le capitaine Avelot pour l'Afrique méridionale, Delafosse pour l'Afrique occidentale, se sont attachés à déterminer le chassé-croisé des populations africaines. Loin de nous l'idée de nier ces mouvements, mais, étant donné les principes ologénétiques à la base de la conception du peuplement terrestre, ces migrations ne sont que des mouvements moléculaires, dont le détail ne change pas les grandes données raciales. On ne connaît d'ailleurs que les dernières poussées. Qui nous dit qu'elles n'ont pas été précédées souvent d'envahissements en sens inverse des ascendants de ces mêmes peuples? Et combien d'autres déplacements d'envergure somme toute locale ont dû se produire pendant les centaines de siècles qui ont précédé!

Bibliographie

(Voir aussi Fritsch p. 127, Chantre p. 267, Hrdlicka p. 184, Chevket Aziz p. 146).

Shrubsall (F.-C.). — 1899, *A study of A-Bantu skulls and crania*, dans The Journal of the Anthropological institute..., t. XXVIII.

Girard (Henry). — 1900, *Les Dinkas nilotiques*, dans l'Anthropologie, t. XI.

Fülleborn (Friedrich). — 1902, *Beiträge zur physischen Anthropologie der Nord-Nyassaländer*, t. VIII de « Deutsch-Ost-Afrika », Berlin, Reimer.

Johnston (Harry). — 1902, *The Uganda Protectorate* (appendices anthropologiques de F. Shrubsall), Londres, Hutchinson, 2 vol.

— 1913, *A survey of the ethnography of Africa and the former racial and tribal migrations in that continent*, dans The Journal of the Anthropological institute..., t. XLIII.

Waterston (David). — 1908, *Report upon the physical characters of some of the Nilotic Negroid tribes* (d'après les mensurations

du Dr Mac Tier PIRRIE), dans THIRD REPORT OF THE WELLCOME RESEARCH LABORATORIES... KHARTHOUM.

AVELOT (R.). — 1905, *Recherches sur l'histoire des migrations dans le bassin de l'Ogooué et la région littorale adjacente*, dans BULLETIN DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE ET DESCRIPTIVE.

— 1906, *Ethnogénie des peuplades habitant le bassin de l'Ogooué* dans BULLETINS et MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS, t. VII.

— 1912, *Les grands mouvements de peuples en Afrique. Jaga et Zimba*, dans BULLETIN DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE ET DESCRIPTIVE.

COTTES (A.). — 1911, *La mission Cottes au Sud Cameroun* (1905-1908) (*Anthropologie* par le Dr POUTRIN d'après notes du Dr GRAVOT), Paris, Leroux.

PAPILLAULT (G.). — 1911, *Anthropométrie comparée de Nègres africains et de Français des deux sexes* (d'après mensurations du Dr BRUSSAUX), dans REVUE ANTHROPOLOGIQUE, t. XXI.

KEITH (Arthur). — 1911, *On certain physical characters of the Negroes of the Congo Free State and Nigeria; being a Report on material supplied by* Mr. E. TORDAY, Mr. T.-A. JOYCE, Mr. P.-A. TALBOT and Mr. Frank CORNER, dans THE JOURNAL OF THE ROYAL ANTHROPOLOGICAL INSTITUTE..., t. LXI.

CZEKANOWSKI (Jan). — Dès 1911, *Forschungen im Nil-Kongo-Zwischengebiet*, dans « Wissenschaftliche Ergebnisse der Deutschen Zentral-Afrika Expedition 1907-1908 unter Führung Adolf Friedrichs, Herzogs zu MECKLENBURG », Leipzig, Klinkhardt & Biermann, plus. vol.

DRONTSCHILOW (Krum). — 1913, *Metrische Studien an 93 Schädeln aus Kamerun*, dans ARCHIV FUR ANTHROPOLOGIE, t. XL.

LEYS (Norman M.) et JOYCE (T.-A.). — 1913, *Note on a series of physical measurements from East Africa*, dans THE JOURNAL OF THE ROYAL ANTHROPOLOGICAL INSTITUTE..., t. XLIII.

GAILLARD (R.) et POUTRIN (L.). — 1914, *Etude anthropologique des populations du Tchad et du Kanem*, dans t. III des « Documents scientifiques de la mission TILHO (1906-1909) »,Paris, Larose.

POUTRIN. — 1914, *Esquisse ethnologique des principales populations de l'Afrique Equatoriale Française*, Paris, Masson et Société antiesclavagiste de France.

VERNEAU (R.). — 1916-1917, *Résultats anthropologiques de la mission de* M. DE GIRONCOURT *en Afrique occidentale*, dans L'ANTHROPOLOGIE, tt. XXVII et XXVIII.

MENDES-CORREA (A.-A.). — 1916 et 1918, *Anthropologia Angolense* (d'après notes de Fonseca CARDOSO), dans ARCHIVO DE ANATOMIA E DE ANTHROPOLOGIA, tt. II et IV.

STRUCK (Bernhard). — 1920/21, *Somatische Typen und Sprachgruppen in Kordofan. Ein Beitrag zur Methodik der Typen-*

analyse, dans Zeitschrift fur Ethonologie, t. LII-LIII.
— 1922, *Versuch einer Karte des Kopfindex im mittleren Afrika*, *ibidem*, t. LIV.
Weninger (Josef). — 1927, *Beitrag zur Anthropologie von Afrika*, Vienne, Société d'Anthropologie.

6. — Race éthiopienne
(Planche 6)

Quoique l'opinion courante considère les Éthiopiens proprement dits, dont les peuples principaux sont les Abyssins (Amhara) et les Galla, comme un produit de métissage du type noir et du type blanc, les Éthiopiens, très généralement, sont, dans les classifications, rangés parmi les Blancs. Le peuple dominant politiquement parmi eux, les Abyssins, a, plus que ses voisins immédiats, une civilisation qui le sort, en effet, des cycles nègres; les langues éthiopiennes sont, les unes sémitiques, les autres kamitiques, c'est-à-dire ne sont pas nègres. Enfin, même physiquement, un grand nombre d'Éthiopiens, par les traits, se rapprochent plus des Européens que des Nègres. Néanmoins, depuis le Bedja à l'extrême Nord, jusqu'au Massaï et au Bahima à l'extrême Sud, et jusqu'au Peul à l'extrême Ouest, nous avons affaire à une formation mixte, négroïdo-europoïde en un mot : peau moyennement foncée, cheveux fortement frisés ou crépus (mais moins que ceux du Nègre et jamais en grains de poivre), lèvres plus fortes que le Méditerranéen (qui lui, les a légèrement plus fortes que les autres Europoïdes occidentaux), léger prognathisme, stature surmoyenne (autour de 168) et dolichocéphalie (76 sur le vivant); mais le nez est mésorhinien ou sténorhinien (leptorhinien), la face allongée, les traits affinés au point, souvent, n'était la couleur de la peau, de donner tout à fait l'impression d'individus européens.

Sur la base d'une analyse très fouillée, Verneau tente de réfuter la conception de la race éthiopienne produit d'un métissage négro-europoïde. L'examen lui a révélé chez l'Éthiopien les trois éléments somatiques suivants :

a) Élément propre à cette race, formant le 70 à 75 % de la population (crâne ellipsoïde, dolichocéphalie forte, ortho-acrocéphalie, dolichoprosopie, mésoconchie, sténorhinie sur le crâne, mésorhinie sur le vivant, orthognathisme ou mésognathisme, sans parler des caractères du reste du corps). Cet élément peut être considéré comme spécifiquement amhara et autochtone.

b) Élément berbère, représentant le 10 à 15 % de la population (complexion plus claire et cheveux plus lisses, crâne ovoïde selon la terminologie de G. Sergi, sous-dolichocéphalie, dolichoprosopie moins prononcée).

c) Élément « négritique » (nègre), constituant également le 10 à 15 % de la population (ossature massive du crâne, dolichocéphalie franche, orthocéphalie forte et acrocéphalie faible, dolichoprosopie, prognathisme, euryrhinie).

Cette proportion et cette détermination des éléments a des chances de correspondre assez exactement à l'ensemble de la population éthiopienne, mais nous sommes obligé d'interpréter les faits quelque peu différemment et de fournir une explication de l' « autochtonat » amhara conformément à l'explication générale de cas semblables donnée plus haut (chap. IV, B) et qui découle spontanément d'une vue ologénétique des choses.

Sans insister sur le fait que le type berbéroïde de la population éthiopienne paraît contenir une légère teinte alp-arménienne, pénétrons-nous de l'idée que les traits nègres, parmi les Éthiopiens, proviennent de ce qui peut être considéré comme le Nègre *actuel.* Or, le Nègre d'aujourd'hui descend d'un *Nègre moins nègre*, d'un Négroïde (cf. p. 114). Sous peine de ne pouvoir recourir à une autre explication que celle du polyphylétisme, il faut donc *concevoir l'Amhara comme le descendant d'un produit de métissage d'un Négroïde protomorphe avec un Europoïde également protomorphe.* Ainsi, — si l'on est pour l'évolution des êtres, qu'on les fasse évoluer! — l'ascendance nègre (pour moitié) peut se concilier avec une proportion beaucoup moindre de l'élément caractéristique actuel des Nègres.

En conclusion de son travail d'ensemble sur les Galla, P. Lester a adopté notre solution de l'origine du type éthiopien.

Bibliographie

(Pour les Bahima, voir aussi Johnston p. 167, Chantre p. 267, Czekanowski p. 268).

Sergi (Giuseppe). — 1897, *Africa. Antropologia della stirpe camitica*, Turin, Bocca.

Verneau (R.). — 1899, *Les migrations des Ethiopiens*, dans l'Anthropologie, t. X.

— 1909, *Anthropologie et Ethnographie* (dans l'ouvrage de Jean Duchesne-Fournet : *Mission en Ethiopie* (1901-1903) d'après les mensurations du Dr Goffin), Paris, Masson, 2 vol. et 1 atlas.

Weisgerber (H.). — 1910, *Les Blancs d'Afrique*, Paris, Doin.

Sergi (Sergio). — 1912, *Crania habessinica*, Rome, Lœscher.

Montandon (George). — 1913, *Au pays Ghimirra. Récit de mon voyage à travers le massif éthiopien* (1909-1911), Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales (Simultanément t. XXII du Bulletin de la Société neuchateloise de géographie).

Seligman (C.-G.). — 1913, *Some aspects of the Hamitic problem in the Anglo-Egyptian Sudan*, dans the Journal of the royal Anthropological institute..., t. XLIII.

Giuffrida-Ruggeri (V.). — 1915, *Nuovi studi sull'antropologia dell' Africa orientale*, dans Archivio per l'Antropologia e la Etnologia, t. XLV.

Lester (P.). — 1927, *Contribution à l'anthropologie des Somalis*, dans Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, 7e série, t. VIII.

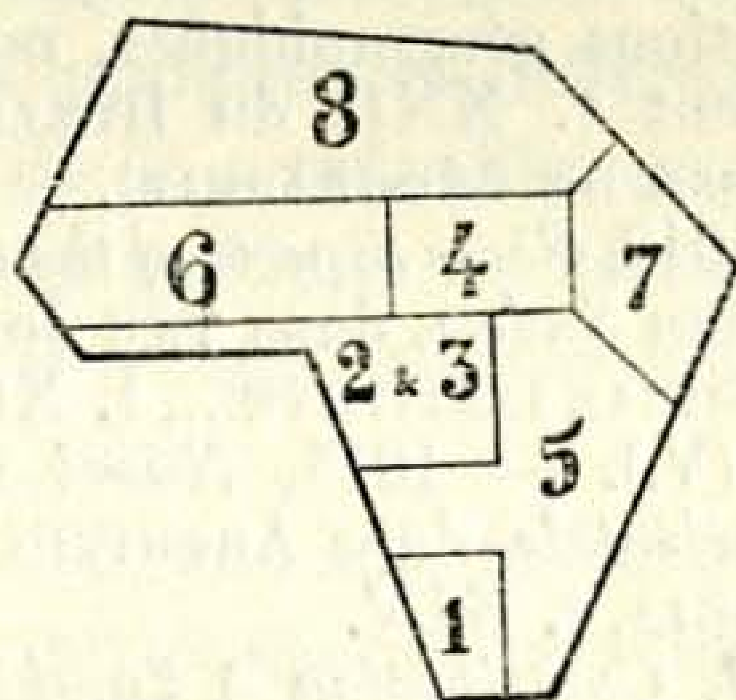
— 1928, *Etude anthropologique des populations de l'Ethiopie. I. Les Gallas*, dans l'Anthropologie, t. XXXVIII.

Puccioni (Nello). — 1929, *Affrica Nord-Orientale e Arabia*, Pavie, Treves.

— 1931, *Antropologia e etnografia delle genti delle Somalia*, Bologne, Zanichelli.

Diagnostic différentiel des races de l'Afrique.

L'examen passé de 4 des 5 races qui habitent l'Afrique (races stéatopyge, pygmée, nègre, panéthiopienne, la 5e étant la race brune), autorise à établir dès maintenant un tableau des 8 groupes raciaux principaux — races et sous-races — qu'on peut admettre sur ce continent. Étant donné la conformation compacte du continent africain, les aires de ces groupes raciaux chevauchent beaucoup plus les unes sur les autres que ce n'est le cas pour les races qui peuplent l'Océanie; ce chevauchement n'est pas indiqué, sur la petite carte-croquis ci-dessous, dans un but de clarté; les sous-races berbère et arabe de la race brune ne constituent qu'une rubrique par opposition aux autres types africains.



Carte 2. — Les huit aires raciales de l'Afrique.

Les chiffres correspondent aux divisions du tableau ci-contre.

LES CARACTÉRISTIQUES DES RACES AFRICAINES

Race ou sous-race	*Centre géographique*	*Peuple typique*	*Peau*	*Stat.*	*I. C.*	*I. N.*	*Traits*
1. Race stéatopygienne	Kalahari	Bochimans	jaunâtre sale	145	76	100	très grossiers
2. Race pygméenne	grande forêt	de l'Itouri	brun moyen	140	79	105	partiellement simioïdes
3. Sous-race nègre paléotropicale (en dissolution)	grande forêt	éléments dans de nombreuses tribus	brun noir	160	78	100	très grossiers
4. Sous-race nègre nilocharienne: Groupe somatique charien	Chari	Sara	brun noir	178	81	95	grossiers
4. Sous-race nègre nilocharienne: Groupe somatique nilotique	Haut-Nil	Dinka	noire		72		
5. Sous-race nègre sud-africaine	Zambèze	Cafres	brun foncé	170	75	90	mi-grossiers
6. Sous-race nègre soudanienne (en formation): Groupe somatique sénégalien	Sénégal	Ouolof	noire	173			
6. Sous-race nègre soudanienne (en formation): Groupe somatique nigérien	Haut-Niger	Mandingues	brun noir	autour de 170	74	très variable	très variables
6. Sous-race nègre soudanienne (en formation): Groupe somatique tchadien	Tchad	Haoussa	brun foncé				
7. Race éthiopienne	plateau éthiopien	Amhara	brun moyen	168	76	75	presque fins
8. Sous-race berbéro-arabe de la race brune	Atlas	Berbères	brunâtre clair	167	74	70	fins

7. — Race dravidienne
(Planche 7)

Elle occupe *grosso modo* le plateau du Deccan, c'est-à-dire le Sud de l'Inde, ainsi que le Nord de Ceylan. Elle constitue le lien entre les Négroïdes d'Afrique et ceux d'Océanie. Mais quelle est sa position somatique exacte? La récente expédition anthropologique de von Eickstedt a apporté une solution, en même temps qu'elle éclaire sur plusieurs points — pas sur tous — le problème du peuplement de l'Inde; il est donc indiqué d'envisager ce problème, en résumé, dans son ensemble.

En outre de ses populations primitives, qui seront considérées tout à l'heure, l'Inde contient un élément *indoïde* [1], à affinités europoïdes, substrat des classes dominantes du pays, et un élément *mongoloïde*. Mais relativement à ce dernier élément, il est très intéressant de constater qu'il est, pour ainsi dire associé, chez les mêmes individus, surtout à l'un ou l'autre des éléments primitifs, veddoïde et mélanoïde; c'est au point que l'auteur en question se demande s'il ne faut pas reconnaître à l'élément mongoloïde, en outre des contacts récents qui n'entrent pas ici en ligne de compte, une existence liée dès l'origine à ces types primitifs. Cette vue des choses cadrerait, on le voit, avec la conception ologénétique, selon laquelle le type mongoloïde aurait commencé à s'exprimer sur une aire vaste pour se concentrer et s'affirmer en Extrême-Orient. Quant aux divers types à mongoloïdisme plus accentué de Birmanie, c'est dans le cadre de la grand'race mongoloïde qu'il y aura lieu d'en parler.

Les populations primitives de l'Inde se rallient principalement autour de deux types : le type veddoïde et le type mélanoïde. La signification du Veddoïde est différente partiellement de celle habituellement admise : il sera question de cela dans le chapitre suivant. Mais, parfois, un élé-

1. Voir note de la page 115.

ment foncé très primitif se trouve associé au type veddoïde; on a alors un troisième type : le *type maloïde*, qu'il ne faut pas confondre avec le Mélanoïde; le terme est tiré de « mala », montagne en langue malayalam, les Maloïdes, comme les Veddoïdes, étant habitants des montagnes, tandis que les Mélanoïdes habitent les plaines. Le type maloïde, qui se rencontre entre autres chez les Paniyan, esclaves campagnards du Wynad, entre Malabar et Mysore, se caractérise ainsi : stature très petite, peau très foncée, visage très rond, cheveux bouclés serré, nez profondément enfoncé sous le front proéminent (parfois comme boursouflé dans la région des sinus), nez petit, retroussé, à pointe arrondie et à ailes très évasées, lèvres épaisses, bouffies, en demi-lune (convexité en bas), menton fortement fuyant, prognathisme, la région du front et des pommettes donnant quelque chose de grossier au visage alors que le corps est gracile (planche 9).

Ce type maloïde correspond, somme toute, à l'une des deux sous-races, reconnues dans les anciennes classifications, comme constituant (avec le type veddien gondoïde : voir chapitre suivant) la race dravidienne, à savoir la *sous-race euryrhinienne*, tandis que le Mélanoïde correspond à l'autre sous-race dravidienne, la *sous-race mésorhinienne* (notre Dravidien est donc le Mélanoïde d'EICKSTEDT). Mais que représente le Maloïde, si cette division n'est génétiquement pas valable, en ce sens que le Maloïde serait essentiellement différent du Mélanoïde? On est tout naturellement disposé à lui trouver une connexion avec les Pygmées negritos, selon la proposition d'anciens auteurs déjà. Or, VON EICKSTEDT, qui connaît bien les Negritos (cf. p. 133), rejette complètement cette possibilité, du fait que le Negrito n'a ni les lèvres épaisses, ni les ailes du nez évasées, ni le contour du front et du menton du Maloïde, qu'il est du reste beaucoup moins primitif que le Maloïde, de sorte que ce dernier ne présenterait aucune connexion avec le Negrito, ni directement, ni indirectement.

Mais alors que faire du Maloïde? EICKSTEDT ne le dit pas. Il ne paraît pas possible de créer pour ce type une grand'-

race, ni même une race. La solution possible du problème est donnée plus bas (p. 181).

Sur un autre point, à savoir sur le *type mélanoïde*, von Eickstedt apporte une solution claire et plausible. Le Mélanoïde se divise en deux sous-types : le sous-type du Sud ou sous-type tamil et le sous-type du Nord-Est (de l'Inde centrale) ou sous-type kolarien. Par ailleurs le type mélanoïde présente parfois un faciès plus grossier, parfois un faciès plus affiné, du fait peut-être de métissages indoïdes; le type affiné semble être plus fréquent parmi les Tamils que parmi les Kolariens. Le *sous-type kolarien* et moins affiné se caractérise comme suit : peau très foncée mais ne s'accompagnant ni des traits arrondis du Gondoïde (sous-type veddien du Nord : voir chapitre suivant) ni des traits primitifs du Maloïde, visage anguleux, bas et à mâchoire large, front avancé, nez moyen et assez proéminent, lèvres droites et pleines, cheveux bouclés (parfois assez étroitement), stature moyenne. Ainsi, la forme du cheveu, la couleur de la peau et la forme du front rappellent le Maloïde, tandis que la stature, le contour du visage, la forme du nez et des lèvres en diffèrent. Alors que pris globalement, le Maloïde est un type primitif, le Mélanoïde, globalement, est un type progressif. Von Eickstedt fait en définitive du Mélanoïde un trait d'union entre le Maloïde et le Mélanésoïde (Papouasien), pensant, d'autre part, pouvoir faire cadrer, à l'origine, le Mélanoïde avec les Mundariens ou Kolariens; de même donc que les langues munda (mon-khmer) sont le rameau continental de la famille linguistique austrienne (dont font partie les langues parlées par les Papouasiens mélanésiens — par opposition aux Papouasiens papoua), de même *le sous-type kolarien, et donc la race dravidienne dans un de ses éléments essentiels, sont somatiquement en connexion avec la race papouasienne.* Si nous ajoutons que le lien entre le rameau à caractères accentués (Papouasiens) et le rameau à caractères atténués (Dravidiens) est tout naturellement fourni par les trouvailles de Papouasiens préhistoriques en Indochine (cf. p. 141), si nous ne perdons pas de vue les éléments



PL. 11. — GRAND'RACE MONGOLOÏDE

10. RACE PALÉO-AMÉRINDIENNE

Indien de la tribu des Bakaïri (Brésil, Matto-Grosso).

D'après Paul Ehrenreich.



Pl. 12. — GRAND'RACE MONGOLOÏDE

11. RACE NÉO-AMÉRINDIENNE

Indien de la tribu des Navaho (États-Unis, Arizona).

Photographie George Montandon.

papouasiens, également atténués, à Madagascar, nous avons là une nouvelle démonstration de l'existence antérieure d'un type somatique d'habitat spacieux, dont les résidus sont aujourd'hui isolés, comme le sont des flaques quand se dessèche une nappe d'eau [1].

BIBLIOGRAPHIE

(Voir aussi SARASIN p. 182, ZABOROWSKI p. 267, RISLEY p. 267, EICKSTEDT p. 121).

CALLAMAND (E.). — 1878, *Le crâne des Noirs de l'Inde (Tribu des Maravars)*, dans REVUE D'ANTHROPOLOGIE, 2e série, t. I.

SCHMIDT (Emil). — 1892, *Die Anthropologie Indiens*, dans GLOBUS, t. LXI.

LAPICQUE (Louis). — 1905, *Note sommaire sur une mission ethnologique dans le Sud de l'Inde : la race noire prédravidienne* dans BULLETIN DU MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE, t. XI.

— 1905, *Le problème anthropologique des Parias et des castes homologues chez les Dravidiens*, dans BULLETINS ET MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS, 5e série, t. VI.

— 1905, *Recherches sur l'ethnogénie des Dravidiens...*, dans COMPTES RENDUS... DES SÉANCES... DE LA SOCIÉTÉ DE BIOLOGIE, t. I et II de la 57e année.

— 1906, *Les Nègres d'Asie et la race nègre en général*, dans BULLETINS ET MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS, 5e série, t. VII.

THURSTON (Edgar) et RANGACHARI (K.). — 1909, *Castes and tribes of Southern India*, Madras, Government Press, 7 vol.

IYER (L.-K. Ananta Krishna). — 1909-1912, *The Cochin tribes and castes*, Madras, Hogginbotham, 2 vol.

EICKSTEDT (Egon von). — 1927-1931, *Die Indien-Expedition des Staatlichen Forschungsinstituts für Völkerkunde in Leipzig...* dans ANTHROPOLOGISCHER ANZEIGER, t. IV à VII.

1. Il faut cependant noter que les langues mon-khmer d'Indochine, du même groupe linguistique que les langues munda, ne sont pas parlées par des populations de type kolarien, mais d'un type primitif de la sous-race paréenne (voir p. 228). C'est encore un exemple, si la connexion kolaro-papouasienne est juste, de la facilité avec laquelle les langues changent de porteurs.

CHAPITRE VII

LA GRAND'RACE VEDD-AUSTRALOÏDE

Les Vedd-australoïdes sont à l'Homme septentrional ce que les Pygmoïdes sont à l'ensemble de l'humanité. Des deux sous-espèces filles du Septentrional primitif, le Vedd-Australoïde est le rameau précoce, tandis que le rameau tardif est l'Homme dont les descendants recouvrent tout l'hémisphère nord et le débordent, l'Homme améreur-asiatique (Mongoloïdes et Europoïdes).

Malgré leur parenté, les types veddien et australien donnent l'impression, le premier d'un type relativement indifférencié, le second d'un type plus accentué, que ce dernier soit dû à un résidu atavique de primitiveté (ce facteur paraît en partie certain), à une accentuation spontanée de caractères, ou à un métissage — où, cas le plus probable, à ces trois facteurs simultanément.

8. — Race veddienne
(Planches 8 et 9)

La littérature qualifie de Veddoïdes les peuples qui ressemblent aux Vedda, en englobant dans cette qualification les Vedda eux-mêmes. Ce procédé terminologique n'est pas identique à celui par lequel la majorité des auteurs nomment Pygmoïdes les groupes rappelant les Pygmées, à l'exclusion de ces derniers, mais il est conforme à notre désignation des grand'races. Si nous disons cependant race veddienne et non veddoïde, en parlant de la race actuelle, c'est uniquement parce que nous utilisons ici, si possible, la désinence *-ien* pour les races, réservant celle d' *-oïde* aux grand'races.

Quoique Deniker ne fasse pas de place dans sa classi-

fication aux Veddiens, ceux-ci ne peuvent être confondus, ni avec les Negritos, un peu plus petits, à la peau généralement plus foncée, aux cheveux crépus — tandis qu'ils sont ondulés ou bouclés chez le Veddien — et qui sont brachycéphales, ni avec les Australiens, plus grands, plus foncés, au crâne plus primitif mais plus capace, ni enfin avec les Dravidiens, qui sont plus grands, plus foncés et, en moyenne, de traits plus europoïdes, principalement du fait que le nez est moyen, c'est-à-dire moins large que chez les Veddiens. Les Veddiens ont, en moyenne, une stature de 1 m. 55, qui descend à près de 150 dans le type pur, une dolichocéphalie sur le vivant de 76, qui descend à près de 71 sur les crânes de type pur, une euryrhinie légère de 85-89.

Les Veddiens comprennent les Vedda de Ceylan, les Senoï de la presqu'île de Malacca et de la côte qui lui fait face à Sumatra [1], les Toala de Célèbes et divers groupes de la jungle de l'Inde. Les Toala, moins dolichocéphales que les Vedda et les Senoï, ont été influencés par les Negritos brachycéphales. Quant aux Veddiens de l'Inde, HADDON cite parmi eux, les Kadir, les Kouroumba, les Paniyan, les Iroula. Mais ici intervient une vue des choses consécutive aux investigations de VON EICKSTEDT, beaucoup plus complexe que ce qu'on admettait jusqu'ici, et qui peut se résumer dans les points suivants.

Il y a deux types de Veddiens : le type vedda à Ceylan et le type gondoïde (terme dérivé du nom du peuple des Gond, dans le Nord-Est du centre de l'Inde) sur le continent. L'aire de ces derniers est très étendue en Inde, beaucoup plus que celle des Maloïdes, mais il y a solution de continuité entre les aires des Gondoïdes et des Veddas de Ceylan : l'extrême Sud de l'Inde n'a pas de Veddiens.

Le *sous-type vedda* doit être caractérisé comme suit : menton très pointu et très fuyant dans une face très légèrement prognathe; nez court, un peu concave, à pointe

1. Une partie des Senoï de Malacca et ceux de Sumatra s'appellent Sakaï. Ce nom prête à confusion, car certains Sakaï se rattachent aux Senoï (Sakaï jaunes) et les autres aux Semang (Sakaï noirs) qui sont des Negritos. Quant à la désignation « Semang (Sakaï jaunes) » dans DENIKER (p. 711), elle est inadmissible ou représente un *lapsus calami*.

très ronde et assez large, et surtout à ailes larges, fortement évasées et bien détachées; pommettes larges légèrement en avant; front étroit et droit surmontant des yeux profondément enfoncés; tête allongée. Ces propriétés conditionnent un pourtour de visage assez bas et losangique, qu'accompagnent une stature basse, des membres longs et minces, un tronc large, des cheveux ondulés et une peau brun foncé à tonalité rougeâtre (leurs voisins, Cinghalais inférieurs, ont la même peau brun foncé sans cette tonalité rougeâtre). Les Vedda ont une transpiration d'une odeur douceâtre spéciale. Des individus grands, à face allongée et long nez sont à mettre sur le compte de métissages avec les Cinghalais; parfois, les métissages cinghalo-veddiens produisent des types pseudo-australiens au nez proéminent et large en même temps, aux yeux profonds, à la face assez allongée, à barbe bien fournie, à la stature relativement grande, et qui éveillent cette impression quoique la partie inférieure du visage, le menton et le nez, ne soient pas australoïdes. Des individus de peau très foncée, à visage bas, anguleux, et grande largeur mandibulaire, sont à mettre sur le compte de métissages avec les Tamil. Les caractères des Veddiens qui se maintiennent le mieux lors de croisements sont : les narines évasées, le menton fuyant et les cheveux bouclés.

Le *sous-type gondoïde*, qui serait le plus marqué dans les tribus Bhuiya, Baiga et Kui (Khond), est caractérisé par les propriétés suivantes : stature en dessous de la moyenne, peau relativement claire, nez assez large, cheveu ondulé, barbe maigre et une série de caractères primitifs, parmi lesquels : le menton fuyant, la bouche infantile (arquée), les ailes du nez évasées, le nez ramassé, le visage rond et bas. Ces caractères primitifs se rencontrent surtout chez les femmes et les jeunes, mais sont beaucoup moins marqués que dans le type maloïde.

Les caractères primitifs rencontrés parmi les populations de l'Inde ne sont donc pas à mettre globalement sur le compte de la race veddienne. C'est ainsi que, des trois premières tribus citées plus haut et données par HADDON comme veddiennes, les Kouroumba seraient des Veddo-

maloïdes, les Paniyan des Maloïdes et les Kadir des Maloïdo-mélanoïdes. Encore mieux que des métissages veddo-cinghalais, les métissages veddo-maloïdes peuvent donner lieu à un type « pseudo-australien », mais nous serions bien tenté, personnellement, de voir autre chose dans ce type qu'un produit de métissage : nous y verrions l'expression de la production, quel que soit son mode de formation, du Vedd-australoïde sur le continent. Selon EICKSTEDT, les deux types veddiens seraient manifestement des nouveaux-venus par rapport aux Maloïdes, ceux-ci étant beaucoup moins nombreux et répandus sur une aire beaucoup plus restreinte, et de nouveaux venus aussi par rapport aux Mélanoïdes, quoique Gondoïdes, Maloïdes, Mélanoïdes soient communément englobés dans la race dravidienne.

Il nous reste, en conclusion de l'exposé sur les races dravidienne et veddienne, à exprimer une hypothèse sur le type maloïde, implacé, nous l'avons dit, dans la série des races actuelles. Vu sa primitiveté, son caractère d'homme méridional (inassimilable toutefois aux Pygmoïdes, aux Nigritiens, aux Papouasiens et donc aux Mélanoïdes de l'Inde) et ses affinités tout de même avec les Veddiens, *le Maloïde n'occuperait-il pas une place correspondant à peu près à celle d'un rappel du type protomorphe commun*, antérieur, Pygmées mis à part, aux Septentrionaux et aux Méridionaux, quelque chose dans le sens entendu par le graphique de la page 119, le Veddien lui-même étant, comme spécifié plus haut (p. 118), le précurseur, le rameau précoce de l'Homme septentrional [1]?

BIBLIOGRAPHIE

(Voir aussi TURNER p. 267,
KLEIWEG DE ZWAAN p. 268, EICKSTEDT p. 121).

THOMSON (Arthur). — 1889-1890, *On the osteology of the Veddahs of Ceylon*, dans THE JOURNAL OF THE ANTHROPOLOGICAL INSTITUTE..., t. XIX.

1. Depuis la rédaction de ces lignes, a paru la *Rassenkunde*... d'EICKSTEDT, dans laquelle il fait finalement des Maloïdes un sous-type primitif des Veddoïdes — position qui justifie notre réunion en une grand'race des Veddiens et des Australiens (cf. planche 9).

Deschamps (Emile). — 1891, *Les Veddas de Ceylan et leurs rapports avec les peuples environnants, les Rhodias et les Singhalais*, dans l'Anthropologie, t. II.
— 1892, *Au pays des Veddas, Ceylan*, Paris, Société d'éditions scientifiques.
Sarasin (Paul et Fritz). — 1892/93, *Die Weddas von Ceylon und die sie umgebenden Völkerschaften...*, t. III de « Ergebnisse Naturwissenschaftlicher Forschungen auf Ceylon », Wiesbaden, Kreidel.
Sarasin (Fritz). — 1905/06, *Versuch einer Anthropologie der Insel Celebes*, t. V de « Materialien zur Naturgeschichte der Insel Celebes », Wiesbaden, Kreidel.
Martin (Rudolf). — 1905, *Die Inlandstämme der Malayischen Halbinsel*, Iéna, Fischer.
Skeat (Walter-William) et Blagden (Charles-Otto). — 1906, *Pagan Races of the Malay Peninsula*, Londres, MacMillan, 2 vol.
Moszkowski (M.). — 1908, *Ueber zwei nichtmalayische Stämme von Ost-Sumatra*, dans Zeitschrdet fur Ethnologie, t. XL.
Seligmann (C.-G. et Mme Brenda Z.). — 1911, *The Veddas*, Cambridge, University Press.

9. Race australienne (Planche 10)

Il se pourrait qu'on dût admettre que l'ancêtre de l'Homo sapiens, même apparu ologénétiquement, ne soit pas né en Australie — autrefois immergée — et qu'il ait, à un moment donné, passé de la grande masse continentale à ce qui est devenu l'Australie d'aujourd'hui. L'hypothèse a déjà été émise que les pré-Veddiens ont joué un rôle important en se fusionnant avec les pré-Tasmaniens et en créant ainsi, par un très ancien amalgame, la race australienne. Cette hypothèse paraît avoir reçu une confirmation du fait de la découverte récente, en Australie, par Basedow, d'un antique crâne de type tasmanoïde, de sorte que les Tasmaniens, fait d'ailleurs qui semble naturel, n'auraient pas été confinés à leur petite île, mais auraient primitivement aussi habité la grande île voisine. L'hypothèse d'un métissage n'infirme pas le fait de la conservation de caractères primitifs et de l'accentuation spontanée des caractères australiens (Cf. p. 113).

En tout cas, l'Australien se tient à égale distance du

Veddien et du Tasmanien. Du premier, il a les cheveux, qui sont ondulés ou, plus souvent, bouclés, et quelque chose d'europoïde dans le faciès, — car, si le Veddien n'est pas à proprement parler un Europoïde, il est tout de même un Septentrional. Par la stature, plus grande, la charpente, plus massive que celle du Veddien, l'Australien est plus près du Tasmanien et le dépasse même, mais, tandis que l'Australien affirmait ses caractéristiques, le Tasmanien peut avoir subi un certain rabougrissement comme suite à la vie précaire qu'il dut mener lorsque son habitat fut réduit à la Tasmanie; du Tasmanien, l'Australien a le fort développement des arcades sourcilières avec enfoncement de la racine du nez. A remarquer que les Australiens les plus primitifs, sous ce dernier rapport, sont ceux de la côte sud, c'est-à-dire de celle qui fait face à la Tasmanie (certains Australiens ont cependant les arcades plus fortes que tout Tasmanien). Le fait, d'autre part, qu'on ne trouve jamais, parmi les Australiens, le cheveu crépu du Tasmanien et du Papouasien, montre que le métissage, si métissage il y a, est certainement des plus anciens. Par compensation, le nez crochu, typique chez les Papoua, ne se rencontre pas rarement chez les Australiens.

Le signalement de l'Australien moyen est le suivant : brun foncé, système pileux abondant, cheveux noirs bouclés, stature de 1 m. 67, forte dolichocéphalie (72), front fuyant, les plus fortes arcades sourcilières de l'humanité actuelle, nez enfoncé à la racine, large (95), parfois crochu, prognathisme notablement moindre que celui des Nègres et même des Papouasiens.

Bibliographie

(Voir aussi Volz p. 145, Hoyoz-Sainz p. 198).

Topinard (Paul). — 1872, *Etude sur les races indigènes de l'Australie*, dans Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris, 2e série, t. VII.

Cauvin (Ch.). — 1882, *Mémoire sur les races de l'Océanie*, dans Archives des missions scientifiques et littéraires, 3e série, t. VIII.

TURNER (William), — 1884, dans *Report of Human crania*, article IV du t. X, *Zoology*, du « Report of the scientific results of the voyage of H. M. S. Challenger during the years 1873-76 », Londres, Longmans.

HOUZÉ (E.) & JACQUES (Victor). — 1884/85, *Les Australiens du Musée du Nord*, dans BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE BRUXELLES, t. III.

HOUZÉ. — *Crânes australiens d'Adélaïde, ibidem.*

DUCKWORTH (W.-Laurence-Henry). — 1894, *A critical study of the collection of crania of aboriginal Australians...*, dans THE JOURNAL OF THE ANTHROPOLOGICAL INSTITUTE..., t. XXIII.

— 1895, *Notes on skulls from Queensland and South Australia*, ibidem, t. XXIV.

— 1898, *Notes on crania of Australian aborigines*, ibidem, t. XXVII.

STIRLING (E.-C.). — 1896, *Part IV, Anthropology*, dans « Report on the work of the HORN Scientific expedition to Central Australia », Londres, Dulau.

BRACKEBUSCH (K.). — 1906, *Die Australierschädel der Sammlung des Anatomischen Instituts zu Göttingen*, thèse de Goettingue.

ROBERTSON (A.-W.-D.). — 1910, *Craniological observations on... a hundred Australian aboriginal crania*, dans PROCEEDINGS OF THE ROYAL SOCIETY OF EDINBURGH, t. XXXI.

BURSTON (R.). — 1913, *Anthropometric measurements of one hundred and two Australian aboriginals*, dans BULLETIN n° 7 OF THE NORTHERN TERRITORY OF AUSTRALIA.

FRITSCH (Gustav). — 1916, *Die Verbreitung australoider Merkmale in Melanesien und den Philippinen*, dans ZEITSCHRIFT FUR ETHNOLOGIE, t. XLVIII.

HRDLICKA (Ales). — 1928, *Catalogue of human crania in the United States National Museum collections. Australians, Tasmanians, South African Bushmen, Hottentots and Negro*, dans PROCEEDINGS OF THE UNITED STATES NATIONAL MUSEUM, t. LXXI, fasc. 24.

CHAPITRE VIII

LA GRAND'RACE MONGOLOÏDE

On comprendra dans la grand'race mongoloïde les races paléo-amérindienne, néo-amérindienne, esquimienne, paléo-sibérienne, mongolienne et touranienne.

Le polymorphisme des Amérindiens, aussi bien que l'absence, chez eux, des divers facteurs sérosanguins (p. 71), permet de les considérer comme une grand'race, rameau précoce par rapport aux Eurasiatiques (Mongoloïdes à un sens plus restreint et Europoïdes). Si, ici, nous rangeons les Amérindiens dans les Mongoloïdes, c'est seulement parce que l'état d'indifférenciation de l'Amérindien rend souvent son diagnostic difficile si on veut l'isoler, tandis que certains caractères — tels que le cheveu dur et droit — permettent facilement, dans le plus grand nombre des cas, de le ranger parmi les Mongoloïdes s'il leur est rattaché en principe. Si les Amérindiens sont taxés de Mongoloïdes au sens le plus large, il est clair que les Esquimiens, à leur tour, susceptibles, dans leur primitiveté, d'être considérés comme un rameau précoce par rapport aux Mongoloïdes d'Asie, font alors aussi partie de la grand'race mongoloïde.

D'autre part, nous estimons plus conforme à la réalité des faits que nous ne le pensions autrefois, de ne pas bloquer ensemble les Samoyèdes et les Lapons, en une race samienne mongoloïde. Les Samoyèdes sont un groupe somatique de la race mongolienne, tandis que les Lapons continuent à former une race, samienne ou laponienne, mais qui est à rattacher aux Europoïdes.

10 et 11. — Races paléo-amérindienne et néo-amérindienne
(Planches 11 et 12)

Les Amérindiens sont aujourd'hui dispersés dans la seule Amérique, dont la lisière extrême-nord est d'autre part occupée par les Esquimiens.

Hrdlicka postule une seule race amérindienne. Cela revient au même que d'en admettre plusieurs, dira-t-on, si cet auteur subdivise sa seule race. Mais, en outre du fait que Hrdlicka met l'accent sur ce qui unit les divers Amérindiens, l'unité est essentiellement postulée par la circonstance que l'anthropologiste de Washington fait venir d'Asie tous les Amérindiens, et tous par le détroit de Behring. La majorité des ethnologues européens ne souscriront pas à cette thèse, même ceux qui ne sont pas ologénistes et qui font se peupler le Nouveau-Monde par des migrations.

Avant de tenter la division des Amérindiens, il faut cependant reproduire la liste des caractères, qui, selon Hrdlicka, doivent les faire considérer comme formant une seule race :

Peau jaune-brun.

Cheveu noir, épais, droit. Pilosité très réduite.

Pas d'odeur appréciable pour le Blanc. Pouls lent.

Volume de la tête et capacité cranienne légèrement moindres que pour le Blanc. Crâne légèrement plus épais que celui du Blanc.

Yeux brun foncé; conjonctive bleuâtre chez l'enfant, blanche chez l'adolescent, jaune sale chez l'adulte. Angle extérieur un peu plus haut que l'interne.

Pont nasal assez proéminent. Nez fort, souvent aquilin chez les hommes. Mésorhinie.

Région malaire proéminente. Fosse canine moins profonde que chez le Blanc.

Bouche large, palais également. Lèvres plus épaisses que chez le Blanc. Prognathisme à mi-chemin entre les faciès blanc et nègre. Menton souvent carré, plus volumineux et moins proéminent que chez le Blanc.

Dents plus fortes que le Blanc. La face interne des incisives supérieures présente comme caractère racial spécifique une con-

cavité entourée d'un rebord (dents dites en forme de pelle, *shovel-shapel*).

Oreille plutôt grande.

Cou jamais mince, poitrine plus profonde que celle du Blanc, seins coniques.

Pas de disproportion entre la largeur du bassin et celle des épaules comme chez le Blanc. Courbure lombaire modérée. Pas de stéatopygie.

Membre inférieur plus gracile que chez le Blanc. Mollet plus mince que chez le Blanc et chez le Nègre.

Signe important d'unité raciale : les rapports radio-huméral et cruro-fémoral sont identiques sur tout le continent et à égale distance de ces rapports chez le Blanc et chez le Nègre.

Pour le squelette : platybrachie, platymérie, platycnémie (humérus aplati, fémur aplati d'avant en arrière, tibia aplati latéralement).

On ne niera pas la valeur de cette synthèse, mais on se conservera le droit de tenter une dissociation. Comment donc diviser les Amérindiens? Parmi les diverses classifications proposées, celle de HADDON est à recommander, mais avec une interprétation de sa quintuple division qui donne de la perspective à un tableau dont les valeurs sont, chez HADDON, sur le même plan, et de façon à faire concorder la division adoptée avec les conjectures relatives à l'origine de l'homme en Amérique.

Les 5 races de HADDON sont :

Type paléo-amérindien, éteint à l'état pur : cheveux noirs, probablement ondulés, ou frisés, crâne petit, élevé, très allongé, yeux enfoncés, prognathisme assez marqué.

Type nord-amérindien : cheveux longs, noirs, droits, haute stature (1,68-1,75), dolichocéphalie et mésocéphalie (73-78), nez droit ou aquilin.

Type néo-amérindien : cheveux *idem*, peau jaune-brun, stature de petite jusqu'à grande (1.55-1.78), brachycéphalie (80-84, 87-89), nez droit ou concave.

Type téhuelche (patagon) : cheveux *idem*, peau brune, stature très haute (1.73-1.83), brachycéphalie (85), face carrée.

Type amérindien de la côte nord-occidentale : cheveux *idem*, peau plus claire que les autres Amérindiens, stature moyenne, tronc court, bras longs, brachycéphalie, face large, nez concave, droit ou aquilin.

On conservera donc cette répartition, mais on donnera des valeurs diverses à ses subdivisions, car il est clair qu'en regard des autres catégories de l'espèce humaine, on ne peut pas admettre autant de « races » amérindiennes. Il apparaît légitime d'opposer le Paléo-Amérindien ou type de Lagoa-Santa (du premier nom qui fut donné à cette race) à tous les autres Amérindiens pris ensemble et de ne reconnaître ainsi que 2 races. Ce point de vue n'est pas différent de celui de plusieurs américanistes. On appellera les 2 races de l'Amérique : *paléo-amérindienne* et *néo-amérindienne*, et les 4 derniers types de HADDON seront les sous-races de la race néo-amérindienne, à savoir les sous-races : *nord-atlantidienne*, *brito-colombienne*, *centro-amérindienne* (néo-amérindienne de HADDON), *patagone*, sans parler de tous les groupes somatiques dus à des métissages divers et à des développements locaux.

Déterminer l'appartenance de ces groupes mixtes ou spéciaux est d'autant moins aisé que déjà tout essai de subdivision de l'Amérindien en sous-races est un pis aller. La grande marge de variation des caractères du Néo-amérindien central le prouve. Cette sous-race est un réceptacle de tout ce qui ne se laisse pas isoler en groupes particuliers. Les sous-races brito-colombienne et surtout téhuelche ont un type assez déterminé, mais elles ne représentent à elles deux qu'une bien petite portion du monde amérindien. Le type nord-atlantidien, numériquement plus important, surtout répandu parmi les familles algonquine et iroquoise, n'est pas nettement délimité vers l'Ouest. Les faciès à nez en bec d'aigle qu'on y constate — l'Indien des romans de COOPER — se rencontrent aussi chez les Apaches, par exemple; nous en avons vu de nos yeux un très beau spécimen (au Texas). Mais les Apaches sont très brachycéphales et, sous ce rapport, seraient à rattacher au Néo-amérindien central.

Le type brito-colombien et le vague type central présentent aussi, entre eux, des empiètements de caractères. Cependant, le premier doit être reconnu comme une entité assez nette, celle qui, parmi les Peaux-Rouges, présente le

plus d'affinités avec la race paléosibérienne. Sur la grande étendue de l'aire asiatique, les descendants des premiers Amérindoïdes disparurent, sauf dans quelques métissages, tandis qu'ils s'affirmaient dans le Nouveau-Monde. Cependant, une concentration régionale s'élabora des deux côtés du détroit de Behring, produisant une partie des ascendants (les autres ascendants seront europoïdes et mongoloïdes) de la race paléosibérienne à l'Ouest, le type britocolombien à l'Est du détroit. Cette conception n'interdit pas d'admettre des migrations ultérieures, dans un sens ou dans l'autre, qui auront laissé des traces ethnographiques et linguistiques et auront même réaffirmé les connexions somatiques.

Le type australoïde en Amérique.

Un problème qui a vivement excité l'attention ces dernières années est celui de l'existence du type australoïde à l'extrémité sud de l'Amérique du Sud. Si l'on adopte la thèse ologénétique absolue, la constatation du type australoïde ailleurs qu'en Australie est un fait normal, mais nous allons nous placer dans la situation où le peuplement du Nouveau-Monde se serait opéré uniquement par l'effet de migrations venant de l'Ancien-Monde. Comme le problème a été souvent mêlé au problème linguistique des connexions extra-américaines de l'Amérique, nous les évoquerons tous deux, pour bien montrer du reste qu'il pourrait s'agir de deux problèmes distincts.

Si les relations entre Océaniens et Amérindiens ont été aujourd'hui prouvées, en particulier par Rivet, il ne paraît pas inéluctable de faire coïncider le dépôt, d'un côté et de l'autre du Pacifique, d'éléments linguistiques restés identiques jusqu'à ce jour, avec la première apparition de l'Homme en Amérique.

Il y a eu contact, d'une part entre la Polynésie-Papouasie (les langues de cette double région, à l'exception des langues proprement papoua de la Nouvelle-Guinée, rentrent dans une même famille, dite austronésienne ou malayo-

polynésienne, qui s'étend de Madagascar à l'île de Pâques) et la Californie, d'autre part entre l'Australie et la Terre-de-Feu-Patagonie. La question est de savoir, d'abord, si ce contact s'est manifesté par des apports de sang, en outre de contacts linguistique et ethnographique, puis si ce contact s'est établi par le détroit de Behring, ou à travers le Pacifique, ou par ailleurs.

Si ces relations de continent à continent s'étaient établies par le détroit de Behring, elles seraient très anciennes. En effet, les débris de vieilles populations amérindiennes se trouvent principalement sur la côte californienne, dans l'intérieur des forêts du Brésil et à l'extrémité méridionale de l'Amérique du Sud. On peut même dire que, dans l'hypothèse de ce voyage par le Nord, les éléments des langues malayo-polynésiennes et australiennes seraient les plus antiques du Nouveau-Monde. Cela ne se peut admettre, vu l'état de conservation relative de ces éléments, et ce fait autorise à exclure l'arrivée par le détroit de Behring de l'Australien et du Polynésien-Papouasien. On n'a, d'autre part, pas signalé de traces du passage éventuel des Australiens le long du Pacifique et les Aïnou ne peuvent, comme on y a songé, être tenus pour des témoins, laissés en route, de cette pérégrination.

Si donc les parlers en question ne se sont pas avancés de proche en proche, c'est qu'ils ont abordé l'Amérique par mer. Il n'est peut-être pas nécessaire de demander aux géologues partisans de WEGENER si le passage d'Australie à la Terre-de-Feu, par l'Antarctique, fut encore possible il y a quelque mille ans, ou si le mouvement d'harmonica que JOLEAUD veut imprimer à l'Amérique l'a suffisamment rapprochée à cette époque pour permettre d'enjamber le Pacifique. Les géologues nieraient ces possibilités et l'on est obligé de se dire que Polynésiens-Papouasiens et Australiens usèrent de la navigation par voie directe.

De la part des *Polynésiens*, cela ne devrait pas étonner. Les Polynésiens sont des navigateurs hors ligne et l'étaient autrefois peut-être encore plus qu'aujourd'hui. L'influence polynésienne, du point de vue ethnographique, sur les tribus

de la côte canadienne du Pacifique (Tlinkit, Haïda, etc.) est un phénomène connu; on a des raisons de croire que ces tribus amérindiennes possédaient autrefois le canot à balancier, création malayo-polynésienne par excellence. Les Polynésiens ont donc abordé l'Amérique du Nord et l'on peut parfaitement concevoir qu'ils aient laissé plutôt des vestiges ethnographiques sur la côte canadienne et plutôt des vestiges linguistiques sur la côte californienne. Mais il n'est pas nécessaire d'admettre que les influences linguistique et somatique soient allées de pair. L'apport linguistique peut donc avoir été relativement récent (antérieur à l'extension européenne, bien entendu). Les crânes *papouasoïdes* amérindiens peuvent, par contre, être le fait de circonstances antérieures et cela est d'autant plus possible que si les langues polynésiennes et mélanésiennes (mais pas les langues proprement papoua de la Nouvelle-Guinée, on l'a dit) forment un tout linguistique, les Mélanésiens sont dissemblables des Polynésiens racialement (et forment avec les Papoua, parlant les langues papoua, la race papouasienne).

Beaucoup plus complexe est la question *australo-patago-fuégienne*. Les Australiens ne sont nullement des navigateurs. Certaines de leurs peuplades, riveraines de l'Océan, ne connaissent pas le moindre moyen de navigation (ce sont celles, il est vrai, du Sud-Ouest, qui ne font pas face à l'Amérique), les autres n'ont que des canots rudimentaires et nullement le canot à balancier propre aux grandes traversées (les tribus du détroit de Torrès qui le possèdent doivent en avoir emprunté le principe à leurs voisins du Nord). Somatiquement, si un groupe racial amérindien se différencie des Australiens, c'est bien le groupe patagon. Voyons ce qui caractérise les uns et les autres. *Australiens :* brun foncé, cheveux ondulés ou bouclés, stature moyenne, dolichocéphalie, ortho-chamaecéphalie, arcades sourcilières prononcées, méso-brachyprosopie, euryrhinie. *Patagons :* jaune cuivre, cheveux lisses, stature très grande, brachycéphalie, ortho-hypsicéphalie, dolichoprosopie, leptorhinie, nez droit. Donc, aucune ressemblance. Mais la

langue tchon des Patagons, est aussi parlée par les Ona sur la côte atlantique de la Terre-de-Feu; les Ona sont une des trois tribus fuégiennes, avec les Yahgan à l'extrémité sud du pays et les Alakalouf sur la côte pacifique. Au Nord de ces derniers, et leurs parents linguistiquement, les Tchono (à ne pas confondre avec le groupe linguistique tchon!), sur le versant chilien des Andes, s'opposent géographiquement aux Patagons, qui s'étendent du versant argentin des Andes à l'Atlantique. Au Nord des Tchono, dans le Chili, sont les Araucans, d'un groupe somatique andin relevant de la sous-race amérindienne centrale. Essayons de préciser la caractéristique des Fuégiens (pour les Tchono, on s'en tiendra simplement aux cartes de BIASUTTI) [1].

Sous le rapport de la *peau*, les Tchono font bloc avec tous les Fuégiens et montrent une coloration plus claire que celle des Patagons; peut-être faut-il mettre le fait sur le compte du climat.

La *stature* est un caractère qui fait diviser les Fuégiens en 2 groupes somatiques. Les Yahgan et les Alakalouf sont de petite taille (157), les Tchono se rattachant à eux, tandis que les Ona sont de grande taille (173), comme les Patagons (175). Il est clair que la stature proprement fuégienne est celle des Yahgan et des Alakalouf.

En ce qui concerne l'*indice céphalique*, les Tchono seraient méso-sousbrachycéphales (81-82), de même que les Andins Araucans. Les Patagons sont connus comme brachycéphales (86). Or, les Fuégiens, dans leur ensemble, sont plus dolichocéphales que tous leurs voisins du Nord. Pour le vivant, l'ensemble des Fuégiens a un indice céphalique de 79, et cela de façon uniforme. Mais on constate que les séries craniennes, même augmentées de 1 unité, sont toutes plus dolichocéphales, et l'on voudra bien se souvenir que ce rapport de l'indice du vivant à l'indice du crâne offre la même anomalie dans mainte population. Cependant, quelle que puisse être la part d'une déformation *post mortem*, l'élément dolichocéphalique pourrait bien avoir été repré-

1. *Studi sulla distribuzione dei caratteri e dei tipi antropologici*, Supplément nº 18 à la RIVISTA GEOGRAFICA ITALIANA, 1912.

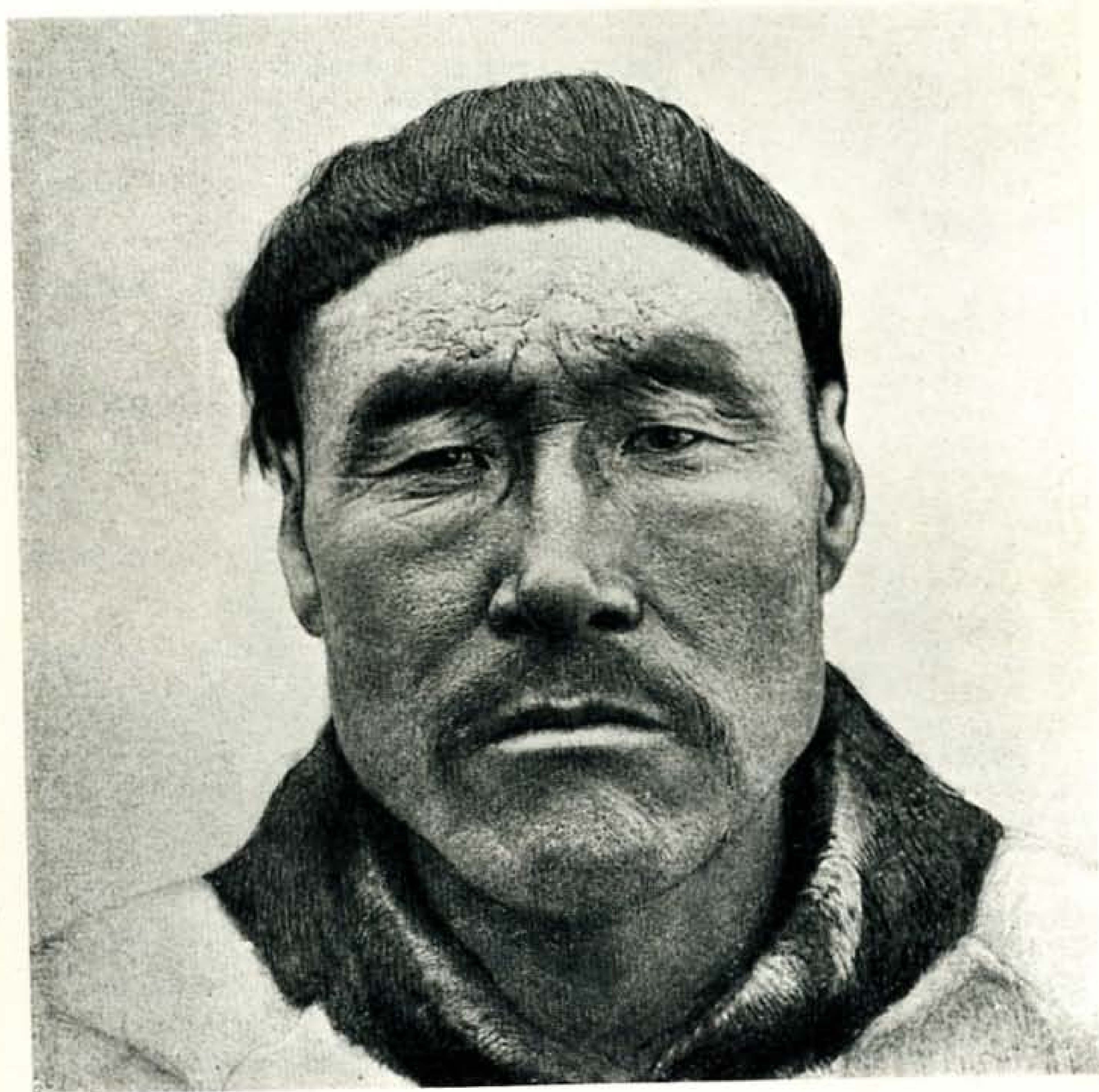


Pl. 13. — GRAND'RACE MONGOLOÏDE

12. RACE ESQUIMIENNE

Esquimau du Groenland oriental.

D'après H. Hoessly.



Pl. 14. — GRAND'RACE MONGOLOÏDE

13. RACE PALÉOSIBÉRIENNE

Koriak.

D'après Waldemar Jochelson.

senté de façon plus pure, chez les Fuégiens, à une époque antérieure.

Quant aux *indices de hauteur*, l'indice de hauteur-largeur présenterait, d'après BIASUTTI, tendance à la tapeinocéphalie chez les Fuégiens, par opposition à une tendance à l'acrocéphalie chez les Tchono, les Araucans, les Patagons et plus loin vers le Nord. Mais GUSINDE et LEBZELTER ont constaté chez les Fuégiens de l'orthocranie (73) et de la métriocranie (95), c'est-à-dire qu'ils ont une boîte cérébrale moyennement développée en hauteur, aussi bien de profil que d'arrière. Cela n'exclut pas que leurs voisins du Nord aient une plus forte tendance à l'acrocéphalie.

Tandis que, pour HYADES et DENIKER, les Alakalouf ont la *face* plus courte que les Yahgan (leurs chiffres ne peuvent être reproduits parce que basés sur une méthode différente), GUSINDE et LEBZELTER ont trouvé un rapport inverse (les chiffres suivants des crânes doivent être diminués de une unité pour être comparés à ceux du vivant : Alakalouf 86, Yahgan 84). Mais ces deux tribus ont une face plus courte, et même brachyprosope absolument, par rapport aux Ona qui sont à la limite de la mésoprosopie et de la dolichoprosopie. D'après BIASUTTI, les Tchono seraient à réunir, pour ce caractère, aux Ona, tandis que les Patagons sont dolichoprosopes absolument. SAWALISCHIN donne une mésoprosopie cranienne de 85, c'est-à-dire proche de la brachyprosopie, aux Fuégiens en général, LEHMANN-NITSCHE une mésoprosopie de 86 aux Ona vivants. Par opposition à la dolichoprosopie des Patagons, il faut admettre la brachyprosopie comme un élément originel des Fuégiens.

Pour l'*indice nasal*, le Fuégien vivant est mésorhinien (hommes, puis femmes : Alakalouf de MANOUVRIER 78 et 72, Yahgan de HYADES 73 et 76), l'Ona avec forte tendance à la leptorhinie (LEHMANN-NITSCHE 71 et 70). Mais le crâne fuégien, *comme cela se rencontre aussi chez l'Esquimien*, marque une plus forte leptorhinie que le vivant; seul le crâne des Alakalouf paraît mésorhinien (GUSINDE et LEBZELTER 49) et le crâne des Ona (46) est

un peu plus leptorhinien que celui des Yahgan (47). Pour le vivant, Biasutti fait des Tchono des mésorhiniens, avec tendance à la leptorhinie, tandis que les Patagons sont leptorhiniens. Le nez plus large correspond certainement à l'élément fuégien propre.

Les Fuégiens, comme tous les autres Amérindiens ont enfin les *cheveux* noirs et lisses. Hyades a cependant photographié des Yahgan à cheveux parfaitement bouclés.

En somme, les Tchono sont un produit de métissage entre les Fuégiens et les Andins, les Ona un métissage entre Fuégiens et Patagons, mais avec prédominance encore de l'élément fuégien. Le véritable *Fuégien* est représenté par les Yahgan et les Alakalouf et son signalement est le suivant : peau relativement claire, stature petite, sous-dolichocéphalie, ortho- et métriocéphalie, brachyprosopie, mésorhinie. Par opposition, le Patagon est plus foncé, plus grand, à tête plus large et plus haute, à face plus longue, à nez plus étroit. Ainsi, sous tous ces rapports, sauf pour la couleur de la peau, le Fuégien a tendance à se rapprocher de l'Australien. De plus, certains caractères australoïdes, tels que la proéminence des arcades sourcilières, sont parfois très marqués chez les Fuégiens; c'est en particulier le cas d'un crâne décrit par Lebzelter, crâne *nota bene* d'Ona, dont les arcades sont aussi fortes que sur n'importe quel crâne australien typique.

On notera encore la remarque de Deniker selon laquelle le type prédominant parmi les Fuégiens serait celui de la sous-race paléo-amérindienne, et de tout ce qui précède on pourra déduire hypothétiquement ce qui suit.

1° A l'extrémité méridionale de l'Amérique du Sud, l'influence linguistique australienne a été plus forte que l'influence somatique. Même si l'on admet que les éléments somatiques australoïdes ne sont pas ologénétiquement autochtones, mais ont été importés, ce ne sont pas nécessairement les mêmes générations qui ont imposé les éléments somatiques et les éléments linguistiques.

2° Les caractères somatiques australoïdes, pour autant qu'ils se font sentir, sont plus marqués chez les Fuégiens

que chez leurs voisins du Nord, et parmi les Fuégiens, chez les Alakalouf de la côte pacifique et les Yahgan du cap Horn que chez les Ona de la côte atlantique (malgré le crâne de LEBZELTER).

3° Les caractères linguistiques australiens auront été peu à peu dominés, chez les Alakalouf et Yahgan, par la langue de ces derniers et y auront disparu. Par contre, chez les Ona, l'influence linguistique australienne se maintenait.

4° Les Ona, en régression territoriale constante, devaient s'étendre primitivement beaucoup plus au Nord. Les Patagons — quelle que soit leur origine — sont une formation jeune, comme peuple, par rapport aux Ona. Les Patagons auront conquis les Ona et, comme c'est fréquemment le cas, auront accepté la langue des vaincus, tandis que, peu à peu, ces derniers fondaient et que leurs débris se retiraient vers le Sud. Ainsi la langue, un exemple entre plusieurs, aura émigré comme un objet transmissible de main en main. A ne pas vouloir admettre la possibilité de pareils processus, parfaitement naturels avec l'aide du temps, on risque de rester éternellement sans réponse devant des points interrogatifs.

Maintenant et enfin, comment les Australiens purent-ils débarquer sur les côtes de l'Amérique du Sud?

On connaît l'hypothèse de MENDES-CORREA, selon laquelle les Australiens auraient passé d'Australie à la Terre-de-Feu par le continent antarctique, en vertu de la connexion ancienne de ces terres selon WEGENER et d'un climat différent qui permettait l'habitat ou du moins le passage de l'Antarctique. Sans nier l'intérêt de cette hypothèse, ni même sa possibilité éventuelle, nous en avons émis une autre et la réitérons ici.

Certaines îles de la Polynésie témoignent, par les ruines de monuments cyclopéens, d'une civilisation plus développée et plus puissante que celle des insulaires actuels; c'est le cas, en particulier, de l'île de Pâques, isolée en plein océan, à distance à peu près égale d'autres îles polynésiennes et de l'Amérique. Cependant, aucune preuve ne

peut être donnée d'un changement de la population, de sorte que les constructeurs des monuments cyclopéens doivent avoir été les ancêtres directs des Polynésiens. Ces monuments, ainsi les colossales statues de l'île de Pâques, présupposent une organisation sociale avec des directeurs de travaux, des sculpteurs et des manœuvres. Ces derniers étaient vraisemblablement des esclaves. Or, plutôt que d'en prendre parmi eux-mêmes, pourquoi les Polynésiens, comme d'autres peuples, ne les auraient-ils pas cherchés parmi leurs voisins plus frustes? Pour ces excellents navigateurs polynésiens, ce devait être un jeu de se rendre en Australie, et la conclusion à en tirer est la suivante : *les Australiens ont navigué jusqu'à l'île de Pâques et jusqu'en Amérique sur les pirogues polynésiennes et ils y auraient pris place en qualité d'esclaves.* Les Australiens sont en effet, par rapport aux Polynésiens, exactement dans la même situation physique et intellectuelle d'infériorité que les Nègres nilotiques par rapport aux Abyssins, qui font de ceux-là des esclaves. Les Polynésiens de la périphérie peuvent fort bien avoir recruté des Australiens en Nouvelle-Zélande, si ceux-ci y ont habité autrefois (les Maori ou Polynésiens de la Nouvelle-Zélande sont dolichocéphales par opposition avec le gros des Polynésiens, et ont des cheveux plus bouclés que ceux de ces derniers), et sur la côte voisine de l'Australie [1].

Les Polynésiens allaient vraisemblablement chercher les matériaux nécessaires en Amérique, sur la côte occupée par les Tchono et les Fuégiens (plus au Nord, les Amérindiens à civilisation supérieure s'y seraient plus facilement opposés). Au déclin de la civilisation polynésienne, quelques Australiens seraient restés sur la terre américaine; ou peut-être, avec l'aide éventuelle des Fuégiens, se sont-ils soulevés un jour. Ils auraient ainsi fondé une colonie

1. Depuis la première publication de notre supposition tout hypothétique, les descentes de Polynésiens en Nouvelle-Galles du Sud, c'est-à-dire en face de la Nouvelle-Zélande, ont été prouvées par la découverte d'instruments lithiques polynésiens en quelques points de la côte; voir FÜRER-HAIMENDORF dans ANTHROPOS 1932.

australienne, tôt fondue somatiquement et socialement dans la masse fuégienne, mais qui aurait transmis partie de son vocabulaire.

Ce qu'on sait de la craniologie de l'île de Pâques ne parle pas contre cette hypothèse. Il n'est que d'examiner une collection de crânes pasqualiens, comme celle du Muséum de Paris, pour se convaincre de l'extension du type australoïde à travers le Pacifique.

Mais on notera que l'hypothèse du passage de l'Antarctique et celle des Australiens esclaves ne s'excluent pas. La première pourrait avoir donné lieu à un premier dépôt d'éléments australoïdes en Terre-de-Feu, renforcé plus tard par des arrivages plus récents qui auraient renforcé les éléments somatiques et laissé des traces linguistiques.

Bibliographie

Race paléo-amérindienne.

(Voir aussi Turner p. 184, Verneau p. 199).

Rey (Philippe-Marius). — 1880, *Etude anthropologique sur les Botocudos*, Thèse de médecine de Paris.

Manouvrier (L.). — 1881, *Sur les Fuégiens du Jardin d'Acclimatation*, dans Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris, 3e série, t. IV.

Mantegazza (P.) et Regalia (E.). — 1886, *Studio supra une serie di crani di Fuegini*, dans Archivio per l'Antropologia e la Etnologia, t. XVI.

Hansen (Sören). — 1888, *Lagoa-Santa Racen. La race de Lagoa Santa*, dans E Museo Lundii (Copenhague), t. V.

— 1889, *La race de Lagoa Santa*, dans Revue d'Anthropologie, 3e série, t. IV.

Hyades (P.) et Deniker (J.). — 1891, *Mission scientifique du Cap Horn*, t. VII : *Anthropologie, Ethnographie*, Paris, Gauthier-Villars.

Martin (Rudolf). — 1894, *Zur physischen Anthropologie der Feuerländer*, dans Archiv fur Anthropologie, t. XXII.

Ehrenreich (Paul). — 1897, *Anthropologische Studien über die Urbewohner Brasiliens vornehmlich der Staaten Matto Grosso, Goyaz und Amazonas (Purus-Gebiet)*, Braunschweig, Vieweg.

Hultkranz (J. Vilh.). — 1900, *Zur Osteologie der Ona- und Yahgan-Indianer des Feuerlandes*, dans t. I de « Wissenschaftliche Ergebnisse der Schwedischen Expedition nach den Magel-

lanländern 1895-97 unter Leitung von Otto NORDENSKJÖLD », Stockholm.
RIVET (P.). — 1908, *La race de Lagoa-Santa chez les populations précolombiennes de l'Equateur*, dans BULLETINS ET MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS, 5e série, t. IX.
— 1909, *Recherches anthropologiques sur la Basse-Californie*, dans JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DES AMÉRICANISTES DE PARIS, nouv. série, t. VI.
HOYOZ-SAINZ (Luis de). — 1913, *Crânes fuégiens et araucans du Musée anthropologique de Madrid*, dans JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DES AMÉRICANISTES DE PARIS, nouv. série, t. X.
VERNEAU (R.). — 1924, *Crânes d'Indiens de la Colombie. L'élément papoua en Amérique*, dans L'ANTHROPOLOGIE, t. XXXIV.
LEBZELTER (Viktor). — 1925, *Ein Onaschädel aus Feuerland zur Frage des Vorkommens eines australoiden Rassenelements in Süd-Amerika*, dans CONGRÈS INTERNATIONAL DES AMÉRICANISTES... A GÖTEBORG EN 1924.
GUSINDE (Martin) et LEBZELTER (Viktor). — 1927, *Kraniologische Beobachtungen an feuerländischen und australischen Schädeln*, dans ANTHROPOS, t. XXII.
RENAUD (E.-B.). — 1928, *Les plus anciens crânes indiens du sud-ouest américain*, dans REVUE ANTHROPOLOGIQUE, t. XXXVIII.

Race néo-amérindienne.

BER. — 1875, *Les populationa préhistoriques d'Ancon (Pérou)*, avec appendice craniologique de Paul TOPINARD, dans REVUE D'ANTHROPOLOGIE, t. IV.
MANOUVRIER. — 1883, *Sur les Araucans du Jardin d'Acclimatation*, dans BULLETINS DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS, 3e série, t. VI.
KATE (Herman ten). — 1884, *Sur quelques crânes de l'Arizona et du Nouveau-Mexique*, dans REVUE D'ANTHROPOLOGIE, 2e série, t. VII.
— 1887, *Observations anthropologiques recueillies dans la Guyane et le Venezuela*, idem, 3e série, t. II.
— 1917, *Mélanges anthropologiques*, dans L'ANTHROPOLOGIE t. XXVIII.
— 1924, *Notes d'anthropologie sud-américaine*, dans JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DES AMÉRICANISTES DE PARIS, nouv. série, t. XVI.
BOAS (Franz). — 1898 (1899), *Summary of the work of the Committee in British Columbia*, dans REPORT OF THE 68TH MEETING OF THE BRITISH ASSOCIATION FOR THE ADVANCEMENT OF SCIENCE... BRISTOL... 1898.
— 1905, « The Huntington California Expedition ». *Anthropometry of Central California*, dans BULLETIN OF THE AMERICAN MUSEUM OF NATURAL HISTORY, t. XVII.
RANKE (Johannes). — 1900, *Uber altperuanische Schädel von Ancon*

und Pachacamac..., dans ABHANDLUNGEN DER MATHEMATISCH-PHYSIKALISCHEN CLASSE DER KÖNIGLICHBAYERISCHEN AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN, t. XX.

VERNEAU (R.). — 1903, *Les anciens Patagons...*, Imprimerie de Monaco.

LEHMANN-NITSCHE (Robert). — 1904, *Etudes anthropologiques sur les Indiens Takshik (groupe Guaicuru) du Chaco argentin*, dans REVISTA DEL MUSEO DE LA PLATA, t. XI.

— 1907, *Estudios antropologicos sobre los Chiriguanos, Chorotes, Matacos y Tobas (Chaco occidental)*, dans ANALES DEL MUSEO DE LA PLATA, t. I.

RANKE (Karl Ernst). — 1907, *Anthropologische Beobachtungen aus Zentral-Bräzilien*, dans ABHANDLUNGEN DER MATHEMATISCHE-PHYSIKALISCHEN CLASSE DER KÖNIGLICHBAYERISCHEN AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN, t. XXIV.

HRDLICKA (Ales). — 1910, *Report on skeletal material from Missouri mounds, collected in* 1906-1907 *by Mr Gerard* FOWKE, dans SMITHSONIAN INSTITUTION, BUREAU OF ETHNOLOGY, BULLETIN 37.

— 1916, *Physical anthropology of the Lenape or Delawares, and the Eastern Indians in general*, idem, BULLETIN 62.

— 1924, *Catalogue of Human Crania in the United States National Museum Collections. The Eskimo, Alaska and related Indians, North Eastern Asiatic*, dans PROCEEDINGS OF THE UNITED STATES NATIONAL MUSEUM, t. LXIII.

— 1927, *Catalogue...* (idem), *The Algonkin and related Iroquois; Siouan, Caddoan, Salish and Sahaptin, Shoshonean, and Californian Indians*, idem, t. LXIX.

PUCCIONI (Nello). — 1912, *Crani Araucani e Patagoni*, dans ARCHIVIO PER L'ANTROPOLOGIA A LA ETNOLOGIA, t. XLII.

WISSLER (Clark). — 1917 (2e éd.), *The American Indian. An introduction to the Anthropology of the New World*, MacMurtrie.

FARABEE (William Curtis). — 1919, *The Arawaks of Northern Brazil and Southern British Guiana*, dans AMERICAN JOURNAL OF PHYSICAL ANTHROPOLOGY, t. I.

— 1922, *Indian tribes of Eastern Peru*, dans PAPERS OF THE PEABODY MUSEUM OF AMERICAN ARCHAEOLOGY AND ETHNOLOGY..., t. X.

— 1924, *The central Caribs*, dans UNIVERSITY OF PENNSYLVANIA, THE UNIVERSITY MUSEUM ANTHROPOLOGICAL PUBLICATIONS, t. X.

SULLIVAN (Louis-R.). — 1920, *Anthropometry of the Siouan tribes*, dans ANTHROPOLOGICAL PAPERS OF THE AMERICAN MUSEUM OF NATURAL HISTORY, t. XXIII.

SHRUBSALL (F. C.), HADDON (A. C.) et BUXTON (L. H. Dudley). — 1924, *The « white Indians » of Panama*, dans MAN, t. XXIV.

ŒTTEKING (Bruno). — 1925, *Skeletal remains from Santa Barbara, California. I, Craniology*, dans INDIAN NOTES AND MONOGRAPHS, fasc. 39.

GIFFORD (Edward Winslow). — 1926, *Californian anthropometry*,

dans UNIVERSITY OF CALIFORNIA PUBLICATIONS IN AMERICAN ARCHAEOLOGY AND ETHNOLOGY, t. XXII.
SCHULTZ (Adolph H.). — 1926, *Anthropological studies on Nicaraguan Indians*, dans AMERICAN JOURNAL OF PHYSICAL ANTHROPOLOGY, t. IX.
MONTANDON (George). — 1927, *Une descente chez les Havazoupaï du Cataract Canyon*, dans JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DES AMÉRICANISTES DE PARIS, nouv. série, t. XIX.

12. — RACE ESQUIMIENNE
(Planche 13)

Les Amérindiens éliminés, les Esquimiens se laissent, dans leur primitiveté, opposer à tous les Mongoloïdes restants et peuvent, par rapport à ces derniers, être considérés comme une rameau précoce.

Signalement de l'Esquimien : peau jaune brunâtre, cheveux lisses et noirs, stature 1 m. 58, dolichocéphalie très prononcée (72), ligne sagittale fréquemment en carène, voûte très élevée (indice de hauteur-largeur 102), capacité cranienne la plus forte de toutes les races, dépassant même la capacité moyenne de l'Européen (plus près de 1.550 centimètres cubes chez l'Européen, plus près de 1.600 chez l'Esquimien), face très large, mais aussi très longue, de sorte que la surface de la face est grande, face aplatie, pommettes saillantes, œil mi-mongolique, forte leptorhinie sur le crâne, mais tendance à la mésorhinie sur le vivant, angles de la mandibule éversés en dehors; en résumé face grande, brutale, à traits mongoloïdes, mais boîte cranienne *sui generis*. La forte capacité cranienne est d'autant plus remarquable que l'Esquimien a le crâne allongé, tandis que ce sont en général les crânes larges qui ont la capacité la plus élevée en vertu du fait que la sphère est le contenant le plus capace; on peut se demander si cette grande capacité n'est pas le maintien d'un état primitif — manifeste dans l'espèce néandertalienne — où la masse cérébrale était plus forte qu'aujourd'hui, mais sans présenter la morphologie compliquée et la physiologie délicate actuelles.

La caractéristique qui précède est celle de l'Esquimien

de l'Est, en particulier du Groenland (l'Esquimien de la côte occidentale de ce dernier pays a cependant été fortement mâtiné de Blancs). Plus on avance à l'Ouest, vers le détroit de Behring, plus le type esquimien s'atténue, par suite de métissages.

Les Esquimaux occupent toute l'Amérique boréale et descendaient autrefois au Sud jusqu'au Massachusetts. Ils habitent de plus huit villages sur la côte asiatique du détroit de Behring (un groupe de trois villages vers le Nord, un groupe de cinq villages vers le Sud du détroit). Diverses hypothèses ont été échafaudées pour expliquer leur présence en Amérique. La découverte du crâne préhistorique de Chancelade, en Dordogne, à caractères esquimoïdes, a donné lieu à deux suppositions qui, toutes deux, font émigrer les Esquimaux d'Europe en Amérique. Selon la première hypothèse, ils auraient passé par l'extrême Nord de l'Atlantique, à l'époque du quaternaire où les communications d'Europe en Amérique devaient être possibles; l'autre hypothèse leur fait franchir tout le chemin d'Europe en Amérique par la Sibérie et le détroit de Behring. Une modification de cette dernière hypothèse, dans le sens d'une simplification, corollaire d'une plus grande vraisemblance, consisterait à les dire originaires non seulement d'Europe, mais aussi de Sibérie, de sorte que le chemin jusqu'au détroit de Behring ne représenterait plus l'accomplissement d'une performance extraordinaire. Enfin, une troisième hypothèse est celle qui, sans s'occuper de la question du peuplement du Nouveau-Monde, admet l'Amérique boréale et en particulier le centre nord du Canada, comme le foyer de « spécialisation » de la race esquimienne; à partir de ce foyer, les Esquimaux auraient occupé vers l'Est le Groenland, et se seraient avancés vers l'Ouest, où ils se métissèrent, pour finir par franchir le détroit de Behring et occuper les quelques villages précités. Mentionnons encore l'hypothèse, d'essence différente puisque polygéniste, favorisée par Pittard, qui voudrait que la présence de types esquimoïdes, en Europe autrefois et en Amérique aujourd'hui, soit affaire de convergence morphologique.

Nous croyons avoir démontré, par une étude de crânes tchouktches et esquimiens, que l'hypothèse de l'origine purement américaine devait être modifiée, sinon abandonnée. En effet, le type esquimien se retrouve dans la Presqu'île Tchouktche, en dehors des huit villages esquimaux, même plus typique qu'il ne l'est dans ces villages et en Alaska. Nous avons appelé ces Tchouktchi, qui, racialement, sont des Esquimiens, Tchouktchi de l'Est, par opposition aux autres Tchouktchi chez lesquels les éléments esquimoïdes sont majorisés par les autres éléments formatifs. BIASUTTI et GIUFFRIDA-RUGGERI, généralisant au lieu de localiser, avaient rattaché tout le peuple tchouktche actuel à la race esquimienne, mais les Tchouktchi, à part ceux de l'Est, rentrent dans la race paléosibérienne. Il n'en est pas moins vrai que les résidus somatiques laissés par les Esquimiens dans la contrée prouvent que ces derniers l'ont habitée, en tout ou en partie, seuls ou en compagnie. De son côté, BOGORAS a donné la preuve linguistique (par les termes géographiques en territoire tchouktche) et ethnographique (par les légendes et les traditions tchouktches) de la lutte séculaire qui s'est déroulée sur le territoire actuellement tchouktche, entre Tchouktchi et Esquimaux, et qui s'est achevée par le refoulement de ces derniers vers le détroit. Le refoulement, « politique » pourrait-on dire, ne fut cependant pas accompagné d'extermination, comme les caractères de divers crânes et les traits de certains vivants le prouvent. De plus, les études linguistiques de SAUVAGEOT ont démontré des connexions entre la langue esquimaude et les parlers ouraliens (finno-ougro-samoyèdes). Même donc pour l'ancien système des migrations, il est difficile de soutenir une spécialisation esquimaude, soit linguistique, soit somatique, en Amérique. Ou bien, il faudrait adopter l'idée non pas d'un simple déversement de quelques individus par-dessus le détroit de Behring, mais une ample invasion d'Amérique en Asie.

Si donc on voulait s'en tenir au système des migrations, on rejetterait, d'accord avec BOGORAS, l'hypothèse d'une invasion des Esquimaux d'Amérique en Asie, pour militer

en faveur de l'invasion d'Asie en Amérique. Mais l'ologénisme offre bien mieux. Le crâne de Chancelade est esquimoïde! C'est donc que les Esquimoïdes sont nés sur terre européenne. Les langues ouraliennes présentent des connexions avec l'esquimau! C'est donc que des contacts, peut-être purement linguistiques et point somatiques, ont dû exister entre ceux qui ont parlé la langue ouralienne primitive et ceux qui, parlant autrefois l'esquimau (pas nécessairement des Esquimiens morphologiquement), l'ont transmis aux Esquimaux actuels, et ces contacts ont des chances d'être la preuve d'un voisinage plus proche que ne l'est celui d'aujourd'hui entre Esquimaux et peuples ouraliens. La craniologie, l'ethnographie et la linguistique prouvent une extension, plus grande que l'actuelle, du domaine esquimau dans le Nord-Est de l'Asie! C'est donc que le Nord-Est de l'Asie pourrait bien aussi être un foyer de la race des Esquimiens. Le centre nord du Canada recèle des groupes d'Esquimaux, somatiquement, ethnographiquement et historiquement primitifs! C'est donc que le Canada n'est éventuellement pas à exclure comme terre de production des Esquimoïdes.

Il n'y a pas à procéder à un choix entre quatre hypothèses comme on serait tenté de le faire avec l'ancien « esprit » ethnologique. Il faut les additionner! C'est leur synthèse qui donnera la clef de l'origine des Esquimiens. Les Esquimiens sont nés sur toute la surface boréale et subboréale de l'hémisphère septentrional, conformément au processus principal de formation des types. Selon une thèse secondaire, les Esquimiens accentuaient leurs caractères en se concentrant topographiquement, et le fait que le crâne de Chancelade, esquimoïde, est moins esquimau que ceux du Labrador ou du Groenland, ne peut qu'appuyer le bien-fondé du parallélisme de cette self-domestication avec la concentration sur le terrain. C'est enfin la seule solution ologénétique qui explique de façon naturelle le fait curieux de la séparation, par les Esquimaux, des peuples parents entre eux que sont les Paléosibériens et les Amérindiens du Nord-Ouest. Les ancêtres des uns et des autres, avant

que les races actuelles fussent formées, étaient mêlés des deux côtés du détroit; puis ce qui est en fait la grand'race amérindoïde commença à se constituer, sur les deux continents, avant la race esquimienne; celle-ci, à son tour, se concentrait, en Asie vers l'Orient, c'est-à-dire vers le détroit de Behring, où les descendants des premiers Amérindoïdes asiatiques ne représentaient déjà plus qu'un résidu; peu à peu, les Esquimoïdes étaient les seuls occupants des deux rives du détroit, empêchant les communications régulières entre les autres peuples des deux continents; enfin, c'est seulement à l'époque historique que ceux qui étaient formés par les éléments somatiques amérindoïdes (quelque peu), europoïdes (davantage) et mongoloïdes (encore plus), en un mot les Paléosibériens, ayant repris vie par une plus large infusion de sang mongoloïde — du moins les Tchouktchi — refoulèrent vers le détroit de Behring les Esquimaux, déjà spontanément en voie de décroissance en Asie.

Bibliographie

(Voir aussi Dall, p. 232, Hrdlicka, p. 199, Montandon, p. 222)

Topinard. — 1875, *Mesures craniométriques des Esquimaux (Thesaurus craniorum* de M. Barnard Davis), dans Revue d'Anthropologie, t. II.

Œtteking (Bruno). — 1908, *Ein Beitrag zur Craniology der Eskimo*, dans Abhandlungen und Berichte des Königl. Zoologischen... Museums zu Dresden, t. XII.

Hrdlicka (Ales). — 1910, *Contribution to the anthropology of central and Smith Sound Eskimo*, dans Anthrological Papers of the American Museum of natural History, t. V.

Fürst (Carl M.) & Hansen (Fr. C. C.). — 1915, *Crania grœnlandica. A description of Greenland Eskimo crania...*, Copenhague, Hôst et Sôn.

Hawkes (E. W.). — 1916, *Skeletal measurements and observations of the Point Barrow Eskimo...*, dans American Anthropologist, t. XVIII.

Hœssly (H.). — 1916, *Kraniologische Studien an einer Schädelserie aus Ostgrönland*, dans Nouveaux mémoires de la Société helvétique des Sciences naturelles, t. LIII.

Jenness (Diamond). — 1923, *Physical characteristics of the Copper Eskimos*, dans t. XII du « Report of the Canadian Arctic Expedition 1913-18. Southern Party 1913-16 ». Ottawa, Acland.

CAMERON (John). — 1923, *The osteology of the Western and Central Eskimos*, ibidem.
BOGORAS (Waldemar). — 1925, *Early migrations of the Eskimo between Asia and America*, dans CONGRÈS INTERNATIONAL DES AMÉRICANISTES... XXIe SESSION... A GÖTEBORG EN 1924.

13. — RACE PALÉOSIBÉRIENNE (Planche 14)

On pourrait aussi l'appeler race sibérienne tout court, car elle n'est pas confinée comme la culture paléosibérienne aux seuls peuples paléosibériens orientaux.

Une critique importante servira d'entrée en matière en même temps que de « garde-à-vous » dans la consultation de l'ouvrage de DENIKER, *Les races et les peuples de la Terre*, et, quelque riche en renseignements que soit par ailleurs le livre, d'exemple des tours de passe-passe que provoque le système hybride de son auteur. Il s'agit des peuples appelés finno-ougriens, formant avec les peuples samoyèdes,le grand groupe linguistique appelé ouralien; or, ces dénominations n'ont précisément qu'une valeur linguistique et ne signifient rien du tout anthropologiquement; il n'y a pas de race finnoise, ni de race ouralienne, et ces peuples doivent être répartis entre plusieurs races, dont la paléosibérienne, à propos de laquelle il est indiqué d'en parler. Voici tout d'abord la liste des peuples à langues finnoises et apparentées, c'est-à-dire des peuples à langues ouraliennes, de l'Est à l'Ouest puisque leur racine principale est à l'Est :

Samoyèdes : côte arctique, de la baie de Khatanga à l'Est, à la mer Blanche à l'Ouest;

Ostiak : bassin de l'Obi, de Tobolsk en amont, à Obdorsk en aval;

Vogoul : à l'Ouest des Ostiak, dans l'Oural;

Zyrianes : bassins de la haute Petchora et de la Dvina orientale;

Permiak : dans la boucle de la haute Kama;

Votiak et Bessermènes : entre la Kama et la Viatka;

Tchérémisses : entre la Viatka et la Volga;

Mordves : disséminés à large distance sur les deux rives de la Volga (mais surtout sur la gauche) de Kazan à Saratov;

Lapons : extrémité de la péninsule russo-finlando-scandinave;

Caréliens : gouvernements d'Arkhangelsk et d'Olonets, et surtout Carélie;

Vepses : entre lacs Onéga et Ladoga;

Votes et Ijores : à l'Ouest de Leningrad, sur la rive sud du golfe de Finlande;

Souomi (Finnois proprement dits) : Finlande;

Estes : Estonie;

Lives : extrémité nord de la Courlande;

Hongrois : Hongrie.

La tâche de l'anthropologue consiste à placer chacun de ces peuples dans la race dont il relève par la majorité de ses caractères somatiques.

Les Hongrois rentrent, actuellement du moins, dans la sous-race alpine (cévenole) de la race alp-arménienne. Les Lives, Estes, Souomi, Votes et Ijores, Vepses, Caréliens, qui forment ensemble les Finnois occidentaux, sont de la sous-race nordique de la race blonde. Les Lapons forment une race spéciale. Les Samoyèdes appartiennent au groupe somatique soïoto-samoyède de la race nord-mongolienne. Restent les Ougriens (Ostiak de l'Obi et Vogoul) [1], et les Finnois orientaux (Zyrianes, Permiak, Votiak et Bessermènes, Tchérémisses, Mordves). Or, DENIKER dit (p. 435) : « Les Finnois de l'Est appartiennent en majorité à une race spéciale ougrienne, petite, dolichocéphale, brune, à face légèrement mongoloïde ». C'est une erreur, à moins qu'on appelle Finnois de l'Est les seuls Ougriens, mais même cette explication n'est pas possible, puisque DENIKER parle (p. 367) de « Finnois orientaux (Ostiaks, Permiaks, Tchérémisses) » et que les deux termes de Finnois de l'Est et de Finnois orientaux ne peuvent pas signifier deux choses différentes. En fait, la race ougrienne de DENIKER est la paléosibérienne, terme préférable puisque la race se manifeste aussi bien à l'Orient qu'à l'Occident de la Sibérie. Quant aux Finnois orientaux, à savoir ceux plus haut cités

1. Le nom d'Ougriens vient d'un ancien royaume d'Ougrie, qui comprenait le territoire de ces deux peuples.

(les peuples ougriens étant dûment exclus), quels sont les caractères raciaux qui l'emportent chez eux? Voici, en résumé, les données de SOMMIER, relatives aux Zyrianes : « Stature masculine, 1 m. 64, très grande par rapport à celle des Vogoul, des Ostiak et des Samoyèdes, peau blanche, les jeunes ont les joues roses et fraîches, les teintes gris clair prédominent dans les yeux, cheveux abondants et souvent frisés, à teintes blondes prédominantes, la barbe ne manque jamais, I. C. hommes 82.4, femmes 83.3; face : parfois large et un peu massive, avec des pommettes grosses et un nez petit (type plus fréquent parmi les femmes), parfois ovale, pommettes ni grosses ni proéminentes, nez haut et long, droit ou aquilin, yeux enfoncés, enfin type se rapprochant plus du Scandinave que du Finnois (type plus fréquent parmi les hommes à barbe touffue et frisée). » Qui ne reconnaîtra, en effet, dans cette description, un type plus proche de la sous-race sub-nordique (p. 249) que de tout autre groupement? Les Zyrianes ne relèvent donc nullement de la race ougrienne ou paléosibérienne, mais bien de la race blonde et il en est de même, par l'ensemble de leurs caractères, des Permiak, des Votiak et des Tchérémisses, qui, tous, habitent au Nord de la ligne droite que forment les rivières Moskva, Oka, Volga, Kama, Biélaïa. Pour les Mordves, au Sud de cette ligne, la situation est un peu moins nette; ils sont plus bruns que les Zyrianes et ne peuvent plus être rattachés à la race blonde. Mais sont-ils à rapprocher de la race alp-arménienne qui, on le sait, domine dans le Sud de la Russie, ou de la race touranienne, à savoir de son groupe somatique turco-tatare? En l'absence de données très précises, on pencherait plutôt pour cette dernière alternative [1]. Si donc on veut bien ne pas

1. L'union des Républiques soviétiques a accordé l'autonomie à tous les peuples finnois à population nombreuse, comme aux Caréliens, aux Zyrianes, aux Votiak, aux Tchérémisses, ainsi qu'aux peuples turco-tatares, comme, pour ne parler que des voisins des premiers, aux Bachkir (entre le fleuve et les monts Oural), aux Tatares de Kazan (au confluent de la Volga et de la Kama), aux Tchouvaches (Tatares assaisonnés d'éléments « finnois », dans la boucle de la Volga, au sud des Tchérémisses, à l'ouest des Tatares de Kazan), mais pas aux Mordves; les Mordves, quoiqu'au nombre de près d'un

jouer sur le mot composé de finno-ougrien (uniquement justifié en linguistique) pour traiter indifféremment les Ougriens de Finnois et les Finnois d'Ougriens, on constatera en définitive que seuls les deux peuples ougriens, Ostiak de l'Obi et Vogoul, relèvent de la sous-race ougrienne de la race ougrienne (terminologie DENIKER), c'est-à-dire du groupe occidental de la race paléosibérienne, tandis qu'aucun peuple finnois oriental, à en juger par la majorité des facteurs morphologiques, ne peut être rattaché à cette race. Pour en revenir à DENIKER, ce doit être, psychologiquement, l'emploi constamment alterné de ses deux systèmes (anthropologique et ethnographico-linguistique) qui lui a fait involontairement et invinciblement étendre les données du premier aux divisions du second.

Une constatation de même ordre se doit faire à propos de la majorité des auteurs ayant à énumérer les peuples de la Sibérie, par exemple à propos de l'ouvrage de Mlle CZAPLICKA, *Aboriginal Siberia. A study in social anthropology*, excellent d'ailleurs du point de vue ethnographique. CZAPLICKA et d'autres auteurs divisent les peuples de la Sibérie en Paléosibériens et en Néosibériens. Pour eux, les Paléosibériens sont : les Tchouktchi, les Koriak, les Kamtchadales, les Aïnou, les Ghiliak, les Esquimaux, les Aléoutes, les Ioukaghir, les Tchouvantsi, les Iénisséiens; et les Néosibériens sont : les tribus finnoises (Ostiak et Vogoul), les tribus samoyèdes, les tribus turco-tatares (Iakoutes et Tatares, les peuples du Turkestan n'entrant pas ici en ligne de compte), les tribus mongoliques (Kalmouk ou Eléoutes, Mongols, Bouriates), les tribus toungouz (Toungouz proprement dits, Tchapoghir, Goldes, Lamoutes, Mandchou, Manègres, Orotches, Orotchones, Orok, Solones). Or, cette classification est parfaitement concevable du point de vue *ethnographique* ou du point de vue *ethnique;* du point de vue anthropologique, c'est-à-dire du point de

million, distribués, il est vrai, de façon très clairsemée, ne forment donc pas d'État autonome, la majorité d'entre eux, au sud-est du confluent de la Volga et de la Kama étant englobée dans la République soviétique des Tatares (de Kazan).

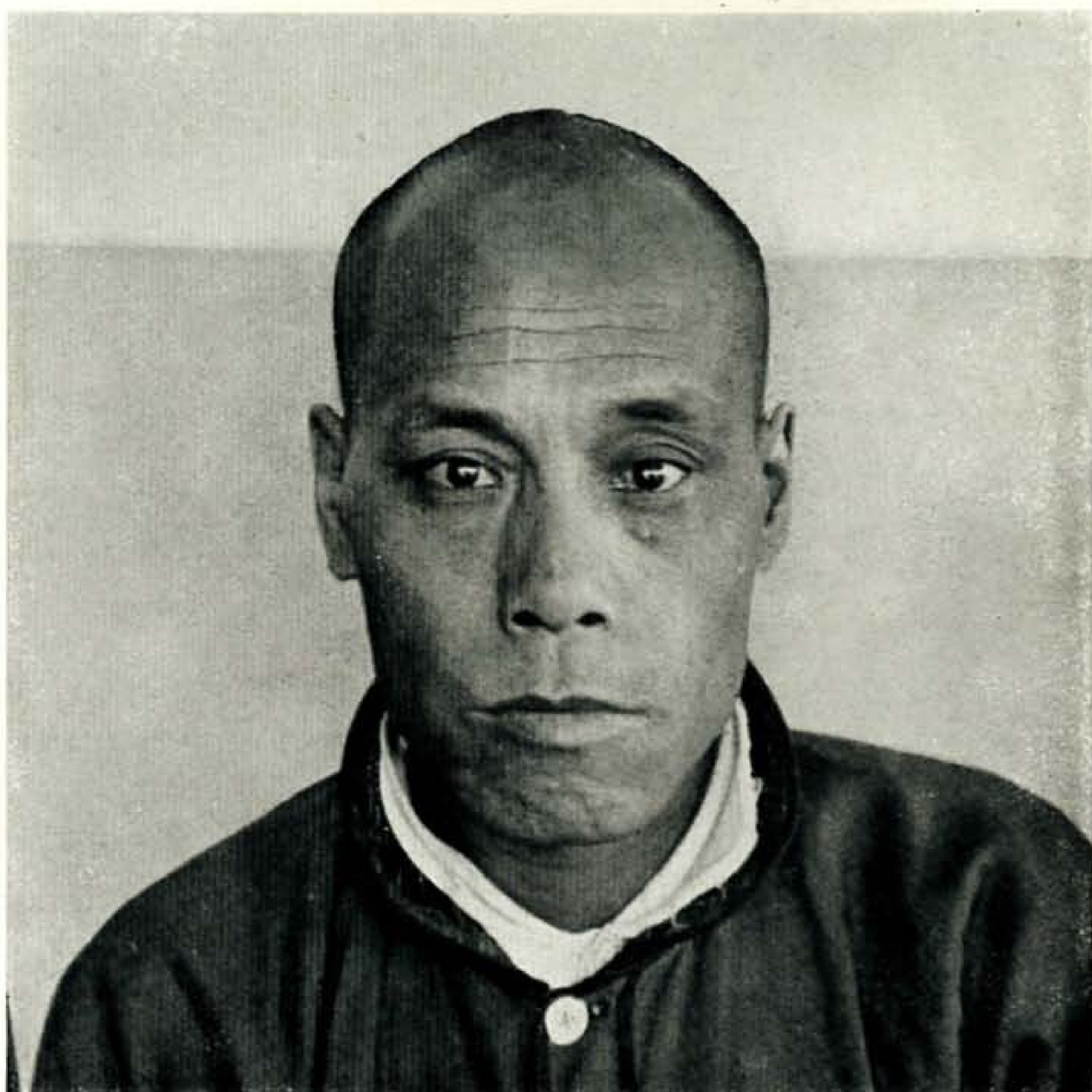


Pl. 15. — GRAND'RACE MONGOLOÏDE

14. RACE MONGOLIENNE, SOUS-RACE NORD-MONGOLIENNE

Bouriate de la Transbaïkalie.

Photographie George Montandon.



Pl. 16. — GRAND'RACE MONGOLOÏDE

14. RACE MONGOLIENNE, SOUS-RACE SINIENNE

Chinois du Nord.

Photographie George Montandon.

vue de l'ethnologie somatique, elle est égale à zéro, à moins que zéro.

Dans une classification *somatique*, les Esquimiens et les Aïniens sont préalablement à mettre à part, puis les autres peuples de la Sibérie sont à répartir — de par la majorité de leurs individus — entre 3 races de la grand'race mongoloïde : races mongolienne (dans laquelle tombent les tribus mongoliques, les tribus toungouz, les Soïotes et les Samoyèdes, les Ghiliak et les Aléoutes ainsi que peut-être les Iakoutes), touranienne (dans laquelle rentrent les Tatares) et paléosibérienne (dont l'énumération sera donnée en conclusion des développements qui suivent).

A l'Occident de la Sibérie, le peuple des *Ostiak* (Ostiak de l'Obi) est le peuple prédominant à caractéristique paléosibérienne. Voici, résumée d'après Sommier, la description des Ostiak : Peau blanc mat, avec parfois tendance au jaunâtre, système pileux peu développé, cheveux en majorité bruns (alors qu'ils sont blonds chez leurs voisins les Zyrianes et noirs chez leurs autres voisins les Samoyèdes), généralement ondulés, yeux en moyenne brun moyen (mais allant du brun-noir au bleu), stature 1 m. 56, charpente gracile, I. C. hommes 79.3, I. C. cranial les deux sexes mêlés 74.0, les mêmes crânes chamae-tapeinocéphales, c'est-à-dire aplatis aussi bien dans la vue latérale que dans la vue occipitale (I. de hauteur-longueur 67.1, I. de hauteur-largeur 90.7), face aplatie, pommettes légèrement saillantes par rapport aux Européens, mais beaucoup moins non seulement que chez les Mongoliques, mais même que chez les Samoyèdes, fente de l'œil triangulaire, mais pas de bride recouvrant la paupière et la caroncule, nez élargi et particulièrement effacé, la pointe seule proéminant au milieu du visage aplati, mésorhinie cranienne tendant à l'euryrhinie (51.1), lèvres soit légèrement fortes, soit minces, le crâne présentant un peu de prognathisme alvéolaire. Dans son enquête sur le même peuple, Roudenko donne des chiffres très concordants : stature 1 m. 57, I. C. hommes 80.7, I. C. cranial 76.6, I. N. pour le vivant 76.5.

Le même ROUDENKO, étudiant les Ostiak, étendit son investigation à leurs voisins et très proches parents les *Vogoul* et il arrive à la conclusion qu'Ostiak et Vogoul sont absolument de même type, mais plus pur chez les Vogoul. Les chiffres qu'il donne pour les Vogoul sont les suivants : stature 1 m. 57, I. C. hommes 78.3, I. N. pour le vivant 79.1. En conséquence du fait que le type ostiako-vogoul est le plus pur chez les Vogoul, voici le diagnostic différentiel qu'il établit entre ces derniers et les Samoyèdes :

CARACTÈRES DIFFÉRENTIELS DES SAMOYÈDES ET DES VOGOUL
(ceux dont il n'est pas fait mention ne présentent pas de différence notable)

Samoyèdes	*Vogoul*
Couleur cheveux et yeux foncée presqu'exclusivement;	Cheveux et yeux foncés avec mélange de cheveux rougeâtres accompagnés d'yeux de couleur mêlée;
Constitution solide;	Constitution solide de façon prédominante;
Stature petite;	Stature petite;
Brachyskélie en majorité;	Mésoskélie avec fort pourcentage de macroskélie;
Buste et tronc assez longs (par rapport à stature);	Buste et tronc assez courts;
Extrémités relativement courtes;	Extrémités relativement longues;
Brachycéphalie;	Mésocéphalie avec fort pourcentage de dolichocéphalie;
Chamaecéphalie avec mélange d'orthocéphalie;	Tous chamaecéphales;
Front étroit de façon prédominante;	Front large de façon prédominante;
Face relativement longue et large;	Face moins longue et moins large;
Pommettes fortement saillantes;	Pommettes moyennement ou faiblement saillantes;
Mésorhiniens en majorité, plus près de la leptorhinie;	Mésorhiniens en forte majorité, plus près de la platyrhinie;
Proéminence moyenne du nez;	Proéminence du nez moyenne ou faible;

Bouche relativement large;	Bouche relativement moins large;
Prognathisme dentaire pas rare;	Prognathisme dentaire rare;
Pli mongolique dans la majorité, parfois marqué assez fortement;	Dans la majorité pas de pli mongolique;
Oreille relativement longue et large;	Oreille relativement courte et étroite;
Signe de Darwin [1] fréquent;	Ne se rencontre presque pas;
Écartement du pavillon moyen, quelquefois considérable;	Écartement moyen, pavillon quelquefois collé au crâne.

Le bloc ostiako-vogoul n'a donc pas de connexions au Nord. En a-t-il à l'Ouest, au Sud, à l'Est?

La séparation raciale des Ougriens et des Finnois orientaux n'épuise pas la question des connexions possibles des Ougriens avec l'Ouest. La dolichocéphalie des crânes des tumulus ou *kourganes* de Russie, alors que la population actuelle est méso-brachycéphale, pose la question d'un rapport éventuel de la population kourganique avec les Ostiako-Vogoul. Cette dolichocéphalie est expliquée de trois façons. Minakov a prétendu qu'elle est artificielle, due à une période de ramollissement des crânes, favorisé par le terrain, et cela alors que les crânes étaient couchés sur le côté. Sera veut que les Nordiques scandinaves soient venus du Caucase et que les squelettes des kourganes soient les témoins de ce passage des dolichocéphales nordiques. Enfin, la troisième opinion veut que les squelettes des kourganes soient des dolichocéphales ougriens. Une investigation ostéologique d'ensemble des squelettes kourganiques, qui prendrait en considération ces trois possibilités, avec énumération des facteurs confirmant ou infirmant l'une ou l'autre de ces hypothèses, n'a pas encore été faite. On remarquera que la hauteur du crâne n'est ici pas utilisable, vu qu'un crâne relativement plat se rencontre aussi bien dans le type nordique que dans le type ougrien. Mais une vue ologénétique des choses permet une conciliation des origines nordique et ougrienne.

1. Le signe de Darwin est un « appointissement » du pavillon de l'oreille en haut et en arrière, qui est très bien marqué chez les Singes.

Il est clair que la Scandinavie n'a été peuplée que par migration, puisque le pays était autrefois sous les glaces, mais les proto-Nordiques doivent avoir avancé sur un large front et non pas à partir d'un point; de plus, c'était des proto-Nordiques et non pas des Nordiques. En d'autres termes, la « nordisation » s'est faite, ou en tout cas s'est accentuée, en Scandinavie même. Cela dit, il se peut que les squelettes des kourganes représentent une partie des populations caucasiennes mises en branle, même tardivement, par la formation raciale qui s'élaborait dans le creuset scandinave, mais ces populations encore somatiquement proto-nordiques, pouvaient être en même temps proto-ougriennes, les proto-Caucasiens, les proto-Nordiques et les proto-Ougriens appartenant tous trois à une même formation proto-europoïde. Or, tandis que les proto-Nordiques, dynamiquement progressifs, devenaient la race blonde, les proto-Ougriens, dynamiquement régressifs, réduisaient leur aire et leur nombre, en même temps qu'ils subissaient une mongolisation partielle.

La recherche de connexions du groupe ougrien actuel *avec le Sud* (Sud-Est) nécessite un exposé de ce que sont les populations des régions montagneuses voisines de l'Altaï et du Saïan. Quoiqu'une partie seulement de ces populations intéresse ici, l'énumération des tribus de cette contrée doit être faite à la fois. Ces tribus sont à diviser en 3 groupes : groupe de l'Altaï à l'Ouest, groupe des monts Saïan ou de l'Ouriankhaï ou du Tanna-Touva à l'Est, et groupe khakassien ou de la région de Minoussinsk au Nord-Est. Le *groupe altaïen* comprend : les Altaïens proprement dits (Altaï-Kidj), les Téléoutes, les Télenghètes, les Koumandines, les Lébédines, les Toubalar ou Tatares noirs, les Tchoulym. Le *groupe saïanien* comprend : les Soïotes ou Touvanais, les Kamassines et les Karagasses. Le *groupe khakassien* comprend les Chores, les Sagaï, les Katchines, les Kisil, les Koïbal, les Beltir, les Tatars de Mélet. Or, ces peuples sont, ethnographiquement et linguistiquement, pour une part des Mongoliens, pour une plus grande part des Touraniens (Turco-tatares). Mais il s'agit d'anciennes

populations envahies et dominées par des éléments mongoliens et touraniens. Ces anciennes populations doivent être appelées en bloc les *Paléo-altaïens.* Si ces Paléo-altaïens ne forment plus de tribus, ils ont cependant laissé des traces dans plusieurs des tribus actuelles. Linguistiquement, en outre de traces de parlers samoyèdes chez des peuples du groupe saïanien, l'on sait que des parlers spéciaux se sont éteints au cours des XVIII[e] et XIX[e] siècles dans la région de l'Altaï.

Somatiquement, HILDEN, qui a visité les *Télenghètes*, les *Toubalar* et les *Lébédines*, a montré que si les premiers contiennent encore un léger élément qui n'est ni mongolien, ni touranien, les Toubalar et les Lébédines révèlent cette caractéristique de façon très nette. La stature de ces trois tribus est à peu près la même (163), mais l'I. C.de 86.2 et 85.4 chez les Télenghètes, hommes et femmes, c'est-à-dire mongolien ou touranien, est de 82.7 et 83.9 chez les Toubalar et seulement de 80.1 et 80.9 chez les Lébédines, comme chez les Ostiak. Alors que les Télenghètes ont un I. N. de 76.0, sexes mêlés, c'est-à-dire un nez moyen tendant à la leptorhinie comme les Mongoliens et les Touraniens, les Toubalar et les Lébédines l'ont de 79.2, c'est-à-dire comme les Vogoul. La complexion n'est pas toujours foncée; elle l'est dans 90 % des cas chez les Télenghètes, dans 87 % des cas chez les Lébédines et seulement dans 72 % des cas chez les Toubalar, les autres cas présentant une complexion mêlée, avec quelques roux chez les seuls Lébédines.

Postérieurement à HILDEN, IARKHO fit une vaste enquête sur la pigmentation dans les populations de la région de l'Altaï, de l'Ouriankhaï et de Minoussinsk. L'enquête a porté sur environ 1.500 aborigènes et donna les résultats suivants. Les cheveux étant divisés en 4 classes, les trois groupes de populations, saïanien, khakassien et altaïen, présentent les pourcents suivants de cheveux très foncés : Soïotes (principaux représentants du groupe saïanien) 98 %, Altaïens 93 %, Khakassiens 92 %. Mais pour les yeux, divisés en 3 classes, les trois mêmes groupes de popu-

lations présentent un pourcentage beaucoup plus fort d'individus non foncés; en effet les yeux foncés ne se trouvent que dans 80 % des cas chez les Soïotes, 76 % chez les Khakassiens et 72 % chez les Altaïens, chiffres à rapprocher de ceux de HILDEN pour la complexion globale. IARKHO remarque que cette pigmentation moindre ne peut être mise sur le compte du seul métissage avec les Russes, vu sa répartition tant pourcentuelle que régionale et historique. Sans perdre de vue l'éventualité d'une mutation aujourd'hui en cours de route, il met le fait sur le compte de l'atavisme, c'est-à-dire de peuplades anciennes de complexion plus ou moins claire. Il ne peut d'autre part pas se prononcer quant à ces peuplades, vu qu'il rejette toute connexion avec les Nordiques et avec les Aïnou. Or, comme on l'a vu, les Ougriens n'ont pas non plus constamment une complexion foncée et leur analyse a révélé d'autres rapprochements somatiques avec une partie de la population altaïenne. La connexion paléo-altaïenne-ougrienne est donc parfaitement réelle et apparaît d'autant plus vraisemblable que ce sont les Altaïens proprement dits, et parmi eux les Toubalar et les Lébédines, aux sources de l'Obi, qui s'apparentent le plus aux Ougriens, riverains du même fleuve sur son cours inférieur. Et cela n'élimine pas les relations avec les « Nordiques » et les « Aïnou », car ces relations ne sont pas à établir avec les Nordiques actuels et les Aïnou actuels, mais avec les proto-Nordiques et avec les proto-Aïnou, moins aïniens et surtout moins nordiques que ceux d'aujourd'hui et plus proches entre eux que ne le sont leurs descendants qui ont suivi des voies diverses de différenciation.

Il faut maintenant revenir aux populations du bas Obi et citer textuellement un passage de SOMMIER les concernant :

J'ai encore noté, parmi les hommes, un type aberrant très étrange, qui m'a remis en mémoire les portraits de Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord : nez à bosse, haut et long, à pointe prolongée en bas, nez suivant la ligne du front qui est très fuyant; visage long et anguleux, yeux pas obliques, peau un peu brune,

tendant, sur le visage, au rouge cuivre, faciès tout à la fois très divergent du type commun des Ostiak et de celui des Samoyèdes. De partiels types sont plutôt rares, mais j'en ai remarqué parmi les Samoyèdes comme parmi les Ostiak, de Bériosov (à 300 kilomètres en amont de l'embouchure) à l'estuaire de l'Ob. FINSCH aussi a remarqué les ressemblances de quelques Ostiak avec les Indiens de l'Amérique du Nord.

SOMMIER supposait que ce type pseudo-peau-rouge était dû à un croisement avec les Zyrianes, mais il accompagnait — avec raison — sa supposition d'un point interrogatif. Aujourd'hui, on se reporte tout d'abord aux résultats de la JESUP North Pacific Expedition, qui a aussi trouvé le type peau-rouge parmi les Paléosibériens orientaux.

BOAS et les savants de l'expédition invoquèrent une récurrence amérindienne en Asie, à laquelle cependant ils ne faisaient pas dépasser le territoire extrême-oriental des Tchouktchi et des Koriak. Puis HRDLICKA, à la recherche du « berceau » des Amérindiens en Asie, pensa avoir trouvé les descendants des premiers Amérindiens aux Philippines, au Tibet et en Chine. Mais l'ancien texte de SOMMIER — il date de 1887 — montre que le type amérindoïde se retrouve jusqu'à l'Oural et ce fait est encore un de ceux qui illustrent le bien fondé de la conception ologénétique de l'origine du type amérindoïde, qui, comme les autres types et concurremment à eux, a pris naissance sur la plus grande partie du monde habitable.

Parmi les *Paléosibériens orientaux*, les *Tchouktchi* sont le principal de leurs peuples, parce que le plus nombreux comme le plus connu; mais c'est aussi le plus mongolisé, de sorte que si les Tchouktchi peuvent compter comme Paléosibériens et non comme Mongoliens, leurs voisins les Koriak, Kamtchadales et Ioukaghir (avec les Tchouvantsi) sont à plus forte raison à considérer comme tels. Les Tchouktchi sont sous-brachycéphales (82), mésorhiniens (78.7), ont la face grande (puisque, malgré un fort diamètre bizygomatique, l'indice facial marque une ten-

dance à être grand), ce qui est un caractère esquimoïde. Les principales remarques de BOGORAS concernant la somatique des Tchouktchi sont les suivantes :

Stature de 148 hommes : 162 cm. 2.

Pommettes beaucoup moins proéminentes que chez Toungouz et Iakoutes.

Nez souvent grand, bien formé et même aquilin, quoique des nez à « pont » mongolique se rencontrent aussi fréquemment, surtout chez les femmes.

Face massivement contourée.

Crâne plat.

Front bas et droit, tandis que la partie inférieure de la face est disproportionnellement grande et forte.

Faces mongoliques plus fréquentes parmi les femmes.

Yeux droits, bride mongolique rare.

Cheveux souvent ondulés.

Couleur des cheveux sur l'océan Arctique : noire.

Couleur des cheveux sur l'océan Pacifique : brun foncé et même brun clair dans 15 % des cas.

Poils rares sur la face, cependant barbes fréquentes.

Sourcils souvent épais et broussailleux, surtout parmi les hommes âgés.

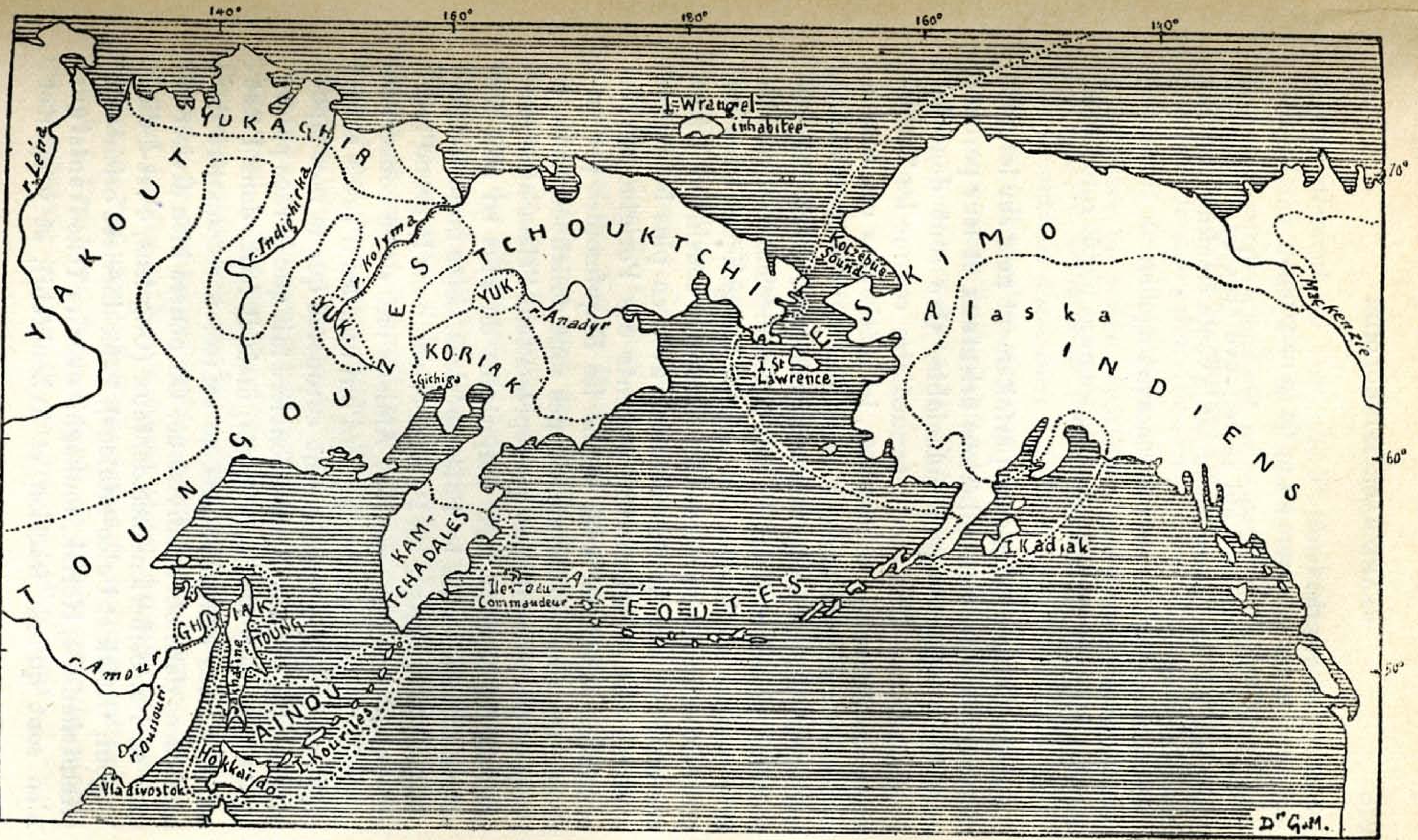
Face de couleur bronzée, avec des teintes intermédiaires allant du rouge brique au rouge sang (*from brick-red to blood-red*).

On voit déjà les rapprochements qui se laissent faire entre les Tchouktchi et les Ougriens, mais les Tchouktchi, on vient de le dire, sont plus mongolisés que les autres Paléo-sibériens. En effet, tandis que les Tchouktchi ont un indice céphalique de 82, les *Ioukaghir* et les *Koriak* l'ont de 80 et les *Kamtchadales* de 78 (on remarquera que ceux-ci sont les voisins les plus proches des Aïnou, qui ont un I. C. de 76). Par rapport aux Tchouktchi, la face des Ioukaghir, des Koriak et des Kamtchadales est de dimensions un peu moindres. On pourra donc, malgré d'assez notables différences d'un groupe à l'autre, donner le *signalement suivant pour l'ensemble de la race paléosibérienne* :

Peau blanc jaunâtre à brunâtre ou rougeâtre.

Cheveux lisses ou ondulés.

Cheveux noirs ou bruns.



Carte 3. — Les peuples actuels de la Sibérie orientale
(principalement d'après Bogoras et Jochelson).

Yeux bruns ou gris.
Stature un peu inférieure à 1 m. 60 en moyenne.
Indice céphalique 78-82.
Tête aplatie (caractère qui se retrouve chez les Toungouz, tandis que les Europoïdes Aïnou ont la voûte cranienne moyennement élevée).
Mésorhinie; profil du nez : de concave à aquilin.
Bride mongolique rare.
Traits mongoliques atténués, fréquemment plutôt europoïdes, parfois amérindoïdes.

Les traits europoïdes sont parfaitement nets sur les portraits qu'on a des Paléosibériens orientaux et leur parenté avec les Ostiako-Vogoul indéniable. Que sont donc les Paléosibériens? Une race intermédiaire comme les Touraniens, indifférenciée et métissée, les métissages qui sont à sa base étant plus anciens. Alors que la race touranienne est formée du métissage des Mongoliques avec les Alp-arméniens principalement, la race paléosibérienne est constituée par les métissages des mêmes Mongoliques avec les proto-Nordiques (ancêtres des Blonds et cousins ou frères des ancêtres des Aïniens actuels), avec en plus les représentants des Amérindoïdes présents dès l'origine sur le continent asiatique, avec même les Esquimoïdes par endroits. Or, tous ces derniers types sont dolichocéphales, à l'opposé des Mongoliques qui représentent l'élément le plus nouveau et le plus fort, majorisant de plus en plus les autres éléments chez les Paléosibériens. Cette majorisation oblige à faire rentrer les Paléosibériens dans la grand'race mongoloïde, tandis que les Aïniens ont su se conserver intacts, formant encore aujourd'hui une des 5 races europoïdes (même plus nettement europoïde que la race laponienne). Le manque d'unité foncière fait que la race paléosibérienne peut être subdivisée, mais il faut, dans l'état actuel de nos connaissances, se refuser à reconnaître des sous-races dans ces subdivisions. On pourra bien diviser la race en Paléosibériens occidentaux (Ougriens, c'est-à-dire Vogoul, Ostiak et Paléo-altaïens), Paléosibériens orientaux (Kamtchadales, Koriak, Ioukaghir avec les Tchouvantsi qui n'en sont qu'une fraction, et Tchouktchi), et y ajouter

éventuellement, en tant que Paléosibériens centraux, les Iénisséiens dont il y aura lieu de reparler tout à l'heure, mais ces subdivisions ont principalement une valeur géographique. Même si, sautant l'étape des sous-races, on voulait établir une subdivision en groupes somatiques, celle-ci risquerait de ne répondre aussi qu'à des expressions géographiques ou à une répartition par peuples, puisque les trois types mongoloïde propre, europoïde et amérindoïde se rencontrent aussi bien à l'Ouest qu'à l'Est de la Sibérie. *Peut-être est-ce dans ce sens qu'il faudrait délimiter trois sous-races paléosibériennes : sous-race mongolo-sibérienne, sous-race europoïdo-sibérienne, sous-race amérindo-sibérienne.*

Il reste à déchiffrer ce que sont les *Iénisséiens* ou *Kéto* (malencontreusement appelés autrefois Ostiak du Iénisséi). La solution du problème relatif à ce petit peuple, réduit à moins de 1.000 âmes, vivant sur le Iénisséi moyen entre les 60° et 67° de latitude, fournit une des clefs de la raciologie sibérienne. Ceux qui, venant de chez les Samoyèdes, aux bouches du Iénisséi, remontent le fleuve, s'exclament au contact des Kéto : Mais c'est un peuple tout différent des Samoyèdes, ce sont des Paléo-sibériens! Et ceux qui viennent de chez les Ostiak (de l'Obi) s'écrient : Mais ce ne sont pas des Ougriens, ils ressemblent beaucoup plus aux Mongoliens! La vérité, c'est que les Samoyèdes et autres Mongoliens étant très distants somatiquement des Ougriens et autres Paléosibériens, les Iénisséiens sont *entre deux.* Leur déchéance culturelle les a fait taxer de Paléosibériens alors qu'ils en diffèrent cependant du point de vue ethnographique, et *linguistiquement* ils occupent une place tout à fait spéciale. En effet, CASTREN, RAMSTEDT, DONNER rattachent les Iénisséiens aux *Kottes*, des Paléo-altaïens, le dernier individu parlant kotte (terme s'apparentant à celui de Kéto) s'étant éteint dans les premières années du XXe siècle; le iénisséien et le kotte se rattacheraient à l'ancienne langue si-hia de l'Asie centrale, ainsi qu'au tibétain et, par là, au groupe indochinois.

Somatiquement, voici ce qu'on sait des Iénisséiens, d'après les observations de V. I. ANOUTCHIN (publiées par SINELNIKOV) et d'après ROUDENKO :

Presque tous ont les cheveux foncés.

Les yeux sont foncés en grande majorité.

Stature (58 hommes) : 158.7, avec jambes courtes et tronc allongé.

I. C. 83.2 (comme les Samoyèdes).

Chamaecéphalie encore plus forte qu'Ougriens et Samoyèdes (l'indice de hauteur, 65.4 est probablement l'indice mixte de MANOUVRIER, dont la classe moyenne est de 69-74).

I. fronto-transversal 64.2 (l'indice est de 62-64 chez les brachycéphales mongoloïdes, de 65-68 chez les brachycéphales europoïdes).

I. F. 78.1 (face plus courte relativement que chez les Samoyèdes mais plus grande dans les deux sens de façon absolue).

I. nasal comme les Samoyèdes (pas d'indication de chiffre).

I. bigonio-bizygomatique 79.1 (c'est-à-dire que la mâchoire inférieure est plus large que chez les Ostiak).

D'autre part, d'après les portraits de Iénisséiens, le visage est moins nivelé que chez les Mongoliens, les yeux sont assez enfoncés et le faciès général a quelque chose de mi-europoïde.

Les auteurs nommés reconnaissent d'ailleurs 2 types chez les Iénisséiens. *Un des types* est petit, à cheveux noirs, yeux bruns, à brachycéphalie réelle, chamaecéphale, à face large, à pommettes larges, à nez plus large que l'autre type, à jambes très courtes et, pour ROUDENKO, ce type est de même souche que les Samoyèdes. *L'autre type* est relativement grand, à cheveux noirs, yeux bruns ou brun-clair, à brachycéphalie modérée, chamaecéphale, à face relativement étroite, à pommettes étroites, à nez étroit; l'origine de ce type doit être un sujet d'étude, dit ROUDENKO: pour nous, il paraît vraisemblable et probable que ce type se rattache aux Vogoul-Ostiak et aux Paléosibériens en général, quelque peu modifié par les circonstances suivantes.

Le type europoïde s'étendant autrefois à travers toute la Sibérie, s'y vit peu à peu dominé par le développement du type mongoloïde. Au cours de ce processus général, les trois grandes artères fluviales de l'Obi, du Iénisséi et de

la Léna offrirent des voies de communication à des peuples apparentés et des lignes de migration. On a vu qu'à l'Ouest les Paléo-altaïens étaient des Ougriens, leur voie de communication étant l'Obi. A l'Est, la Léna, à une époque relativement récente, servit de ligne conductrice aux Iakoutes, rameau détaché des Turco-Tatares. Enfin, au centre, le Iénisséi fut la voie de connexion entre les peuples apparentés somatiquement que sont les Samoyèdes et les Saïaniens (le fait de résidus linguistiques samoyèdes dans les monts Saïan a, de plus, été relevé ci-dessus). Le territoire des Iénisséiens est à la croisée de l'axe Est-Ouest paléosibérien et de l'axe Sud-Nord saïano-samoyède. Rien d'étonnant donc à ce que les Iénisséiens soient un mélange plus ou moins fixé des deux types mentionnés. Avec l'énigme des Kéto, cette conception achève aussi de résoudre le problème des Samoyèdes, dont ne se représentait pas trop bien la voie de connexion avec l'Asie centrale; car ce n'est pas dans la région de l'Altaï, comme on le disait de façon vague, que les Samoyèdes ont des connexions, mais dans les monts Saïan, c'est-à-dire dans l'Ouriankhaï, où se trouve la source du Iénisséi. On dira donc en résumé : *les Paléo-altaïens ont été en connexion par l'Obi avec les Ougriens, les Saïaniens ont été en connexion par le Iénisséi avec les Samoyèdes, les Iénisséiens ou Kéto représentant un peuple paléosibérien mongolisé partiellement par cette connexion saïano-samoyède.*

Dans une classification systématique où il s'agit de supprimer les intermédiaires, et puisqu'il en a été ici discuté, les Iénisséiens seront en définitive placés parmi les Mongoliens, à savoir dans le groupe saïano-samoyède [1]; cela a l'avantage, simultanément, de montrer une fois de plus — les Iénisséiens n'étant pas des Mongoliens culturellement et ce par quoi ils s'apparentent à la culture samoyède, comme l'élevage du renne, étant secondaire chez eux —, que les subdivisions somatiques, linguistiques et culturelles ne se recouvrent pas.

1. Voir Bibliographie de la race mongolienne.

BIBLIOGRAPHIE

(Voir aussi HRDLICKA, p. 199; SINELNIKOV, p. 232)

SOMMIER (S.). — 1887, *Ostiacchi e Samoiedi dell'Ob*, dans ARCHIVIO PER L'ANTROPOLOGIA E LA ETNOLOGIA, t. XVII.

BOGORAS (Waldemar). — 1904-1909, *The Chukchee*, t. VII des « Publications of the JESUP North Pacific Expedition », Leide, Brill.

JOCHELSON-BRODSKY (Dina). — 1906, *Zur Topographie des weiblichen Körpers nordostsibirischer Völker*, dans ARCHIV FÜR ANTHROPOLOGIE, nouv. série, t. V.

JOCHELSON (Waldemar). — 1908, *The Koryak*, t. VI des « Publications of the JESUP North Pacific Expedition », Leide, Brill.

— 1910, *The Yukaghir and the yukaghirized Tungus*, t. IX de la même collection.

BIASUTTI (Renato). — 1910, *Contributi all'antropologia e all'antropogeografia del Pacifico settentrionale*, dans ARCHIVIO PER L'ANTROPOLOGIA E LA ETNOLOGIA, t. XL.

BOAS (Franz). — 1910, *Die Resultate der* JESUP-*Expedition*, dans INTERNATIONALER AMERIKANISTEN - KONGRESS, SECHZEHNTE TAGUNG, WIEN, 1908, t. I.

ROUDENKO (S.). — 1914, *Résultats de mensurations anthropologiques sur les peuplades du nord-ouest de la Sibérie*, dans BULLETINS ET MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS, 6e série, t. V.

— 1914, *Exploration anthropologique des indigènes du nord-ouest de la Sibérie*, dans les MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES, CLASSE DES SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES, 8e série, t. XXXIII (en russe).

HILDEN (Kaarlo). — 1920, *Anthropologische Untersuchungen über die Eingeborenen des Russischen Altai*, Thèse (Hist.-Phil.) de Helsingfors.

MONTANDON (George). — 1926, *Craniologie paléosibérienne (Néolithiques, Mongoloïdes, Tchouktchi, Eskimo, Aléoutes, Kamtchadales, Aïnou, Ghiliak, Négroïdes du Nord)*, dans L'ANTHROPOLOGIE, t. XXXVI.

KLIMEK (Stanislaw). — 1927 (1928), *Studja nad Kranologia Azji polonocnej, srodkowej i wschodniej*, dans Kosmos (Lwow), t. LII.

— 1927 (1928), *O czaszkach paleoazjatyckich i eskimoskich*. ibidem.

IARKHO (A.-I.). — 1929, *Pigmentation des cheveux, des yeux et de la peau chez les peuplades des monts Altaï et Saïan*, dans le JOURNAL RUSSE D'ANTHROPOLOGIE, t. XVII (en russe).

14. Race mongolienne
(Planches 15 et 16)

Une question liminaire se pose. Chacun sait ce qu'on entend par type dit mongol, mongolique ou jaune. C'est un type caractérisé avant tout par la peau jaunâtre, les cheveux longs, lisses, raides et noirs, l'œil bridé [1]. D'autres traits, tout en frappant immédiatement, demandent un instant d'observation pour être analysés : l'aplatissement de la face, d'autant plus marqué que les pommettes sont simultanément proéminentes et que la racine du nez n'est pas enfoncée, le nez d'indice moyen, peu proéminent (c'est-à-dire que le visage est comme nivelé, les plans avant étant reculés et les plans arrière avancés), les membres courts. Ces caractères sont communs aux quatre sous-races que l'on peut distinguer dans la race mongolienne, à savoir du Nord au Sud, les *sous-races toungouzienne*, *nord-mongolienne*, *sinienne* (nord-chinoise) et *paréenne* (sud-chinoise et indochinoise, de *pareoean*, de vers l'Orient). Laquelle donc de ces 4 sous-races doit-on considérer comme la plus pure représentante de ce qu'on appelle communément les « Jaunes », comme ayant le mieux concentré en soi les traits spécifiques de la grand'race mongoloïde? Des 4 sous-races, on peut éliminer la première et la dernière, parce qu'on voit d'emblée qu'elles présentent, quoique dûment majorisés par les facteurs mongoliques, certains traits étrangers — analysés plus loin. Entre les deux sous-races restantes qui trouvent leurs représentants, l'une chez les Mongols de Mongolie, l'autre chez les Chinois du Hoang-Ho, on peut hésiter. Divers auteurs et le grand public voient dans le Chinois le Jaune par excellence. Cependant,

1. La « bride » mongolique consiste en un repli cutano-graisseux, qui prend naissance parallèlement et au-dessus du bord de la paupière supérieure. Ce pli tombe comme un rideau sur la partie supérieure de l'œil, recouvrant le bord de la paupière supérieure, les cils et la caroncule (point rosé de la muqueuse à l'angle interne de l'œil). La bride peut n'opérer ce recouvrement qu'imparfaitement ou partiellement.

cette impression n'est-elle pas en partie donnée par tout ce qu'on sait de la civilisation chinoise, qui est bien, ethnographiquement, la forme culturelle caractéristique des « Jaunes »?

Ce qui distingue tout d'abord ces deux sous-races, c'est la différence de stature : 163 dans la sous-race nord-mongolienne, 167 dans la sous-race sinienne. La différence est encore plus marquée dans l'indice céphalique : sous-race nord-mongolienne 86, sous-race sinienne 78.

Quand on veut parler de la caractéristique de la *sous-race nord-mongolienne*, on a plus spécialement en vue son *groupe somatique mongolique* que constituent, de façon presque compacte, 3 peuples : les Mongols en Mongolie (les Khalkhasses en sont la principale tribu), les Bouriates en Transbaïkalie et dans la province d'Irkoutsk, les Kalmouk dispersés du Koukou-Nor à la Volga (dont les Torgoout en Dzoungarie). La sous-race comprend encore 4 autres groupes somatiques : le *groupe somatique mandchou*, dont les individus forment, en Mandchourie, la pointe avancée vers le Sud du *peuple* toungouz (ce peuple est dispersé, entre les Bouriates au Sud et les Iakoutes au Nord, du Iénisséi aux mers d'Okhotsk et du Japon, et la pointe vers le Sud du peuple toungouz relève davantage de la sous-race nord-mongolienne que de la sous-race toungouzienne); le *groupe somatique coréen*, en Corée, qui présente des éléments divers, les uns très mongoliques, les autres venus d'ailleurs; le *groupe somatique ghiliak-aléoute*, dont les individus appartiennent au groupe *culturel* des peuples paléo-sibériens (le peuple des Ghiliak habite les bouches de l'Amour, la moitié nord de l'île de Sakhaline, le peuple des Aléoutes les îles Aléoutiennes), et qui présente, de façon pour ainsi dire exagérée, les caractères somatiques mongoliques; enfin le *groupe somatique saïano-samoyède* dont il a déjà été dit quelque chose dans le dernier chapitre. C'est surtout par l'indice céphalique, marquant la forte brachycéphalie, que les 5 groupes somatiques de la sous-race nord-mongolienne tiennent ensemble, mais c'est le groupe mongolique qui sert d'« étalon » pour la sous-race, parce que

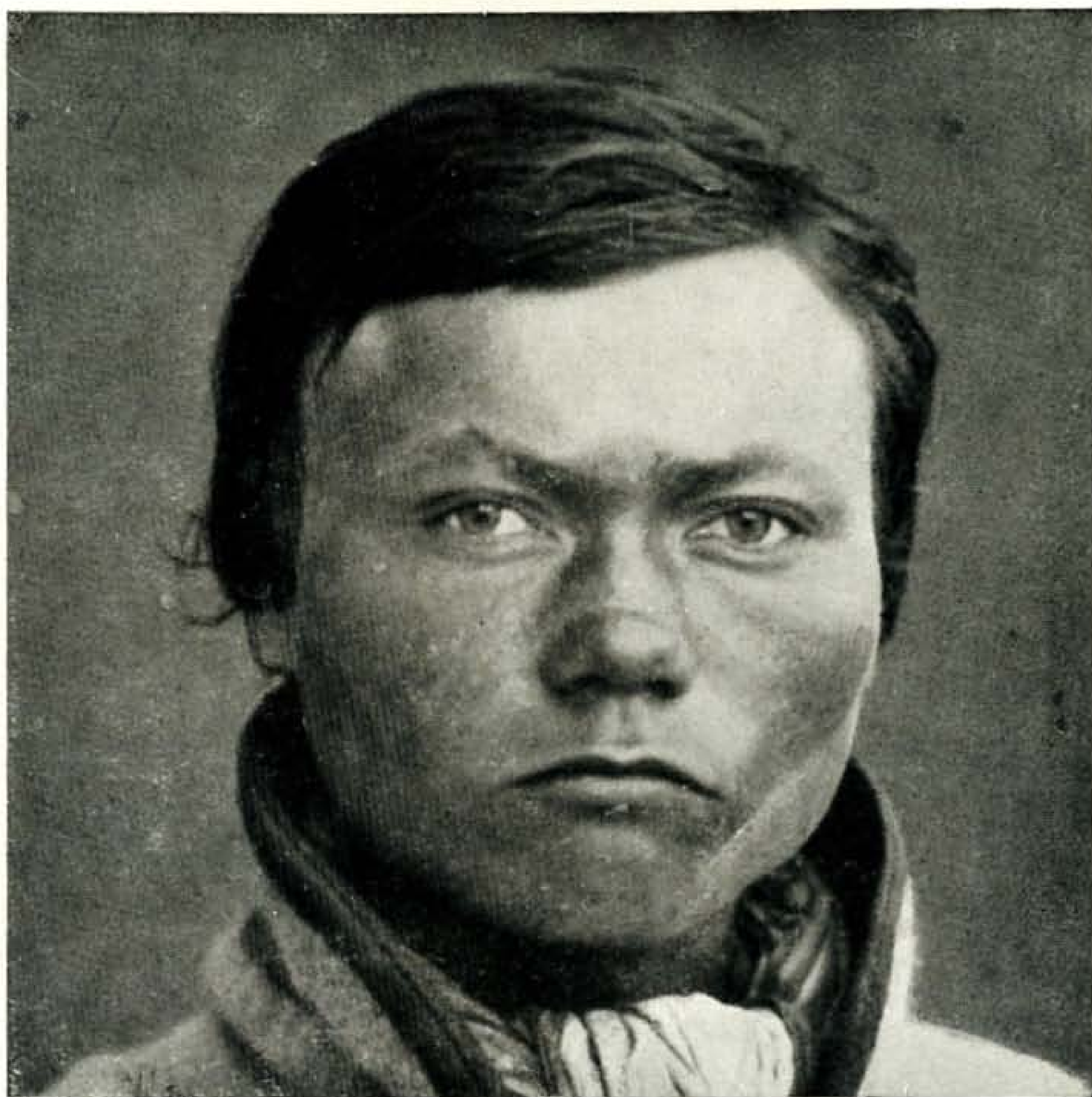


Pl. 17. — GRAND'RACE MONGOLOÏDE

15. RACE TOURANIENNE

Kirghiz de la steppe d'Omsk (l'homme en casquette est un Russe).

Photographie George Montandon.



Pl. 18. — GRAND'RACE EUROPOÏDE

16. RACE LAPONIENNE

Lapon de Norvège.

Photographie Roland Bonaparte, collection du Muséum National d'Histoire Naturelle.

manifestement le plus homogène et le plus important numériquement.

Pour répondre à la question liminaire ci-dessus posée, il faut en définitive se demander si c'est la stature relativement élevée et la tête relativement allongée du Chinois du Nord ou bien la stature relativement basse et la tête très large du Mongol de Mongolie qui sont les caractères typiques du gros de la grand'race mongoloïde. On voit sans peine que ce sont ces derniers éléments, la stature plutôt basse et la tête large, car ils se retrouvent même dans les sous-races toungouzienne (la tête large à un moindre degré) et paréenne, que nous avions éliminées comme ne pouvant prétendre au rôle de types « standards », vu la présence, chez elles, de facteurs étrangers; de sorte que ce n'est en somme que la sous-race sinienne qui présente une stature plus haute et une tête plus longue. On écartera donc cette sous-race de sa prétention éventuelle à représenter le vrai type mongoloïde et l'on conférera cette fonction au groupe somatique mongolique (Mongols, Bouriates, Kalmouk).

Signalement des quatre sous-races de la race mongolienne. — 1° SOUS-RACE TOUNGOUZIENNE. — *Groupe somatique du Nord-Est* : peau jaunâtre sale, stature petite, mésocéphalie (81.4), pommettes moins saillantes.

Groupe somatique du Sud-Ouest : peau plus nettement jaunâtre, stature moyenne, sous-brachycéphalie (82.7), pommettes plus saillantes.

Cette subdivision est celle de MAÏNOV. Le groupe du Nord et de la périphérie, dont les îlots sont, de plus, épars dans tout le domaine du peuple toungouz, est, pour cet auteur, un simple métissage du vrai groupe toungouz (le second) avec la race paléosibérienne. SHIROKOGOROFF semble décrire comme « vrai » Toungouz celui, mâtiné de Paléosibérien, de MAÏNOV. BIASUTTI considère le Toungouz, pris dans son ensemble (mésocéphale), comme le Mongoloïde primitif dont seraient dérivés, d'une part le Mongolique brachycéphale, d'autre part l'Esquimau dolichocéphale.

La stature moyenne des groupes somatiques toungouziens se tient autour de 1 m. 60. Une caractéristique générale de la sous-race paraît être, quoiqu'on ne dispose pas encore d'enquête approfondie sur ce point, l'aplatissement de la voûte cranienne (fig. 9, p. 63); pour autant qu'il se rencontre dans la race paléosibérienne, ce caractère pourrait être dû à des métissages avec les Toungouziens. Les traits du visage, chez les Toungouziens, sont moins mongoloïdes que ceux des autres sous-races de la race mongolienne.

2° Sous-race nord-mongolienne. — *Groupe somatique mongolique* : Le mieux connu, celui qui doit servir d'étalon pour la sous-race et passer comme le type le plus représentatif de toute la grand'race mongoloïde : peau pâlement cuivro-bistrée, cheveux longs, lisses, raides et noirs, yeux brun foncé, stature 1 m. 63, membres courts, I. C. 86, tapeinocéphalie (crânes 82), bride mongolique typique, fente palpébrale courte, espace interoculaire large, pommettes fortement saillantes en avant, mésorhinie avec tendance à la leptorhinie (75), racine du nez à peine enfoncée. Ce groupe somatique est représenté, presque pur, on l'a dit plus haut, par la majorité des individus de 3 peuples : les Mongols, les Bouriates (planche 15), et les Kalmouk.

Groupe somatique mandchou : Il est un métissage d'éléments toungouziens majorisés par des éléments mongoliques, auxquels sont venus s'ajouter des éléments siniens (nord-chinois); le facteur prédominant reste le mongolique. Il n'est question par là que des individus qui passent pour des Mandchou. En outre des Mandchou, se trouvent actuellement, en Mandchourie, des Chinois en beaucoup plus grand nombre que les Mandchou eux-mêmes.

Groupe somatique coréen : Semblable au mongolique, mais présentant fréquemment des éléments divergents : système pileux assez développé, charpente gracile, tête élevée, nez aquilin. Il semble s'agir d'éléments aïnou et paléosibériens. Ce qu'il y aurait lieu de savoir, c'est si ces facteurs non mongoliques sont réunis ensemble dans certains individus (ce qui ferait éventuellement rattacher ces individus à une autre division raciale) ou bien s'ils sont

dispersés de droite et de gauche dans le groupe somatique coréen. KOGANEI nie l'existence du type aïnien en Corée; cependant, les Aïnou sont du même type séro-racial que les Coréens du Centre et du Nord, tandis que les Coréens du Sud se rattachent aux Japonais.

Groupe somatique ghiliak-aléoute : Il s'agit du type mongolique pour ainsi dire renforcé. Le crâne ghiliak (fig. 11, p. 63) paraît manifester une tapeinocéphalie encore plus prononcée (si ce caractère se confirmait, on pourrait se demander s'il est dû aux Toungouziens, ou à certains Paléosibériens, ou à une self-domestication favorisée par l'isolement), la racine du nez est encore plus effacée, l'ensemble du crâne marque une rugosité encore moindre que celui du Mongolique. Souvent, le Ghiliak vivant présente une pilosité plus forte que celle d'autres Mongoloïdes, ce qui peut faire penser à une acquisition due aux voisins Aïniens. Il est remarquable que ce soient les crânes ghiliak de l'île de Sakhaline, où les Ghiliak ont les Aïnou pour voisins, qui manifestent les caractères ultra-mongoliques précités et non les Ghiliak du continent, lesquels présentent un type moins net, grâce, sans doute, à des métissages.

Groupe somatique saïano-samoyède. L'étude de la position des Iénisséiens, tenus généralement pour des Paléosibériens, a été l'occasion de montrer (p. 220) qu'ils sont le lien entre les Saïaniens (Soïotes, Kamassines, Karagasses) et les Samoyèdes. Le Soïote et le Samoyède sont proches l'un de l'autre, le Iénisséien leur est parent à une certaine distance. Les Soïotes et les Samoyèdes ont des traits nettement mongoliens, tandis que, chez les Iénisséiens, quelque chose d'europoïde primitif est sous-jacent au faciès mongolien. Quant aux mensurations, elles accusent une similitude très satisfaisante (chiffres de séries; l'indice nasal des Iénisséiens manque malheureusement) :

	Stature	*I. C.*	*I. N.*
Samoyèdes	157	82 à 85	77
Iénisséiens ou Kéto.	154	83	
Soïotes.	159	83	76

3. SOUS-RACE SINIENNE (nord-chinoise). — C'est le type présentant le plus nettement la coloration jaunâtre pâle que l'on reconnaît aux Mongoloïdes : stature 1 m. 67, I. C. 78, mésorhinie, tête élevée, front haut (planche 16).

4. SOUS-RACE PARÉENNE (sud-mongoloïde). — Si la division de la race mongolienne en ses 4 sous-races ici mentionnées correspond à un état de fait assez net, la subdivision de la sous-race paréenne est fort difficile, tellement nombreux sont les types qui la constituent. La compréhension de sa situation paraît cependant concevable si l'on se rend compte que les délimitations ethniques ne correspondent nullement aux délimitations raciales, que celles-ci ne se laissent pas, comme les premières, tracer sur le terrain, qu'enfin, raison de cet enchevêtrement et son explication complémentaire, la sous-race paréenne ne comprend pas une collection de types équivalents, mais un type général autour duquel se meuvent quantité de variantes plus ou moins locales, ainsi que des contingents d'individus spéciaux et épars, représentant des débris, ou des types restés primitivement peu différenciés, ou des races en formation.

La sous-race paréenne s'étend sur une aire considérable : le centre et le Sud de la Chine, le Tibet, toute l'Indochine (la moitié méridionale de la presqu'île de Malacca, où se trouvent des Negritos, des Veddiens et des Indonésiens, exceptée), le Japon. Les groupes ethniques, basés principalement sur l'élément linguistique, sont les suivants au nombre de 5.

1° Le groupe *mon-khmer*, dispersé en nombreux îlots dans l'Indochine. C'est le groupe le plus ancien, dont les langues s'apparentent aux langues munda de l'Inde et aux langues malayo-polynésiennes.

2° Le groupe *annamite*, dont la position, discutée, est intermédiaire entre le groupe mon-khmer et l'ensemble que forment les deux groupes suivants. Il est disposé sur la côte du Tonkin, de l'Annam et de la Cochinchine.

3° Le groupe *sino-siamois*, appelé en Indochine groupe *taï*, occupant le centre et le Sud de la Chine, le Tonkin occi-

dental, le Siam, ainsi que, avec son sous-groupe *chan* (*ch* doux), la partie de la Birmanie adjacente à l'angle nord-ouest du Siam.

4° Le groupe *tibéto-birman*, occupant le Tibet et la Birmanie.

5° Le groupe *japonais*.

Somatiquement, la caractéristique générale de la sous-race paréenne est la suivante : peau d'un jaune brunâtre, stature en-dessous de la moyenne (environ 160), I. C. plus brachycéphale que la moyenne (environ 82), mésorhinie tendant à l'euryrhinie, face en losange, les pommettes étant saillantes plutôt de côté qu'en avant, tendance au prognathisme. En d'autres termes, les caractères mongoloïdes font une petite place aux caractères des races méridionales.

Les groupes somatiques principaux de cette sous-race sont peut-être les suivants :

a) Le *groupe somatique palaungien*, du nom de la tribu mon-khmer des Palaung en Birmanie. Ce type a été défini comme suit par von Eickstedt : petit et trapu, brachycéphale, à face courte, à nez large, à visage « carré arrondi ». C'est peut-être la seule unité raciale, en Indochine, qui corresponde à peu près à une unité ethnique, à savoir à l'ensemble des peuples mon-khmer. Mais si cette correspondance est réelle, elle n'est que régionale, puisque les peuples munda de l'Inde, qui ne font qu'un ethniquement avec les peuples mon-khmer, sont de type kolarien (mélanoïde septentrional), que nous avons vu être en connexion, selon Eickstedt, avec le type mélanésoïde (papouasien).

Il y a quelque chose, dans ce qui n'est pas mongoloïde chez le Palaungien, qui s'apparente au type veddien gondoïde de l'Inde (en particulier dans le globuleux du visage), mais il y a lieu de remarquer que les divers types primitifs de l'Asie méridionale, veddien et negrito, sans parler des types maloïde et mélanoïde, sont beaucoup plus effacés en Indochine qu'en Inde; la preuve de l'existence antérieure du type mélanésoïde en Indochine s'est faite

sur la base de découvertes préhistoriques (cf. p. 141) et non pas par l'analyse des races actuelles.

b) Le *groupe somatique tibéto-sino-indochinois*, qui forme le gros de la sous-race avec ses variantes proches. Au Tibet, il compte le type parfois dit type « prêtre », mongoloïde, opposé au type « soldat » ou type kham; en Indochine, il se recrute aussi bien parmi les Annamites que parmi les Taï; en Chine, il forme le gros des populations du Sud.

c) Le *groupe somatique chanien* (*ch* doux), qui se remarque en Chine surtout dans les provinces occidentales du Setchouan et du Yunnan, ainsi que dans les États Chan de la Birmanie. De stature plus élevée et mésocéphale, sa formation est peut-être équivalente, pour le Sud, à celle du Chinois du Nord (Sinien).

d) *Le groupe somatique khamien*, du nom de la province orientale tibétaine de Kham. Ce type, grand, plus ou moins dolichocéphale, éventuellement caréné, à nez étroit parfois en bec d'aigle, à faciès très peu mongoloïde, a été rapproché du Sinien (BUXTON), de l'Amérindien (HRDLICKA) et même de l'Esquimien (KLIMEK). Il contient en tout cas un élément septentrional important; aussi l'avons-nous personnellement rapproché des proto-Nordiques asiatiques. Le Khamien semble différer principalement du Chanien en ce que ce dernier est un parfait mongoloïde, tandis que le Khamien frise l'européoïdisme.

e) *Le groupe somatique japonais*, pas très différent du type standard de la sous-race paréenne, a cependant acquis une certaine caractérisation par son isolement dans une contrée relativement septentrionale. Peau plus claire que le gros des Paréens, stature 158, I. C. 78, I. N. 73, pli mongolique moins marqué que sur le continent. Il s'agit, chez ce Japonais, du type appelé grossier par BAELZ, alors que le type affiné, plus grand, plus élancé, à face plus allongée, à nez plus proéminent, relève peut-être du groupe somatique polymorphe coréen de la sous-race nord-mongolienne, à moins qu'il y ait là un phénomène de self-domestication. La valeur du groupe somatique japonais est une

valeur d'avenir plus qu'une valeur de passé; formé d'apports divers (aïnien, toungouzien, nord-mongolien, sinien, indonésien), il est un type encore en formation, progressif, qui ira en s'affirmant.

On trouve de plus, dans le domaine des Paréens, des représentants très nets du type plus ou moins europoïde indonésien, entre autres chez les Moï du Laos. Quant aux représentants des types primitifs veddien, negrito, on a vu que certains « facteurs » de ces types se constatent chez quelques sujets, mais sans jamais donner lieu à un sujet-type. Les *Lolo* du Yunnan semblent être un bon exemple de ces combinaisons d'éléments primitifs europoïdes et, pour une moindre part, mongoloïdes.

Bibliographie

Sous-race toungouzienne.

Maïnov (I.-I.). — 1901, *Les deux types toungouz*, dans le Journal russe d'Anthropologie, t. II (en russe).

Sous-race nord-mongolienne.

Groupe somatique mongolique :

Deniker (J.). — 1883, *Etude sur les Kalmouks*, dans Revue d'Anthropologie, 2e série, t. VI.

Talko-Hryncewicz (J.-D.). — 1902, *Contribution à l'anthropologie de la Transbaïkalie et de la Mongolie*, dans le Journal russe d'Anthropologie, t. III (en russe).

Maïnov (I.). — 1902, *Les Iakoutes*, d'après les matériaux de N. L. Hekker, ibidem [en russe; les Iakoutes sont plus touraniens linguistiquement que somatiquement].

Reicher (Michael). — 1913-1914, *Untersuchungen über die Schädelform der alpenländischen und mongolischen Brachycephalen*, dans Zeitschrift für Morphologie und Anthropologie, t. XV et XVI.

Ivanovski (Alexis A.). — 1927, *Zur Anthropologie der Mongolen*, dans Archiv für Anthropologie, t. XXIV.

Montandon (George). — 1927, *Aïnou, Japonais, Bouriates*, dans L'Anthropologie, t. XXXVII.

Groupe somatique coréen :

Chantre (E.) et Bourdaret (Emile). — 1902, *Esquisse anthropologique des Coréens*, dans Bulletin de la société d'Anthropologie de Lyon, t. XXI.

Koganei (Yoshikiyo). — 1906, *Ueber Schädel und Skelette der Koreaner*, dans Zeitschrift für Ethnologie, t. XXXVIII.
Kubo (T.). — 1913, *Beiträge zur physischen Anthropologie der Koreaner...*, dans Mitteilungen aus der Medizinischen Fakultät der Kaiserlichen Universität zu Tokio, t. XII.

Groupe somatique ghiliak-aléoute :

(Voir aussi Hrdlicka, p. 199; Montandon, p. 222.)

Dall (Wm H.). — 1877, *Tribes of the extreme Northwest*, dans Contributions to North American Ethnology, t. I.
Jochelson (Waldemar). — 1925, *Archaeological investigations in the Aleutian Islands*, Washington, Carnegie Institution of Washington, Publication N° 367.

Groupe somatique saïano-samoyède :

Montefiore (Arthur). — 1895, *Notes on the Samoyads of the great Tundra, collected from the Journals of* F. G. Jackson, dans The Journal of the Anthropological institute, t. XXIV.
Gorochtchenko (K.-A.). — 1901, *les Soïotes*, dans le Journal russe d'Anthropologie, t. II (en russe).
Silinitch (Jules). — 1889, *Contribution à la craniologie des Soïotes*, ibidem (en russe).
Sinelnikov (N.-A.). — 1911, *Les Ostiak du Iénisséi* d'après les observations et mensurations de V.-I. Anoutchin, dans les Travaux de la section anthropologique (Moscou), t. XXVIII (en russe).

Sous-race sinienne.

Haberer (K.-A.). — 1902, *Schädel und Skeletteile aus Peking*.., Iéna, Fischer.
Mochi (Aldobrandino). — 1908, *Crani cinesi e giapponesi...*, dans Archivio per l'Antropologia e la Etnologia, t. XXXVIII.
Shirokogoroff (S.-M.). — 1923, *Anthropology of Northern China*, (Shangai) Extra volume II de la Royal Asiatic Society, North China Branch.

Sous-race paréenne

(Voir aussi von Eickstedt p. 177).

Roux. — 1905, *Contribution à l'étude anthropologique de l'Annamite tonkinois*, dans Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, 5e série, t. VI.
Bacot (J.). — 1908, *Anthropologie du Tibet. Les populations du Tibet sud-oriental*, ibidem, t. IX.

DELISLE (F.). — 1908, *Sur les populations du Tibet sud-oriental*, ibidem.

LEGENDRE (A.-F.). — 1911, *Etude anthropologique sur les Chinois du Setchouen, Anthropométrie*, ibidem, 6e série, t. II.

VAILLANT (Louis). — 1920, *Contribution à l'étude anthropologique des Chinois Hak-Ka de la province de Moncay (Tonkin)*, dans L'ANTHROPOLOGIE, t. XXX.

VERNEAU (R.) & PANNETIER. — 1921, *Contribution à l'étude des Cambodgiens*, ibidem, t. XXXI.

HOLBÉ (T.-V.). — 1923-1924, *Somatique extrême-orientale*, dans REVUE ANTHROPOLOGIQUE, t. XXXIII et XXXIV.

SHIROKOGOROFF (S.-M.). — *Anthropology of Eastern China and* KWANTUNG PROVINCE, (Shangai) Extra volume IV de la Royal Asiatic Society, North China Branch.

Groupe somatique japonais :

BÆLZ (E.). — 1883-1885, *Die kòrperlichen Eigenschaften der Japaner* dans MITTHEILUNGEN DER DEUTSCHEN GESELLSCHAFT FÜR NATUR UND VÖLKERKUNDE OSTASIENS, tt. III et IV.

MATSUMURA (Akira). — 1925, *On the cephalic index and stature of the Japanese...*, dans JOURNAL OF THE FACULTY OF SCIENCE, IMPERIAL UNIVERSITY OF TOKYO, SECTION V. ANTHROPOLOGY, t. I.

15. — RACE TOURANIENNE.
(PLANCHE 17)

Le terme a été galvaudé. Il est vague, mais peut être repris et appliqué à une formation d'origine précise. On appellera race touranienne celle que DENIKER nomme turco-tatare, mais en en élargissant l'acception et en spécifiant ce qu'elle représente génétiquement. BUXTON rejette la définition qu'en a donnée IVANOVSKI et l'existence elle-même de la race. Cela n'est pas étonnant puisque BUXTON n'admet pas une différence essentielle entre l'Alp-arménien et le Mongolique, puisque pour lui le substratum du premier se trouve mêlé au second. Or, le voisinage, sur le terrain, de la brachycéphalie de l'Alp-arménien et de celle du Mongolique, n'est pas une raison de lui attribuer une même origine. La brachycéphalie, comme maint autre caractère, s'est produite à plusieurs reprises

et toujours sur des aires — séparées ou contiguës, peu importe; récemment encore Eugène FISCHER a insisté sur cette apparition par masses des caractères, telle qu'elle dérive des principes de l'ologénèse. On peut même dire que le fait est évident, sans quoi il n'y aurait pas de raison de ne pas admettre la parenté des Sara du Chari avec les autres brachycéphales! En ce qui concerne les brachycéphalies alp-arménienne et mongolique, REICHER a du reste montré leur différence de caractère : l'Alpin a le crâne plus haut (indice de hauteur-longueur 75.5, indice de hauteur-largeur 88.4), le Mongolique plus plat (mêmes indices : 70.5 et 82.2); par rapport à la largeur du crâne, l'Alpin a un front plus large (indice fronto-transversal 66.7) que le Mongolique (63.0), cela dit de la seule boîte cranienne, sans tenir compte des différences capitales et manifestes de la face. Et c'est le métissage de l'Alp-arménien et du Mongolique, essentiellement différents puisque l'un est un Europoïde et l'autre un Mongoloïde, qui a constitué ce qu'on appellera le Touranien. Ce terme sera très large et comprendra tous ceux qui présentent le métissage à parts à peu près égales des deux races génitrices, auxquelles parts vient encore s'ajouter à des degrés divers, mais sans jamais majoriser les autres, l'élément proto-nordique.

IVANOVSKI a nommé la race touranienne « asiatique centrale », désignation qui prête à confusion, puisque des auteurs tels que HADDON et GIUFFRIDA-RUGGERI appellent race asiatique centrale ce qui correspond à peu près à notre groupe somatique mongolique. IVANOVSKI définit la race touranienne comme suit : cheveux et yeux foncés, cependant clairs dans des cas exceptionnels; stature moyenne, cependant parfois grande; tronc allongé; brachycéphalie forte ou très forte; leptorhinie, cependant parfois euryrhinie. A cette définition, on peut ajouter les précisions suivantes : peau tenant le milieu entre le blanchâtre, le jaunâtre et le brunâtre, système pileux plus développé que chez le Mongolien, stature moyenne de 166, tendance à l'obésité, I. C. 86 (la rencontre de la brachycéphalie europoïde la plus forte et de la brachycéphalie

mongoloïde la plus forte a produit une brachycéphalie presque encore plus forte), face allongée, pommettes relativement proéminentes, lèvres parfois relativement épaisses, nez proéminent mais droit, œil mi-mongoloïde[1].

La race touranienne est donc une race intermédiaire europoïdo-mongoloïde, dont un des traits fondamentaux est la forte brachycéphalie. La caractéristique donnée plus haut s'applique avant tout aux groupes somatiques occupant le centre du domaine de la race, le Turkestan russe, c'est-à-dire aux *Kirghiz* en particulier. Mais ce domaine s'étend bien au delà, les groupes relevant de la même origine s'infiltrant de tous côtés : *Turcomans* en Perse, *Turcs* en Anatolie et en Europe, tous *Tatares* répandus du lac Baïkal à la Crimée. Il est cependant des tribus tatares dont les éléments touraniens ont été majorisés par des éléments d'autres races et qui donc, anthropologiquement, doivent être rattachés à ces autres races. C'est peut-être également le cas des *Iakoutes* de la Sibérie du Nord-Est (bassin de la moyenne et de la basse Léna); ils ont été mentionnés plus haut (p. 221) et il n'y a pas de doute que, linguistiquement, les Iakoutes soient des Turco-tatares; il semble cependant ressortir de l'étude de Maïnov que l'élément mongolique est prédominant chez eux au point qu'ils doivent, somatiquement, être rattachés à la race mongolienne (en conséquence intransigeante de quoi l'étude de Maïnov se trouve dans la Bibliographie de la race mongolienne). Il est inutile de tenter une subdivision de la race touranienne, car elle courrait risque de n'être qu'une répartition linguistico-ethnographique.

C'est enfin dans la race touranienne que rentrent les Altaïens *actuels*, tandis que les Paléo-altaïens, dont il ne reste que des individus ou des facteurs épars, étaient des Ougriens. Leurs voisins les Saïaniens, que souvent, par

1. Deniker dit (p. 459) « yeux non mongoloïdes, mais souvent avec pli externe de la paupière ». Or, chez les Kirghiz que nous avons examinés à Omsk et dans les environs nous avons constaté, dans bien des cas, la bride mongolique du côté interne, quoique moins marquée que chez les Bouriates au milieu desquels nous avions séjourné auparavant.

négligence, on englobe dans les Altaïens, sont des Mongoliens, parents des Samoyèdes (cf. p. 227).

BIBLIOGRAPHIE

(Pour les Iakoutes, voir MAINOV p. 231).

UJFALVY (Ch.-E.). — 1878 à 1880, « Expédition scientifique française en Russie, en Sibérie et dans le Turkestan », Paris, Leroux, 3 vol. et 2 atlas.

SEELAND (Nicolas). — 1886, *Les Kirghis*, dans REVUE D'ANTHROPOLOGIE, 3e série, t. I.

TOPINARD (Paul). — 1887, *Description et mensuration d'une série de crânes kirghis offerts par le* Dr SEELAND, ibidem, t. II.

KHAROUZIN (Alexis N.). — 1889-1891, *Les Kirghiz de la horde de Boukéi...*, dans les Travaux de la Section anthropologique (Moscou), tt. X et XIV (en russe).

OCHANIN (V.-L.). — 1927, Matériaux pour l'anthropologie de l'Asie centrale..., dans le Bulletin de l'Université d'État de l'Asie centrale no 16 et dans le Recueil en l'honneur de V, V. BARTOLD (Tachkent) (en russe).

CHAPITRE IX

LA GRAND'RACE EUROPOÏDE

Jusqu'en 1900, c'est-à-dire jusqu'à Deniker et Ripley, les populations européennes étaient considérées comme un magma dont les éléments étaient difficilement analysables. Simultanément, ces deux auteurs mirent de l'ordre dans le fouillis des données éparses et le résultat de leurs enquêtes respectives fut accueilli avec d'autant plus de faveur qu'il était identique, dans les grandes lignes, pour les deux auteurs. Encore aujourd'hui, ces grandes lignes sont admises comme base de la classification des peuples européens [1].

Deniker avait déterminé 6 races principales (littorale, ibéro-insulaire, occidentale, adriatique, nordique, orientale) et 4 secondaires (subnordique, vistulienne, nord-occidentale, sub-adriatique). On peut dire que tous les anthropologistes sont aujourd'hui d'accord sur la réalité des 3 races nordique, alpine (occidentale, cévenole) et méditerranéenne (au sens restreint, c'est-à-dire ibéro-insulaire), qui étaient aussi les 3 races fondamentales de Ripley, mais il n'y a pas unanimité quant aux autres races et sous-races. Certains veulent laisser surnager une quatrième race ou même une cinquième race, mais ils ne s'entendent pas sur le groupe à maintenir à ce rang de quatrième et de cinquième races; pour les uns, c'est le type adriatique, pour d'autres le type littoral (où l'on pense voir des des-

1. Il ne s'agit ici que des travaux de Deniker relatifs à l'Europe, travaux conduits selon le pur principe anthropologique, racial. On a dit plus haut que ce principe n'avait pas été suivi par Deniker dans son essai de dissection des races de l'Asie, où le point de vue racial est constamment obscurci parce que remplacé par des considérations ethniques. Deniker ne possédait vraisemblablement pas une documentation suffisante sur l'Asie, malgré sa connaissance de la langue et de la littérature scientifique russes.

cendants plus directs de la race paléolithique de Cromagnon), pour d'autres le type est-baltique, pour d'autres enfin le type dit galate. On s'en tiendra ici *ne varietur* aux 3 races fondamentales, divisibles cependant en plusieurs sous-races, énumérées plus bas. En effet, ce qui doit être déterminant pour l'emploi du terme de « race » aux 3 groupes précités, c'est la facilité de leur diagnostic clinique, en d'autres termes la base naturelle qui permet d'établir ce diagnostic. Des *groupes* de Suédois, de Tyroliens et d'Espagnols seront facilement reconnus comme appartenant respectivement aux races nordique, alpine et méditerranéenne. L'appartenance aux diverses sous-races ne se fera, par contre, avec quelque certitude, que si l'on connaît l'origine géographique du groupe examiné et si on l'examine attentivement.

Un autre point dont il importe de se convaincre pour dominer le problème racial en Europe, c'est la complète discordance, sur le terrain, de la division raciale d'avec la division linguistico-culturelle, telle quelle est exprimée par le graphique ci-dessous.

Nordiques
Alpins
Méditerranéens
Latins
Germains
Slaves

Graphique 6. — L'OPPOSITION DES DIVISIONS ETHNOGRAPHO-LINGUISTIQUE ET ANTHROPOLOGIQUE DE L'EUROPE.

Division ethnographo-linguistique : bandes verticales.
Division anthropologique : bandes horizontales.

Il n'y a pas de compréhension possible du problème ethnologique européen si cette antinomie des sangs et des langues n'est pas pleinement présente à l'esprit. Pour préciser les idées voici, très en gros, la répartition des 3 races sur notre continent :

Race blonde (races nordique, subnordique, nord-occidentale, orientale et vistulienne de DENIKER—malgré le caractère subméditerranéen de cette dernière) : Iles Britanniques, France du Nord, Belgique, Hollande, Allemagne au Nord de Berlin, Danemark, Scandinavie, Etats baltes, gros de la Pologne, Russie du centre et du Nord.

Race alp-arménienne (races alpine, adriatique, et subadriatique de DENIKER) : gros de la France, Allemagne du centre et du Sud, Suisse, Italie du Nord, ancienne Autriche-Hongrie, Sud de la Pologne, Russie du Sud, Balkans.

Race brune ou méditerranéenne (races ibéro-insulaire et littorale de DENIKER) : Péninsule ibérique, côte méditerranéenne de la France, Italie au Sud de Rome, îles de la Méditerranée occidentale et orientale (avec influence en Pologne et en Russie centro-méridionale).

En approfondissant cependant l'étude de ces races, on constate l'inanité de la recherche d'une solution si l'on se confine à l'Europe géographique. C'est la solution du problème européen, mais appliquée en dehors des frontières de notre continent, qui éclairera définitivement la question asiatique. Il y a donc lieu de poursuivre les races europoïdes en dehors de l'Europe; cela amènera non seulement à étendre le domaine europoïde des 3 races sus-mentionnées, mais à leur associer la race aïnienne et la race laponienne.

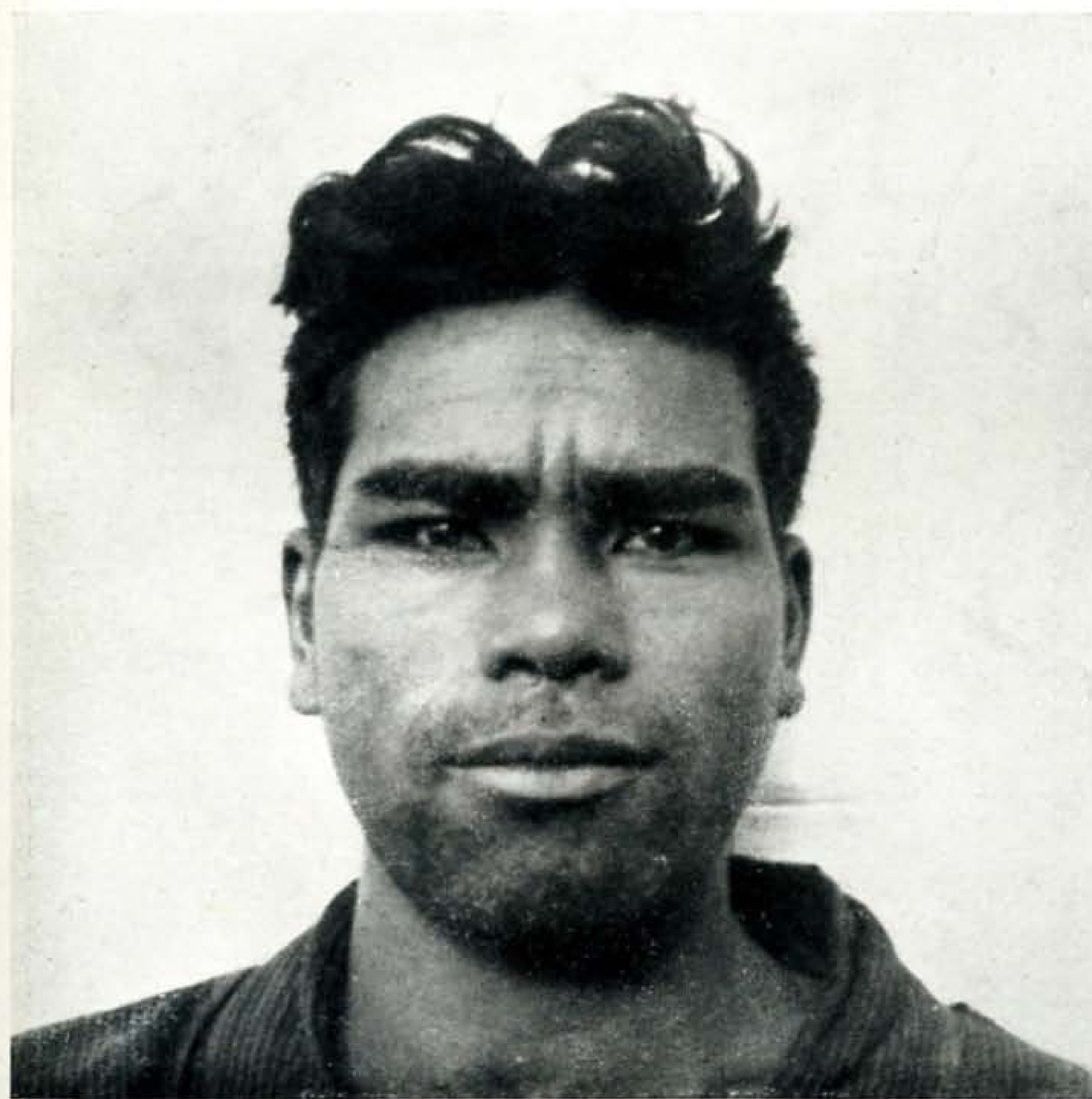
16. — RACE LAPONIENNE
(Planche 18)

On peut hésiter sur l'appartenance des Laponiens. La plupart des auteurs rattachent les Lapons actuels aux Mongoloïdes. Tout en exprimant des doutes sur le bien-fondé de ce rattachement, nous avions fait nous-même

des Lapons, en commun avec les Samoyèdes, une race « samienne » [1]. Une étude approfondie montre cependant que certains caractères communs aux uns et aux autres sont dûs à des phénomènes de convergence et de voisinage occasionnel; il en est ainsi de la stature, d'ailleurs plus petite chez les Lapons que les Samoyèdes, de la brachycéphalie, d'ailleurs plus forte chez les Lapons que chez les Samoyèdes. D'autres caractères, nettement mongoloïdes, tels que la proéminence des pommettes, sont en petit nombre chez les Lapons. Mais, sous ces caractères soit mongoloïdes, soit occasionnellement communs, couve un fond soit proprement laponoïde, soit même nettement europoïde. Le retroussé excessif du nez est propre aux Lapons et le faciès général — c'est là le principal — est indubitablement europoïde. Rien de moins mongoloïde que les yeux profonds des Lapons, leur front large et leur menton en pointe effacée. Enfin, fréquemment, les Lapons ont les yeux clairs, ainsi que les cheveux, et l'on ne saura mettre le fait que partiellement sur le métissage, car même lorsque le cheveu du Lapon est lisse et foncé, ce qui est le cas général, il est fin et non pas roide comme celui du Mongoloïde.

On a vu plus haut (p. 227) que les Samoyèdes sont en connexion avec les Soïotes des monts Saïans et que leur voie de communication a été le Iénisséi. De l'embouchure du Iénisséi, le domaine samoyède s'étend de part et d'autre, c'est-à-dire à l'Est et à l'Ouest, le long de la côte arctique. A l'Ouest, il touchait au XVIIe siècle à la rivière Onega, affluent de la mer Blanche (SOLBERG). Mais ce faisant, le domaine samoyède contournait le bloc ougrien, assis

1. Le terme de « samien », quoique mnémotechniquement commode pour englober Lapons et Samoyèdes, ne vient pas du terme russe de « Samoyèdes » (qui se mangent eux-mêmes), mais du nom de « Sami » par lequel les Lapons se désignent. Or ce terme de Sami, apparenté au nom de Souomi, qui est celui que se donnent les Finnois, est de même origine, la langue laponne n'étant pas le parler primitif, aujourd'hui perdu, des Lapons, mais une langue finnoise corrompue. La race représentée par les Lapons étant dûment isolée, il vaut mieux reprendre la racine de la désignation propre à ce peuple et dire « race laponienne ».



PL. 19. — GRAND'RACE EUROPOÏDE

17. RACE AÏNIENNE

Aïnou de Nieptani, arrière-pays de la côte sud du Hokkaido (Japon).

Photographie George Montandon.



Pl. 20. — GRAND'RACE EUROPOÏDE

18. RACE BLONDE

Suédois.

D'après Lundborg & Linders.

sur l'Obi, sur l'Oural et peut-être aussi dans une partie de la Russie d'Europe. Les Lapons, qui, évidemment, ne se sont pas formés dans leur habitat actuel, puisque la Scandinavie était sous les glaces, sont venus du Sud (s'avançant, à la vérité, non pas à partir d'un point, mais sur un large front). HILDEN a bien résumé, pour la Finlande, les étapes principales du recul du glacier et des établissements humains :

Il y a 12.000 ans, le glacier en retraite est à la hauteur de Helsingfors.

6.800 ans avant notre ère, il est dans le district du Nord de la Finlande (Raahe-Oulu).

Les premières traces d'une habitation humaine en Finlande datent d'environ 4.000 ans avant notre ère.

L'âge de la pierre dure de —4.000 à —1400. Dans le Nord et dans l'Est, elle est d'un peuple nomade, apparemment lapon. Dans l'Ouest, elle est du type baltique; aux îles Aland, elle est du type suédois.

L'âge du bronze dure de —1400 à —500. Au Nord et à l'Est, il est la transformation sur place de la culture primitive, tandis qu'à l'Ouest, il a le faciès suédois.

L'âge préromain du fer (—500 à 0) n'est pas représenté en Finlande (et les traces de la première colonisation scandinave semblent avoir disparu).

L'âge romain du fer est uniquement cantonné tout d'abord dans le Sud-Ouest, correspondant à l'arrivée des Finnois, qui amènent avec eux l'agriculture et l'élevage. Les plus anciennes stations du fer en Finlande centrale (vers 500) et les plus anciennes en Finlande orientale (vers 800) sont du même type du Sud-Ouest et non pas du type européen oriental.

Une colonisation suédoise eut lieu entre 400 et 800, mais disparut complètement par la suite. Les éléments suédois actuels en Finlande datent des XIIe et XIIIe siècles.

On voit donc que les Lapons eurent le champ libre, longuement dans le temps et largement dans l'espace. Ils ont été peu à peu pressés vers le Nord et il semble que leur paganisme, qui dura très longtemps, fut une des causes de leur isolement. En Carélie, les Lapons occupaient encore les rives du lac Onéga au XIVe siècle et il s'en trouvait dans le district d'Olonets de Carélie au XIXe siècle.

Pour le signalement du type laponien, on s'en tiendra

au Lapon du Nord de la Scandinavie, un peu plus pur que celui de la péninsule de Kola, c'est-à-dire de Russie : peau plutôt brunâtre que jaunâtre, yeux habituellement foncés mais parfois clairs, cheveux châtain foncé, lisses mais fins, stature très petite (153), brachycéphalie forte (87), tête de hauteur moyenne, face courte, orbite moyenne, mésorhinie, nez constamment retroussé. Ce dernier caractère, quoique moins fortement marqué, est aussi très fréquent dans la sous-race blonde est-baltique, répandue de la Baltique à l'Oural. On peut se demander s'il ne s'agit pas d'un facteur, fortement dominant, dû au type laponien. Sous les tsars, les recrues du régiment de la garde Pavlovski (au bonnet haut de forme à grande plaque métallique triangulaire sur le devant) étaient uniquement choisies parmi les hommes à nez retroussé.

De l'enquête que ZOLOTAREV a faite sur les groupes sanguins chez les Lapons et de celles d'autres auteurs, on peut tirer enfin une constatation très intéressante. Le rapport du groupe sérologique européen A au groupe asiatique B étant l'indice sérologique, cet indice est d'environ 3 chez les Scandinaves (de purs Européens), tandis que les Russes, aussi bien ceux de Russie que ceux de Kola, l'ont d'environ 1.5 (les Russes sont donc sérologiquement fortement asiatisés) et que les Finlandais sont dans une position mixte (un peu plus de 2) .Or, *les Lapons ont un indice parfaitement européen en moyenne* (séries de 1.79, 1.8, 2.56, 2.9, 5.7).

Ainsi, l'histoire et l'analyse raciale (toutes réserves faites sur la signification encore en discussion de l'indice sérologique) font du Laponien un Europoïde. Ses caractères spéciaux et primitifs pourraient d'autre part le faire concevoir comme un rameau précoce par rapport à tous les autres Europoïdes.

BIBLIOGRAPHIE

(Voir aussi BERTILLON p. 145, RETZIUS & FÜRST p. 252, LUNDBORG & LINDERS p. 252).

MANTEGAZZA (Paolo) & SOMMIER (Stephen). — 1880, *Studi antropologici sui Laponi*, Florence.

KELSIÉV (A.-I.). — 1882-1886, Esquisse anthropologique des Lapons, dans Travaux de la section anthropologique (Moscou), t. V (en russe).
DUBEN (G. von). — 1910, *Crania lapponica*, texte à Stockholm, atlas à Iéna, Fischer.
SERA (G.-L.). — 1921, *La successione spaziale e cronologica dei tipi etnici nell'Europa settentrionale ed orientale* dans ARCHIVIO PER L'ANTROPOLOGIA E LA ETNOLOGIA, t. L.
ZOLOTAREV (D.-A.). — 1928, Les Lapons de Kola, Leningrad, Académie des sciences (en russe).

17. RACE AÏNIENNE

(Planche 19)

L'appartenance des Aïnou, qui seuls constituent aujourd'hui la race aïnienne, à la grand'race europoïde, est d'une clarté de soleil pour qui s'est trouvé en contact avec eux[1].

Déjà LA PÉROUSE, porté dans ses voyages sur les rives de l'île de Hokkaido, alors nommée l'île Yézo, c'est-à-dire des sauvages (pour les Japonais), avait été frappé de la ressemblance des Aïnou avec les Blancs, et ce rapprochement fut confirmé par d'autres voyageurs. Aussi DE QUATREFAGES, puis VERNEAU dans un de ses premiers ouvrages, faisaient-ils des Aïnou une branche du tronc blanc. Le dernier auteur, il est vrai, taxait cette branche d'allophyle, c'est-à-dire laissait en suspens la question d'un lien génétique avec les Européens.

Mais, entre temps, se formait une conception romanesque de l'origine des Aïnou. VIVIEN DE SAINT-MARTIN, dans son dictionnaire, rattache racialement les Aïnou aux Océaniens, sans que nous puissions dire si cette vue des choses lui était propre ou si elle lui avait été suggérée par quelque auteur. La théorie a été reprise par GIUFFRIDA-RUGGERI

1. Les données du problème ne sont ici que résumées e nous renvoyons, pour de plus amples détails, à la monographie que nous avons publiée sur ces lointains parents après leur avoir rendu visite.

Aïno est un surnom de dérision signifiant, en japonais, fils de chien; Il faut dire Aïnou, c'est-à-dire, en aïnou, les hommes.

et par Biasutti. Partant du fait que des éléments océaniens se rencontrent en Amérique, ce dernier veut que ces éléments aient suivi le pourtour du Pacifique par le détroit de Behring. Les Aïnou étaient donc originairement des Océaniens, descendants de colonies laissées en route par ceux qui pérégrinaient vers l'Amérique et qui, se développant, avaient donné par convergence un type ressemblant au type européen. Aussi Giuffrida-Ruggeri et Biasutti font-ils de l'Aïnou un *Homo oceanicus ainu*. Mais il est à remarquer que cette étiquette recouvre des marchandises différentes. Giuffrida-Ruggeri, dans sa classification et sur sa carte, rattache l'Aïnou au Polynésien. Après ce qu'il y aura lieu de dire sur l'extension de la race méditerranéenne jusque dans le Pacifique, on peut se demander si la connexion entre l'Européen et l'Aïnou n'est en effet pas ainsi toute trouvée. Mais le développement du système pileux chez l'Aïnou suffit déjà pour faire tenir ce dernier à l'écart des glabres Méditerranéens. Cet argument du système pileux a moins de valeur si l'on rapproche l'Aïnou de l'Australien; de fait, Biasutti considère l'Aïnou comme un Australoïde, ou mieux comme descendant d'une grande couche primitive australo-caucasoïde dans le Pacifique qui aurait donné naissance aux Aïnou, aux Polynésiens, aux proto-Européens d'Europe. On peut être d'accord avec cette situation, qui trouve elle-même son explication générale dans l'ologénisme. En ce qui concerne l'Australien actuel, il se tient toutefois à distance respectable de l'Aïnou.

L'Australien a le système pileux moins développé que l'Aïnou, mais plus que le Polynésien. Le cheveu australien, encore plus ondulé que l'aïnou est cependant plus près de ce dernier que du cheveu polynésien généralement lisse. Nous avons trouvé à l'Aïnou mâle 158 de stature, alors qu'on donne pour l'Australien 167 et pour le Polynésien 172. La robustesse osseuse de l'Aïnou se retrouve chez l'Australien, la glabelle et les arcades sourcilières sont marquées chez l'un et chez l'autre, pas chez le Polynésien. Aïnou et Australien sont dolichocéphales, tandis que le

Polynésien peut être dolichocéphale ou brachycéphale. Et cependant, l'Aïnou est parfaitement éloigné de l'Australien. Leurs analogies sont théoriques, peut-on dire. Les arcades sourcilières sont beaucoup plus prononcées chez l'Australien, la dolichocéphalie est aussi beaucoup plus forte chez ce dernier (72) que chez l'Aïnou (nous avons trouvé 75.5 pour 55 hommes, et notre chiffre est plus faible que ceux d'autres observateurs). L'Australien présente des signes d'infériorité tels que le front fuyant, le prognathisme, l'euryrhinie, qui font défaut à l'Aïnou. L'Aïnou est blanc, l'Australien est brun foncé. Enfin et surtout, l'Aïnou a des traits infiniment plus européens que ce n'est le cas chez l'Australien : certains des portraits que nous avons publiés en sont un témoignage particulièrement éclatant.

Le signalement des Aïnou, basé sur la moyenne de nos résultats et de ceux d'autres auteurs, est le suivant : peau blanc mat sale (nous avons cependant constaté quelques joues rosées), cheveux abondants, noirs, ondulés, yeux brun moyen, stature modérément petite (158), corps trapu, envergure dépassant la stature (104 %) de la même longueur que chez l'Européen, tandis que chez le Japonais l'envergure dépasse à peine (101 %) la stature, qui est identique (158) à celle des Aïnou, dolichocéphalie (76 1/2), arcades sourcilières marquées, pas de bride mongolique, mésorhinie (77), nez droit ou concave, orthognathisme.

Ces caractères sont différents de ceux des quatre races européennes, mais ces quatre races diffèrent tout autant entre elles que les Aïnou ne diffèrent d'elles (la différence de l'Aïnou et du Lapon est si manifeste qu'il n'y a pas lieu d'y insister ici). L'Aïnou est petit comme le Méditerranéen (l'Ibéro-insulaire) et l'Alpin, il est trapu comme l'Alpin; sa peau se rapproche le plus de celle de ce dernier; par l'abondance du système pileux, l'Aïnou est le plus éloigné du Méditerranéen, mais dépasse encore l'Alpin et le Nordique. Ses cheveux sont noirs comme ceux du Méditerranéen, de l'Alpin et du Lapon mais plus ondulés que ceux des quatre races européennes. La couleur de l'iris se rap-

proche le plus de celle de l'Alpin, qui est moins foncée en moyenne que celle du Méditerranéen. Le grand nombre d'yeux relativement clairs (sur 90 individus, nous avons observé : 13 % de brun noir et brun foncé, 46 % de brun moyen, 41 % de brun clair, brun très clair et brun verdâtre) font penser aux proto-Nordiques qui ont laissé des traces dans le Nord et le centre de l'Asie (cf. pp. 214 et 249). Ajoutons que la charpente massive de l'Aïnou en fait le meilleur portrait de ce qu'on peut se représenter comme le descendant le moins évolué d'un Europoïde primitif de l'époque paléo-néolithique. C'est donc par les proto-Nordiques que les Aïnou paraissent se rattacher à l'Eurasie occidentale, sans qu'il y ait lieu d'insister sur les raisons d'ordre non somatique qui militent en faveur de ce rattachement [1]. Et sans faire intervenir de mutation ou de métissage, les privations et l'isolement qu'ils ont subis sur quelques îles lointaines expliquent parfaitement que certains caractères aient pris une direction divergente de celles suivies par les mêmes caractères chez les autres Europoïdes, — effets d'un milieu différent et d'une self-domestication indépendante.

Bibliographie

(Voir aussi Bælz p. 233).

Anoutchin (D.-N.). — 1876, La peuplade des Aïno, dans Travaux de la section anthropologique (Moscou), t. II (en russe).

Scheube (B.). — 1882, *Die Ainos*, dans Mittheilungen der deutschen Gesellschaft für Natur- und Völkerkunde Ostasiens, t. III.

1. Voir *L'ologénèse culturelle et la place de la culture aïnou*, dans L'Ethnographie, nouv. série, n° 23, 1931. — Mais alors que certains linguistes (Whymant) apparentent les Océaniens avec les Japonais, d'autres Gjerdman) rapprochent les langues austriennes (cf. p. 176) de l'aïnou. On ne voit pas pourquoi les deux connexions ne seraient pas simultanément possibles. En ce qui concerne la dernière, elle prouverait un contact entre certains ancêtres des Aïnou et certains ancêtres des Austriens. Cependant, il s'agirait des Austriens du continent (avant l'extension sur la Polynésie) et il ne faut pas oublier que les apports somatique et linguistique ne sont pas, dans un contact, nécessairement de même grandeur. En outre des éléments bruns

TARENETZKY (A.). — 1890, *Beiträge zur Craniologie der Ainos auf Sachalin*, dans MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES DE SAINT-PÉTERSBOURG, 7e série, t. XXXVII
KOGANEI (Yoshikiyo). — 1893-1894, *Beiträge zur physischen Anthropologie der Aino...*, dans MITTHEILUNGEN AUS DER MEDICINISCHEN FACULTÄT DER KAISERLICH-JAPANISCHEN UNIVERSITÄT, t. II.
— 1927, *Zur Frage der Abstammung der Aino und ihre Verwandschaft mit anderen Völkern*, dans ANTHROPOLOGISCHER ANZEIGER, t. IV.
MONTANDON (George). — 1927, *Au pays des Aïnou*, Paris, Masson.

18. — RACE BLONDE
(Planche 20)

La race blonde apparaît aujourd'hui comme la plus spécifiquement européenne. On doit la diviser en deux sous-races principales. La *sous-race nordique* correspondra exactement à la « race nordique », blonde, grande et dolichocéphale, de la majorité des auteurs. La *sous-race subnordique* comprendra les nombreux groupes somatiques, blonds atypiques, qui, à l'Est de la Baltique, en Russie centrale et septentrionale, en Allemagne partiellement, en France jusqu'à la Loire, en Angleterre, entourent le domaine nordique d'un glacis semi-circulaire; cette sous-race englobera la race subnordique de DENIKER, grande et mésocéphale, la race orientale du même, petite et sous-brachycéphale, la race galate de GUIART, grande, brachycéphale, blonde ou rousse, de la France septentrionale, la race nord-occidentale de DENIKER, châtain, grande et sous-dolichocéphale, enfin peut-être le « type saxon », l'« Alpin blond » que divers auteurs ont décelé en Europe centrale, et la race vistulienne de DENIKER, blonde, mésocéphale et relativement très petite (Voir plus bas).

Ce qui condamne les auteurs qui ont étudié ces groupes

que les Aïniens *doivent* avoir en eux ologénétiquement, les débris actuels d'Aïniens présentent somatiquement une majoration de tous les autres éléments par les facteurs proprement aïniens à mettre en rapport avec les proto-Nordiques.

à ne pas les rattacher au type blond classique, au Nordique scandinave, c'est le fait que leur analyse ne permet pas d'en faire des produits de métissage entre Nordiques purs et Alpins purs. Mais l'erreur est précisément de se représenter que le Nordique pur et l'Alpin pur aient existé à l'origine. Le Nordique pur est au contraire un type tardif, qui s'est développé au centre de l'aire vaste où se mirent à se manifester, de façon de plus en plus intense, parmi les populations variées, les facteurs de la complexion blonde. Il ne s'agit pas d'une hybridation entre races différentes, mais du développement d'un même groupe de facteurs parmi ces populations différentes, ce qui fait qu'une fois le groupe de facteurs épanoui, ces diverses populations *sont parentes*. C'est d'ailleurs ainsi que l'on doit se représenter de nombreux cas de métissages raciaux apparents, qui sont des *pseudo-métissages* (des métissages réels pouvant d'ailleurs soutenir le processus) — tous principes dérivant d'une vue ologénétique des choses.

La « race est-baltique », ainsi appelée pour la première fois par NORDENSTRENG, correspond à peu près aux deux races subnordique et orientale de DENIKER (cette dernière dénomination prête à confusion depuis que GÜNTHER et d'autres appellent race orientale la branche d'Arabie, dolichocéphale, à visage allongé, de ce qui est ici appelé race brune). Puis DENIKER risque d'induire en erreur en qualifiant sa race orientale de petite, dans sa classification, puisque ses tableaux, basés sur la mensuration d'environ 2 millions de conscrits russes donnent une stature de 164 (la population de Moscou a 165); il est à noter que des ressortissants de races plus petites que la race orientale de DENIKER entrent certainement dans la moyenne des conscrits, de sorte que le chiffre de 164 ne doit pas être trop élevé pour ce type, qui doit être taxé de moyen et non pas de petit. On pourrait être plus perplexe en ce qui concerne la sous-race vistulienne de DENIKER et désirer l'annexer à l'Alpin ou au Méditerranéen; quoique blonde, elle est en effet réellement petite (mais pas « très petite » comme dit DENIKER); nous la laisserons avec la race blonde,

le blondisme étant adopté comme caractère finalement déterminant.

Le signalement des deux sous-races principales de la race blonde sera le suivant :

Sous-race nordique. — Grande stature (173), peau d'un blanc rosé, cheveux plutôt ondulés, blond rougeâtre, yeux bleus, dolicho-sous-dolichocéphalie (76-79 sur le vivant), tête relativement plate, face allongée, arcades sourcilières assez prononcées, nez proéminent, étroit et droit, menton proéminent. C'est le type dominant en Scandinavie et au Danemark, mais qui est aussi répandu dans les Etats baltes, dans certains districts de l'Allemagne du Nord et des Pays-Bas, en Flandre et en Angleterre.

Sous-race subnordique. — Beaucoup plus variée que la sous-race nordique, le signalement suivant est avant tout celui du groupe somatique est-baltique : stature moyenne (165), peau d'un blanc rosé, cheveux plutôt lisses, blond-filasse, yeux bleus ou gris, sous-brachycéphalie (82-83), tête de hauteur moyenne, profil du nez souvent concave. Le groupe somatique est-baltique est répandu dans les Etats baltes et en Russie du centre et du Nord; l'ensemble du domaine de la sous-race est indiqué plus haut.

La race blonde ne déborde pas l'Europe. A première vue, elle ne joue donc pas de rôle en Asie, mais il y a lieu de tenir compte de ce qu'avec HADDON on peut nommer les proto-Nordiques. Fréquemment, dans toute l'Asie septentrionale et centrale, on a affaire à des individus aux cheveux et aux yeux plus clairs que les autres Asiatiques, individus relativement grands et plus ou moins dolichocéphales, qui trahissent une influence différente de celle de l'élément mongolique. Avec les Saces, les Scythes, cet élément était autrefois plus fortement représenté en Asie centrale (Turkestan et contrées avoisinantes) que ce n'est le cas aujourd'hui (cf. p. 261). Il est parfaitement clair, d'autre part, que ces proto-Nordiques, dont les descendants ont été mangés par la prolifération mongolique, formaient lien entre les prédécesseurs des Européens et les prédécesseurs des Aïnou. Les Aïnou constituent une race europoïde,

différente des races européennes. Il n'est plus possible de dire si les proto-Nordiques représentaient une race différente des uns et des autres, ou un ancêtre plus direct des uns que des autres, mais cet élément préhistorique ne doit pas être perdu de vue. Il permet d'expliquer plusieurs types somatiques de l'Asie.

Cet élément proto-nordique est nettement manifeste dans la population qui est à cheval sur la frontière europo-asiatique formée par le Caucase. Les « peuples » caucasiens se laissent répartir entre 4 groupes ethniques : 3 sur la chaîne du Caucase et son versant nord, le 4e en Transcaucasie, c'est-à-dire au Sud de la chaîne, vers l'Ouest, dans la vallée du Rion et la haute Koura, tandis que la basse vallée de la Koura est occupée par un mélange d'Alp-arméniens et de Touraniens. Le **groupe du Nord-Ouest** est formé par les *Tcherkesses* (Circassiens) et les *Abkhazes*, le **groupe du Centre** par les *Ossètes*, le **groupe de l'Est** par les *Tchetchènes* et les *Lesghiens* (dont les Avar sont les principaux). Le **groupe du Sud-Ouest**, transcaucasien, est formé par les *Géorgiens* (Khartvel ou Grouzines, dont les Imères vers l'Ouest du domaine géorgien).

La population caucasienne est surtout connue parce qu'elle est indépendante de toutes les autres familles linguistiques. A ce point de vue, elle se subdivise elle-même en 2 familles qui sont sans aucun rapport l'une avec l'autre : la famille nord-caucasienne, correspondant aux 3 premiers groupes susmentionnés, et la famille sud-caucasienne ou transcaucasienne.

Racialement, toute cette population est entourée, au Nord comme au Sud, par la race alp-arménienne, mêlée d'éléments méditerranéens, et vers l'Est (aussi bien au Nord qu'au Sud du Caucase) d'éléments touraniens. Quant à la population caucasienne elle-même, elle contient aujourd'hui une très forte proportion d'éléments alp-arméniens. Cependant, au milieu de ces éléments, des facteurs somatiques proto-nordiques surnagent, qui se manifestent par une moindre brachycéphalie, des cheveux blonds, des yeux bleus, gris ou verts, une face très allongée, un nez

excessivement mince, une stature au-dessus de la moyenne. Mais ces caractères ne sont pas réunis en bloc dans certains districts; ils sont dispersés de droite et de gauche. C'est ainsi que les cheveux blonds et les yeux clairs représentent, si ce n'est la majorité, du moins une forte minorité, chez les Ossètes, puis chez les Tcherkesses, chez les Imères. Le crâne relativement allongé se trouve surtout chez les Imères, et ces derniers ont aussi la stature légèrement au-dessus de la moyenne (166), c'est-à-dire un peu plus grande que la majorité des autres tribus. Enfin, le nez excessivement étroit (58-59) est général chez les Géorgiens.

Voulant tenir compte de ces caractères spéciaux, GIUFFRIDA-RUGGERI a créé, dans le détail de sa classification de l'Homme asiatique, une sous-race qu'il nomme *Homo brachimorphus georgianus*. Si justifiée que soit cette création, pourquoi insister sur cette brachycéphalie qui ne saurait être le caractère allant avec les autres traits géorgiens ou plutôt caucasiens? Cette brachycéphalie ne se trouve même pas chez tous les Géorgiens. A la vérité, GIUFFRIDA-RUGGERI ne disposait que de trois statistiques, donnant un indice céphalique moyen de 83, mais DENIKER cite une série de 67 Mingréliens et Imères (tous deux des Géorgiens occidentaux) avec un I. C. de 81.4. Il ne faut pas non plus exagérer dans l'autre sens et en conclure, avec DENIKER, que les Géorgiens occidentaux ont « une forme allongée de la tête » : c'est d'une mésocéphalie propre qu'il s'agit. Il semble bien que ce soient les Géorgiens occidentaux qui hébergent le plus d'éléments somatiques proto-nordiques. Comme le type qui réunit ces éléments se rattache à la race blonde, sans qu'on puisse le faire entrer dans l'une des deux sous-races dont la justification a été donnée ci-dessus, force est de faire du type caucasien une troisième sous-race de la race nordique : *la sous-race caucasienne*. Il ne s'agit pas, bien entendu, de faire concorder son domaine avec celui des langues caucasiennes; c'est même une question de savoir si ce type a la majorité dans aucun district et s'il n'est pas seulement un type sporadique, comme le Paléotropical dans la forêt congo-

laise, le Paléo-amérindien dans l'Amérique du Sud, le Paléo-altaïen dans l'Altaï.

Il y a encore lieu de faire un rapprochement, peut-être purement fortuit, c'est-à-dire ne dépendant pas de rapports génétiques. Les Basques ont un visage typiquement triangulaire avec un nez étroit et proéminent. Or, les Imères typiques ont aussi un visage triangulaire avec le nez très étroit. Certainement, les Basques sont beaucoup plus régulièrement noirs que les Imères, et le détail du visage présente, différents, d'autres de ces traits inaccessibles aux mensurations de l'anthropologue. Aussi ne faut-il que mentionner cette coïncidence, dont seront peut-être heureux de s'emparer ceux qui mettent en relation les langues basques et caucasiennes.

Le lien qui existerait entre certains éléments raciaux du Caucase et les Blonds de Scandinavie apparaît si fort à SERA qu'il fait émigrer les Nordiques du Caucase en Scandinavie et attribue à leur passage par les plaines russes les squelettes dolichocéphaliques des kourganes (cf. p. 211). L'hypothèse est suggestive même si l'ologéniste sait que les parentés raciales s'expliquent avant tout par l'apparition ubiquitaire des mêmes caractères.

BIBLIOGRAPHIE

ZOGRAF (N. Iou). — 1893, *Les types anthropologiques des Grands-Russes des gouvernements du centre de la Russie*, dans CONGRÈS INTERNATIONAL D'ARCHÉOLOGIE ET D'ANTHROPOLOGIE PRÉHISTORIQUES, 11e SESSION, A MOSCOU, 1892.

RETZIUS (Gustaf) & FÜRST (Carl M.). — 1902, *Antropologia suecica...* Stockholm, Société suédoise d'Anthropologie et de Géographie.

TSCHEPURKOWSKI (Ethym M.). — 1911, *Anthropologische Studien*, dans ARCHIV FÜR ANTHROPOLOGIE, nouv. série, t. X.

FLEURE (H.-J.). — 1922, *The races of England and Wales...*, Londres, Benn brothers.

LUNDBORG (H.) & LINDERS (F.-J.). — 1926, *Rhe racial characters of the Swedish Nation...*, Uppsala, The Swedish State Institution for Race Biology.

GUIART (Jules). — 1927, *Une nouvelle race européenne. La race galate*, dans REVUE ANTHROPOLOGIQUE, t. XXXVII.

GÜNTHER (Hans F.-R.). — 1930 (14e éd.), *Rassenkunde des deutschen Volkes*, Munich, Lehmann.
BUNAK (V.). — 1932, *Neues Material zur Aussonderung anthropologischer Typen unter der Bevölkerung Osteuropas*, dans ZEITSCHRIFT FÜR MORPHOLOGIE UND ANTHROPOLOGIE, t. XXX.
HILDEN (Kaarlo). — 1932, *The racial composition of the Finnish nation*, Helsingfors, Governement Printing Office.

19. — RACE ALP-ARMÉNIENNE
(Planches 21 et 22)

La race alp-arménienne peut être subdivisée en 4 sous-races :

Alpine (celtique, cévenole, occidentale, alpo-carpathienne);

Adriatique (dinarique, illyrienne);

Anatolienne (eurasiatique, arménoïde, assyroïde);

Pamirienne (iranienne).

La plus connue ici est la *sous-race alpine* (race alpine, celtique de BROCA, occidentale ou cévenole de DENIKER) : stature petite relativement (163), corps trapu, peau blanc mat, cheveux bruns ou noirs, yeux brun clair ou foncé, forte brachycéphalie (85-87 sur le vivant), face large, nez étroit mais avec tendance à la mésorhinie, souvent concave. C'est cette sous-race qui est l'élément racial le plus caractéristique de la France, le plus caractéristique quoique moins nombreux que les autres éléments réunis; la soudure entre tous les éléments français est ethnique et non raciale, de sorte que les Français forment, non pas une race, mais une ethnie : « l'ethnie française ».

La haute stature (170) qu'acquiert le type alpin surtout dans l'ancienne Autriche-Hongrie et dans les Balkans, permet de constituer la seconde sous-race, la *sous-race adriatique*.

Ces deux types principaux, en Europe, de la race alp-arménienne, se trouvent, dans les pays suivants principalement : France, Suisse, moitié nord de l'Italie, Allemagne

du centre et du Sud, ancienne Autriche-Hongrie, Pologne du Sud, Ukraine, Balkans.

Mais, contrairement à la race blonde, la « race alpine » ne se confine pas à l'Europe. Chacun est d'accord qu'elle a son analogue en Asie antérieure et jusqu'en Asie centrale dans la race arménoïde de CHANTRE et de VON LUSCHAN, assyroïde de DENIKER; d'aucuns, la majorité même des anthropologues, font une même race de l'une et de l'autre. HADDON, qui la nomme eurasiatique, la subdivise comme ci-dessous; tous les groupes ont les cheveux foncés, sauf sa variété orientale, qui est la « race orientale » de DENIKER, et que nous avons agrégée plus haut à la race blonde :

Type eurasiatique :

A. — 1. Alpo-carpathien : définition correspondant à celle cidessus. Variété orientale : peau d'un blanc rosé, cheveux blond-filasse plutôt lisses, yeux bleus ou gris I. C. 82-83.
2. Pamirien : peau d'un blanc rosé ou bronzé, cheveux abondants et ondulés, forte barbe brune, rousse ou même plus claire, stature 166-171, I. C. 85, face longue, nez 62.6-72, aquilin ou droit.

B. — Illyro-anatolien : peau d'un blanc basané, tête élevée, occiput vertical, nez proéminent.
1. Anatolien : 163-169, charpente massive, souvent corpulence, I. C. 86-87, nez aquilin à pointe déprimée et ailes larges.
2. Illyrien : 168-172, face longue, nez étroit, droit ou convexe.

Les deux groupes géographiquement les plus éloignés, les Pamiriens et les Alpins (dont les meilleurs représentants, à l'extrême Ouest, sont les Savoyards, les Bretons et surtout les Auvergnats) sont les plus rapprochés systématiquement. Si l'on ne veut pas se contenter de l'explication ologénétique de cette double formation, on devra considérer ces deux groupes comme réunis sur le terrain par les éléments somatiques que l'on peut déceler dans la « variété orientale » comme étant dus à l'Alpin. Quant au groupe B, groupe géographiquement central, son caractère le plus

saillant — c'est le cas de le dire — est le nez crochu, en particulier marqué, sur une aire assez compacte, chez les Arméniens, de nombreux Juifs et certains Arabes.

Si l'on voulait suivre la trace des autres ethnologues, il faudrait maintenant se demander de quel « foyer » provient la race alp-arménienne. Von Luschan, qui lui conféra le nom d'arménoïde, la fait venir d'Arménie. Pour Elliot Smith, l'Arménie n'est qu'un foyer secondaire et la race est originaire du Turkestan. Mais les spécialistes du Turkestan la font venir d'ailleurs, et il n'y a pas de raison pour que ce petit jeu s'arrête si l'on n'adopte pas la solution ologénétique. Il ne faut, bien entendu, pas faire fi des migrations paraissant prouvées. La race alp-arménienne se sera spécialisée sur un très grand domaine, en Asie, et probablement aussi en Europe, mais de toute façon, il faut admettre que des contingents ont immigré d'Asie en Europe, au néolithique et à l'époque du bronze, par les Balkans et par le pays au Nord de la mer Noire. Même si l'aire de spécialisation ne comprenait pas l'Europe, cette aire aurait été encore plus étendue, en Asie, que ne l'est l'aire actuelle, débordant Mésopotamie, Anatolie, Arménie, Caucase, Iran, Pamir et Turkestan. La sous-race anatolienne semble avoir acquis somatiquement la spécialisation la plus marquée : la planche 22 en reproduit un spécimen typique.

Bibliographie

Broca (Paul). — 1873, *La race celtique ancienne et moderne. Arvernes et Armoricains. Auvergnats et Bas-Bretons*, dans Revue d'Anthropologie, t. II.

— 1875, *Sur l'origine et la répartition de la langue basque (Basques français et Basques espagnols)*, ibidem, t. IV.

Chantre (Ernest). — 1885-1887, *Recherches anthropologiques dans le Caucase*, Lyon, Georg, 4 vol. et un atlas.

Collignon (René). — 1893-94 et 1894/95, *Anthropologie de la France...* dans Mémoires de la société d'Anthropologie de Paris, 3e série, t. I.

Hovelacque (Ab.) et Hervé (Georges). — 1894/95, *Recherches ethnologiques sur le Morvan*, ibidem.

Hervé (Georges). — 1894-1895, *Les brachycéphales néolithiques*, dans

REVUE DE L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS, tt. IV et V.
DJAVAKHOV (A.-N.). — 1908, Anthropologie de la Grouzie..., dans TRAVAUX DE LA SECTION ANTHROPOLOGIQUE (Moscou), t. XXVI (en russe).
LUSCHAN (Felix von). — 1911, *The early inhabitants of Western Asia* dans THE JOURNAL OF THE ROYAL ANTHROPOLOGICAL INSTITUTE..., t. XLI.
JOYCE (T.-A.). — 1912, *Notes on the physical anthropology of Chinese Turkestan and the Pamirs*, ibidem, t. XLII.
PITTARD (Eugène). — 1920, *Les peuples des Balkans...*, Genève et Lyon, Georg.

20. — RACE BRUNE (MÉDITERRANÉENNE)
(Planches 23 et 24)

La subdivision de cette race qui intéresse en premier lieu est celle connue sous le nom de « race méditerranéenne » (ibéro-insulaire DENIKER) : peau d'un blanc basané, cheveux noirs ondulés, yeux foncés, taille petite (163), structure gracile, dolichocéphalie (72-75), face étroite, ovale, nez à leptorhinie large, généralement droit. Distribution géographique : Portugal, Espagne, Sud de la France partiellement, moitié sud de l'Italie, îles de la Méditerranée occidentale et orientale. La « race littorale » de DENIKER, mésocéphale et à taille élevée, qui doit être considérée comme en formant un groupe somatique particulier, occupe entre autres la côte des golfes du Lion et de Gênes, soudant ainsi en un bloc les aires ibérique et sud-italique. Par ailleurs, les anthropologues polonais et russes insistent, ces dernières années, sur l'influence de l'élément méditerranéen dans la partie méridionale de leurs pays.

On sait que, sur la rive sud de la Méditerranée, les Berbères et les Arabes sont étroitement apparentés aux Ibéro-insulaires. S'ils ne se distinguaient par leur costume, il serait souvent malaisé de les différencier. Jusqu'où donc s'étend le domaine des Méditerranéens? Faut-il leur adjoindre Berbères et Arabes?

La question sera résolue si l'on fait intervenir la notion hardie de la *race brune* d'Elliot SMITH. Pour cet auteur, c'est



Pl. 21. — GRAND'RACE EUROPOÏDE

19. RACE ALP-ARMÉNIENNE, SOUS-RACE ALPINE

Auvergnat.

Photographie de la collection du Muséum National d'Histoire Naturelle.



Pl. 22. — GRAND'RACE EUROPOÏDE

19. RACE ALP-ARMÉNIENNE, SOUS-RACE ANATOLIENNE

Levantin.

Photographie George Montandon.

la race à laquelle appartenaient les anciens comme les modernes Egyptiens et qui ne s'étend pas seulement sur les deux rives de la Méditerranée, mais encore bien plus loin à l'Est, le long des rives de la mer Rouge et de l'océan Indien jusqu'aux îles de l'Insulinde comprises. En outre des caractères susmentionnés comme étant ceux de la race méditerranéenne, Elliot SMITH ajoute : face et corps glabres, à part une touffe au menton, arcades sourcilières nullement ou peu marquées, front étroit, vertical ou bombé, occiput proéminent, orbites généralement horizontales, mandibule de faibles dimensions (branche montante courte, mais relativement large), menton pointu, orthognathisme généralement (ce « généralement » indique qu'il y a parfois du prognathisme ou une tendance au prognathisme, comme on le constate en effet plus fréquemment dans le Sud que dans le Centre ou le Nord de l'Europe).

On peut discuter sur les frontières anthropologiques de cette race. Elliot SMITH lui rattache les Ethiopiens et les Indonésiens. Les Ethiopiens, population indécise entre le Méridional et le Septentrional, et dont l'état mixte a été aggravé de nombreux métissages entre la race brune et la race nègre, paraissent devoir en être exclus parce que trop divergents du type « standard », trop nègres en un mot. Par contre, dans l'extrême Sud-Est, on devra rattacher à la race brune ce qu'on désigne généralement du nom de race polynésienne, malgré la brachycéphalie qui se manifeste au centre de son domaine, parce que cette brachycéphalie, si elle ne provient pas d'arrivages amérindiens, paraît plus due à un effet de self-domestication qu'à des métissages avec les Mongoliques. On lui rattachera aussi l'élément racial que représentent les Malais, mais cela demande une explication.

Chacun reconnaît aujourd'hui chez les *Malais* un effroyable mélange de races et de groupes somatiques divers (un élément primitif indécis ne doit représenter qu'une faible part de leur morphologie). Aussi, tandis que, pour BLUMENBACH, la race malaise ou « brune » était une des 5 races du monde, elle ne figure plus même actuellement

dans les tableaux raciaux. Il faut pourtant les colloquer quelque part. HADDON fait des proto-Malais des Paréens, c'est-à-dire des Mongoloïdes, tandis que DENIKER en fait des Indonésiens, c'est-à-dire des Europoïdes. L'apport de sang mongoloïde reconnu, la position des Malais actuels, plus proche des Indonésiens que des Paréens, doit à notre sens, faire considérer la majorité d'entre eux comme constituant une sous-race, *en formation* si l'on veut, de la race brune.

Les individus peu ou point mongoloïdes épars dans le Sud de la Chine, surtout chez les Miao, les Lolo, etc., ont aussi du sang méditerranéen (indonésien), mêlé à du sang veddoïde, à du sang negrito, à du sang peut-être de quelque autre élément méridional.

La race brune s'étend donc des Canaries à l'île de Pâques; elle est formée par les sous-races : *ibéro-insulaire*, *berbère*, *arabe*, *indo-afghane*, *indonésienne*, *malaise*, *polynésienne*.

L'affirmation que l'anthropologie asiatique devait être élucidée à la lumière du problème européen se vérifie maintenant. Le concept d'une race brune, qui, primairement de caractère septentrional indécis, affirmait ce caractère en même temps que par ailleurs elle subissait les influences somatiques des voisins noirs divers du Sud, ainsi que des cousins devenus blancs ou devenus jaunes du Nord, et présente de ce fait un polymorphisme kaléidoscopique *de détail*, met une telle clarté dans le problème asiatique, que celui-ci n'est pas loin d'être résolu. Le polymorphisme, il faut y insister, n'est que de détail et le critérium clinique est parfaitement valable : nous avons vu des Polynésiens chez eux, nous pouvons dire par expérience qu'il est bien difficile, si ce n'est souvent impossible, de les distinguer des Méditerranéens occidentaux (cf. planche 24) et GIUFFRIDA-RUGGERI, dans sa classification des races humaines, a nettement marqué cette analogie en faisant des Polynésiens de la Nouvelle-Zélande une « sous-race pseudo-méditerranéenne ».

Dans la première moitié du XIX[e] siècle, BLUMENBACH, déjà cité, avait divisé l'humanité en 5 races : jaune, rouge,

blanche, brune et noire. La race blanche était pour lui la race centrale, généalogiquement, les jaune et noire représentaient des extrêmes dans deux directions opposées, et les rouge et brune des races intermédiaires entre la race centrale et les races extrêmes. La race brune était composée des habitants de la Malaisie et de toute l'Océanie. On retiendra simplement le fait que sa race brune, disloquée depuis à tous les vents, avait quelque chose de légitime, à condition qu'en fussent éliminés les Pygmoïdes, les Vedd-australoïdes, tous les Négroïdes, et que les Bruns de l'Extrême-Orient méridional fussent rattachés aux Bruns de l'Orient moyen et de l'Occident.

Et d'où vient, géographiquement, la race brune ou méditerranéenne? A part les îles lointaines de la Polynésie, qui paraissent n'avoir été envahies qu'à l'époque historique, elle se sera formée sur place, dans toute l'étendue, et au delà, de son domaine actuel, modifiant son fond europoïde par les différents modes de la spécialisation. L'aire de formation de la grand'race europoïde s'étend donc, pour le moins, vers le Sud jusqu'au Sahara et vers le Sud-Est, jusque dans le Pacifique méridional.

La race brune en Inde et en Asie antérieure. — Le problème des populations les plus primitives de l'Inde a été traité à propos des Dravidiens — seul groupement racial qui ne soit qu'indou — et des Veddiens. Mais l'importance numérique des autres populations de ce pays nécessite quelques détails complémentaires. Il n'est, dans ce but, pas inutile de donner la division raciale des Indous d'après Risley, quoiqu'elle n'ait plus qu'une valeur relative; Risley, en effet, ne voyait dans les différents types indous que des produits de métissages à partir de races pures et il distinguait 7 types raciaux, correspondant à 7 régions :

1° au Sud : le type *dravidien*;
2° au Nord-Est : le type *tibéto-birman* (versant nord de l'Himalaya, moitié du Nepal, et dominant dans l'Assam);

3° au Nord : le type *indo-afghan* (Afghanistan, Cachemire Pendjab, Radjpoutana);

4° au Nord-Ouest : le type *turco-iranien* (Béloutchistan);

5° au centre-est : le type *mongolo-dravidien* ou *bengali* (bouches du Gange et du Brahmapoutra);

6° au centre : le type *aryo-dravidien* ou *indoustani* (bassin du Gange, moins les bouches);

7° au centre-ouest : le type *scytho-dravidien* (côte occidentale de l'Inde, du Goudjarat au Nord, au pays de Coorg au Sud).

Il ne sera ici question que des éléments europoïdes.

Le type central du Nord est donc l'Indo-afghan. La majorité des auteurs en font une division raciale blanche indépendante, à mettre sur le même pied que l'Alpin ou le Méditerranéen. Il s'agit d'un type à stature élevée; c'est même le type le plus grand de l'Inde, mais pas de façon uniforme; certains groupes offrent une moyenne de 175, tandis que d'autres sont à peine en dessus de la moyenne : 166. On a même signalé des séries à stature moindre, jusqu'à 161. Cela ne parle pas en faveur d'une grande unité d'origine. Vu le faciès général du type, il n'y a donc pas plus de nécessité de le séparer de la race brune, qu'on ne sépare l'Adriatique de l'Alpin. D'où vient la haute stature de ce qu'on appellera donc la *sous-race indo-afghane* de la race brune? S'agit-il d'un reliquat proto-nordique, le plus méridional et le plus ancien? Ou d'un effet de self-domestication? Car, chez les Indo-afghans, la couleur des yeux et des cheveux n'est jamais claire. Anthropologiquement et géographiquement, les Indo-afghans sont réunis aux Arabes, aux Berbères et aux Ibéro-insulaires par des îlots d'un type qui a été appelé « irano-méditerranéen » et qui est épars entre l'Afghanistan et la Méditerranée. L'indice céphalique, de 72-74 chez l'Indo-afghan, est de 78 dans le type mentionné, par influence incontestable de l'Alp-arménien au milieu duquel il est clairsemé. Mais si l'on ne veut pas tomber dans la multiplicité des types, on n'accordera pas à cet irano-méditerranéen le droit d'existence, du moins pas en tant que sous-race. On en répartira les individus entre les races brune (sous-races arabe et indo-afghane) et alp-arménienne (sous-race anatolienne).

Le Béloutchistan est occupé par le « type turco-iranien » de RISLEY, caractérisé par sa mésocéphalie, sa brachycéphalie relative, qui, dans toutes les séries, est de 80, 81, même de 82. Cette mésocéphalie se relie à la brachycéphalie alp-arménienne et il n'y a pas de doute que le lien soit génétique. On ne niera pas toute influence touranienne, dont la très forte brachycéphalie est un produit alparméno-mongolique, mais la majorité des individus rentrera dans une des deux *sous-races alp-arméniennes d'Asie.*

Le type de la côte occidentale de l'Inde, « scytho-dravidien » de RISLEY, est mieux appelé par DENIKER « turco-dravidien », car, si RISLEY, en disant « scythe » a voulu tenir compte des invasions historiques tourano-mongoliques, la morphologie des Scythes ne peut être précisée bien exactement; la majorité des auteurs les tiennent pour des Iraniens, donc des Alp-arméniens, mais il en est pour lesquels les Scythes sont des héritiers partiels des proto-Nordiques dolichocéphales. Il faut avouer que cette qualification d'un type scytho-dravidien ou turco-dravidien n'est plus satisfaisante aujourd'hui; on peut le soupçonner d'être quelque peu schématique, quoiqu'il soit indéniable qu'une bande de mésocéphalie s'étende le long de la côte occidentale de l'Inde, alors que le gros de l'énorme population de ce pays, présente de la dolichocéphalie, les types noirâtres comme les types europoïdes.

Dans toute l'Asie antérieure (Anatolie, Syrie, Arabie, Mésopotamie, Iran), on constate deux influences principales : méditerranéenne et alp-arménienne, dont les traits s'enchevêtrent de toute façon. C'était un dogme autrefois d'admettre que l'*Arabe* avait la tête et la face allongées; depuis, on a trouvé, surtout dans le Sud de l'Arabie, maint Arabe brachycéphale, et on s'est demandé si ce n'était pas là l'Arabe « vrai ». De même pour les *Kourdes*. Des trois principaux investigateurs de cette population, CHANTRE, VON LUSCHAN et PITTARD, le premier trouve un I. C. de 78.5, le second de 75, le troisième de 86.5. D'autre part, CHANTRE et PITTARD n'ont, pour ainsi dire, pas constaté la présence d'individus à complexion claire parmi les Kourdes,

tandis que, pour VON LUSCHAN, ils forment plus de la moitié de la population. Et l'on s'est demandé quel était le Kourde « vrai ». Mais y a-t-il, racialement, Arabe ou Kourde « vrai »? Les formations culturo-linguistiques arabe et kourde ont peu à peu pris corps parmi les populations qui en sont les détentrices, bien après que les éléments somatiques eussent été donnés. Ces éléments étaient les 3 types europoïdes en formation : brun, alp-arménien et blond. Méritera tout au plus le qualificatif de vrai, le type ayant représenté la majorité dans l'aire primitive de la formation culturo-linguistique. Pour l'Arabe, il semble bien que la majorité était composée de Méditerranéens dolichocéphales (race « orientale » de GÜNTHER, dont le nom, déjà utilisé par DENIKER et par HADDON pour désigner le type commun des Grands-Russiens, est du reste trop général pour être satisfaisant). Pour le Kourde, la solution est plus douteuse; la majorité kourde paraît être alp-arménienne, mais certains cantons ont une forte représentation d'éléments plus ou moins nordiques (proto-nordiques). Les Kourdes forment, à ce dernier point de vue, un lien entre les Indo-afghans, où les éléments nordiques ne peuvent plus être que soupçonnés, et les Caucasiens, où ces éléments sont encore suffisamment marqués pour constituer, tout épars qu'en soient les individus, la sous-race blonde caucasienne.

C'est enfin le moment, puisque nous sommes dans l'Orient proche, d'expliquer en deux mots la *question raciale juive*. La contradiction qui s'élève régulièrement entre ceux qui nient une race juive et ceux qui déclarent les Juifs facilement reconnaissables, se résout aisément. Aujourd'hui, les Juifs forment avant tout une ethnie, une raison sociale, et non pas une race uniforme. Mais, là où ils se trouvent, ils constituent des *groupes somatiques*, dont les individus sont fréquemment discernables. Selon les contrées, ces groupes somatiques sont à rattacher à telle ou telle autre race, à savoir, pour la région méditerranéenne, principalement à la race brune (et là, avant tout, à la sous-race arabe ou araboïde) et à la race alp-arménienne (et ici, surtout, à la sous-race anatolienne ou arménoïde). Il y a, de plus, des groupes

métissés au point que leur rattachement fait hésiter. Mais, sous les caractères principaux qui font opérer le rattachement des divers groupes somatiques à des races différentes, se constatent souvent certains caractères *secondaires* (déterminants de groupes et sous-groupes somatiques ainsi que de types locaux) qui font maintes fois reconnaître les Juifs; ces caractères secondaires se rapportent principalement au faciès : yeux à fleur de tête, nez accentué, lèvres charnues; les cheveux sont fréquemment bouclés ou fortement ondulés. Les gènes formatifs de ces caractères associés se seront manifestés sur une aire recouvrant le proche Orient, où plusieurs races et sous-races étaient en gestation, et où, plus tard, s'est élaborée l'ethnie juive; les membres de l'ethnie, en essaimant, ont gardé certains de ces caractères secondaires tout en les accolant, selon les pays, à des caractères d'autres races. Il est des individus juifs, d'ailleurs, qui ont perdu ces caractères, et des individus d'autres ethnies qui les ont acquis par intermariages. Ce processus est valable pour d'autres types que le type juif.

La race brune en Polynésie. — Si l'on ne rattache pas les Polynésiens à la race brune, la difficulté de les apparenter est grande.

L'ethnie polynésienne (il s'agit momentanément de l'ethnie et non de la race!) s'étend sur trois domaines : la *Nouvelle-Zélande* au Sud, la *Micronésie* au Nord-Ouest (îles Palaou, Mariannes, Carolines, Marshall et Gilbert) et la *Polynésie proprement dite* comprenant toutes les îles du Pacifique à l'Est de la Micronésie. Au centre de la concavité que décrivent les îles polynésiennes, de la Micronésie à la Nouvelle-Zélande, les îles Fidji se rattachent bien à la Polynésie ethnographiquement, mais pas somatiquement (ni linguistiquement), les Fidjiens faisant partie de la race papouasienne. L'archipel des Fidji faisant partie de la Polynésie, les Fidjiens ne rentrent donc pas dans ce qu'on a appelé la « race » polynésienne et qui n'est qu'une sous-race de la race europoïde brune.

La *sous-race polynésienne* est caractérisée, en outre de

son faciès parfaitement europoïde — trait le plus frappant et le plus important — par une stature élevée (172), un nez moyen ou fin, des cheveux noirs et lisses, une peau basanée. Quant aux données relatives à *l'indice céphalique*, elles nécessitent un exposé relativement détaillé parce que, interprétées partiellement, elles ont donné lieu à des explications erronées de la part de certains auteurs.

Si l'on considère les séries des divers archipels *pour le vivant*, on constate que la Micronésie (Carolines et Gilbert), ainsi que la Nouvelle-Zélande, sont dolichocéphales (Carolines 69.4, Gilbert 78.4, Nouvelle-Zélande 78), tandis que la Polynésie proprement dite est mésocéphale ou brachycéphale, selon les séries; la progression de la brachycéphalie, de l'Ouest à l'Est, est, somme toute régulière et constante (86 à Tahiti).

Cependant, si jamais la demande d'examiner séparément les séries sur le vivant et celles sur le crâne a été justifiée, c'est bien en parlant de la Polynésie. Que révèlent en effet les séries de l'indice céphalique *pour le crâne?* On remarque tout d'abord que la *Nouvelle-Zélande* (indigènes Maori), à laquelle il faut joindre les îles Chatham (indigènes Moriori), a des séries très uniformes dont la moyenne est d'environ 75. La *Micronésie* (Carolines, Gilbert, Micronésie en général) serait encore plus dolichocéphale s'il n'y avait une série de SCHLAGINHAUFEN pour les Mariannes de 77.5. On peut donc également octroyer aux crânes micronésiens une moyenne approximative de 75. Reste une série de forte mésocéphalie (81.0) provenant de Kaniët (îles des Anachorètes). Ces îles sont, avec quelques archipels minuscules, très proches de la Nouvelle-Guinée. Leur population est cependant reconnue n'être nullement papouasienne et les Papouasiens, en effet, sont dolichocéphales à l'extrême. Il faut admettre que cette population est micronésienne, mais avec une bonne dose de sang malais. C'est en effet sur le compte des Malais que doit être mise vraisemblablement la mésocéphalie en question, car la brachycéphalie malaise est proche, à l'Ouest, tandis que la brachycéphalie du centre de la Polynésie est plus lointaine et sans contact direct.

La *Polynésie centrale et orientale*, à part Tokelau très dolichocéphale (71.4) et plus proche de la Micronésie, a des chiffres plus forts que les archipels de l'Ouest. Cependant, sauf à Tonga (84.2), les chiffres sont beaucoup moins élevés que pour le vivant, puisqu'ils oscillent autour de 77.

En définitive, et si l'on se remémore de plus que l'île de Pâques, à l'extrémité orientale de la Polynésie, offre un type cranial dolichocéphale et partiellement australoïde, on peut dire que la brachycéphalie polynésienne, manifeste surtout sur le vivant, à un moindre degré sur le crâne, constitue comme un foyer dans le centre même de l'ensemble de la Polynésie. Pour le vivant, l'aire de la brachycéphalie s'étend même bien au delà de ce qui peut paraître un foyer central et recouvre le grand domaine de la Polynésie proprement dite, à l'exception de l'île de Pâques.

Cet état de fait mis en lumière, comment expliquer l'antinomie des données craniologiques et de celles se rapportant au vivant (antinomie si criante dans la Polynésie française : 76 pour le crâne, 85 pour le vivant)? Trois explications sont possibles. Ou bien une population plus dolichocéphale a été remplacée par une autre, plus brachycéphale. Ou bien la même population a subi spontanément une brachycéphalisation. Ou bien, enfin, les crânes de la Polynésie subissent *post mortem* une déformation qui les allonge, selon ce que MINAKOV a supposé pour ceux des kourganes russes (cf. p. 211).

Si la possibilité de ce dernier mécanisme peut être parfois adoptée, il faudrait, avant d'admettre qu'il joue régulièrement pour la Polynésie, des enquêtes détaillées sur la position des squelettes dans les sépultures et la nature des terrains qui les contiennent. Cette troisième éventualité ne tient aucune place dans les considérations de DIXON et de SULLIVAN, deux des principaux investigateurs des populations polynésiennes. Ces deux auteurs sont d'accord pour reconnaître 4 éléments raciaux chez les Polynésiens : un élément negrito (bien entendu métissé), un élément mélanésien (métissé), un élément qu'ils appellent caucasoïde, c'est-à-dire europoïde, plus ou moins dolichocéphale, et un

élément brachycéphale; mais ils ne sont pas d'accord quant à la provenance de cet élément brachycéphale; certes tous deux le considèrent comme dû à une influence extérieure venue de l'Ouest, DIXON admettant une brachycéphalie malaise, tandis que SULLIVAN plaide pour une brachycéphalie proto-arménoïde et proto-alpine. Une autre hypothèse, que, dans le même ordre d'idées, ces auteurs ne mentionnent pas même, et qui a été avancée par PYCRAFT, est celle d'un apport d'éléments amérindiens en Polynésie. Puisque les Polynésiens ont abordé en Amérique, des Amérindiens, volontairement ou contraints, auront embarqué pour la Polynésie, et l'on sait que la majorité des Néo-amérindiens sont brachycéphales. Cependant, comme les Amérindiens n'ont pas été eux-mêmes de grands navigateurs, on ne peut admettre de leur part une arrivée massive et le changement d'indice céphalique ne peut être mis que partiellement sur leur compte. Le peuplement de la Polynésie, par ailleurs, ne relève pas directement du processus ologénétique, puisque cet archipel est géologiquement récent. Ce sont les ancêtres des Polynésiens qui l'ont envahi (au plus tard 2000 ans avant notre ère, selon HEINE-GELDERN), quoiqu'on puisse admettre que ces ancêtres eussent en eux, selon l'ologénisme, des éléments divers, voire proto-alp-arméniens.

Reste à faire provenir la brachycéphalisation de la population polynésienne par self-domestication principalement (sur la base d'éléments proto-alp-arméniens éventuellement). C'est peut-être, dans le cas de la Polynésie, l'explication la plus plausible et d'autant plus plausible que l'humanité paraît être soumise en certaines contrées, en Europe par exemple, de façon plus accentuée que dans d'autres, à une brachycéphalisation qui continue de nos jours. On aurait donc définitivement en Polynésie, en outre des deux types à éléments méridionaux prédominants (type negrito métissé et type papouasien métissé), deux types europoïdes, l'un dolichocéphale, plus proche des Indonésiens et du type primitif, appartenant nettement à la race brune, l'autre brachycéphale, dérivé du

premier mais où quelques éléments prirent peu à peu le dessus, de telle sorte qu'aujourd'hui le Polynésien propre est le Polynésien brachycéphale, parce qu'il est le plus nombreux et parce qu'il est propre à la Polynésie, tout en ne pouvant être rattaché qu'à la race brune ou méditerranéenne.

BIBLIOGRAPHIE

HOVELACQUE (A.). — 1874, *Sept crânes tziganes*, dans REVUE D'ANTHROPOLOGIE, t. III.

LIVI (Ridolfo). — 1896 et 1905, *Antropometria militare*, Roma Giornale medico del Regio Esercito, 2 vol.

ZABOROWSKI. — 1897, *Origine des Cambodgiens. Tsiams, Moïs, Dravidiens, Cambodgiens*, dans BULLETINS DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS, 4e série, t. VIII.

TURNER (Wm). — De 1899 à 1913, *Contribution to the craniology of ... India* / et de la Malaisie /, dans TRANSACTIONS OF THE ROYAL SOCIETY OF EDINBURGH, tt. XXXIX, XL, XLV, XLIX.

MEYER (A.-B.) % JABLONOWSKI (J.). — 1900/01, 24 *Menschenschädel von der Oster-Insel*, dans ABHANDLUNGEN UND BERICHTE DES KÖNIGL. ZOOLOGISCHEN... MUSEUMS ZU DRESDEN, t. IX.

CHANTRE (Ernest). — 1904, *Recherches anthropologiques dans l'Afrique orientale, Egypte*, Lyon, Rey.

HAGEN (B.). — 1906, *Kopf- und Gesichtstypen ostasiatischer und melanesischer Völker*, Stuttgart, Lehmann.

LUSCHAN (Felix von). — 1907, *Sammlung Baessler. Schädel von Polynesischen Inseln...*, dans VERŒFFENTLICHUNGEN AUS DEM KŒNIGLICHEN MUSEUM FÜR VŒLKERKUNDE, t. XII.

LEGENDRE (A.-F.). — 1910, *Les Lolos*, dans BULLETINS ET MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS, 6e série, t. I.

BERTHOLON (L.) & CHANTRE (E.). — 1913, *Recherches anthropologiques dans la Berbérie orientale (Tripolitaine. Tunisie. Algérie)*, Lyon, Rey.

RISLEY (Herbert-Hope). — 1915 (2e éd.), *The people of India*, Londres, Tacker.

HEINE-GELDERN (Robert). — 1920, *Gibt es eine austroasiatische Rasse?* dans ARCHIV FUR ANTHROPOLOGIE, t. XVIII.

SMITH (G. Elliot). — 1923 (nouv. éd.), *The ancient Egyptians and the origin of civilization*, Londres, Harper.

SULLIVAN (Louis R.). — 1923, *Marquesan somatology with comparative notes on Samoa and Tonga, based on the field studies of* E. S. CRAIGHILL *and* Willowdean C. HANDY, dans MEMOIRS OF THE BERNICE PAUAHI BISHOP MUSEUM, t. IX.

WAGENSEIL (F.). — 1923/25, *Beiträge zur physischen Anthropolo-*

gie der spaniolischen Juden und zur jüdischen Rassenfrage dans ZEITSCHRIFT FÜR MORPHOLOGIE UND ANTHROPOLOGIE, t. XXIII.

BIASUTTI (R.) & DAINELLI (G.) & PUCCIONI (Nello). — 1925, dans t. IX, de série 11 de « Spedizione italiana DE FILIPPI nell' Himalaia, Caracorum e Turchestan cinese (1913-1914) », Bologne, Zanichelli.

KLEIWEG DE ZWAAN (J. P.). — 1925, *De Rassen van den Indischen Archipel*, Amsterdam, Meulenhof.

L'EUROPOÏDE DANS TOUTE L'ASIE.

La solution du problème racial en Asie, autrefois considérée comme particulièrement difficile, est maintenant claire devant les yeux. Sur le double continent eurasiatique, la grand'race europoïde est disposée comme un faisceau à trois branches, réunies à l'Ouest (en Europe), divergentes vers l'Est. La branche du Nord (Nordiques, — proto-Nordiques éteints —Aïniens) s'est formée sur toute l'étendue de l'Eurasie septentrionale, du Pacifique jusqu'à l'Atlantique, de l'Altaï et du Caucase (pour le moins) jusqu'à l'océan Arctique, pour se concentrer, topographiquement et morphologiquement, vers la Scandinavie, en ne laissant derrière elle qu'un îlot — les Aïniens — et quelques autres témoins épars. La branche centrale, alp-arménienne, n'a pas laissé de traces aussi loin vers l'Est, soit que son aire d'origine ne se soit pas étendue à l'Est des monts Tian-Chan, soit que ses éléments aient été complètement noyés par la prolifération mongoloïde, dont ils étaient d'ailleurs morphologiquement moins distants. C'est en effet entre les monts Tian-Chan et le Pacifique que se trouve le fief de la grand'race mongoloïde, c'est-à-dire l'aire où cette grand'-race vit actuellement de façon compacte; mais elle s'est aussi formée sur toute l'étendue de l'Eurasie, se concentrant à la longue, topographiquement et morphologiquement, vers l'Extrême-Orient. Rien d'étonnant à ce que chevauchent si largement, dans le centre de l'Eurasie, les deux grand'races europoïde et mongoloïde, chevauchement entretenu et peut-être aggravé par des métissages! La troi-

sième branche europoïde enfin, la race brune, prenait naissance au long des mers qui s'étendent de la Méditerranée au Pacifique sud, plus en contact généralement avec les formations raciales à éléments méridionaux qu'avec les Mongoloïdes, dont parfois la séparaient de hautes barrières montagneuses; mais comme l'élément europoïde proto-nordique, l'élément brun a laissé quelques traces jusqu'au cœur du domaine de concentration maximale de la grand'-race mongoloïde. Le principal point pour la compréhension du problème racial asiatique — et même mondial — est la reconnaissance du fait que, somme toute, aucune région de l'Asie n'a été vierge de sang proto-europoïde.

CHAPITRE X

SYNTHÈSE FINALE

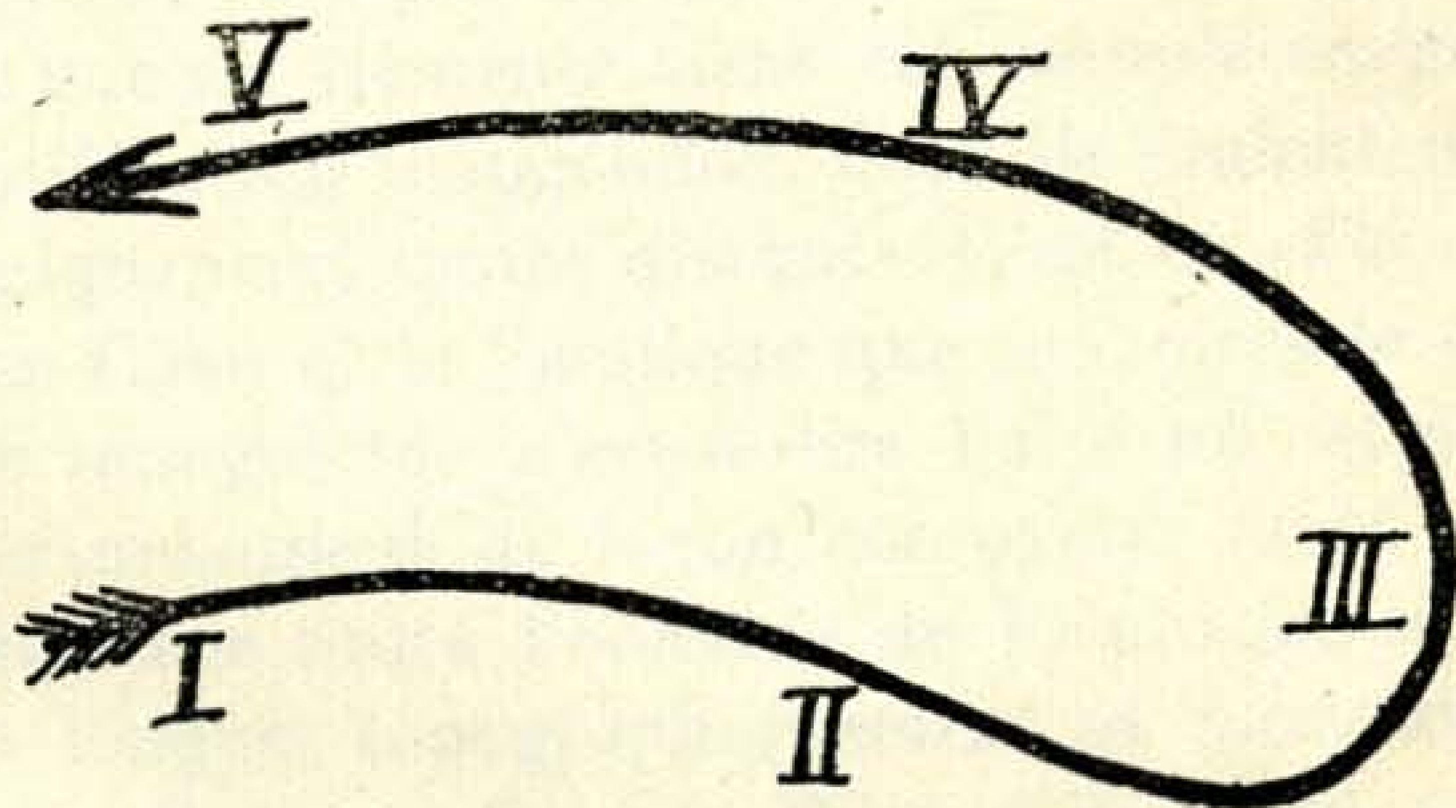
Les auteurs qui veulent placer les races en un chapelet, tout en passant naturellement, sans à-coups trop durs, de l'une à l'autre, n'y parviennent jamais. Obtenir un chapelet régulier est certes impossible, les races ne pouvant être situées dans leurs positions réciproques que dans l'espace, et non pas en surface, ni encore moins selon une ligne.

Il est cependant possible d'avoir une série approximativement naturelle, mais cela à condition d'observer la double règle suivante :

1° La série doit commencer par le Sud de l'Afrique;

2° Le passage de l'Ancien-Monde au Nouveau-Monde doit s'opérer, non pas, comme cela se fait habituellement, par le détroit de Behring, mais bien par la Terre-de-Feu.

On peut alors construire des séries simples ou compliquées. Si l'on veut une série géographique et très simple, faisant succéder continent à continent, on aura le graphique suivant :

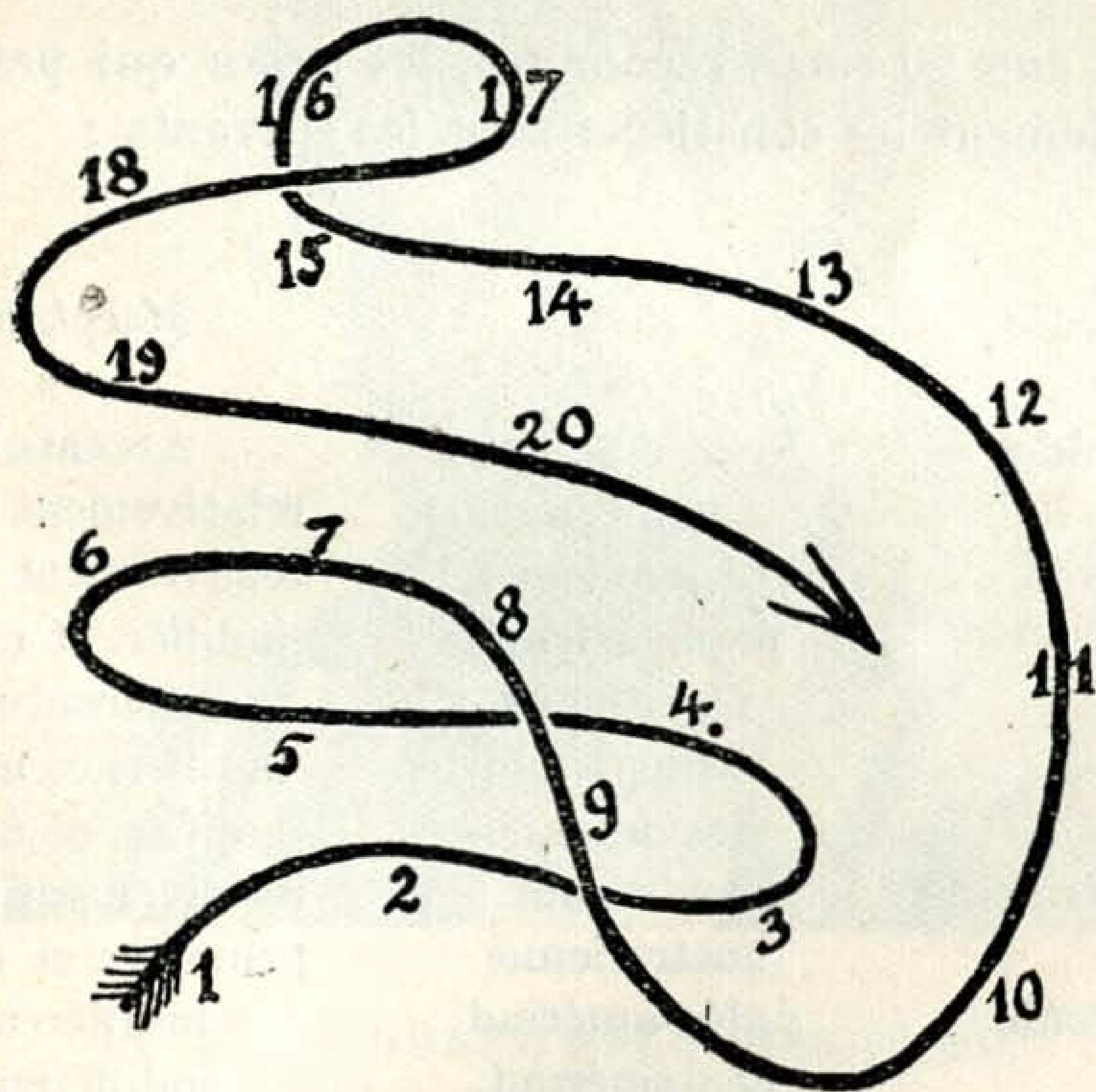


Graphique 7. — LA SUITE LA PLUS NATURELLE A OBSERVER QUAND ON ÉTUDIE RACIOLOGIQUEMENT CONTINENT APRÈS CONTINENT.

I = Afrique, II = Océanie, III = Amérique, IV = Asie, V = Europe.

On peut déjà améliorer ce schéma, très simple, en restreignant l'Afrique à *l'Afrique ethnologique*, à savoir l'Afrique du Cap au Sahara, l'Afrique du Nord allant avec l'Europe, et en étendant l'Océanie à *l'Océanie ethnologique*, qui n'englobe pas seulement l'Insulinde, comme le veulent certains, mais bien *l'Inde aussi*, à savoir l'Inde *jusqu'à la Narbada* (jusqu'à l'Indus certainement avant l'invasion des Aryens); l'Indochine, sauf la Presqu'île de Malacca, devra, par contre, de par la majorité de ses éléments actuels, rester avec l'Asie.

Si l'on désire un chapelet racial qui ne tienne pas compte des continents, la même courbe sera tracée en direction générale, adornée de boucles selon le schéma suivant :



Graphique 8. — LE CHAPELET RACIAL LE PLUS NATUREL, AVEC LES TRANSITIONS LES MOINS BRUSQUES, TEL QU'IL EST A SUIVRE SUR LE TERRAIN.

Races : 1, stéatopygienne
2, pygméenne
3, tasmanienne
4, papouasienne
5, nigritienne
6, éthiopienne
7, dravidienne
8, veddienne
9, australienne
10, paléo-amérindienne
11, néo-amérindienne
12, esquimienne
13, paléosibérienne
14, mongolienne
15, touranienne
16, laponienne
16, aïnienne
18, blonde
19, alp-arménienne
20, brune.

Mais la valeur des types, qui sont à la base de ces races, est qualitativement différente. Ils peuvent être primitifs, indifférenciés, accentués, métissés.

Les *types accentués* sont les plus faciles à reconnaître. Il y en a un pour chaque grand'race, au centre morphologique, pour ainsi dire, de la grand'race, à savoir :

pour la grand'race pygmoïde	: le type	stéatopygien
— — négroïde	: —	nigritien
— - vedd-australoïde	: —	australien
— — mongoloïde	: —	mongolien
— — europoïde	: —	blond

Quant aux 20 races reconnues, les types qui paraissent principalement les constituer sont les suivants :

Grand'race	*Race*	*Morphologie*
=	=	=
Pygmoïde	Stéatopygienne	Accentuée
—	pygméenne	relativement indiffér.
Négroïde	tasmanienne	relativement indiffér.
—	papouasienne	indiffér. et métissée
—	nigritienne	accentuée
—	éthiopienne	indiffér. et métissée
—	dravidienne	indiffér. et métissée
Vedd-australoïde	veddienne	relativement indiffér.
—	australienne	primitive et métissée
Mongoloïde	paléo-amérind.	indifférenciée
—	néo-amérind.	indifférenciée
—	esquimienne	indiffér. et accentuée
—	paléosibérienne	indiffér. (et métissée)
—	mongolienne	accentuée
—	touranienne	(indiffér. et) métissée
Europoïde	laponienne	indifférenciée
—	aïnienne	indifférenciée
—	blonde	accentuée
—	alp-arménienne	indifférenciée
—	brune	indiffér. et métissée



Pl. 23. — GRAND'RACE EUROPOÏDE

20. RACE BRUNE, SOUS-RACE ARABE

Arabe d'Algérie

Photographie de la collection du Muséum National d'Histoire Naturelle.



Pl. 24. — GRAND'RACE EUROPOÏDE
20. RACE BRUNE, SOUS-RACE POLYNÉSIENNE
Polynésien des Iles Hawaï.
Photographie George Montandon.

Cette caractérisation est certainement très schématique. On trouve, par exemple, des traits primitifs aussi chez les Tasmaniens, chez les Esquimiens, etc. Il s'agissait de mettre l'accent sur le point principal.

Les caractères somatiques moyens des 20 races seront donnés par le tableau suivant final. La carte hors texte mettra sous les yeux la distribution raciale sur le globe.

TABLEAU DES CARACT[illegible]

		Race	Peau	Couleur du cheveu	Nature du cheveu
GD'RACE PYGMOÏDE	1.	**Stéatopygienne . . .**	jaune épais	noir	en touffes très étroites
	2.	**Pygméenne. . . . .**	brun	noir	crépu et très court
GRAND'RACE NÉGROÏDE	3.	**Tasmanienne. . . .**	brun foncé	noir	crépu
	4.	**Papouasienne. . . .**	brun foncé	noir	crépu et relativement long
	5.	**Nigritienne. . . . .**	brun noir	noir	crépu
	6.	**Ethiopienne . . . .**	brun	noir	lâchement crépu
	7.	**Dravidienne. . . . .**	brun foncé	noir	bouclé
GD'R. VEDD-AUSTRAL.	8.	**Veddienne. . . . . .**	brun	noir	bouclé
	9	**Australienne . . . .**	brun foncé	noir	bouclé
GRAND'RACE MONGOLOÏDE	10.	**Paléo-amérindienne.**	jaune chaud [1]	noir	légèrement ondulé
	11.	**Néo-amérindienne. .**	jaune cannelle	noir	lisse et raide
	12.	**Esquimienne . . . .**	jaune brunâtre	noir	lisse et raide
	13.	**Paléosibérienne. . .**	blanc jaunâtre	noir	lisse et raide
	14.	**Mongolienne . . . .**	jaunâtre	noir	lisse et raide
	15.	**Touranienne . . . .**	blanc jaunâtre	noir	lisse et raide
GRAND'RACE EUROPOÏDE	16.	**Laponienne. . . . .**	blanc jaunâtre	noir	lisse et raide
	17.	**Aïnienne. . . . . .**	blanc hâlé [2]	noir	ondulé
	18.	**Blonde . . . .**	blanc rosé	blond	légèrement ondulé
	19.	**Alp-arménienne. . .**	blanc moyen	châtain	légèrement ondulé
	20.	**Brune. . . . .**	blanc basané à brun clair	noir	légèrement ondulé à lisse

1. Entre jaune épais et jaune cannelle.
2. Entre blanc moyen et blanc basané.

Iris	Œil	Nez de face [1]		Nez de profil	Pommettes
très foncé	pli externe de la paupière	large	(95-99)	écrasé	proéminentes
très foncé		large et triangulaire	(100-104)	écrasé	
très foncé		large	(105-109)	racine enfoncée	
très foncé		large	(90-94)	écrasé à convexe	
très foncé		large	(90-99)	écrasé	
très foncé		moyen	(75-79)	écrasé à proéminent	
très foncé		moyen	(75-79)	écrasé à proéminent	
très foncé		large	(85-89)	racine enfoncée	
très foncé		large	(95-99)	racine enfoncée	
très foncé		moyen	(80-84)	concave à droit	proéminentes
très foncé		moyen	(75-79)	concave à convexe	proéminentes
très foncé	bride réduite	étroit	(65-69)	bas et droit	proéminentes
foncé	bride réduite	moyen	(75-79)	concave à droit	proéminentes
très foncé	bride complète	moyen	(75 à 84)	bas et droit	proéminentes
très foncé	bride réduite	étroit	(65-69)	droit	proéminentes
très foncé	bride réduite	moyen	(75-79)	concave	proéminentes
foncé		moyen	(75-79)	concave à droit	proéminentes
clair		étroit	(65-69)	droit et proéminent	
clair ou foncé		étroit	(65-69)	droit à convexe	
très foncé		étroit à moyen	(65 à 79)	droit à convexe	

1. Vu le fort battement de l'indice nasal, cinq unités sont prises comme représentant un chiffre.

TABLEAU DES CARACTÈ

		Race	Progna-thisme	Face	Longueur de tête (I. C. typique pour vivants)
GRAND'RACE PYGMOÏDE	1.	**Stéatopygienne. . . .**	moyen à très fort	losangique	dolichocéph. (76 Bochim. 75 Hottent.)
	2.	**Pygméenne. .**	très fort	large (Asie) à moyenne (Afrique)	mésocéph. (79 Afric. 82 Asiat.)
GRAND'RACE NÉGROÏDE	3.	**Tasmanienne.**	fort	large	dolichocéph. (76)
	4.	**Papouasienne.**	fort	moyenne	dolichocéph. (71 Papoua 76 Mélanés.)
	5.	**Nigritienne . .**	très fort	moyenne	dolichocéph. (72 Nilotiq.) mésocéph. (81 Chariens)
	6.	**Ethiopienne. .**	moyen	longue	dolichocéph. (76)
	7.	**Dravidienne. .**	moyen	moyenne	dolichocéph. (75)
GD'R. VEDD-AUSTRAL.	8.	**Veddienne. . .**	léger	large	dolichocéph. (73)
	9.	**Austra'ienne .**	fort	moyenne	dolichocéph. (72)
GRAND'RACE MONGOLOÏDE	10.	**Paléo-amérindienne. . . .**	léger	moyenne	dolichocéph. (75)
	11.	**Néo - amérindienne. . . .**	léger	très large à large	dolichocéph. (74 Algonq.) à brachycéph. (86 Patagons)
	12.	**Esquimienne .**	léger	grande dans les deux sens	dolichocéph. (72)
	13.	**Paléosibérienne . . .**	léger	large à moyenne	mésocéph. (80)
	14.	**Mongolienne .**	léger	large	mésocéph. (78 Siniens) à brachycéph.(86Nordmong.)
	15.	**Touranienne .**	léger	longue	brachycéph. (86)
GRAND'RACE EUROPOÏDE	16.	**Laponienne. .**	léger	large	brachycéph (86)
	17.	**Aïnienne . . .**	nul	moyenne	dolichocéph. (76)
	18.	**Blonde . . . .**	nul	large (Russie) à longue (Scandin.)	dolichocéph. (77 Scandin.) à mésocéph. (82 Russiens)
	19.	**Alp-arménienne. . . .**	nul	large (Alpes) à longue (Pamir)	brachycéph. (86)
	20.	**Brune. . . . .**	léger à nul	large (Insulinde) à longue(Méditerr., Indes, Polynésie)	dolichocéph. (73 Indoafgh.) à mésocéph. (82 Polynés.)

RES DES 20 RACES (*Suite*).

Hauteur de tête (ind. moyen) sortant de la moyenne	Stature typique masculine	Signes particuliers
basse (Bochimans) à moyenne (Hottent.)	hyperpetite (145 Bochim.) à moyenne (160 Hottent.)	Oreille sans lobule, pénis horizontal, longinymphie, stéatopygie, et comme la race suivante
	hyperpetite (140)	Lèvre supér. convexe, menton en retrait
basse	moyenne (166)	Forte carène, fortes arcades sourcilières, bouche très large
élevée (Papoua) à moyenne (Mélanés.)	moyenne (164) (variable)	Parfois fortes arcades sourcil.
	moyenne (160 Paléotropic.) à grande (178 Nilotiq.)	Eversion des lèvres
	moyenne (168)	
	moyenne (163)	
	petite (153)	Arcades sourcil. marquées
	moyenne (167)	Fortes arcades sourcilières
	petite (159)	
élevée (Algonq.) à basse (Sioux)	petite (159 Amazon.) à grande (175 Patagons)	
élevée	petite (158)	Carène
moyenne (Paléosibér.) à basse (Toungouz.)	moyenne (160)	
élevée (Siniens) à basse (Kalmouk)	moyenne (160 Paréens 167 Siniens)	
	moyenne (166)	
plutôt basse	petite (153)	
	petite (158)	Forte pilosité Arcades sourcil. marquées
plutôt basse	grande (173)	Arcades sourcil. marquées
	moyenne (163 Cévenols à grande (170 Dinariq.)	
	moyenne (160 Insulinde) à grande (172 Indes, Polynésie)	

INDEX DES ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE

INDEX DES ILLUSTRATIONS HORS TEXTE

INDEX DES MATIÈRES

Les noms de groupes zoologiques dans l'ordre des Primates, de groupes raciaux et de groupes ethniques sont en *italiques*.

Les chiffres relatifs aux passages principaux sont en **égyptiennes**.

n = note pl. = planche c.h.t. = carte hors texte.

A

B

C

D

E

Q

R

V

INDEX DES AUTEURS CITÉS


SOMMAIRE

MAYENNE, IMPRIMERIE FLOCH. — 21-10-1933

Dr Achalme, directeur de laboratoire à l'école des Hautes Etudes. **Les Edifices physico-chimiques. I. L'Atome. II. La Molécule. III. La Molécule minérale.** Chaque volume, 24 fr. Dr Alfred Adler. **Le tempérament nerveux,** 30 fr. Raoul Allier, prof. hon. de l'Université de Paris. **La Psychologie de la Conversion chez les Peuples non-civilisés.** 2 volumes ensemble, 100 fr. **Le non civilisé et nous.** Différence irréductible ou identité foncière? 25 fr. Ch. Bally, professeur à l'Université de Genève. **Le Langage et la Vie,** 24 fr. Emile Belot, Vice-Président de la Sté Astron. **L'Origine dualiste des Mondes et la Structure de notre Univers,** 24 fr. Daniel Berthelot, membre de l'Institut. **La Science et la Vie moderne,** 15 fr. F. Boquet, astr. titul. de l'Observat. de Paris. **Histoire de l'Astronomie,** 30 fr. M. Borissavliévitch, prof. à l'Ecole des Hautes Etudes. **Les Théories de l'Architecture,** 30 fr. G. H. Bousquet, professeur à l'Université d'Alger. **Précis de Sociologie d'après Vilfredo Pareto,** 12 fr. J. Burnet, prof. à l'Université de St-Andrews (Ecosse). **L'Aurore de la Philosophie grecque,** 24 fr. Dr F. Buytendijk, prof. de physiologie à l'Université de Groningue. **Psychologie des Animaux,** 25 fr. L. Capitan, prof. Collège de France. **La Préhistoire,** 24 fr. Maurice Caullery, membre de l'Institut. **Le Problème de l'Evolution,** 40 fr. G. Chauveaud, directeur de laboratoire à l'Ecole des Hautes Etudes. **La Constitution des Plantes vasculaires,** 12 fr. Robert Chodat, prof. à l'Université de Genève, Correspondant de l'Institut. **La Biologie des Plantes.** Les plantes aquatiques, 60 fr. T. Dantzig, prof. Université de Maryland. **Le Nombre,** 25 fr. A. Dauzat, directeur d'étude à l'Ecole pratique des Hautes Etudes. **Histoire de la langue française,** 45 fr. Maurice R. Davie, prof. Yale University. **La Guerre dans les Sociétés primitives,** 40 fr. P. Descamps. **Etat social des peuples sauvages,** 30 fr. L. Duparc, professeur à l'Université de Genève, et M. Basadonna. **Manuel théorique et pratique d'Analyse volumétrique,** 24 fr. Dr Ernest Dupré, prof. à la Faculté de Médecine de Paris. **Pathologie de l'Imagination et de l'Emotivité.** Préface de M. Paul Bourget. 30 fr. Georges Dwelshauvers, prof. à l'Institut catholique de Paris. **Traité de Psychologie,** 40 fr. A. S. Eddington, prof. Astronomie Univ. Cambridge. **La Nature du Monde Physique.** 30 fr. **L'Evolution Psychiatrique.** directeurs: A. Hesnard et R. Laforgue. Tome I, 24 fr. Tome II, 25 fr. E. Evrard. **Le Monde des Abeilles,** 20 fr. Jacques Fischer. **L'Amour et la Morale,** 15 fr. Sir James Frazer, membre de l'Institut. **Mythes sur l'origine du feu,** 30 fr. Dr Sigm. Freud, prof. de l'Université de Vienne. **Introduction à la Psychanalyse,** 30 fr. *Du même auteur :* **La Psychopathologie de la Vie quotidienne,** 24 fr. — **Totem et Tabou,** 15 fr. — **Essais de Psychanalyse,** 20 fr. E. F. Gautier, prof. à l'Université d'Alger. **Le Sahara,** 24 fr. Théodore Gomperz. **Les Penseurs de la Grèce.** Tome I, 40 fr. F. Heiler, prof. Université de Marbourg. **La Prière,** 50 fr. Dr Henrich, prof. à l'Université d'Erlangen. **Les Théories de la Chimie organique,** 60 fr. R. W. G. Hingston. **Problèmes de l'instinct et de l'intelligence,** 25 fr. Edmond Hoppe, prof. à l'Université de Gœttingue. **Histoire de la Physique,** 90 fr. Sir James Jeans, prof. Université de Princeton. **L'Univers,** 36 fr.

Dr C. Jung. **L'inconscient dans la vie psychique normale et anormale,** 18 fr. Dr E. Jones, ancien professeur à l'Université de Toronto. **Traité théorique et pratique de Psychanalyse,** 60 fr. T. E. Karsten, prof. Université d'Helsingfors. **Les anciens Germains,** 40 fr. Dr P. Kirchberger. **La Théorie atomique,** 25 fr A. H. Krappe, prof. Université Minnesota. **Mythologie universelle,** 40 fr. Dr E. Kretschmer, prof. à l'Université de Tubingen. **Manuel théorique et pratique de Psychologie médicale,** 30 fr. Dr R. Laforgue, Dr Rr Allendy. **La Psychanalyse et les Névroses,** 18 fr. J. Larguier des Bancels, prof. à l'Université de Lausanne. **Introduction à la Psychologie,** 18 fr. F. Leuenberger, président central Assoc. Apicult. suisses. **Les Abeilles,** 40 fr. Dr L. Lewin, prof. Université de Berlin. **Les Paradis artificiels,** 25 fr. Marguerite Lips, docteur ès lettres. **Le Style indirect libre,** 25 fr. Victor Magnien, prof. à l'Université de Toulouse. **Les Mystères d'Eleusis,** leurs origines, le rituel de leurs initiations, 25 fr. Dr H. W. Maïer, prof. à l'Université de Zurich. **La Cocaïne,** 30 fr. Bronislas Malinowski, prof. Université de Londres. **La vie sexuelle des sauvages du Nord-Ouest de la Mélanésie,** 60 fr. Dr A. Maurizio, prof. Université de Varsovie. **Histoire de l'alimentation végétale,** 60 fr. A. Meillet, membre de l'Institut. **Les langues dans l'Europe nouvelle,** 60 fr. Emile Meyerson. **De l'explication dans les sciences,** 60 fr. **La Déduction relativiste,** 18 fr. Dr Minkowski. **La Schizophrénie,** 20 fr. Maurice Muller. **Essai sur la Philosophie de Jean d'Alembert,** 30 fr. T. K. Œsterreich. prof. à l'Université de Tubingue. **Les Possédés,** 30 fr. R. Otto, prof. Université de Marbourg. **Le Sacré,** 25 fr. Vilfredo Pareto. **Traité de Sociologie générale,** 2 volumes ensemble, 200 fr. Dr Otto Rank. **Le Traumatisme de la Naissance,** 20 fr. Dr Ed. Retterer, prof. à la Faculté de Médecine de Paris. **Éléments d'Histologie,** 24 fr. Erwin Rohde. **Psyché. Le culte de l'âme chez les Grecs et leur croyance à l'Immortalité,** 90 fr. W. D. Ross. prof. Université d'Oxford. **Aristote,** 30 fr. Jacques Rueff, prof. à l'Institut de Statistique de l'Université de Paris. **Théorie des Phénomènes monétaires.** Statique, 40 fr. Bertrand Russell, membre de la Société Royale. **Analyse de l'Esprit,** 24 fr. **Introduction à la Philosophie mathématique,** 25 fr. Jules Sageret. **Le Hasard et la Destinée,** 25 fr. **De Pythagore à Eddington.** 30 fr. G. Sanarelli, prof. Université de Rome. **L'Hérédité et la Contagion dans la tuberculose,** 25 fr. F. de Saussure. **Cours de Linguistique générale,** 24 fr. Max Scheler, prof. à l'Université de Cologne. **Nature et Formes de la Sympathie,** 32 fr. C. J. Popp Serboianu, prof. Séminaire de Blaj. **Les Tsiganes,** 40 fr. Maurice Thomas. **L'Instinct. Théories, Réalité,** 30 fr. J. A. Thomson, prof. Université d'Aberdeen. **L'Hérédité,** 50 fr. Ed. W. Washburn, prof. à l'Université d'Illinois. **Principes de Chimie physique.** Préface de M. Jean Perrin, 60 fr. Edward Westermarck, prof. à l'Université de Londres. **L'Origine et le Développement des Idées morales.** Tome I, 50 fr. Tome II, 60 fr. A. N. Whitehead, prof. Université Harward. **La Science et le monde moderne,** 25 fr. Emile Yung, prof. Université de Genève. **Traité de Zoologie des Animaux Invertébrés** (Achordata), 60 fr.

IMP. GROU-RADENEZ, 11, RUE DE SÈVRES, PARIS. 45295 - 10-33



CARTE 4. — LA DISTRIBUTION RACIALE PAR LE Dr GEORGE MONTANDON.

(La représentation des interpénétrations réciproques est limitée au minimum).